

CONFERENZE 139

*Pour l'inauguration de « L'Archivio Piattoli » en ligne*

ENTRE POLOGNE ET FRANCE,  
LE COSMOPOLITISME DES LUMIÈRES

Rome, 23-24 juin 2017

Volume coordonné par  
Anna Grześkowiak-Krwawicz, Dominique Triaire et Piotr Ugniewski

Rome 2018



INDICE



ACCADEMIA POLACCA DELLE SCIENZE  
BIBLIOTECA E CENTRO DI STUDI A ROMA



CONFERENZE 139

*Pour l'inauguration de « L'Archivio Piattoli » en ligne*

# ENTRE POLOGNE ET FRANCE, LE COSMOPOLITISME DES LUMIÈRES

Rome, 23-24 juin 2017

Volume coordonné par  
Anna Grześkowiak-Krwawicz, Dominique Triaire et Piotr Ugniewski

ROME 2018



*Publié par*  
ACCADEMIA POLACCA DELLE SCIENZE  
BIBLIOTECAE CENTRO DI STUDI A ROMA  
vicolo Doria, 2 (Palazzo Doria)  
00187 Roma  
tel. +39 066792170  
e-mail: [accademia@rzym.pan.pl](mailto:accademia@rzym.pan.pl)  
[www.rzym.pan.pl](http://www.rzym.pan.pl)



Publication financée par des fonds alloués par le ministre des sciences  
et de l'enseignement supérieur dans le cadre du « Programme national  
pour le développement des sciences humaines », Project n° 0047 /  
NPRH3 / H11 / 82 / 2014

ISSN 0239-8605

ISBN 978-83-63305-50-5

© Accademia Polacca delle Scienze Biblioteca e Centro di Studi a Roma

*Conception graphique:*

ANNA WAWRZYŃIAK MAOLONI

*Mise en page et impression:*



Dom Wydawniczy ELIPSA,  
ul. Inflancka 15/198, 00-189 Warszawa  
tel. 22 635 03 01,  
e-mail: [elipsa@elipsa.pl](mailto:elipsa@elipsa.pl)



Agencja Wydawniczo-Poligraficzna GIMPO  
ul. M. Grzegorzewskiej 8, 02-778 Warszawa  
tel. +48 501 076 031,  
e-mail: [gimpo@poligrafia.waw.pl](mailto:gimpo@poligrafia.waw.pl)



# I N D I C E



---

## INTRODUCTION

➔ 7

---

## PASQUALE GUARAGNELLA

LA « PERSONNE ». ÉVOLUTION HISTORIQUE D'UN TERME ET VALEURS  
DU COSMOPOLITISME

➔ 11

---

## JEAN BALSAMO

MONTAIGNE, AUX ORIGINES DE LA TRADITION COSMOPOLITE

➔ 26

---

## JEAN BOUTIER

LE « GRAND TOUR » DES JEUNES ARISTOCRATES EUROPÉENS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
UN APPRENTISSAGE DU COSMOPOLITISME ?

➔ 40

---

## ANDRZEJ PIEŃKOS

LE GRAND TOUR D'EUROPE DES ARTISTES. CROQUIS D'UNE CARTE DES VOYAGES  
ARTISTIQUES AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

➔ 54

---

## DOMINIQUE TRIAIRE

JEAN POTOCKI, COSMOPOLITE EUROPÉEN ?

➔ 68

---

## FRANÇOIS ROSSET

L'ITALIE DE JEAN POTOCKI : UNE ARCHÉOLOGIE DU SAVOIR

➔ 86

---

## IZABELLA ZATORSKA

COSMOPOLITE, OU PATRIOTE FRUSTRÉ ? LE CHEVALIER DE SAINT PIERRE  
ET LE COMTE POTOCKI, ERRANCES CROISÉES

➔ 96

---

## MARIE-CHRISTINE SKUNCKE

DEUX COSMOPOLITES SUÉDOIS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
LE ROI GUSTAVE III ET LE NATURALISTE CARL PETER THUNBERG

➔ 107

---

## MAGDALENA WRANA

---

UN COSMOPOLITE ITALIEN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
ANGELO MARIA DURINI À VARSOVIE (1767-1772)

➡ 131

---

## RAFAŁ WASZCZUK

---

LES ITALIENS AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE DE STANISLAS-AUGUSTE :  
TOMMASO ANTICI ET GASPARO DE CURTIS

➡ 148

---

## ANNA GRZEŚKOWIAK-KRWAWICZ

---

« VOYAGES » DE JÓZEF BORUWLASKI EN DIVERS PAYS ÉLOIGNÉS,  
OU LE COSMOPOLITE MALGRÉ LUI

➡ 160

---

## PIOTR UGNIEWSKI

---

PEUT-ON DEVENIR COSMOPOLITE SANS QUITTER SA VILLE NATALE ?  
JEAN LUZAC – RÉDACTEUR DE LA « GAZETTE DE LEYDE »

➡ 172

---

## KONRAD NIEMIRA

---

AUGUSTE MIRYS ET LES DÉBUTS MYSTÉRIEUX DE SA CARRIÈRE EN POLOGNE

➡ 182

---

## PAWEŁ MATYASZEWSKI

---

LES CONSTITUTIONS D'ANDERSON (1723) – UNE CHARTE MAÇONNIQUE  
COSMOPOLITE ?

➡ 196

---

## MARTINE BOITEUX

---

LE COSMOPOLITISME À ROME AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : DÉFINITIONS ET PRATIQUES  
FESTIVES

➡ 208

---

## MARCIN CIEŃSKI

---

LES JARDINS COSMOPOLITES DES LUMIÈRES POLONAISES  
(PRATIQUES, RÉFLEXION THÉORIQUE, TÉMOIGNAGES, DESCRIPTIONS LITTÉRAIRES)

➡ 231

---

## INDEX

➡ 242

## INTRODUCTION

**L**es textes qui figurent dans ce volume ont été présentés lors du colloque scientifique consacré au « Cosmopolitisme polonais et européen au XVIII<sup>e</sup> siècle », organisé par le Centre Scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences (PAN) à Rome les 23 et 24 juin 2017 à l'occasion de la mise en ligne des « Archives Piattoli », conservées par le Centre. Toutes ces activités ont été financées par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur polonais dans le cadre du projet « Digitalisation et mise à disposition des collections spéciales de la Bibliothèque Józef Michałowski à Rome ».

Les archives évoquées sont constituées de différents types de documents liés à la personne de Scipione Piattoli (né le 10 novembre 1749 à Florence – mort le 12 avril 1809 à Altenburg), personnalité qui peut être considérée à plusieurs titres comme l'incarnation idéale du cosmopolite du XVIII<sup>e</sup> siècle. Suite à des débuts infructueux dans la carrière ecclésiastique (il avait rejoint dans sa jeunesse l'Ordre des Piaristes, mais en 1774 il avait reçu l'autorisation de le quitter), Piattoli s'installa à Modène, où il donna des cours à l'Université, et où il se fit connaître en tant qu'auteur d'un texte mordant et polémique critiquant les méthodes, approuvées par l'Eglise, d'ensevelissement des cadavres. Cette petite œuvre provoqua de violentes réactions négatives et, au début des années 80, la situation générale à Modène devint sous maints aspects peu confortable pour son auteur ; c'est alors qu'il accepta une invitation à se rendre en Pologne, où il fut employé comme précepteur des fils de Piotr Potocki. Mais dans ce

rôle, il ne remporta pas, non plus, de grands succès, même s'il noua des contacts avec une aristocratie riche et influente. Après 1785, il voyagea à travers l'Europe pendant plusieurs années, accompagnant la suite d'Isabelle Czartoryska et nouant de nouveaux contacts qui enfin portèrent leurs fruits grâce à l'invitation qu'il reçut à la cour de Stanislas Auguste. Bien que remplissant des fonctions officielles moins importantes, Piattoli devint une personnalité influente, qui, en arrière-plan, joua un rôle essentiel dans les relations entre le roi et le milieu aristocratique, et dans de nombreuses initiatives politiques. Son rôle fut notamment important lors des préparatifs et des débats autour de la Constitution du 3 Mai. À cette époque, Piattoli – qui était, rappelons-le, écrivain et polémiste – reprit son activité première : il rédigea une série d'études et d'essais sur des thèmes politiques et sociaux très divers, qu'il considérait comme importants pour la Pologne. On le chargea aussi de missions diplomatiques délicates.

En 1794, Piattoli fut emprisonné par les autorités autrichiennes – à cause de ses nombreuses relations avec la Pologne – et passa six années en captivité malgré des interventions en sa faveur « au plus haut niveau ». Au cours de cette période, il continua d'écrire et poursuivit une activité intellectuelle. À sa libération, il se mit au service de la cour de Courlande ; il demeura toutefois en contact avec Adam Jerzy Czartoryski, élaborant des projets politiques basés sur une Europe libre de tout conflit. Il mourut en 1809 à Altenburg.

Les archives de Piattoli au Centre Scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences (PAN) à Rome constituent une collection mystérieuse à bien des égards. Notamment, on ne connaît pas leur provenance et on ne sait guère comment elles sont devenues la propriété de l'Académie. Selon la thèse la plus vraisemblable, les documents ont été rassemblés par Alessandro d'Ancona (1835-1914), auteur de la monographie *Scipione Piattoli e la Polonia, con un'appendice di documenti* [Scipione Piattoli et la Pologne, avec une annexe de documents], Firenze, Barbèra, 1915. Cette thèse semble crédible car, parmi ces documents, on trouve des manuscrits d'Ancona antérieurs à sa monographie. Probablement, les héritiers du chercheur – qui n'ont pas analysé le contenu des archives, mais se sont basés sur ce que suggérait le titre de la monographie – ont décidé de transmettre ces papiers à une personne de confiance qui aurait pu prendre soin de la documentation liée à la Pologne. Cette personne pouvait être Józef Michałowski, érudit et bibliophile polonais établi en Italie,

fondateur de la bibliothèque qui fut à l'origine des collections de l'actuel Centre de l'Académie Polonaise des Sciences (PAN) à Rome et de facto le créateur de cette institution. Nous ne savons ni quand cela eut lieu, ni si les archives en question sont devenues d'abord la propriété privée de Michałowski, ni comment elles sont devenues ensuite la propriété de l'institution qui au début était liée à l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres (PAU, Cracovie), et depuis les années 1950 à l'Académie Polonaise des Sciences (PAN, Varsovie). Mais il existe d'autres aspects non éclaircis. Même si l'on considère que ces documents font partie de l'héritage d'Alessandro d'Ancona, cela ne nous dit pas comment il les a trouvés. Les a-t-il achetés auprès d'antiquaires ? Les a-t-il reçus d'autres personnes qui nous sont inconnues, et qui les avaient en leur possession d'une autre manière ? Toutes ces questions restent pour l'instant sans réponse. De même, nous ignorons comment et quand une partie de cette collection a pu se retrouver aujourd'hui entre les mains de personnes privées. Est-ce que Michałowski a légué ces documents ? En avait-il le droit ? Ou les a-t-il seulement prêtés sans qu'on les lui restitue ?

Les documents maintenant accessibles en ligne concernent de nombreux domaines de la vie intellectuelle à cheval entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle : l'histoire du droit (le système des peines – la peine de mort, aussi bien que les peines pour adultère, – les procès célèbres, l'organisation du système judiciaire), l'histoire de la médecine (l'allaitement, les méthodes de conservation des corps, l'organisation des soins de santé), l'histoire sociale de la Principauté de Modène et Reggio (les orphelinats, l'aide aux handicapés et aux malades), l'histoire de l'éducation et d'autres thèmes encore. Par ailleurs, on trouve dans les archives des notes sur les cours professés par Piattoli, des bibliographies, des listes d'ouvrages en sa possession, ainsi que des documents à caractère plus personnel : des extraits de souvenirs, des projets ébauchés de réformes et des brouillons de lettres écrits en diverses langues. Toutefois, il ne s'agit pas de documents concernant les années passées par Piattoli en Pologne mais curieusement, les périodes antérieure et postérieure à ces années. On ne peut nier le fait qu'il s'agisse d'une collection réunie plutôt au hasard, et il semble difficile de savoir si elle est complète, ou non. Il est également délicat de trouver un critère rationnel pour la structuration de ces documents.

Dans quelle mesure ces dossiers peuvent-ils, alors, être utiles aux historiens ? À l'heure actuelle, il est sans doute difficile de répondre

à cette question de façon univoque. Pendant plusieurs dizaines d'années, ces documents ont été difficilement accessibles et n'ont jamais fait l'objet d'analyses ni d'études précises et systématiques. Le but de la digitalisation et de la mise en ligne de ces documents est d'encourager les chercheurs à s'intéresser aux « Archives Piattoli » à Rome, à en initier une analyse approfondie, à bien explorer leur contenu et leur caractère, enfin à les introduire dans la « circulation » scientifique. Ces documents seront plus significatifs lorsque leur contexte culturel et intellectuel sera restitué. Le colloque organisé à Rome avait comme premier objectif de tenter de décrire les traits caractéristiques du phénomène connu sous le terme de cosmopolitisme – y compris son ferment idéologique, ses contacts libres et diversifiés, sa liberté de pensée, ses accords « sans frontières », son dépassement des limites séparant les différents milieux sociaux – monde dans lequel Piattoli était immergé en profondeur et en dehors duquel on ne peut imaginer ses activités et son œuvre. Selon les intentions des organisateurs, ce terme est un premier pas vers une reconstitution de la mémoire d'une personnalité originale et injustement oubliée.

*Piotr Salwa*

Académie Polonaise des Sciences  
Centre Scientifique de Rome

## LA « PERSONNE ». ÉVOLUTION HISTORIQUE D'UN TERME ET VALEURS DU COSMOPOLITISME

Dans les pages d'un *Dictionnaire historique* consacré à la culture des Lumières, sous la direction de Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, on peut consulter l'article « Cosmopolitisme » rédigé par Willem Frijhoff de l'Université d'Amsterdam. En définissant ce terme le chercheur néerlandais observe au début, qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le cosmopolitisme a représenté – grâce aussi à une culture du voyage répandue – « une philosophie, un état d'âme, une attitude, un style de vie, un habit mental » et « surtout une forme d'autodéfinition des élites culturelles des Lumières<sup>2</sup> ». Comme on peut le constater, le chercheur utilise des locutions multiples et utiles pour illustrer la signification du cosmopolitisme, mais il est important de noter que, suite au premier passage illustrant le concept, il estime devoir remonter à l'histoire de l'habillage mental particulier que l'on indique par le mot « cosmopolitisme ». Dans cette communication, on tentera d'illustrer l'évolution historique des attitudes mentales évoquée par le chercheur néerlandais, tout en tenant compte du fait que le terme du *Dictionnaire* cité configure une parabole diachronique à l'intérieur de laquelle le cosmopolitisme s'impose

1] Université de Bari.

2] W. FRIJHOFF, *Cosmopolitismo*, in : *L'Illuminismo. Dizionario storico*, V. FERRONE et D. ROCHE (dir.), Bari, Laterza, 2007, p. 21.

au début dans la culture de l'Antiquité pour se développer ensuite à l'intérieur d'un temps historique de longue durée jusqu'à la culture des Lumières. En effet, il est vrai que le concept de cosmopolitisme apparaît dans la culture de l'Antiquité pour atteindre ensuite des dimensions non seulement civiles, mais aussi religieuses. En tout cas, si l'on voulait proposer d'emblée un exemple tiré de la littérature ancienne, il conviendrait de rappeler Cicéron, lequel dans les *Tusculanæ*, avait déjà trouvé le moyen de mentionner la ferme intention de Socrate d'être un citoyen du monde. Il est certain qu'avec l'expression « citoyen du monde », on faisait appel à la sphère de l'individu-citoyen, c'est-à-dire la *personne* dans sa relation avec le monde. À cet égard, il serait pertinent s'interroger sur ce point : quand et pour quelle raison a-t-on commencé à utiliser le terme de *personne* ? Une autre question pourrait suivre, à savoir : qu'est-ce qu'a représenté l'introduction de ce terme dans l'histoire de la culture en Europe ? Il apparaît en effet tout à fait concevable que la construction du concept de *personne* puisse entrer de plein droit dans la sphère de la culture et de son histoire, c'est-à-dire dans la tentative de l'homme européen de penser soi-même et son propre je par rapport aux autres et par rapport au monde. On sait que le terme *persona* apparaît pour la première fois dans la culture de l'Antiquité : en latin, le mot indiquait le masque que les acteurs portaient sur leur visage au cours des représentations théâtrales. Mais il y a plus encore. Le substantif faisait partie d'une famille sémantique dans laquelle on trouvait également le verbe *personare* ; il indiquait que le masque était ouvert sur les lèvres de l'acteur afin de lui permettre d'émettre des mots et des sons. Une telle condition certifiait que la personne n'était pas séparable de la parole, c'est-à-dire d'une attitude rhétorique en relation avec un auditoire, comme si l'on disait que la personne n'est pas séparable d'une relation de communication avec le monde. Mais contrairement à Socrate qui se proclamait « citoyen du monde », l'acteur n'a pas toujours été un individu-citoyen. Postérieurement, au sommet de la civilisation théâtrale antique, c'est un esclave, Épictète, qui va développer dans sa propre langue, le grec, la signification de *personne* qui provient de l'art théâtral et qui va être transférée dans le cadre de la philosophie stoïcienne. Épictète soulignait en effet l'opportunité, pour tout individu considéré pour la première fois dans son autosuffisance, d'endosser avec dignité et sagesse le masque qui lui avait été attribué dans le « théâtre du monde ». Selon Épictète, l'homme possède alors la



« science du vivre » dans le monde lorsqu'il est capable de distinguer le monde sur lequel il n'exerce aucun pouvoir, de son propre je dont il peut, par contre, disposer pleinement. Certes, il faudrait noter ici que « la liberté, pour les philosophes antiques, formait un tout avec le Je-peux » par rapport au monde ; et le Je-libre signifiait « être capable de faire ce que bon nous semble ». Pour ces raisons, si l'on se réfère à Épictète, on se rend compte que chez l'esclave-philosophe – où la question de la liberté intérieure est constamment posée, entendons posée « indépendamment de la situation extérieure et politique » – la pensée ne signifie absolument pas que l'on soit en train de passer du désir à la volonté, c'est-à-dire du Je-peux au Je-veux, mais elle suppose exclusivement un changement de l'objet du désir. C'est comme si on disait que, même réduit à un état d'esclavage, afin de demeurer libre, il fallait apprivoiser les appétits au point de désirer uniquement ce que l'on peut obtenir, ce qui dépend « de la personne et est effectivement en son pouvoir », seulement ce que l'on peut<sup>3</sup>.

En effet, selon l'idée classique, l'homme était libre à condition d'être capable de faire ce qu'il voulait et c'est la raison pour laquelle il occupait une place dans le monde ; mais Épictète, esclave, transfère ce rapport relationnel à l'intérieur de la conscience. C'est ici que se trouve le pouvoir de l'homme, sans qu'il doive rechercher l'endroit où il pourrait rencontrer des obstacles. Le fait est que la liberté du citoyen du monde ou cosmopolite – qu'il s'agisse de la pensée classique ou de la pensée stoïcienne d'Épictète – n'est certes pas interprétable dans le sens moderne.

Ainsi, il est opportun de constater que, nonobstant ou justement en vertu de la forte influence du droit naturel stoïcien, le christianisme primitif est resté longtemps confiné dans l'espace de la conscience individuelle du croyant, sans devenir un phénomène politique et social important. En effet, dans la première et la plus intense idée chrétienne de *personne*, les valeurs de référence et les racines de sa substance identitaire ont toujours été placées hors du monde, en communion constante et décisive avec le royaume céleste. Le chrétien des origines est, pour ainsi dire, citoyen de la Jérusalem céleste. Une confirmation en est fournie par les réflexions perspicaces d'un théologien vénitien du début du XVII<sup>e</sup> siècle qui va se révéler être l'historien le plus fin du concile de Trente, concile qui, en réponse à la Réforme de Martin Luther, imposera le siège de la papauté comme lieu universel de la

3] H. ARENDT, *Alcune questioni di filosofia morale*, Torino, Einaudi, 2006, p. 77.

religiosité catholique, c'est-à-dire une nouvelle forme particulière de cosmopolitisme aux origines de la modernité. Paolo Sarpi, le théologien auquel on fait référence, dans certaines de ses *Pensées sur la religion*, des aphorismes secs, dépeint en ces termes le christianisme des origines, d'une valeur plutôt universelle, mais fermée à la communication avec le siècle :

Dieu placé dans le même lieu que la religion hébraïque, seul et au sommet.  
Mais ce Dieu est le même pour toutes les nations.  
C'est un Dieu sans aucun symbole.  
Les autres dieux sont considérés seulement comme des opinions des hommes et comme des mensonges et chaque symbole est considéré comme un symbole vain<sup>4</sup>.

Un peu plus loin, Sarpi ajoute, tout en insistant dans sa réflexion sur le caractère particulier de la religiosité des origines :

L'homme considéré comme une créature misérable destinée à mourir.  
La religiosité chrétienne des origines, de plus, enlève la dimension politique, le monde devant finir bientôt,  
Rend les chrétiens non sociables, considère les autres hommes comme des pécheurs.  
Est contraire à la vie civile, méprisant chaque chose comme abominable et vaine<sup>5</sup>.

Comme on peut le constater, Sarpi trace les lignes fondamentales du christianisme primitif avec l'intention d'opposer l'esprit évangélique de l'époque apostolique à l'esprit suivant, contaminé par la religiosité occidentale et ouvert au monde. Dans le cadre du christianisme primitif, la leçon de saint Paul demeure probablement décisive dans la négation de toute forme ou possibilité de cosmopolitisme mondain. Plus tard seulement, au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, le rôle de l'Église romaine commencera à devenir central avec la forte réduction de la sphère des droits de l'individu en communion avec le divin, l'Église romaine se positionnant en tant qu'intermédiaire entre la ville des hommes et la ville de Dieu et commençant à édifier un système temporel et hiérarchique complexe.

Or, dans le cadre de la chrétienté elle-même, un changement net a lieu au cours du bas Moyen Âge, visant à produire une attention

4] P. SARPI, *Pensieri sulla religione*, in : id., *Pensieri naturali, metafisici e matematici*, éd. L. COZZI et L. SOSIO, Milano-Napoli, Riccardo Ricciardi, 1996, p. 661.

5] Ibid., pp. 661-662.

originale à la sphère de l'individu et à sa relation avec le monde. C'est en fait chez Guillaume d'Ockham que s'affirme avec force une conception de l'expérience religieuse, expérience qui se réalise à l'extérieur de la médiation sacramentale de l'Église ; on voit s'affirmer avec lui la vision d'une « Église invisible », en vertu de laquelle on ne conteste pas que le Christ ait attribué à Pierre un pouvoir dans l'Église, mais ce pouvoir ne se place pas absolument dans le cadre d'une domination, et serait plutôt un service spirituel et paternel. En vue de rendre évident le caractère nouveau et évangélique du lien qu'il propose entre le croyant et l'Église, Ockham affirme qu'au centre du lien se trouve le Christ : c'est Lui qui conserve toujours, même si c'est de manière invisible, le gouvernement de l'Église. Ainsi, la charité et la domination, l'amour et la coercition s'opposent à nouveau comme des symboles de deux plans distants et séparés, la religion et la politique. Par ce biais, Ockham souligne que les problèmes de la foi doivent rester en dehors de la médiation des « églises » et se réaliser dans leur individualité<sup>6</sup>. Une nouvelle forme, permettant de se sentir individu dans le monde et solidaire d'autres individus, liés par une foi intense, lointains et différents dans l'espace, se réalisait. De manière originale, Ockham déclare qu'« à l'initiative divine absolument libre et créative devait correspondre [...] une déstructuration radicale des choses et des êtres [...] ». Par conséquent,

l'homme retrouvait la signification la plus profonde de son propre être uniquement dans l'intimité de son individualité ; et c'est justement la pénétration dans l'intimité de soi-même et dans sa propre existence éphémère qui pouvait le mieux permettre de se rapprocher de la foi et de la radicalité de la transcendance<sup>7</sup>.

Tout bien considéré, après l'ockhamisme, il a fallu attendre l'arrivée de la culture humaniste et de l'un de ses représentants les plus radicaux, Lorenzo Valla, pour que puisse se réaliser définitivement un processus de révision de la signification chrétienne de la *personne*. Lorenzo Valla, le philologue qui soutint la fausseté de la « donation temporelle » de Constantin au pape et à l'Église, niait que l'on puisse reconnaître la personne uniquement à travers le concept de l'âme. Dans la droite ligne de Lorenzo Valla, Michel de Montaigne a entrepris une

6] M. DAL PRA, *La critica di Occam alla dottrina teocratica*, in : *La chiesa invisibile. Riforme politico-religiose nel basso Medioevo*, M. BEONIO-BROCCHIERI FUMAGALLI (dir.), Milano, Feltrinelli, 1978, p. 236.

7] Ibid., pp. 238-239.

réflexion sur la nature profonde du Moi, en commençant à prendre en compte la psychologie de l'homme, c'est-à-dire en mettant en lumière l'existence possible d'une pluralité de caractères chez le même sujet, relançant ainsi l'enquête, pour ainsi dire, sur les dynamiques d'une pensée laïque. Bien entendu, la pluralité devait investir aussi bien l'intérieur, en raison des pulsions du Moi, que l'extérieur, en raison des camouflages et des dissimulations inévitables du sujet sur la scène du monde. Montaigne écrit :

La plupart de nos vacations sont farcesques. *Mundus universus exercet histrioniam*. Il faut jouer dûment notre rôle, mais comme rôle d'un personnage emprunté. Du masque et de l'apparence il ne faut pas faire une essence réelle, ni de l'étranger le propre. Nous ne savons pas distinguer la peau de la chemise. C'est assez de s'enfariner le visage, sans s'enfariner la poitrine<sup>8</sup>.

Du côté de la culture italienne entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, un fin représentant de la réception de la pensée néo-stoïcienne aussi bien que de la leçon de Montaigne, le susmentionné Paolo Sarpi, écrira de manière significative dans le « corpus » d'écrits aphoristiques destinés à la santé de l'âme :

Il faudrait toujours avoir devant soi un sage comme exemple parfait, mais il faut que soit sage celui qui doit connaître le sage. Contente-toi d'avoir un Socrate, qui doit être pour toi non seulement exemplaire, mais gardien et pédant, si bien que chaque action, toi étant vêtu de sa personne, tu te reprends et avertis, et un autre imparfait comme un Thersite pour éviter ses propres coutumes, disant comme Platon : est-ce que je ressemble en quoi que ce soit à cela<sup>9</sup> ?

Endosser les vêtements de Socrate, c'est-à-dire son masque. D'ailleurs, comme l'a observé Pierre Hadot, « tous les témoignages que nous possédons sur lui nous le cachent plus qu'ils ne nous le révèlent, précisément parce que Socrate a toujours servi de masque à ceux qui ont parlé de lui<sup>10</sup> ». Et il y a plus encore. Après le modèle de Socrate, Paolo Sarpi fait référence à Thersite, anti-héros dans l'*Iliade* d'Homère. Le fait est que le stoïcisme disposait d'un choix formulé de manière métaphorique par Ariston, lequel, comme on l'a déjà vu, comparait

8] M. MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. J. BALSAMO, M. MAGNIEN et C. MAGNIEN-SIMONIN, Bibliothèque de La Pléiade, Gallimard, 2007, Livre III, Chapitre X, p. 1057.

9] P. SARPI, *Pensieri medico-morali*, éd. cit., p. 624.

10] P. HADOT, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 105.

le sage « au bon acteur qui, devant revêtir le masque aussi bien de Thersite que d'Agamemnon, joue les deux rôles de façon adéquate ».

Entre-temps, juste après l'extrait de Sarpi cité ci-dessus, l'auteur vénitien lance dans son écrit une nouvelle invitation : élaborer une attitude mentale « ouverte ». Une telle attitude de la *personne* indiquerait, c'est l'hypothèse que nous formulons, une porte d'entrée vers une vision cosmopolite. Paolo Sarpi écrit :

Apprends de chaque chose avec objectivité et attention combien de bien tu peux en retirer ; que tout te serve comme un livre, et il te sera aussi plaisant d'observer les actions des savants [...] comme aux jeunes les actions des fous, et étant donné que les choses connues ne provoquent pas d'émotions, recherche de nouvelles choses afin qu'elles te servent de nouveau livre<sup>11</sup>.

Que les nouvelles choses et les actions des fous servent donc de nouveau livre. On en reviendrait à Montaigne, et à penser au napolitain Giordano Bruno. Ce qui résulte de manière significative dans la réflexion de Montaigne est, en premier lieu, la défense de la liberté de conscience de l'individu avec la conscience de l'existence de « nouveaux mondes », différents, qui amènent à regarder avec attention et sensibilité les populations des soi-disant sauvages. Montaigne écrit en effet dans le chapitre intitulé « Des cannibales » dans le premier livre des *Essais* :

chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. Comme de vrai nous n'avons autre mire [...] que l'exemple et idée des opinions et usances du pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police, parfait et accompli usage de toutes choses. [Les peuples lointains] sont sauvages de même que nous appelons sauvages les fruits que nature, de soi et de son progrès ordinaire, a produits ; là où, à la vérité, ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice et détournés de l'ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages<sup>12</sup>.

Il s'agit d'une affirmation inédite de cosmopolitisme, parmi les premières, importantes, de l'ère moderne, à laquelle il faut associer la vision fortement critique d'un cosmopolite par excellence, le napolitain Giordano Bruno, lequel, en publiant à Londres *Le dîner des cendres*, condamnera dans le premier livre la violence espagnole et occidentale. En rappelant en effet le personnage de Tiphys, héros du mythe « pour

11] P. SARPI, *Pensieri medico-morali*, éd. cit., p. 624.

12] M. MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. cit., Livre I, Chapitre XXX, p. 211.

avoir trouvé le premier navire » qui aurait sillonné les mers, Bruno fait une référence polémique aux navigateurs modernes, c'est-à-dire aux Espagnols conquérants, et écrit de manière significative :

Les nouveaux Tiphéens ont trouvé le moyen de perturber la paix des autres, ont trouvé le moyen de confondre ce que la nature providentielle avait distingué, d'outrager les divinités des lieux, d'ajouter des vices aux vices, de diffuser violemment de nouvelles folies, d'introduire des folies inédites, en affirmant enfin le principe de la force comme unique sagesse<sup>13</sup>.

Un grand chercheur a observé avec perspicacité que cette protestation épigrammatique de Bruno, dans laquelle « la réprobation morale des sinistres méthodes de la conquête [...] s'accompagne d'un sens utopique des sociétés athéistes », est un antécédent « de saveur illuministe plus que d'inspiration libertaire<sup>14</sup> ». Nous ajouterons qu'il s'agit aussi d'un antécédent à caractère cosmopolite.

Entre-temps, dans une nouvelle direction, la grande dispute sur la tolérance et la liberté de conscience enregistrerait la revanche d'un vieux moine irlandais, Pélagé, sur une figure centrale, notamment dans le sens religieux, de la culture européenne, saint Augustin qui, on le sait, est une figure éminente non seulement au Moyen Âge, mais aussi à l'ère moderne, comme l'a dévoilé Luther avec son mouvement de la Réforme et comme le dévoileront également les penseurs de Port-Royal et Blaise Pascal. Saint Augustin, en vue de confirmer sa « forte » pensée de la primauté de la grâce et de la prédestination sur la nature, inexorablement malade, de l'homme, en raison du péché originel, avait même condamné à la peine infernale ceux qui auraient été privés de baptême : il les considérait comme hors du monde, aussi bien terrestre que céleste. Pélagé, au contraire, avait toujours proclamé la bonté naturelle de l'homme, sa liberté et son autonomie, sa capacité morale à se sauver sans avoir recours à la grâce, au baptême et au rôle décisif de l'Église en tant qu'institution, mais en faisant appel au libre arbitre et aux exemples moraux fournis par le Christ dans les Évangiles. Ce sont les hérétiques italiens du XVI<sup>e</sup> siècle et du siècle suivant qui se sont employés avec force à relancer et diffuser une nouvelle manière de concevoir ces formes de christianisme condamnées depuis longtemps et depuis longtemps forcées à vivre en marge de l'Église romaine. Mais, comme on le sait, l'histoire de l'intolérance religieuse

13] GIORDANO BRUNO, *La cena delle ceneri*, in : *Dialoghi*, Torino, Einaudi, 1985, vol. I, p. 31.

14] G. AQUILECCHIA, *Schede bruniane*, Manziana, Vecchiarelli, 1993, p. 99.

n'a pas uniquement concerné les soi-disant hérétiques italiens, mais s'est diffusée à travers l'Europe.

En octobre 1553, l'Espagnol Miguel Servet a été brûlé vif dans la Genève de Calvin à cause de la négation professée du dogme de la Trinité. L'épisode tragique a provoqué un énorme émoi en Europe et d'après polémiques contre le reflux autoritaire inadmissible de la Réforme calviniste, née d'une rébellion contre l'orthodoxie romaine et ayant mené à une autre orthodoxie, non moins intolérante. Ce furent notamment certains exilés italiens qui, dans leur courageuse défense de la liberté de conscience, conduisirent la bataille contre Calvin. C'est alors que survint ce lien entre la négation du dogme de la Trinité et la revendication de la tolérance religieuse, lien destiné à se développer au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et connu sous le terme de socinianisme, ainsi défini par ses maîtres reconnus, à savoir Lelio et Fausto Sozzini (Socinus), et destiné à se consolider jusqu'à devenir la foi professée par des personnalités telles que John Locke ou Isaac Newton en Angleterre, ou Voltaire en France<sup>15</sup>.

À ce monde d'exilés pour cause de religion, Delio Cantimori a dédié un livre qui demeure un classique de l'historiographie italienne, *Eretici italiani del Cinquecento* [Hérétiques italiens du XVI<sup>e</sup> siècle], dans lequel il donnait une signification spécifique au terme « hérétiques », considérés non pas comme des dissidents de telle ou telle orthodoxie doctrinale, mais comme hostiles à toute orthodoxie en tant que telle, tout en souhaitant par contre revendiquer une liberté de recherche et de discussion qui faisait référence à l'esprit originaire de la Réforme d'un côté, au rationalisme de l'humanisme italien de l'autre. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, précisément, certains courants du radicalisme religieux italien

se mêlèrent à la circulation des idées européennes, contribuant à la configuration de pratiques et de discours inédits qui ont renversé des modes de pensée et d'action consolidés depuis des siècles, et favorisant l'émergence de nouvelles conceptions de la liberté et de façons de voir le monde toujours plus indépendantes de la divinité.

Le socinianisme et le déisme des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles trouvent leurs racines dans ces prémices du XVI<sup>e</sup> siècle.

15] Sur Fausto Sozzini, voir *Faustus Socinus and his heritage*, L. SZCZUCKI (dir.), Cracovie, Polska Akademia Umiejętności, 2005. Je dois cette information à Piotr Salwa que je remercie ici.

Pour les raisons évoquées jusqu'ici, un examen approfondi de la pensée de Pélagie a été entamé au cours du débat du XVII<sup>e</sup> siècle sur la tolérance, débat ayant abouti un siècle plus tard aux célèbres observations de Voltaire en faveur du moine irlandais et contre saint Augustin. Il s'agit d'observations contenues s. v. « Péché originel » du *Dictionnaire philosophique* du même Voltaire. Par ailleurs, les réflexions de John Locke sur la tolérance seraient impensables au demeurant sans les conséquences sociniennes de cette revanche pélagienne en faveur de l'autonomie et de la liberté de conscience ; aussi, ces mêmes réflexions seraient incompréhensibles sans la mutation radicale de la pensée introduite par la « nouvelle science » moderne, galiléenne, avec le choix de séparer l'enquête sur les phénomènes naturels, des principes d'autorité aussi bien que les droits de la liberté de la recherche, des dogmes de la foi religieuse. On pourrait dire que parmi les nombreuses voix qui, dans l'histoire des idées entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, conduisent à une définition moderne de la *personne* par rapport au monde, on trouve sans doute la contribution de John Locke. Réfléchissant en effet sur le thème crucial de l'identité et de la diversité, le penseur écossais n'avait pas hésité à se défaire de la conception séculaire qui attribuait une fonction décisive à l'âme ; il valait mieux réfléchir sur la nature de l'homme, sur sa conscience. Locke écrit donc :

Le Soi est cette chose qui pense consciente – de quelque substance, spirituelle ou matérielle, qu'elle soit faite, peu importe – qui est sensible ou consciente du plaisir et de la douleur, capable de bonheur et de malheur, et qui dès lors se soucie de soi dans toute la mesure où s'étend cette conscience. [...] Toutes ces choses par lesquelles on peut unir la conscience de cette chose pensante actuelle constituent cette personne, et elle forme un seul soi avec elle, et avec rien d'autre<sup>16</sup>.

Cette réflexion faisait référence à l'identité de l'individu. Quant à la relation de l'individu avec le monde, il est significatif que celui qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait voulu s'inspirer des principes de l'universalisme de la culture des Lumières, aurait pu souscrire aux expressions que Denis Diderot utilisait lors d'un échange épistolaire avec Hume :

16] Cité par V. FERRONE, *Storia dei diritti dell'uomo*, Bari, Laterza, 2014, pp. 109-110.



Mon cher David, vous êtes de toutes les nations, et vous ne demanderez jamais au malheureux son extrait baptismal. Je me flatte d'être, comme vous, citoyen de la grande ville du monde<sup>17</sup>.

« Vous ne demanderez jamais à un malheureux son certificat de baptême » : la conception de Pélage se substitue désormais à la conception augustinienne. Sans nul doute, cette conception a trouvé chez Rousseau son interprète le plus brillant et son prophète à cause de l'attention importante portée à la dialectique entre le sujet et la dimension sociale, entre l'individu d'un côté, et la société de l'autre. En même temps, le penseur de Genève, comme on le sait très bien, a été le protagoniste d'une ambitieuse redéfinition critique du concept de communauté, comprise, cette fois, non plus de manière exclusivement négative, mais comme une occasion historique concrète, à disposition de l'homme, pour progresser de la meilleure façon possible sur la route de son entière humanisation. Selon Rousseau et d'autres grands de l'époque des Lumières, le monde ancien était irrémédiablement marqué par le grave crime de l'esclavage qui niait justement l'égalité morale entre les hommes. De façon significative, le Napolitain Gaetano Filangieri écrit : « Dans l'histoire de ces peuples anciens, nous ne trouverons pas un législateur qui ait respecté les droits imprescriptibles de la liberté et qui en ait adopté l'inaliénabilité ». Or, la politique des modernes aussi courait le risque de répéter les erreurs du passé. Dans le chapitre XX, « Des violences », du célèbre traité de Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene* [Des délits et des peines], l'auteur s'exprime avec un style fortement suggestif lorsqu'il observe :

Il n'y a plus de liberté, toutes les fois que les lois permettent qu'en certaines circonstances un citoyen cesse d'être un homme pour devenir une chose. On voit alors l'adresse des gens puissants occupée tout entière à agrandir leur force et leurs privilèges, en profitant de toutes les combinaisons que la loi leur rend favorables. C'est là le secret magique qui a transformé la masse des citoyens en bêtes de somme ; c'est ainsi que les grands ont enchaîné la multitude des malheureux dont ils ont fait leurs esclaves. C'est par là que certains gouvernements, qui ont toutes les apparences de la liberté, gémissent sous une tyrannie occulte. C'est par les privilèges des grands que les usages tyranniques se fortifient insensiblement, après s'être introduits dans la constitution, par des voies que le législateur a négligées de fermer<sup>18</sup>.

17] D. DIDEROT, *Œuvres complètes*, Paris, CFL, 1970, t. VII, p. 653.

18] C. BECCARIA, *Dei delitti e delle pene*, Milano, BUR Rizzoli, 2010, p. 72.

Semblables aux déclarations de Beccaria, celles d'Antonio Genovesi, dans son raisonnement sur le commerce, selon lequel « les lois dans les mains du puissant et du rusé sont toujours des armes prêtes à offenser et à tromper, mais non pas des armes de défense dans les mains du faible ou de l'ignorant ».

Preuve en fut donnée par le fait que, avec la *libertas* américaine, opposée à l'astuce de la mère-patrie anglaise et revendiquée avec orgueil par les colons de Pennsylvanie dirigés par le cosmopolite Benjamin Franklin – avec lequel Gaetano Filangieri échangeait des lettres remplies de conseils et d'espoirs, en lui adressant les premiers volumes de son traité *La science de la Législation* en vue d'aider la révolution américaine à se doter de nouveaux codes et surtout de principes pour une constitution écrite – avec la *libertas* américaine, disais-je, apparaissait le début d'une nouvelle époque de grands espoirs pour l'humanité, marquée par une culture cosmopolite intense. Le traité de Filangieri, *La science de la Législation*, avait un caractère clairement cosmopolite en voulant donner une issue politique à l'humanisme des Lumières, empreint qu'il était à donner une « indispensable uniformité législative dans les principes et dans les objectifs, valable partout et pour tous<sup>19</sup> ». Ainsi, Filangieri écrivait dans son traité, avec une intonation cosmopolite passionnée :

Savants de la terre, philosophes de toutes les nations, écrivains, ou vous tous auxquels est confié le dépôt sacré des connaissances ; si vous voulez vivre, si vous voulez que l'immortalité couronne vos travaux, occupez-vous de ces objets qui, dans deux mille lieues et après vingt siècles, intéresseront encore. N'écrivez jamais pour un homme, mais pour les hommes ; unissez votre gloire aux intérêts du genre humain [...] instruisez avec courage vos frères et défendez librement leurs droits [...] et votre génie toujours utile deviendra alors le contemporain de tous les âges et le citoyen de tous les lieux.

Le génie, c'est-à-dire le tempérament intellectuel, des savants apparaît comme le citoyen de tous les endroits de la terre et défend les droits des hommes, perçus comme des frères. Filangieri n'ignorait certes pas la pensée de Rousseau dans sa *Science de la Législation*. Le philosophe de Genève avait mis à nu les points sensibles, les questions non résolues d'une modernité qui avait amplifié au-delà de toute limite les formes premières et non influentes d'inégalité naturelle, en en légitimant l'existence par le biais d'une œuvre systématique de falsification de la réelle histoire de l'espèce humaine. Cette retentissante

19] V. FERRONE, *Storia...*, éd. cit., p. 313.

« vérité », ignorée de tous et que l'on peut résumer dans la trahison dramatique des vraies caractéristiques de l'homme naturel de la part d'une culture civilisatrice marquée par la violence du plus fort et par la logique de la domination, était apparue au philosophe de Genève comme une révélation fulgurante. Dans le *Discours sur les sciences et les arts* de 1749, Rousseau soutient que le développement historique des sciences et des arts et en général le type de culture qui s'est affirmé en Europe – loin de servir l'émancipation humaine, le bonheur de l'espèce, en renforçant la vertu, l'esprit critique et patriotique qui atténuerait les inégalités naturelles et répondrait à l'objectif premier de créer les conditions du bien-vivre – ont au contraire alimenté les vices, le luxe, la vanité des individus.

Les anciens politiques parlaient sans cesse de mœurs et de vertu ; les nôtres ne parlent que de commerce et d'argent. [...] Nous avons des physiciens, des géomètres, des chimistes, des astronomes, des poètes, des musiciens, des peintres, nous n'avons plus de citoyens<sup>20</sup>.

Il est significatif que, parmi les promoteurs de la revue milanaise « Il caffè » qui s'inspiraient des principes de la culture des Lumières, on trouve en particulier Alessandro Verri qui, en s'attardant dans un article sur le rôle des « hommes de lettres honnêtes », déclarait :

il serait souhaitable de la part de chaque homme que le métier important et honoré d'homme de lettres se débarrasse de ce qui reste d'imposture, de fraude et de haine, qui possède tout de même ses partisans<sup>21</sup>.

Pour ajouter ensuite de manière significative que :

si chaque bon citoyen souhaite que les maisons de sa patrie soient bien construites, les champs bien cultivés, les juges non corrompus, les lois très saintes, le vrai homme de lettres, dont la patrie est l'univers, doit désirer de plaire à ses concitoyens afin qu'ils n'insultent pas sa noble profession<sup>22</sup>.

Le vrai et honnête homme de lettres est celui dont la patrie est l'univers. Un maître authentique des Lumières napolitaines, Antonio

20] J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur les sciences et les arts*, in : *Oeuvres complètes*, t. III, éd. B. GAGNEBIN et M. RAYMOND, Bibliothèque de La Pléiade, Gallimard, 1964, p. 19 et p. 26.

21] A. VERRI, *Voti sinceri agli onesti letterati*, in : « Il Caffè », t. II, f. XV, éd. G. FRANCIONI e S. ROMAGNOLI, Torino, Bollati Boringhieri, 1998, p. 571.

22] Ibid.

Genovesi, déjà cité plus haut, en grande controverse moins vis-à-vis de Rousseau que de ses adeptes napolitains prêts à faire l'éloge des formes du primitivisme et de la sauvagerie, dans une brillante petite œuvre intitulée *Se sieno più felici gl'ignoranti che gli scienziati* [Est-ce que les ignorants sont plus heureux que les savants ?], en feignant un échange épistolaire avec un chanoine, selon le style développé par Voltaire et Diderot, observait intelligemment :

Mais si vous voulez que j'abandonne tout livre, je suis désolé de ne pas être de votre avis [...]. « Ces vieux bouquins ? » [...] Chanoine, c'est cette erreur qui rendra notre siècle animal. Ne vieillissent pas que ceux qui sont nés enfants : ceux qui sont nés avec des dents, et frères du monde, sont toujours du premier âge, ils vivent comme le monde [...] Est-il vieux Homère ? Virgile ? [...] ni Galilée, Descartes, ni Newton. Ignorance, idiotie [...] que je ne souhaite pas imiter : cette mode n'est pas faite pour moi<sup>23</sup>.

« *Les frères du monde* [...] vivent autant que le monde », écrivait Genovesi. Or, au cours du siècle, le concept de patrie tend à croiser celui de monde ou d'univers. L'ambiguïté des deux mots – l'auteur du terme dans le *Dictionnaire historique* dont on s'est inspiré le rappelle opportunément – commence déjà à éclater chez Rousseau : dans l'*Émile* de 1762, il écrivait de manière polémique :

Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. Tel philosophe aime les Tartares, pour être dispensé d'aimer ses voisins<sup>24</sup>.

Donc, à l'irréalisme présumé de la notion de genre humain, dans laquelle le cosmopolitisme est sous-entendu, Rousseau réussissait à opposer le réalisme de la patrie comme communauté dirigée par une volonté générale. Répondant à distance à Rousseau, Filangieri, probablement le plus savant parmi les hommes des Lumières italiens, dans la *Science de la Législation*, mentionnée plusieurs fois, qui fut aussitôt traduite en de nombreuses langues européennes, exhortait avec des accents intenses, à ne pas confondre « les idées les plus distinctes entre elles », car le respect de la particularité d'une nation

23] A. GENOVESI, *Se sieno più felici gl'ignoranti che gli scienziati. Lettere accademiche*, éd. G. GASPARI, Carnago (Varese), SugarCo, 1993, p. 119.

24] J.-J. ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, éd. A. CHARRAK, Paris, GF Flammarion, 2009, Livre Premier, p. 49.

et de son histoire était une chose, tandis que la recherche nécessaire de genres communs dans le genre humain en était une autre :

le vrai patriotisme dans le monde moderne ne pouvait être autre chose que passion et amour pour une patrie républicaine et constitutionnelle d'hommes libres et égaux sur le plan des droits universels<sup>25</sup>.

Entre-temps, en concluant le deuxième livre de la *Science de la Législation*, Filangieri également écrivait ces paroles profondes :

Le philosophe doit être l'apôtre de la vérité [...]. Si les lumières qu'il répand ne sont pas utiles à son siècle et à sa patrie, elles le seront sans doute à un autre pays. Citoyen de tous les lieux, contemporain de tous les âges, l'univers est sa patrie, la terre est son école, ses contemporains et sa postérité sont ses disciples<sup>26</sup>.

Comme on le sait, à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous le signe d'une pensée libérale-moderée, le parcours idéologique sera bref en Europe ; il conduira au patriotisme de chaque nation et, ensuite, au refus de l'étranger. Mais il s'agit, dans ce cas, d'une autre histoire, différente et éloignée de celle du cosmopolitisme.

[Traduction de Witold Zaborski]

## SUMMARY

*Cosmopolitanism has represented a form of self-definition for cultural elites in the Age of Enlightenment. However, before reaching the fullness of the concept as it unfolded during the eighteenth century, the word "cosmopolitanism" had entered into the history of more and more opaque notions that dated back to Antiquity. "Citizen of the world" was in fact a phrase used by Cicero about Socrates.*

*This essay analyzes the evolution of meaning of the lemma "person" from Antiquity to the eighteenth century, reconsidering experiences of important protagonists of European culture: from Sant'Agostino to the monk Pelagio, from Montaigne to Giordano Bruno, up to Voltaire and Locke.*

25] V. FERRONE, *La società giusta ed equa. Repubblicanesimo e diritti dell'uomo*, in : Gaetano Filangieri, Bari, Laterza, 2008, pp. 196 et sv.

26] G. FILANGIERI, *La Scienza della Legislazione*, Napoli, Grimaldi e C., 2003, p. 117. Sur le style de la pensée de Filangieri, voir P. GUARAGNELLA, « È delle parole quel che dei colori ». *La ragione retorica da Giambattista Vico a Gaetano Filangieri*, Milano, Franco Angeli, 2015.

## MONTAIGNE, AUX ORIGINES DE LA TRADITION COSMOPOLITE

Notre intervention se situe dans une perspective philologique et historiographique. Son propos est d'éclairer à la fois les origines d'une notion et ce que celle-ci recouvre, de rechercher la genèse du cosmopolitisme, tel qu'il s'est développé au siècle des Lumières, en tant que pratique du monde, appuyant, dans certains cas, une idéologie généreuse, puis tel qu'il a été défini au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dans une relation complexe et conflictuelle tant aux nationalités qu'à l'internationalisme révolutionnaire. Je voudrais montrer que cette notion est liée à la réception critique de Montaigne et de son œuvre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, celle d'un gentilhomme français auteur d'un récit de son voyage en Europe et d'*Essais* dans lesquels il offrait de lui-même une représentation en sage et en curieux, ouvert au monde, en cosmopolite.

En réalité, Montaigne n'emploie pas les termes de « cosmopolite » ni, *a fortiori*, de « cosmopolitisme ». Le second terme, préparé par celui de « cosmopolisme », est postérieur à Montaigne. Celui-ci pouvait du moins connaître le premier, par ses lectures en grec et par quelques rares références françaises qui définissent deux sens complémentaires : le voyageur et le politique. Guillaume Postel se l'était attribué et l'avait exhibé sur le titre de sa *République des Turcs* (Poitiers, 1560) et de ses *Histoire orientales* (Paris, 1575), des ouvrages lus par Montaigne.

---

1] Université de Reims.

Le terme de cosmopolite désigne également, dans un sens politique fortement connoté, le libre citoyen, affranchi du pouvoir despotique des rois. Il accompagnait la première édition du *Discours de la servitude volontaire* (Edimbourg, 1574) d'Étienne de La Boétie, l'ami de Montaigne, dont l'éditeur se dissimulait sous le pseudonyme d'Eusèbe Philadelphe « Cosmopolite ».

En 1774, à l'occasion de la publication posthume de son *Journal du voyage*, Montaigne a pu être défini en tant que « cosmopolite » et apparaître comme un précurseur du cosmopolitisme moderne. Cette caractérisation de l'homme a conduit à une réinterprétation en ces mêmes termes de l'idéal humaniste éthique et politique qu'il avait défini dans son œuvre majeure, les *Essais*. Dans un ouvrage fondateur, Alphonse Grün avait estimé que

Le libéralisme des idées politiques (qu'on me pardonne l'anachronisme de cette expression) répondait chez Montaigne à la grandeur du sentiment moral. Il avait l'âme cosmopolite<sup>2</sup>.

Cette caractérisation s'accompagne d'une certaine confusion. La tradition critique a fait du voyage d'Italie la conséquence d'un cosmopolitisme préalable, formulé dès la première édition des *Essais* : Montaigne aurait mis à l'œuvre une conception de citoyen du Monde déjà mûrie, que certains critiques rattachent aux prétendues origines ethniques de sa famille. Dans une perspective qui aura aussi été celle de Stephan Zweig, le chanoine Dréano a ainsi pu évoquer imprudemment le « cosmopolitisme ancestral » de Montaigne<sup>3</sup>. Il semble au contraire que la perspective doive être inversée. D'une part en effet, l'expérience du voyage a permis à Montaigne d'élargir un premier discours, qui était non pas cosmopolite *stricto sensu*, mais plus généralement humaniste. D'autre part, cette définition résulte d'un effet de réception : c'est le cosmopolitisme des Lumières qui a conduit à confondre en ces mêmes termes de cosmopolitisme à la fois l'expérience viatique de Montaigne et son humanisme. Cette inversion se justifie en tout cas en relation à l'histoire philologique : le voyage de Montaigne en Italie (automne 1580-fin 1581) est postérieur à la première édition des *Essais* (mars 1580), mais les lecteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle lisaient le *Journal du voyage* (1774) en relation au texte posthume des *Essais*

2] A. GRÜN, *La Vie publique de Montaigne. Étude biographique*, Paris, Librairie d'Amyot, 1855, p. 29.

3] M. DRÉANO, *La Pensée religieuse de Montaigne*, Paris, Beauchesne, 1936, p. 29.

(1595), cité par Meunier de Querlon sur la base de l'édition Coste publiée à Londres, en 1724. Les développements rédigés par Montaigne dans le chapitre « De la vanité » (III, 9), qui donnaient de lui une représentation en voyageur curieux, de même que le parallèle entre le cosmopolitisme humaniste de Montaigne et celui de Socrate, étaient en fait postérieurs au voyage.

## COSMOPOLITISME ET PRATIQUE VIATIQUE

Le *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581* a été publié en 1774 (Paris, Le Jay) sur la base d'un manuscrit découvert quatre ans plus tôt dans les archives du château de l'écrivain. L'édition, procurée par Anne-Gabriel Meunier de Querlon, est dédiée à Buffon. Dans un long discours préliminaire, l'éditeur relate les circonstances de la découverte, de la transcription et de l'édition du texte. Avant de proposer une analyse du voyage proprement dit, il consacre un discours à Montaigne. La réception de Montaigne en effet avait été longuement interrompue. Les *Essais*, mis à l'Index en 1677, n'avaient plus été publiés pendant un demi-siècle et faisaient l'objet d'une redécouverte récente ; ils donnaient lieu à une réinterprétation, dans un nouveau contexte idéologique, qui allait trouver son point culminant, en 1802, dans l'édition de Jacques Naigeon, un disciple des Encyclopédistes.

Cherchant à décrire l'expérience et la pratique viatique de Montaigne, Meunier de Querlon soulignait la facilité de son caractère qui lui permettait de s'accommoder de mœurs variées et d'en tirer autant de plaisir que de profit, dans l'indifférence ou le dépassement d'une identité française, fondée sur une somme de préjugés nationaux :

Montaigne au reste avoit toutes les qualités nécessaires à un Voyageur. Naturellement sobre et peu sensible au plaisir de la table, peu difficile sur le choix ou sur l'apprêt des aliments, quoiqu'assez friand de poisson, il s'accommodoit partout de ce qu'il trouvoit ; il se conformoit sans peine aux usages différens de tous les lieux qu'il rencontroit : cette variété même étoit un plaisir de plus pour lui. *Véritable Cosmopolite*, qui regarde tous les hommes comme ses concitoyens naturels, il n'étoit pas moins accommodant, moins aisé dans le commerce de la vie. Il aimoit beaucoup la conversation, et il trouvoit bien à se satisfaire chez une Nation spirituelle où sa réputation l'avoit devancé, et lui avoit fait des amis. Loin d'y porter cette prévention que l'on reproche aux François de trop laisser



voir aux Etrangers, il comparoit leurs usages aux nôtres, et quand les premiers lui paroissent prévaloir, il en convenoit sans hésiter<sup>4</sup>.

Le dernier point de l'argumentation est complété en note par un exemple de cette ouverture aux mœurs étrangères, qui renvoie directement aux *Essais* (III, 13) : Montaigne évoque une discussion à Augsbourg à propos des mérites comparés des cheminées à foyer ouvert et des poêles à bois. Meunier de Querlon tire toutefois de cet exemple une conclusion que n'autorise pas entièrement le texte d'origine : « C'est ainsi que tout est compensé dans la vie : Montaigne l'avoit trop bien remarqué pour tenir à nos préjugés nationaux ».

L'éditeur du *Journal* a donné la première représentation de Montaigne en cosmopolite, selon une sorte de définition circulaire, qui éclaire le voyage par la leçon des *Essais*, et qui confirme les *Essais* par la pratique du voyage. Cette définition confond en une même conception à la fois des usages sociaux ou économiques, faisant de nécessité vertu pour voyager dans les meilleures conditions et une perspective philosophique (le dépassement des préjugés), riche d'une dimension éthique et politique (le fait de considérer tous les hommes comme des « concitoyens naturels »). Ce que Querlon appelle cosmopolitisme correspond ainsi à l'adoption provisoire d'usages, dont le plus remarquable est l'adaptation linguistique, qui a conduit Montaigne non seulement à adopter la langue du pays qu'il visitait, mais aussi à rédiger en italien près de la moitié de son *Journal*. Ces pratiques ressortissent à un tempérament et à des choix personnels. Elles ne ressortissent pas moins à des formes générales de curiosité, définies en réalité par la *methodus apodemica*, que Montaigne partageait avec les voyageurs de son temps et dont les éléments topiques structurent le récit de son voyage<sup>5</sup>. Ce cosmopolitisme viatique se situe au croisement de formes de civilité partagées, point de rencontre des usages humanistes préfigurant la *respublica letteraria* et de la politesse de cour. Il repose sur une base sociale et surtout, il reste toujours soumis aux contraintes du politique. Dans la réalité, Montaigne ne cesse jamais, à Innsbrück, à Lucques ou à Urbin, d'être considéré comme

4] A.-G. MEUNIER DE QUERLON, « Discours préliminaire », in : M. MONTAIGNE, *Journal du voyage*, Paris, Le Jay, 1774, édition en fac-similé établie et présentée par Ph. Desan, Paris, Société des Textes français modernes, 2014, pp. lv-lvi. Nous soulignons.

5] Voir J. BALSAMO, *Le « Journal du voyage » de Montaigne dans la tradition littéraire du récit de voyage en Italie*, in : *Montaigne à l'étranger. Voyages avérés, possibles et imaginés*, P. DESAN (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2016, pp. 13-29.

un Français, sujet du roi de France, et partant, de devoir se considérer comme tel, le voyage réel se révélant toujours à lui comme une expérience des distinctions nationales et des désagréments ou des offenses qu'elles peuvent entraîner. Ainsi, lorsqu'il voulut saluer un archiduc d'Autriche, « Il lui fut répondu que ledit Prince avoit répondu qu'il ne voïoit pas volontiers les Français, et que la maison de France estoit ennemie de la sienne<sup>6</sup> ».

## L'HUMANISME COSMOPOLITE DANS LES *ESSAIS*

Les *Essais* constituent, selon le projet même de leur auteur, à la fois un portrait de celui-ci, et un registre des mœurs et des usages du monde, dans leur diversité et leurs contradictions. Montaigne se proposait pour objet de connaître et de comprendre l'homme. Il combinait à cette fin une anthropologie à une psychologie, mises au service d'une morale capable de donner une réponse au problème politique de la division religieuse et de la sédition. Son argumentation repose sur l'analyse d'une infinité d'exemples, pris de sources documentaires antiques et modernes, sans cesse amplifiés dans la suite des éditions. Montaigne s'affirme comme l'héritier de l'expérience antique, son univers intellectuel est grec et latin, nourri des *Hommes illustres* de Plutarque, des lettres de Sénèque, des traités de Cicéron, dont il a une connaissance approfondie. Mais il ne nourrit pas moins sa réflexion à d'autres *mores*, qui contribuent à éclairer d'un jour nouveau la connaissance de l'homme. Dès 1580, le chapitre « Des Cannibales » élargit l'humanité aux Indiens du Brésil, qui offraient selon lui le dernier témoignage des « premières loix de nature ». En 1588, Montaigne ajouta un troisième livre à ses *Essais*, et dans le chapitre « Des Coches », il évoquait les civilisations raffinées de l'ancien Mexique et des Incas, objet d'un subtil *paragone* avec la Rome impériale et les Européens. Dans l'édition posthume apparaît la première référence à la Chine, dont la perfection de la « police » fait l'objet d'un bel éloge. Entre-temps, prenant appui sur de nouvelles lectures, Montaigne avait enrichi et développé les références aux Turcs et à l'Islam. La Pologne elle-même est évoquée dans sa singularité et une forme de familiarité.

Cette représentation élargie définirait le véritable cosmopolitisme de Montaigne. Selon Hugo Friedrich, le chapitre et la réflexion consacrés

6] M. MONTAIGNE, *Journal du voyage*, 1774, p. 164.

aux Cannibales seraient ainsi un « beau produit de scepticisme clair-voyant », occasion pour Montaigne de porter « ses regards sur un vaste horizon cosmopolite<sup>7</sup> ». En réalité, de ce point de vue, les *Essais* n'ont rien d'exceptionnellement original dans la culture française, et plus largement européenne de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : l'ouverture au monde, la curiosité géographique étaient partagées et théorisées<sup>8</sup>. L'originalité de Montaigne réside dans une relation à ce monde, à la fois plus compréhensive et plus critique. Dans les *Essais*, le même épisode de la rencontre avec les Indiens du Brésil est évoqué à nouveau dans le chapitre II, 12, la célèbre *Apologie de Raimond Sebon*, sur un mode moins serein, où Montaigne amplifie sa portée satirique :

J'ay veu autrefois parmy nous, des hommes amenez par mer de loingtain pays, desquels par ce que nous n'entendions aucunement le langage, et que leur façon au demeurant et leur contenance, et leurs vestemens, estoient du tout esloignez des nostres, qui de nous ne les estimoit et sauvages et brutes ? qui n'attribuoit à stupidité et à bestise, de les voir muets, ignorans la langue François, ignorans nos baise-mains, et nos inclinations serpentées ; nostre port et nostre maintien, sur lequel sans faillir, doit prendre son patron la nature humaine<sup>9</sup> ?

De la même manière, la familiarité apparente avec les Cannibales doit être corrigée, d'une part en relation à la célébration de valeurs héroïques à l'antique, d'autre part, dans une perspective sociale.

Le cosmopolitisme de Montaigne trouve une définition plus précisément formulée dans le chapitre « De la vanité » (III, 9), consacré à l'expérience du voyage d'Italie. Il combine en fait une apologie de Montaigne en voyageur, répondant aux objections qu'on lui fait à propos de cette pratique singulière, une longue analyse des guerres civiles en France, dont la menace l'encourage à quitter son pays, enfin une réflexion sur le livre et son écriture, définis comme un voyage littéraire. Ces trois développements, subtilement entrecroisés, trouvent leur unité dans une allégorie générale de la vie représentée comme un voyage.

À ceux qui lui demandent raison de ses voyages, Montaigne répond en mettant en exergue ce qu'il fuit, et il réfute une objection, selon laquelle les mœurs des étrangers ne seraient pas meilleures que celles

7] H. FRIEDRICH, *Montaigne* [1949], trad. R. Rovini, Paris, Gallimard, 1984, p. 219.

8] On se reportera à l'ouvrage classique de G. ATKINSON, *La Littérature géographique française de la Renaissance*, Paris, 1927.

9] M. Montaigne, *Les Essais*, II, 12, éd. J. BALSAMO, M. MAGNIEN et C. MAGNIEN-SIMONIN, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, p. 490.

de son pays. C'est pour lui l'occasion de tracer son portrait en citoyen de monde :

Non par ce que Socrates l'a dict, mais par ce qu'en verité c'est mon humeur, et à l'aventure non sans quelque excez, j'estime tous les hommes mes compatriotes : et embrasse un Polonois comme un François ; postposant cette lyaison nationale, à l'universelle et commune<sup>10</sup>.

Plus qu'une représentation, il s'agit en fait d'un paradoxe, qui inverse un discours commun, en affirmant la préférence que fait Montaigne de la liaison « universelle et commune » sur la « lyaison nationale ». Il définit ainsi une « humanité » fondée sur une condition commune : contre la réalité politique, juridique et institutionnelle, qui prétend que les hommes appartiennent à des nations et qu'ils ressortissent à des autorités distinctes, Montaigne affirme qu'il considère tous les hommes comme ses compatriotes, comme des Français, ou au même titre qu'eux, à la fois pour entretenir avec eux les mêmes liens fondés sur une civile conversation partagée, et pour les juger en termes objectifs et non prévenus ; ce jugement peut être positif ou négatif. Mais c'est en relation à sa propre identité qu'il les considère comme tels, et en relation à ses propres valeurs qu'il les comprend. C'est en tout cas le contraire de l'empathie et plus encore de toute aliénation et de toute complaisance à ce que l'on appellerait aujourd'hui l'« altérité ».

C'est dans cette perspective que peut se comprendre l'évocation du Polonais. Elle contribue à donner au paradoxe sa forme excessive : Montaigne prétend aller jusqu'à embrasser « un Polonois comme un François », à lui témoigner les mêmes dispositions qu'à un Français, à lui accorder les mêmes faveurs, le considérer de la même manière et selon les mêmes critères de jugement. La référence au Polonais prend sens en relation à l'aventure polonaise du duc d'Anjou, à laquelle Montaigne avait peut-être participé<sup>11</sup>, et surtout à la tradition satirique qui l'a suivie. Celle-ci est illustrée par un célèbre poème de Desportes, *L'Adieu à la Pologne*, « Adieu Pologne, adieu plaines desertes...<sup>12</sup> ». Cette pièce, en stances lyriques, dénonçait les « mœurs inciviles » du

10] M. MONTAIGNE, *Les Essais*, III, 9, éd. cit., p. 1108.

11] Voir C. MAGNIEN, *Montaigne historien de l'« expédition » de Henri d'Anjou en Pologne (1573-1574) ? hypothèses...*, in : *Histoire et littérature au siècle de Montaigne. Mélanges offerts à Claude Gilbert Dubois*, F. ARGOD-DUTARD (dir.), Genève, Droz, 2001, pp. 195-206.

12] Ph. DESPORTES, *L'Adieu à la Pologne*, in : *Les Premières Œuvres*, Paris, R. Le Mangnier, 1576, éd. 1577, f. 218r.

pays où le poète de cour avait été contraint de séjourner. Elle reçut une réponse véhémement de Jan Kochanowski, le « Ronsard Polonais<sup>13</sup> ».

Le paradoxe qui situe sur le même plan le Cannibale et le Français est rapporté par Montaigne, de façon contradictoire, à la leçon de Socrate. Le rôle qu'a joué la figure du philosophe grec dans la synthèse française entre la sagesse antique et la sagesse moderne sous la forme singulière du néo-stoïcisme érudit à la cour de France est bien connu<sup>14</sup>. Dans sa réflexion, Montaigne fait allusion à un apophtegme du philosophe : « Mais Socrate disoit encore mieux qu'il ne pensoit estre ny d'Athenes ny de la Grece, mais du monde<sup>15</sup>. » L'apophtegme socratique est tiré du traité *De l'exil* de Plutarque. Il avait été transmis par Diogène Laërce (VI, 63) qui l'attribuait alors à Diogène le cynique. Dans la bouche de ce personnage, la formule avait un sens négatif, illustrant le refus d'une citoyenneté ou l'incapacité de s'y plier pour celui qui s'était mis dans ses marges. Attribué à Socrate, il acquit son sens positif. Comme tel, il figura dans de nombreux recueils de lieux communs au XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans le chapitre « De la vanité », Montaigne le reprend de façon allusive. Il l'avait déjà allégué dans les *Essais*, dès la première rédaction du chapitre « De l'institution des enfans ». Montaigne met en évidence le bénéfice que pouvait apporter l'expérience de la vie en société associée à celle du voyage, non seulement dans la formation d'un jeune homme noble, mais de façon plus générale, pour l'exercice du jugement de chacun. Il alléguait à cette fin l'autorité de Socrate :

Il se tire une merveilleuse clarté pour le jugement humain, de la fréquentation du monde. Nous sommes tous contraints et amoncellez en nous, et avons la vue racourcie à la longueur de nostre nez. On demandoit à Socrate d'où il estoit. Il ne respondit pas, d'Athenes, mais, du monde. Luy qui avoit son imagination plus plaine et plus estandue, embrassoit l'univers, comme sa ville, jettoit ses connoissances, sa société et ses affections à tout le genre humain : non pas comme nous, qui ne regardons que sous nous<sup>16</sup>.

13] Voir J. LAUDAUD, *Un poète de cour au temps des derniers Valois. Philippe Desportes (1546-1606)*, Paris, Droz, 1936, pp. 229-230.

14] Voir L. PÉTRIS, *L'Hospital, Pibrac et Montaigne : trois magistrats français face au néo-stoïcisme chrétien*, in : *Stoïcisme et christianisme à la Renaissance*, « Cahiers V-L. Saulnier », 23, 2006, pp. 71-93, en part., p. 75.

15] PLUTARQUE, *De l'exil*, IV (5, 601a), in : *Œuvres morales*, tr. Amyot, Paris, 1572, f. 125.

16] M. MONTAIGNE, *Les Essais*, I, 25, éd. cit., p. 163. Le chapitre est numéroté 26 dans les premières éditions ; celles-ci présentent des leçons différentes, « commerce du monde » et « regardons qu'à nos pieds ».

Dix ans plus tard, Montaigne tirait les conclusions de son expérience viatique. Il entendait aussi marquer un double progrès, par rapport à lui-même et par rapport à Socrate<sup>17</sup>. Il était libéré désormais de l'autorité du philosophe et pouvait attribuer son choix d'ouverture au monde à une décision personnelle, à sa seule « humeur », c'est-à-dire son tempérament. On mesurera surtout la différence radicale entre l'apophtegme de Socrate – Diogène et ce que dit Montaigne : en se prétendant citoyens du monde, ces penseurs élargissent au monde une citoyenneté grecque, sans égard pour les autres hommes, sans que leur choix propre implique ceux-ci et leur reconnaisse une égale dignité, sans qu'il ait pour conséquence d'accorder à ceux qu'ils appellent barbares une nouvelle considération. Montaigne au contraire l'interprète dans un sens universaliste et positif. C'est dans ce sens que l'apophtegme socratique avait été infléchi par les stoïciens et surtout par Cicéron, qui le cite pour introduire la notion de « citoyen du monde » (*Tusculanes*, V, xxxvii)<sup>18</sup>.

Cicéron est pour Montaigne la véritable médiation au cosmopolitisme et plus généralement à la philosophie antique. Si le cosmopolitisme est bien à l'origine une conception hellénique, celle-ci a été reprise, développée et modifiée par la pensée romaine, dans le cadre d'une civilisation universelle, fondée sur une citoyenneté politique plus compréhensive, qui se dégage de la conscience nationale et de l'esprit de la cité, et qui en retour permet le développement d'une conscience individuelle. Le chapitre « Des Cannibales », qui élargit l'universalisme de Montaigne aux Indiens d'Amérique, s'ouvre sur un développement consacré à la notion de « barbarie » et à une série d'allégations illustrant l'incapacité des Grecs à dépasser l'opposition qu'elle implique. Dans cette perspective, Montaigne est bien l'héritier du stoïcisme romain et de son universalisme. Son ami Pibrac, qui avait fait le voyage de Pologne en qualité de chancelier du duc d'Anjou, partageait cette conception, qu'il formulait en un de ses *Quatrains moraux* :

17] Sur la critique de Socrate à la lumière de Diogène, voir Th. BERNIS, *Cynisme et cosmopolitisme : Socrate et son fou*, in : Th. GONTIER et S. MAYER (dir.), *Le Socratisme de Montaigne*, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 237-247.

18] Voir M. MAGNIEN, *Montaigne (re)lecteur des Tusculanes*, in : *La Librairie de Montaigne*, Proceedings of the Tenth Cambridge French Renaissance Colloquium, 2008, Ph. FORD & N. KENNY (dir.), Cambridge, French Colloquia, 2012, pp. 157-182.

Tout l'Univers n'est qu'une cité ronde,  
Chacun a droit de s'en dire bourgeois,  
Le Scythe et More autant que le Gregeois,  
Le plus petit que le plus grand du monde<sup>19</sup>.

## ROMANITÉ, CATHOLICISME, COSMOPOLITISME

Le chapitre « De la vanité » se conclut sur l'ostentation de la bulle de citoyenneté accordée par la Ville de Rome au gentilhomme français. Dans son *Journal*, Montaigne évoque les démarches qu'il avait faites pour obtenir cette faveur « vaine », mais d'une haute portée symbolique. Les circonstances et les implications de cette concession sont bien connues<sup>20</sup>. La critique a mis en exergue la romanité antique de Montaigne ; elle a souvent négligé, pour des raisons faciles à comprendre, sa romanité moderne. Or celle-ci fonde son humanisme cosmopolite.

L'épisode s'inscrit, dans le *Journal du voyage*, à la suite d'un long développement général consacré aux « commodités de Rome », une cité dont Montaigne célèbre le caractère universel par une comparaison avec Venise : dans un cas « chacun y est comme chés soi », dans l'autre les étrangers « sont comme chés autrui ». Cette qualité constitua tout au long du siècle un des « lieux » rhétoriques de la célébration de Rome, dans l'entreprise de restauration du pouvoir pontifical qui avait suivi le sac de 1527. Montaigne l'évoque à nouveau dans le chapitre « De la vanité », pour appuyer l'éloge de la Ville :

Seule ville commune, et universelle [...]. C'est la ville métropolitaine de toutes les nations Chrestiennes : l'Espagnol et le François, chacun y est chez soy<sup>21</sup>.

L'*encomium* consacré à Rome met en évidence le lien particulier qui unit Montaigne, dès son enfance, à la cité antique, remplie du souvenir

19] *Quatrains*, IV, 7, cité par Pétris, cit., p. 75.

20] Après la mise au point de Ph. DESAN, *Montaigne. Une biographie politique*, Paris, Odile Jacob, 2014, pp. 370-377, la question a été réexaminée sur de nouveaux frais par le P.J.-R. ARMOGATHE, Michel de Montaigne, « *ciuis Romanus* », in : *Montaigne à l'étranger*, éd. cit., pp. 305-313, et par W. BOUTCHER, *La citoyenneté romaine de Montaigne : la « supplica » des archives dans son contexte*, ibid., pp. 293-304.

21] M. MONTAIGNE, *Les Essais*, III, 9, éd. cit., pp. 1043-1044.



de ses héros<sup>22</sup>. La *vis admonitionis loci*, la force de suggestion du lieu, dont il emprunte la définition à Cicéron et à Quintilien, est liée au souvenir des personnes chères et admirées. Elle relie Montaigne au réseau intemporel des vertueux d'une romanité idéale, qu'il honore et auquel il associe subtilement son père et La Boétie. C'est là et sous cette forme, celle d'un rite funèbre sublime, que s'exprime l'expérience romaine de Montaigne, celle de la générosité. Cet éloge ne se réduit pas en une « image » de Rome et encore moins, selon une formule anachronique, à des clichés culturels. La célébration de la cité par Montaigne est un discours savamment élaboré, dynamique et critique, hérité d'une longue et prestigieuse tradition humaniste, qui exprime le plus riche de sa culture et le plus profond de sa personnalité.

Or, de façon plus singulière, l'éloge de Rome par Montaigne comprend celui de la Rome moderne : « Cette même Rome que nous voyons, mérite qu'on l'aime<sup>23</sup>. » De ce point de vue aussi, le discours de Montaigne va au rebours de toute la tradition française, y compris celle des milieux parlementaires. Il s'oppose à la fois à la condamnation de la Rome pontificale par les protestants, qui la décrivent comme une nouvelle Babylone, comme il se distingue de la position gallicane dans laquelle se retrouvaient les propagandistes de la monarchie française. Son *encomium* est paradoxal, à la mesure de son cosmopolitisme, dans la mesure où il choque profondément une *doxa* et un discours officiels français et leurs prolongements littéraires. Montaigne, en quelques phrases, s'oppose à la plus célèbre des représentations idéologiques, celle dont Du Bellay avait donné la mise en forme poétique dans les *Antiquités de Rome* et dans les *Regrets*, où la contemplation des ruines antiques servait au contraire à la *deprecatio* de la Rome pontificale pour appuyer les prétentions de la monarchie des Valois à l'*imperium*<sup>24</sup>. Dans la littérature polémique des guerres de religion, de nombreux libelles retournèrent contre la Rome pontificale la célébration des vertus de la Rome antique.

22] Sur le discours de Montaigne consacré à Rome, voir R. ESCLAPEZ, *Montaigne ; l'image de Rome et sa fonction*, in : *Montaigne et l'histoire*, C. G. DUBOIS (dir.), Paris, 1991, pp. 55-66 ; G. MATHIEU-CASTELLANI, *Poétique du lieu : Rome, l'enfance et la mort*, in : *Montaigne et l'Italia*, E. BALMAS (dir.), Genève, 1991, pp. 339-350 ; E. MCPHAIL, *The Voyage to Rome in French Renaissance Literature*, Saratoga, 1991, et en particulier, pp. 161-206, ainsi que M. MCGOWAN, *The vision of Rome in Late Renaissance France*, New Haven-London, Yale University Press, 2000, pp. 228-250.

23] M. MONTAIGNE, *Les Essais*, III, 9, éd. cit., p. 1043.

24] Sur cette polémique, voir L. SOZZI, *Rome n'est plus dans Rome et autres essais sur la Renaissance*, Paris, Champion, 2002.



Or dans *Les Essais* comme dans le *Journal*, l'éloge de Rome par Montaigne se complète bien d'une célébration de la Rome « chrétienne ». La romanité de Montaigne n'est pas moins une *romanitas* catholique, et explicitement, une prise de position religieuse, confirmant la fidélité de Montaigne à l'Église. Cet éloge, élargi à d'autres chapitres, allait encore être renforcé dans la dernière rédaction du livre par un ajout consacré aux ordres religieux de la réforme catholique, Capucins et Feuillants (I, 40), à l'héroïsme de Charles Borromée (I, 14) et surtout dans le chapitre « Des cochés » (III, 6), au pape Grégoire XIII, le bienfaiteur de Montaigne. L'essentiel est de noter que c'est à Rome et en relation à elle que Montaigne réalise son cosmopolitisme, universaliste en tant qu'il est catholique.

C'est dans ce contexte catholique romain qu'on pourra aussi comprendre l'allusion au Polonais, qu'il dit embrasser comme un compatriote. Au mois d'avril 1581, en même temps qu'on lui rendait ses *Essais*, non pas censurés, mais reconnus comme œuvre utile à l'Église en France, en même temps qu'il goûtait aux agréments de la cuisine romaine, Montaigne notait ses relations avec un prélat :

En ce tamps là, je prins, entr'autres, connoissance à un Polonois le plus privé ami qu'eût le cardinal Hosius, lequel me fit presant de deux examplaires du livret qu'il a fait de sa mort, et les corrigea de sa main<sup>25</sup>.

Il s'agit de Stanislas Rescius ou Reske ou mieux, Stanislaw Reszka (1544-après 1600), auteur d'une *Oraison funèbre* du cardinal Hosius, Stanisław Hozjusz (1504-1579), qui présida le concile de Trente et joua un rôle important contre la Réforme<sup>26</sup>. Reszka, né à Buk, avait fait ses études à Cracovie et dans différentes universités allemandes ; il était entré en 1560 au service du cardinal en qualité de secrétaire et l'avait accompagné dans ses voyages en Italie<sup>27</sup>. Nommé garde du sceau de la Pénitencerie majeure, il fit en 1579 un pèlerinage à Lorette et obtint

25] M. MONTAIGNE, *Journal du voyage*, 1774, pp. 218-219.

26] S. RESZKA, *Epistola Stanislai Rescii de transitu et dormitione D. Stanislai Hosii, S.R.E. cardinalis*, Rome, Héritiers Blado, 1580, in-4° (Paris, BnF : H.3346 et 4° M Pièce 702). Reszka publia ensuite une biographie complète du cardinal Hozjusz, *D. Stanislai Hosii S.R.E. cardinalis Vita*, Rome, Zanetti & Ruffinelli pour G. Tornieri, 1587 ; sur le personnage, voir J. LORTZ, *Kardinal Stanislaus Hosius. Beiträge zur Erkenntnis der Persönlichkeit und des Werkes*, Braunsberg, Herder, 1931.

27] Voir J. W. WOŚ, *Stanislaw Reszka, segretario del Card. S. Hozjusz e ambasciatore del re di Polonia a Roma e a Napoli*, "Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa", Classe di lettere e filosofia, s. III, vol. VIII, 1, 1978, pp. 187-202.

son doctorat à Pérouse. Après la mort de Hozjusz, il devint recteur de l'église Saint-Stanislas à Rome, avant d'être appelé en Pologne par le roi Étienne Bathory, qui en fit un de ses secrétaires. Nommé chanoine de Saint-Jean Baptiste à Varsovie, il accompagna le neveu du roi, André, nommé cardinal, à Rome puis à Milan, auprès de Charles Borromée. En 1586, il fut nommé par Sigismond III ambassadeur de Pologne auprès du Saint-Siège, puis en 1592 à Naples. Reszka y publia ses lettres en 1594 et 1598. Il laissa également un journal<sup>28</sup>. Le prélat polonais était un ami de Torquato Tasso. Toutefois, alors que l'on conserve l'exemplaire de *La Gerusalemme conquistata* que le grand poète italien lui adressa avec un envoi<sup>29</sup>, les deux exemplaires de l'*Epistola de transitu*, le discours funèbre offert à Montaigne, ne sont pas connus et l'on ignore le contenu d'un éventuel envoi qu'y aurait inscrit Reszka. Ce geste et ces livres éclairent et confirment en tout cas les trois composantes du cosmopolitisme de Montaigne, qui ne se réduit pas à une pratique et un hédonisme viatiques. Il se développe sous la forme d'une civile conversation et d'usages de cour ; il prend sens dans le cadre d'une culture lettrée ; il est catholique romain et universel.

En 1927, dans son pamphlet *La Trahison des clercs*, écrit pour répondre aux grands débats idéologiques et politiques du XX<sup>e</sup> siècle, Julien Benda prenait soin de distinguer le véritable humanisme du cosmopolitisme :

L'humanisme est aussi quelque chose d'entièrement différent du cosmopolitisme, simple désir de jouir des avantages de toutes les nations et de toutes leurs cultures, et généralement exempt de tout dogmatisme moral<sup>30</sup>.

Il donnait une définition restrictive, voire négative du cosmopolitisme, considéré comme un simple usage du monde. Cette distinction était d'ordre tactique dans un débat : Benda abandonnait le cosmopolitisme à ses adversaires, communistes, fascistes, nationalistes, il leur cédait volontiers une notion polémique, qui désignait à leurs yeux une déviation politique majeure et leur servait à stigmatiser leurs ennemis.

28] *Stanislai Rescii Diarium (1583-1589)*, éd. J. CZUBEK, Cracovie, 1915. Le journal est postérieur à la rencontre entre Reszka et Montaigne.

29] L'exemplaire est conservé à la British Library (C.28.i.2), voir L. LOCATELLI, *L'autografo della ottava che Torquato Tasso scrisse per mons. Reszka*, « Bolletino della Civica Biblioteca di Bergamo », XIX, 1, 1925, pp. 32-34.

30] J. BENDA, *La Trahison des clercs* [1927] Paris, J.-J. Pauvert, 1965, p. 71.

Cette concession avait pour fin de lui permettre de sauvegarder une dimension éthique et juridique, un humanisme qu'il pouvait récuser chez ses mêmes adversaires : ceux-ci refusaient de considérer les autres hommes comme des égaux pourvus des mêmes droits. Cette distinction réactivait, dans une circonstance historique précise, une notion vieille de deux siècles, dont elle faisait apparaître l'équivoque et la confusion : le cosmopolitisme comme pratique du monde érigée en une prétendue morale.

Montaigne avait déjà opéré une telle distinction. Son cosmopolitisme dépasse le simple usage hédoniste du monde ; il est porteur d'une humanité plus ambitieuse, dont les hommes des Lumières firent leur profit, en occultant sa portée religieuse. Mais en 1763 encore, ainsi que l'évoque Benda, un prélat français entendait répondre aux « incrédules modernes » en leur opposant le véritable cosmopolitisme, celui du chrétien, pour qui « le monde est à la vérité une patrie commune, ou pour parler plus chrétiennement, un exil commun<sup>31</sup> ».

#### SUMMARY

*I will argue that the idea of cosmopolitanism was disseminated in late-XVIII-century France, being closely linked to the reception of Montaigne's Essays and his Travel Journal (published in 1774). When Montaigne claimed that he, "embraced a Pole as [he would] a Frenchman" ["j'embrasse un Polonois comme un François"], the conception of cosmopolitanism he invokes seems much more than a mere hedonistic traveller's use of the world. This was an experience of friendship and humanity – in a Roman Catholic context.*

31] J. BENDA, *La Trabison...*, éd. cit., p. 74.

## LE « GRAND TOUR » DES JEUNES ARISTOCRATES EUROPÉENS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : UN APPRENTISSAGE DU COSMOPOLITISME ?

La question du cosmopolitisme a récemment retrouvé sa place parmi les questionnements que nous élaborons sur nos sociétés contemporaines avec la prise de conscience, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, des processus, multiples et complexes, de « mondialisation », mot, jusque-là peu utilisé qui a fait son entrée dans le *Petit Larousse illustré* en 1981. La dimension mondialisée de l'espace où nous vivons, l'accentuation des mobilités, l'interconnexion généralisée des échanges et des communications sont autant de phénomènes qui peuvent permettre de comprendre cet intérêt renouvelé pour le « cosmopolitisme ». Les ouvrages du sociologue allemand Ulrich Beck ont clairement mis en évidence ses liens problématiques avec les interrogations que soulève la mondialisation<sup>2</sup>, au moment même où des philosophes du politique comme Olivier Remaud analysent les contradictions qui sous-tendent « l'expérience ordinaire du cosmopolite »<sup>3</sup>.

1] École des Hautes Études en Sciences Sociales, Marseille.

2] U. BECK, *Pouvoir et contre pouvoir. À l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2002 ; idem, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier, 2004.

3] O. REMAUD, *Les antinomies de la raison cosmopolitique*, in : *Faire des sciences sociales. Critiques*, P. HAAG et C. LEMIEUX (dir.), Paris, Éd. de l'EHESS, 2012, pp. 87-117 (citation p. 87).

La notion ne date pourtant pas d'hier. Les travaux des historiens de la pensée et de la philosophie ont montré comment elle est présente aux origines mêmes de la philosophie grecque, depuis les philosophes ioniens du VI<sup>e</sup> siècle av. J-C, de Thalès de Milet jusqu'à Démocrite, qui cherchaient un principe de l'unité non seulement du genre humain, mais de tout ce qui existe pour en comprendre et mieux articuler la diversité ; la traduction éthico-politique de ces réflexions est certes plus tardive, œuvre des philosophes stoïciens au moment de la crise de la démocratie athénienne, et c'est d'une certaine façon elle qui émerge à nouveau au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour atteindre une plus large diffusion dans la seconde moitié du siècle<sup>4</sup>.

Chez les historiens, le sujet a fait l'objet, ces dernières années, de plusieurs livres et colloques importants qui ont chacun apporté, selon des approches variées, leur pierre à l'édifice, à travers un long arc temporel<sup>5</sup>. Mon article se limitera au moment de redéploiement fort de la notion, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à son apogée à la veille de la Révolution française. Elle suivra successivement trois approches : une mise au point, nécessairement rapide, sur la signification et les enjeux du cosmopolitisme au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle ; sa mise à l'épreuve sur un cas exemplaire, celui de Lord Chesterfield qui, autour de la tension qui peut s'instaurer entre cosmopolite et homme du monde, propose une sorte de modèle idéal du voyage d'éducation, mais dont le programme est en permanence affiné au contact de sa mise à l'épreuve pratique ; enfin l'examen des pratiques concrètes des voyageurs du Grand Tour, qui mettent en évidence les difficultés et les limites d'un cosmopolitisme qui se heurte, au quotidien, avec l'affirmation croissante des affiliations nationales dès les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

4] J.-F. PRADEAU, *Imiter l'univers. Remarques sur les origines grecques du cosmopolitisme*, « Le Télémaque », 19/1, 2001, pp. 37-46 ; V. LAURENT, *Cité, cité des sages et cosmopolitisme*, in : *La politique stoïcienne*, Paris, PUF, 2001, pp. 59-120 ; L. LOURME, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Vrin, 2012.

5] De façon non exhaustive, *L'idea di cosmopolitismo. Circolazione e metamorfosi*, L. BIANCHI (dir.), Naples, Liguori, 2002 ; L. SCUCCIMARA, *I confini del mondo. Storia del cosmopolitismo dall'antichità al Settecento*, Bologne, Il Mulino, 2006. Deux articles de dictionnaires sont particulièrement éclairants : Willem FRIJHOFF, « Cosmopolitismo », in : *L'Illuminismo. Dizionario storico*, V. FERRONE et D. ROCHE (dir.), Bari, Laterza, 1997, pp. 21-30 ; G.-L. FINK, « Cosmopolitisme », in : *Dictionnaire européen des Lumières*, M. DELON (dir.), Paris, PUF, 1997, pp. 277-279. Voir enfin les récentes réflexions panoramiques de Daniel ROCHE, *Cosmopolitisme, localisme et ouverture au XVIII<sup>e</sup> siècle*, in : *Échanges, passages et transferts à la cour du duc Léopold (1698-1729)*, A. MOTTA (dir.), Rennes, PUR, 2017, pp. 17-30.

6] Par exemple, *Cosmopolitismes, patriotismes. Europe et Amériques 1773-1802*, M. BELISSA, B. COTTRET (dir.), Rennes, Les Perséides, 2005.

## DE TROIS FORMES DU COSMOPOLITISME

Des années 1680 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, « cosmopolite » revêt une triple dimension : c'est une construction théorique, scandée par les propositions de grands philosophes, de Leibniz à Kant<sup>7</sup> ; c'est un projet politique, porteur de modèles institutionnels destinés à instituer un état de paix permanente et à donner un contenu réel à une citoyenneté mondiale ; c'est enfin, et ce sera ici la dimension essentielle, un projet individuel, un mode de vie, qui n'est plus au XVIII<sup>e</sup> siècle l'expression de l'individualisme cynique revendiqué par Diogène, mais l'affirmation de la capacité de vivre dans un monde qui ne cesse de s'élargir sans s'y sentir étranger.

Même s'il a été proposé en passant par Guillaume Postel dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le mot n'est nullement d'usage courant durant la première modernité<sup>8</sup>. Si le *Dictionnaire* de Furetière (La Haye et Rotterdam 1690), qui s'intitule pourtant *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, connaît « cosmographie » et les mots qui en dérivent, il ignore « cosmopolite ». Il en est de même de son contemporain, le *Dictionnaire* de l'Académie française, publié en 1694. Et il faut attendre l'édition de 1721 du *Dictionnaire universel françois et latin*, dit *Dictionnaire de Trévoux*, pour qu'il fasse son entrée officielle, mais sur un mode dépréciatif :

COSMOPOLITAIN. On dit quelquefois ce nom en badinant, pour signifier un homme qui n'a point de demeure fixe, ou bien un homme qui nulle part est étranger. Il vient de cosmos, le monde & polis, ville, & signifie un homme dont tout le monde est la ville, ou la patrie. (II, col. 2709)

Le *Dictionnaire de Trévoux*, comme en général tous les dictionnaires, ne rend pas compte de l'important travail en cours, qui n'est toujours pas visible dans la quatrième édition du *Dictionnaire l'Académie française* (1762) qui, si elle introduit enfin le substantif même

7] Dans une perspective historique, M. BELISSA et F. GAUTHIER, *Kant, le droit cosmopolitique et la société civile des nations*, « Annales historiques de la Révolution française », 317, 1999, pp. 495-511 ; plus philosophique : Y. Ch. ZARKA et C. GUIBET-LAFAYE, *Kant cosmopolitique*, Paris, Éd. de l'Éclat, 2008. Pour un éclairage sur les débats actuels, M. FOESSEL, *Être citoyen du monde : horizon ou abîme du politique ?*, « La Vie des idées », 18 juin 2013 (URL : <http://www.laviedesidees.fr/Etre-citoyen-du-monde-horizon-ou.html> ; consulté le 10 octobre 2017).

8] Pour une histoire de la notion, voir W. FRIJHOF, éd. cit.

de « cosmopolite » et en donne une définition en apparence neutre (« Celui qui n'adopte point de patrie »), lui ajoute aussitôt une valeur négative dans l'exemple qu'elle donne (« Un Cosmopolite n'est pas un bon citoyen. »). Tout au long du siècle, le terme reste en effet porteur de messages relativement polysémiques, comme en témoigne non l'usage – le terme ne figure étrangement que dans le titre – mais le récit fortement autobiographique que donne Fougeret de Monbron avec son *Cosmopolite*<sup>9</sup>. Publié en 1750, réédité à plusieurs reprises (1751, 1752 ; Londres, 1753 ; 1758 ; Londres, 1761), l'ouvrage porte sur sa page de titre une citation extraite des *Tusculanes* de Cicéron, « *Patria est ubicumque est bene*<sup>10</sup> », qui indique clairement que c'est la troisième des significations signalées plus haut qui devient prédominante. « L'univers est une espèce de livre, dont on n'a lu que la première page quand on n'a vu que son Pays. » C'est ainsi que Fougeret de Monbron débute sa narration. Mais s'il ne cache pas qu'il a pris goût à voyager, il est loin de vanter en permanence les avantages et les apports des voyages, pour se satisfaire de gains modestes : « après avoir beaucoup vu, je me trouve un peu moins sot, sans en être devenu meilleur » (p. 41). Et d'ajouter : « On a beau changer de climats, le caractère ne change point. » Tout au long du livre, le propos est distancié, souvent ironique, alliant l'excentricité narquoise à la raillerie élégante, sans fard, envers tout ce qu'il déteste et ce, sans jamais cacher les plaisirs qu'il trouve dans des lieux les plus divers.

Le cosmopolitisme est ainsi inséparable des modes de vie qu'invente ou que renforce le siècle des Lumières. Car un des moyens essentiels de les mettre en œuvre est ce qu'Henriette Asseo a appelé le principe de circulation qui, pour poursuivre avec Daniel Roche, fait émerger « la figure de l'autre et la capacité de l'intégration qui alimentent le rapport entre l'engagement politique et le patriotisme, l'esprit universel et fraternel<sup>11</sup> ». Plus que tout autre chose, le voyage, dont la

9] J.-L. FOUGERET DE MONBRON, *Le Cosmopolite, ou le Citoien du monde*, [Paris], aux dépens de l'auteur, 1750 ; éd. critique par É. Langille, Londres, Modern Humanities Research Association, 2010 ; rééd., Paris, Payot & Rivages, 2013. Sur cet auteur, J. H. BROOME, *Un philosophe cosmopolite au XVIII<sup>e</sup> siècle : Fougeret de Monbron (1706-1760)*, Paris, thèse de l'univ. de Paris, 1953 ; E. BOUSSUGE, *Situations de Fougeret de Monbron (1706-1760)*, Paris, Champion, 2010. Sur l'ouvrage, D. B. RIGOT, *Le Cosmopolite di Fougeret de Monbron nel materialismo dei Lumi*, in : *Mélanges à la mémoire de Franco Simone. France et Italie dans la culture européenne*, vol. IV, *Tradition et originalité dans la création littéraire*, Genève, Slatkine, 1983.

10] M. T. CICERO, *Tusculanes*, 5, 37, 108.

11] D. ROCHE, *Cosmopolitisme*, éd. cit., p. 30.



pratique connaît un développement majeur au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, peut être perçu – c'est ce qui ressort de la lecture du *Cosmopolite* – comme un des lieux de fabrication du cosmopolitisme, ou, pour être plus précis, le « lieu de l'acculturation prioritaire des élites et fondement de la construction d'une identité de circulation s'exprimant de façon particulièrement riche dans le cosmopolitisme<sup>12</sup> ». De ce projet et de cette expérience qui ont fortement marqué l'Europe des Lumières, Henriette Asseo, spécialiste des sociétés mobiles, en retire l'essentiel, en concevant ce cosmopolitisme comme « une dialectique de l'individu agissant entre le local et l'universel par le détour d'une civilisation commune<sup>13</sup> ».

Y a-t-il, derrière cette approche, le dessein d'élaborer, pour reprendre la très belle formule de Daniel Roche, un « dispositif fondateur d'une manière sensible et intellectuelle de réfléchir à l'optique d'un monde sans frontières<sup>14</sup> » ? C'est sans doute là une question essentielle à laquelle nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse.

#### UN CITOYEN « COSMOPOLITE » ? LORD CHESTERFIELD ET L'ÉDUCATION DE SON FILS

Philip Dormer Stanhope, 4<sup>e</sup> comte de Chesterfield, avec l'attention qu'il porte au voyage d'éducation de son fils qui parcourt l'Europe pendant six ans, de l'été 1746 à l'été 1752, nous offre un portrait idéal du voyageur cosmopolite, sans jamais toutefois utiliser le terme dans les dizaines de lettres qu'il a envoyées à son fils. Chesterfield est né à Westminster en 1694. Après une brève année passée à Cambridge, en 1712-1713, il entreprend, seul avec son valet de chambre, un tour sur le continent au printemps 1714 qui commence par les Provinces-Unies, pour descendre jusqu'à Rome par Turin et Venise ; mais le décès de la reine Anne et sa propre élection à la Chambre des Communes l'obligent à rentrer à Londres dès janvier 1715. Par la suite, Chesterfield voyagera à plusieurs reprises en Europe, en 1720, en 1728, plus longuement en 1741, quand il sera personnellement reçu par Louis XV à Versailles, sans oublier ses missions diplomatiques aux Pays-Bas, en 1728-1732,

12] D. ROCHE, *Voyages, mobilités, Lumières*, « Revue de Synthèse », 5<sup>e</sup> s., 123, 2002, p. 19.

13] H. ASSEO, *Pour une histoire du principe de circulation en Europe*, « Revue de Synthèse », 5<sup>e</sup> s., 123, 2002, p. 12.

14] D. ROCHE, *Cosmopolitisme*, éd. cit., p. 17.



puis en 1745<sup>15</sup>. Son immersion, pendant plusieurs décennies, dans la vie politique anglaise, à la Chambre des Communes, puis à celle des Lords, au Cabinet ou dans diverses fonctions politiques, n'en ont pas fait pour autant un homme « cosmopolite ». Mais lorsqu'il entreprend de donner à son fils cette éducation cosmopolite qu'il n'a pas eue, il met en pratique un programme que nous pouvons considérer comme exemplaire, tant il se veut méthodique et exhaustif, pour aboutir à ce que le XVII<sup>e</sup> siècle avait appelé « *the complete gentleman* », le gentilhomme accompli<sup>16</sup>.

À aucun moment, Chesterfield n'a exposé les principes qu'il entend mettre en œuvre, le plan éducatif et les étapes qu'il faut suivre. Il en expose toutefois les principes dans une lettre à son fils, écrite dans les premières semaines de son Grand Tour :

*Your destination is the great and busy world; your immediate object is the affairs, the interests, and the history, the constitutions, the customs, and the manners of the several parts of Europe. In this, any man of common sense may, by common application, be sure to excel. Ancient and modern history are, by attention, easily attainable. Geography and chronology the same, none of them requiring any uncommon share of genius or invention. Speaking and writing, clearly, correctly, and with ease and grace, are certainly to be acquired, by reading the best authors with care, and by attention to the best living models. These are the qualifications more particularly necessary for you, in your department, which you may be possessed of, if you please ; and which, I tell you fairly, I shall be very angry at you, if you are not; because, as you have the means in your hands, it will be your own fault only. (Bath, 9 octobre 1746)<sup>17</sup>*

Même si le terme « cosmopolite » ne figure à aucun moment dans les quelque 150 lettres adressées à son fils<sup>18</sup>, toute la philosophie de

15] Pour la biographie de Lord Chesterfield, S. SHELLABARGER, *Lord Chesterfield and his World*, New York, Biblo and Tannen, 1951; C. FRANKLIN, *Lord Chesterfield : his character and characters*, Aldershot, Scolar Press, 1993 ; A. MELLOR, *Lord Chesterfield et son temps, un grand Européen*, Tours, Mame, 1970.

16] Une approche d'ensemble : S. M. BREWER, *Design for a gentleman. The education of Philip Stanhope*, Londres, Chapman & Hall, 1963.

17] Nous suivons ici l'édition des lettres par B. DOBRÉE, *The letters of Philip Dormer Stanhope, 4th Earl of Chesterfield*, Londres, Eyre & Spottiswoods, 1932, vol. 3, 1745-1748 ; vol. 4, 1748-1751 ; vol. 5, 1751-1761. L'édition est chronologique : nous indiquons simplement à la suite de chaque citation la date de l'envoi de la lettre de Lord Chesterfield à son fils. Les lettres du fils à son père ne nous sont pas parvenues.

18] Sur les problèmes complexes que posent les lettres de Lord Chesterfield, leur édition, leur lecture, leur utilisation, voir les analyses récentes de Ch. MAYO, *Manners and Manuscripts* :

ce Grand Tour méticuleusement programmé et suivi avec une intense attention, semaine après semaine, dérive d'un souci cosmopolite. Ces quelques lignes méritent une analyse attentive.

Le premier but du voyage n'est pas d'ordre éthique mais cognitif<sup>19</sup>. L'objet de la connaissance est défini doublement, en extension – il s'agit non pas du monde dans sa totalité cosmographique, mais du monde dans lequel doit s'inscrire l'action politique que le jeune homme est censé conduire dès qu'il sera de retour au pays, c'est-à-dire « *the several parts of Europe* » que l'itinéraire du voyageur va définir : Pays-Bas, Empire germanique, Suisse, Italie, France ; c'est là que se joue l'avenir du monde. Le voyage, en mettant en contact étroit le voyageur et les pays qu'il ne connaît pas, est producteur d'une connaissance dès lors que son observation, au jour le jour, est guidée, organisée, construite, puis mise par écrit : les objets d'investigation sont clairement énumérés, les affaires – le terme est alors en usage dans le monde politique, « *the affairs of State* » (30 décembre 1751), « *the public affairs* » (19 novembre 1750), mais aussi dans le monde diplomatique, « *the foreign affairs* » (8 janvier 1751), « *the affaires of Italy* » (19 mars 1750), « *the affairs of England* » (20 juin 1751), « *the affairs of Europe* » (31 mai 1748) – et les intérêts, l'histoire, les formes politiques (« *the constitutions and the civil and military state of every country in Europe* », 20 juillet 1748), les mœurs et les comportements (entendez le social dans ses formes collectives et individuelles). Les rapports doivent être régulièrement envoyés à Lord Chesterfield, concernant, entre autres, « *the civil and the ecclesiastical affairs of Saxony* », un « *state of prussian forces* » (mentionnés le 20 juillet 1748) ; Lord Chesterfield précise qu'il s'agit du « *knowledge of the state of that electorate [of Saxony]*, [...]. *I do not mean, as*

---

*The Editorial Manufacture of Lord Chesterfield in Letters to His Son*, « The Papers of the Bibliographical Society of America », 99, n° 1, 2005, pp. 37-69.

- 19] Pour une approche du voyage d'éducation, G. B. PARKS, *Travel as education*, in : *The Seventeenth Century. Studies in the History of English Thought and Literature from Bacon to Pope*, by Richard Foster Jones, and other writing in his honor, Londres, Oxford University Press, 1951, pp. 264-290 ; K. S. DENT, *Travel as Education. The English Landed Classes in the Eighteenth Century*, « Educational Studies », I (3), 1975, pp. 171-180 ; M. LEIBETSEDER, *Accross Europe. Educational Travelling of German Noblemen in Comparative Perspective*, « Journal of Early Modern History », XIV, 2010, pp. 417-449. Pour une approche contemporaine du voyage de formation, en liaison avec les problématiques actuelles du cosmopolitisme, V. CICHELLI, *Les legs du voyage de formation à la Bildung cosmopolite*, « Le Télémaque », vol. 38/2, 2010, pp. 57-70 ; id., *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation des jeunes en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

*you will easily believe, the number of churches, parishes, or towns ; but I mean the constitution, the revenues, the troops, and the trade of that electorate. [...] which I desire you will enter in your little book. »* (5 septembre 1748)

Tous ces rapports doivent finir dans un « portefeuille » pour pouvoir être consultés, confrontés, éventuellement mis à jour si nécessaire.

Cette enquête de terrain, conduite au ras du sol à travers l'Europe, implique l'apprentissage, la maîtrise et la pratique des grandes langues européennes : « *You cannot conceive what an advantage it will give you in negotiations to possess Italian, German, and French* » (8 mai 1750). Il s'agit de les connaître dans leur usage courant aussi bien que dans leur vocabulaire le plus technique : alors qu'il approche de Berlin, le père l'invite à « *take care to learn the technical military terms in the German language ; [...] they are commonly the objects of negotiation, and, as such, fall within your future profession* » (10 janvier 1749). Plus encore, les langues, quoique connues, peuvent se perdre : aussi oblige-t-il son fils à lui écrire depuis la cour de Turin « *in the German language and character* » et l'invite-t-il à parler allemand avec le jeune serviteur saxon qui l'accompagne et aux Allemands qu'il rencontre au cours du voyage (12 avril 1749) ; c'est seulement à son arrivée à Rome, à la fin de 1749, qu'il l'autorise enfin à lui écrire en italien (27 avril 1749 ; 12 septembre 1749). Les mêmes contraintes s'appliqueront par la suite au français que le jeune Chesterfield connaît et maîtrise depuis son enfance.

Les « *customs and manners* » dont se préoccupe Chesterfield sont bien évidemment celles des différents peuples européens ; mais ce sont plus particulièrement celles qui se pratiquent dans les cours, des plus modestes – Chesterfield décrit les particularités des petites cours allemandes, Mayence, Trèves, Mannheim, Bonn, Hanovre, Brunswick, Cassel, où le français est peu parlé et les étrangers sont rares – aux plus importantes, Munich, Dresde, Berlin, Vienne ou Versailles (11 mai 1752). Le voyageur doit ainsi être capable de s'y conformer aux usages locaux, sans se sentir et se montrer étranger : « *Though the manners and customs of the several courts of Germany are in general the same, yet everyone has its particular characteristic ; some peculiarity or other, which distinguishes it from the next. »*

Et de conclure : « *Nothing flatters people more, nor makes strangers so welcome, as such an occasional conformity. »* Non pas mimer les manières locales, mais accomplir avec bonne humeur « *certain local*

*habits, such as ceremonies, diet, turn of conversation, etc.* » Ce qui vaut à la cour vaut dans des situations plus ordinaires :

*The German kitchen is, without doubt, execrable, and the French delicious ; however, never commend [faites l'éloge de] the French kitchen at a German table ; but eat of what you can find tolerable there, and commend it, without comparing it to anything better.* (11 mai 1752)

Le voyageur cosmopolite à la Chesterfield se trouve dès lors pris dans une sorte de double injonction, en partie contradictoire. D'une part, il doit bien évidemment recourir à un modèle de comportement qui se veut universel, car expression du bon goût et des bonnes manières, qui, pour Chesterfield, est celui de la civilité à la française : grâce, « *politeness* » (c'est-à-dire tout à la fois politesse, civilité, bien-séance, maîtrise de l'étiquette), en bref tout ce qui constitue le langage universel du « *man of the world* ». Le jeune voyageur apprend ainsi à être homme et citoyen du monde dans les deux sens que le terme a, aussi bien en anglais qu'en français : l'univers et la haute société aristocratique. Mais, d'autre part, cette universalité très relative ne signifie en aucune façon négation ou ignorance des frontières, des différences entre peuples, nations et constitutions politiques des États. Le cosmopolitisme du Grand Tour, c'est le cosmopolitisme restreint, à échelle de l'individu, que signalait déjà Cicéron dans ses *Tusculanes*, et que reprenait en 1721 le *Dictionnaire de Trévoux* : « un homme qui nulle part n'est étranger ».

## LA MISE EN PRATIQUE DU COSMOPOLITISME

Le grand enjeu de ce cosmopolitisme du Grand Tour se situe dès lors au niveau local, dans l'apprentissage et l'exercice de l'altérité. Ne pas se montrer et ne pas se sentir étranger dans une ville, une cour, un pays autre que celui où le voyageur est né et a été éduqué, c'est-à-dire socialisé. C'est un des buts essentiels que nombre de parents donnent à leurs fils envoyés en voyage à travers l'Europe ; c'est la mission que reçoivent explicitement la plupart des tuteurs qui les accompagnent. C'est ce que reprend Gilles Bertrand qui constate que

les membres de la haute société se sentaient chez eux partout. En bons sujets cosmopolites, ils reconnaissaient d'un bout à l'autre de l'Europe les mêmes

valeurs, usaient d'une même langue et de références communes – le français, mais aussi l'italien ou le latin –, partageaient des activités mondaines ou fréquentaient les mêmes lieux de sociabilité<sup>20</sup>.

Les innombrables conseils ou réflexions qui émaillent correspondances ou relations de voyage en signalent les principaux points d'application : la vie quotidienne où il faut éviter à tout prix les rencontres et les échanges avec les jeunes venant du même pays et parlant donc la même langue, en louant une chambre chez l'habitant ou auprès d'un professeur, et non en séjournant dans une auberge qui tente de se constituer par son nom une clientèle nationale. Les principales « *locande* » romaines, comme *À la Ville de Londres* sur la place d'Espagne ou *À la ville de Paris* sur le Corso, sans oublier le fameux *caffè degli Inglesi* sur la place d'Espagne, ne sont pas des exceptions. Il faut pratiquer la langue locale, s'habiller chez un tailleur de la ville où l'on réside, etc.

Les archives comptables de familles des voyageurs sont un bon outil pour évaluer la mise en pratique de ces principes : l'arrivée dans une nouvelle ville où le voyageur entend séjourner plus longuement entraîne une série de dépenses, dont des dépenses de vêtements. Le voyageur doit en effet adapter sa garde-robe aux exigences de la mode du lieu, cela bien évidemment dans les grandes villes de cour : les voyageurs sont ainsi d'excellents clients des tailleurs parisiens. Les jeunes princes Bartolomeo et Lorenzo Corsini arrivent à Paris le 24 avril 1754 ; ils s'installent rue de Tournon, à l'hôtel d'Antrague, près du palais du Luxembourg dont ils ne sortent pas de la journée pour pouvoir organiser leur séjour, en particulier « *per ordinare al sartore i vestiti ; giacché ci fù detto, che nessuno di quelli che avevamo poteva servire ed era necessario fargli di nuovo secondo la moda corrente*<sup>21</sup> ». Les mêmes exigences se retrouvent dans des cours plus modestes, comme celle du duc de Lorraine, à Lunéville et à Nancy. Avant de quitter la maison d'éducation du pasteur Ezéchiel Galatin à Genève à l'été 1728, le jeune Charles Spencer, futur duc de Marlborough, se préoccupe de son vestiaire ; il se procure notamment « un habit noir pour paroître

20] G. BERTRAND, *Voyager dans l'Europe des années 1680-1780*, in : *Les circulations internationales en Europe, années 1680-années 1780*, P.-Y. BEAUREPAIRE et P. POURCHASSE (dir.), Rennes, PUR, 2010, p. 243.

21] Florence, Archivio di stato, Ms. 684, « Giornale del viaggio fatto dagli Eccmi Sigg.ri Npne D. Bartolommeo e Grand Priore D. Lorenzo Corsini in compagnia dell' Illmo Sig.r cavaliere Gaetano Pecci loro camerata », f. 208r.

à la cour de Lorraine » ; arrivé à Lunéville, il complète sa garde-robe : des habits pour la fête du saint patron du duc, le 15 novembre ; une tenue de chasse que ceux qui ont accompagné le duc à la chasse de la journée doivent porter à la cour en soirée ; un nouvel habit noir pour un deuil de cour (4 avril 1727)<sup>22</sup>... George Lyttelton expose lui aussi à son père les importants achats vestimentaires qu'il a dû faire depuis son arrivée à Lunéville, dont cinq habits – un vert avec des rubans dorés pour la chasse, un pour l'été, un pour l'anniversaire de la princesse, un pour l'anniversaire du duc, un pour le décès de la reine de Sardaigne, sœur de la duchesse (lettre de juillet-août 1728)<sup>23</sup>... Les exemples sont innombrables, de cet effort, afin de se faire recevoir dans les cours et la société qui les environne, d'en adopter toutes les exigences matérielles.

Ce désir cosmopolite se heurte toutefois à d'innombrables difficultés : réticence des uns à abandonner, ne serait-ce que provisoirement, des modes de vivre et de se comporter ; recherche du cocon protecteur d'une culture devenue une seconde nature que l'on ne partage qu'avec des co-nationaux, et ce de façon d'autant plus insistante que le voyage est long, que l'éloignement de la société d'origine se fait sentir avec insistance, que certains rêves nostalgiques peuvent subrepticement se saisir du voyageur. Après avoir longuement étudié les comportements des grands-touristes britanniques dans les grandes villes italiennes, Rosemary Sweet finit, sans la moindre hésitation, par constater « *the British tendency to mix only amongst themselves*<sup>24</sup> ». La réflexion ironique et amusée de Fougeret de Monbron prend alors tout son sens, en s'insérant très explicitement dans les grandes polémiques du siècle autour de l'utilité des voyages<sup>25</sup> :

Les Anglois étoient autrefois extrêmement entichés de ce foible dispendieux ; mais on les en a un peu corrigés à force de les redresser : maintenant la plupart se contentent de faire leur tour de l'Europe en Poste, extrêmement attentifs pendant le voyage à tenir une note des endroits où l'on change de chevaux, & de ceux où l'on boit le meilleur vin ; & quand après deux ou trois ans d'absence, ils rapportent chez eux quelque bronze mutilé, ou quelque vieux chiffon de

22] British Library, Bleinheim archives, Add. Mss. 61444, ff. 55r°, 75 ; 61455, f. 136v°.

23] M. WYNDHAM, *Chronicles of the Eighteenth Century. Founded on the Correspondence of Sir Thomas Lyttelton and his Family*, Londres, Hodder and Stoughton, 1924, pp. 11-12.

24] R. SWEET, *Cities and the Grand Tour. The British in Italy, c. 1690-1820*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 159.

25] D. ROCHE, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, pp. 49-93.



peinture, on trouve alors qu'ils ont très-bien employé leur tems, & on les regarde comme des gens éduqués au parfait<sup>26</sup>.

De nombreux observateurs contemporains étaient en effet fréquemment critiques de la façon dont les grands-touristes britanniques tenaient à voyager en emportant avec eux leur terre natale. Ils dénonçaient leurs habitudes de se laisser attirer par des hôtels célèbres pour accueillir et servir leurs hôtes « *in the English manner* », depuis les lits et les oreillers jusqu'aux tartes au raisin – les célèbres « *currant tarts* » – et au bacon<sup>27</sup>, ce que, notait le révérend Thomas Watkins in 1787, « *I am unfashionable enough to prefer to all other*<sup>28</sup> ». D'autres voyageurs, comme un certain Dr John Moore qui voyage à travers l'Europe comme tuteur de jeunes aristocrates dans les années 1770, ne manquent pas eux aussi de remarquer cette particularité des Anglais à l'étranger :

*Of all travellers, the English in general [...] frequently shew unjust prejudices against the people among whom they sojourn ; they despise their country and their customs : they form, if possible, societies or clubs of their own [...]. By this illiberal way of thinking and acting, the true purpose of travelling is lost or perverted ; and many Englishmen have remained four or five years abroad, without having mixed with the natives of the country through which they passed. Yet to travel to France or Italy, and to converse with none but English people, and to have merely to boast of having been in those countries, is certainly absurd to the highest degree*<sup>29</sup>.

Le voyageur vit alors une contradiction, souvent mise en évidence dans les travaux de sociologie du tourisme plus contemporain : d'un côté, le voyageur arbore une grande passion pour l'Italie, son histoire, ses monuments et ses œuvres d'art ; de l'autre, il manifeste un certain soupçon, voire un mépris pour l'Italie de son temps, qui le pousse parfois à rechercher le confort de son propre style de vie (dont il ne peut s'empêcher, malgré les recommandations de Chesterfield, de faire l'éloge) et la compagnie exclusive de leurs propres compatriotes.

26] J.-L. FOUGERET DE MONBRON, *Le Cosmopolite...*, op. cit., pp. 59-60.

27] H. LYNCH PIOZZI, *Observations and Reflections Made in the Course of a Journey through France, Italy, and Germany*, London, Strahan & Cadell, 1789, vol. 1, pp. 270-271.

28] T. WATKINS, *Travels through Switzerland, Italy, Sicily, [...] in the years 1787, 1788, 1789* [1792], London, J. Owen, 1794, vol. 1, p. 311.

29] J. MOORE, *View of Society and Manners, in France, Switzerland, and Germany* [1779], in : *Historical Account of the Most Celebrated Voyages, Travels, and Discoveries [...]*, W. F. MAVOR (éd.), London, E. Newbery, 1797, vol. 18, p. 184.

Une simple anecdote, mieux que de longues analyses, illustrera ce dilemme du voyageur cosmopolite que nous venons de signaler. Le révérend Thomas Watkins, anglican et futur *fellow* de la Royal Society de Londres, effectue un très long voyage à travers l'Europe jusqu'aux îles grecques, à la fin des années 1780, voyage typique de l'enquête cosmopolite des Lumières à leur apogée. Dans une lettre datée du 25 novembre 1787, il décrit en détail son voyage de Florence à Rome et sa visite de la Ville Éternelle : il examine attentivement la basilique Saint-Pierre, « *the largest building that ever existed* », qui l'emporte largement sur la cathédrale Saint-Paul de Londres, qui a été construite « *in imitation of St. Peter's* » ; l'intérieur l'emporte même sur l'extérieur par sa taille et ses proportions ; sous le baldaquin se trouvent les tombes des papes qui sont dépourvues de tout intérêt pour l'anglican qu'il est jusqu'à ce qu'il éprouve

*some pleasure in contemplating an urn of oriental granite, that holds the ashes of Adrian the IVth, because he was an Englishman, and the only one that ever ascended the apostolical throne. His name was Nicholas Brakespear, of Langley in Hertfordshire. He was elected Pope in 1154, the same year as Henry the II<sup>d</sup>. was crowned king of England<sup>30</sup>.*

Même si le voyage sous-tend avec force une incomparable ouverture au monde, il ne peut empêcher que l'apprentissage qu'il permet vienne régulièrement buter sur les sentiments patriotiques et nationaux. Tension dont quelques années plus tard, la Révolution française fera l'expérience, en passant du langage universaliste de ses débuts à la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la légitimation des affiliations nationales.

## SUMMARY

*From the 1680s to the great upheavals that the French Revolution sparked across Europe, "cosmopolitanism" associated with the substantive noun "cosmopolite" reappeared in French as well as in a number of European languages. It referred to three dimensions, all distinct but more or less narrowly linked. It was first of all a theoretical project with a strong philosophical dimension that dealt with the very nature of man and the unity*

30] T. WATKINS, *Travels through...*, op. cit., pp. 333-334.



*of the human species beyond the diversity of societies and civilisations; next, it was a political project concerned with the problem of permanent and universal peace, which could lead to an eventual universal citizenship; finally, it was an individual project, a way of life, which affirmed the capacity of living in a world that was forever expanding, without feeling oneself to be a foreigner in it.*

*My contribution here deals essentially with this third dimension. It explore this through Philip Dormer Stanhope Lord Chesterfield's educational programme for his illegitimate son, implemented during his Grand Tour (1746-1753). I further test this dimension by highlighting the tensions provoked by the training in Otherness that this kind of travel could present, what the philosopher Olivier Renaud recently termed the "antinomies of cosmopolitan reason".*

## LE GRAND TOUR D'EUROPE DES ARTISTES. CROQUIS D'UNE CARTE DES VOYAGES ARTISTIQUES AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Dans une petite église néerlandaise près de la cité du Vatican, nous trouvons un objet-clef pour la réflexion sur la mobilité des artistes à l'époque des Lumières, ainsi que sur celle concernant leur « cosmopolitisme », pour évoquer ce mot dont le sens large va nous intéresser ici. Le tombeau d'Anton Raphael Mengs (mort en 1779) à l'église Santi Michele e Magno à Rome (dont l'apologie est gravée sur l'épithèque ; ill. 1-2) peut symboliquement ouvrir la réflexion sur l'*internationale* des artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle : ce Mengs, peintre allemand originaire de Bohême, sujet du roi de Pologne et électeur de Saxe à Dresde<sup>2</sup>, joua toute sa vie les rôles de peintre officiel de la cour napolitaine, des Bourbons à Madrid, ainsi que du cardinal Albani et du pape à Rome où il a laissé ses peintures les plus fameuses... Sa carrière incroyable nous paraît en même temps un modèle pour l'époque<sup>3</sup>. Le cas est d'autant plus intéressant que l'œuvre et l'itinéraire de cet artiste, théoricien fameux et influent, citoyen éminent de la République des peintres, « *Pictor sui temporis primus* » (comme déclare son épithèque), ami de Johann Joachim Winckelmann et de la majorité des *Romains* étrangers

1] Université de Varsovie.

2] Il reçoit le titre de « *Hofmaler* » à l'âge de 17 ans !

3] Pour les documents concernant la biographie du peintre, voir l'œuvre monumentale de S. ROETTGEN, *Anton Raphael Mengs. 1728-1779, Das malerische und zeichnerische Werk, Leben und Wirken*, München, Hirmer, 2003, 2 vol.

de l'époque, couvrent la carte de l'Europe (Aussig/ Usti où il est né, Dresde, Rome, Naples, Florence, Madrid... ; ill. 3).

On pourrait réfléchir sur les formes du cosmopolitisme, des rencontres et transferts culturels au XVIII<sup>e</sup> siècle, en flânant à travers les rues de Rome, via del Babuino, via Sistina<sup>4</sup>, Trinita dei Monti, dans le quartier de l'église San Lorenzo in Lucina (avec ses tombeaux de Nicolas Poussin et d'Adam Elsheimer), ce quartier où la famille romaine du peintre varsovien italien, Marcello Bacciarelli, recevait l'architecte varsovien saxon Johann Christian Kamsetzer<sup>5</sup> etc., ou encore méditer sur ces formes nées à Rome auprès de la pyramide de Ceste sur les pelouses du Cimitero Acattolico international, plein de noms plus ou moins célèbres de ce monde non-catholique venu en Italie pour toujours (ill. 5).

À l'apogée de l'époque des Lumières, la majorité des cours royales, princières, impériales, ainsi que la cour papale, ont recours aux artistes internationaux, traversant tout le continent, représentant des cultures artistiques, confessions, niveaux sociaux divers. Jamais, chose étrange, une telle carte de cette grande migration n'a été dressée malgré l'importance évidente du problème et l'intérêt croissant pour la question



Ill. 1. Vincenzo Pacetti, tombeau d'Anton Raphael Mengs, 1780, Santi Michele e Magno à Rome. Photo A. Pieńkos.

4] Et à l'église Sant'Andrea delle Fratte avec les tombeaux d'Angelika Kauffmann et de son mari vénitien, Antonio Zucchi (ill. 4), du peintre russe Oreste Kiprenski, de plusieurs Danois.

5] Les détails en sont bien documentés dans : M. KRÓLIKOWSKA-DZIUBECKA, *Listy z podróży. Korespondencja Jana Chrystiana Kamsetzera z królem Stanisławem Augustem i Marcellem Bacciarellim*, Varsovie, Muzeum Łazienki Królewskie, 2017.



Ill. 2. Tombeau d'Anton Raphael Mengs, 1780, Santi Michele e Magno à Rome. Photo A. Pieńkos.

des migrations<sup>6</sup>. Il semble que la Grande-Bretagne, l'Europe centrale et nordique avec leurs écoles nationales de peinture en formation présentent ici le champ de recherche le plus attrayant et le plus important pour le changement – ici revendiqué – de notre vision traditionnelle de l'époque<sup>7</sup>.

Pour amorcer ce croquis, je ne prendrai ici que la liste des peintres actifs à la cour de Pologne après l'élection de Stanislas Auguste Poniatowski en 1764<sup>8</sup>. On y retrouve entre autres :

- 6] La France présente ici un phénomène à part : non seulement aucun premier peintre du roi, mais aucun artiste important, travaillant aux alentours de la cour sous les derniers Bourbons, n'était un étranger.
- 7] En étudiant auparavant sous cet aspect le cas britannique, j'ai essayé de démontrer l'« *englishness* » de la peinture anglaise du XVIII<sup>e</sup> siècle, issue des originalités apportées par les étrangers s'installant en Grande-Bretagne : A. PIEŃKOS, *Między kulturą a dzikością. Skąd się wzięła « szkoła angielska » w malarstwie*, in : *Kultura wizualna Anglii XVIII i XIX wieku w świetle teorii sztuki i estetyki*. J. JAŻWIERSKI (dir.), Lublin, Wyd. KUL, 2008, pp. 129-148.
- 8] A. BERNATOWICZ, (*Malarze w Warszawie czasów Stanisława Augusta. Status – aspiracje – twórczość*, Varsovie, 2016) donne des statistiques très détaillées sur la présence des peintres à Varsovie au temps de Stanislas Auguste : elle souligne que treize artistes ont été formés en Italie, huit en France, six à Dresde, cinq en Autriche, trois-quatre à Berlin. On devrait comparer l'afflux des étrangers en Pologne avec celui des artistes-voyageurs dans les cours voisines de Vienne, Berlin et surtout sur celle, « jumelée », de Dresde. Voir E. STARCKY, H. MARX,



- Per Krafft le vieux, artiste suédois et élève de deux de ses compatriotes célèbres, travaillant à l'étranger (Carl Gustave Pilo à Copenhague et Alexandre Roslin à Paris, lui-même traversant toute l'Europe à la recherche de têtes à portraiturer), qui avant de recevoir le titre de peintre de Stanislas Auguste à Varsovie, était actif à Rome, à la cour de Bayreuth, et était venu à Lunéville juste au moment de la mort de Stanislas Leszczyński pour devenir son peintre, mais dut vite quitter la Lorraine.

Après un court séjour à Varsovie (1765-1768), il reprit la direction de sa patrie – cas rare dans l'histoire de ce grand vagabondage de l'époque – et termina son chemin artistique à Stockholm<sup>9</sup>.

- Jean-Baptiste Pillement, né à Lyon, travaillant à Paris, trouva de l'emploi à Madrid, au Portugal, ensuite en Angleterre, passa en 1763 par Vienne pour venir en 1765 à Varsovie où il décora les résidences royales de Stanislas Auguste de somptueuses peintures ornementales, ainsi que de paysages, sa spécialité. Son court séjour y laissa des traces importantes : il dessina les initiales officielles



Ill. 3. Anton Raphael Mengs, *L'Ascension*, 1756-66; Dresde, Hofkirche, maître-autel.  
Photo A. Pieńkos.

*Introduction*, in : *Dresde ou le rêve des princes. La Galerie de peintures au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, RMN, 2001, pp. 21-27 ; voir aussi *Von der Elbe bis an die Seine : Kulturtransfer zwischen Sachsen und Frankreich im 18. und 19. Jahrhundert*, M. ESPAGNE, M. MIDDEL (dir.), Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1999 ; M. ESPAGNE, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999 ; Th. GAEHTGENS, *L'Art sans frontières. Les relations artistiques entre Paris et Berlin*, Paris, LGF, 1999 ; *Francusko-polskie relacje artystyczne w epoce nowożytnej*, A. PIEŃKOS, A. ROSALES-RODRIGUEZ (dir.), Varsovie, Neriton, 2011.

9] Voir H. PETTERSSON, *Porträttmalren Per Krafft d.A. verksamhet utomlands 1749-1768 : Danmark, Frankrike, Tyskland, Polen*, Stockholm, 1994.



Ill. 4. Tombeau d'Angelika Kauffmann et d'Antonio Zucchi, Sant'Andrea delle Fratte à Rome. Photo A. Pieńkos.

du roi et parti-cipa à la conception finale d'un grand programme historique pour le château royal de Varsovie ; mais ensuite la Russie, le Piémont, puis Lisbonne une fois encore et enfin Marie-Antoinette à Versailles... l'attendaient. Il quitta la Pologne en 1767<sup>10</sup>.

- Bernardo Bellotto, Vénitien, passa par les cours de Vienne et de Dresde avant de réaliser le grand (et long dans son cas) finale si connu de sa carrière à Varsovie (1767-1780), en y peignant non seulement les *vedute* vénitiennes typiques qui documentent

tout le paysage urbain de la ville et de ses environs, mais en explorant aussi le domaine de la peinture d'histoire locale<sup>11</sup>...

- Marcello Bacciarelli enfin, un autre Italien, lui d'origine romaine, après un itinéraire analogue en Autriche et en Allemagne, devint le premier « ministre de la Culture » du roi de Pologne, comme un Charles Le Brun à la cour de Louis XIV<sup>12</sup>. Bacciarelli, après son

10] Voir la monographie très riche par M. GORDON-SMITH, *Pillement*, Cracovie, IRSA, 2006.

11] Il peint entre autres *L'Entrée du cortège de Jerzy Ossoliński à Rome en 1633*. Son œuvre étant très bien étudié, signalons pourtant une publication démontrant les aspects inconnus de sa carrière internationale : E. MANIKOWSKA, *Bernardo Bellotto i jego dreźnieński apartament*, Varsovie, Instytut Sztuki PAN, 2014.

12] Cet aspect de son activité est minutieusement présenté par A. CHIRON-MROZOWSKA, *Marcello Bacciarelli, organisateur de la vie artistique à la cour du dernier roi de Pologne*, in : *Marcello*



Ill. 5. Tombeau d'Asmus Carstens, Cimitero Accatolico à Rome. Photo A. Pieńkos.

installation définitive à Varsovie en 1766, y passa un demi-siècle (avec seulement un voyage en Italie en 1787), continuant son travail après la mort du roi et la chute du royaume. Il y mourut en 1818 juste après avoir été élu premier doyen de la faculté des Beaux-Arts de l'Université.

Ce dernier est un cas exceptionnel : non seulement il accomplit tous les services et devoirs du peintre de cour (par exemple, de nombreux décors de résidences à Varsovie ; ill. 6), non seulement il réalisa fidèlement des *concetti* du roi-amateur d'art et penseur des Lumières, non seulement nous lui devons une longue galerie de portraits de Stanislas Auguste (dont l'éventail d'ailleurs paraît lui-même exceptionnel), mais aussi il surveilla en permanence les travaux des bâtiments royaux (à partir de 1777, comme chef de la Commission spéciale, à partir de 1784, comme directeur des Beaux-Arts), les achats artistiques avec une liberté très large, plusieurs projets pour une Académie des Beaux-Arts (jamais réalisée). Et enfin, il ne faut pas négliger son accompagnement

*Bacciarelli. Pittore di Sua Maesta Stanislao Augusto Re di Polonia*, L. KUK, A. WAWRZYŃIAK MAOLONI (dir.), Roma, Accademia Polacca delle Scienze, 2011, pp. 33-49.





Ill. 6. Marcello Bacciarelli, décor peint de la Salle de Salomon, Palais sur l'Eau, Łazienki Królewskie à Varsovie [détruit en 1945, d'après l'aquarelle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle]. Photo Andrzej Kotlarski.

fidèle du roi jusqu'à la mort de celui-ci et même après... avec une scène d'adieu : tableau de la mort de Stanislas Auguste à Saint-Pétersbourg (1798).

Bacciarelli fut-il un Italien séjournant en Pologne [...] ou un Polonais d'origine italienne ? Or, il fut un artiste attaché sans doute consciemment à la Pologne, lié étroitement à la culture polonaise. [...] Il exprima à maintes reprises ses sentiments envers la Pologne qu'il considérait comme son propre pays<sup>13</sup>.

Plusieurs carrières exemplaires d'artistes vagabonds au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle nous montrent la « densité » de la carte culturelle de l'Europe, sa complexité et son dynamisme : celle d'un Français à Stockholm, Louis-Jean Desprez, qui accompa-

13] S. LORENTZ, *Préface*, in : A. CHYCZEWSKA, *Marcello Bacciarelli 1731-1818*, Wrocław, Ossolineum, 1973, p. 70.



gna Gustave III d'abord à Rome et Tivoli pour s'installer définitivement en Suède<sup>14</sup> ; celle d'un Allemand du Nord, Jakob Philipp Hackert, élève de Claude-Joseph Vernet à Paris, qui travailla à Naples pour la cour des Bourbons, puis à Florence ; celle d'un Vénitien à Madrid et à la cour épiscopale de Würzburg, Giovanni Battista Tiepolo ; celles de deux autres Vénitiens de la fameuse famille Casanova : Giovanni Battista qui fit carrière à Dresde (ill. 7) et son frère Francesco à Vienne. Par ailleurs, d'après Winckelmann, Giovanni Battista Casanova qui travailla pour lui en Italie, « *war der größte Zeichner in Rom*<sup>15</sup> ».



Ill. 7. Tombeau de Giovanni Battista Casanova, Dresde, cimetière catholique. Photo A. Pieńkos.

Ces noms, ces faits étant bien connus, je me proposerai d'énumérer les figures dont les séjours ou les longues présences ont marqué des points forts sur la carte de l'Europe, en donnant de courtes descriptions des itinéraires réalisés, ainsi que des situations et carrières sur place. Je laisserai de côté les exemples bien connus des vagabonds individualistes passant par les villes européennes sans y avoir travaillé

14] J'ai étudié cet aspect international de sa situation et le contexte suédois des Lumières dans : A. PIEŃKOS, *Monsieur Desprez i Sverige - eller olika varianter av upplysningstidens exotism* [Monsieur Desprez en Suède ou les variantes de l'exotisme des Lumières], « Barok », n° spécial suédois, 2007, pp. 217-223.

15] Voir R. KANZ, *Giovanni Battista Casanova (1730-1795). Eine Künstlerkarriere in Rom und Dresden*, München, Wilhelm Fink Verlag, 2008.

longtemps sous un mécénat stable, comme les Suisses Jean-Étienne Liotard ou Angelica Kauffmann (leurs itinéraires artistiques forment sur la carte un beau zigzag à peine lisible), Johann Georg Wille, artiste-institution à Paris, ou Élisabeth Vigée-Lebrun. Je ne me concentrerai que sur ces artistes qui se sont implantés à la cour, en recevant des fonctions officielles et souvent n'agissant pas seulement à travers leurs tableaux<sup>16</sup>.

Pourquoi ces artistes venaient-ils en Suède, en Pologne, en Russie ou en Autriche ? Des raisons économiques, certes incontestables, furent-elles décisives, partout et toujours ? De quelle manière les immigrants poursuivaient-ils leur travail, ainsi que leur vie à l'étranger ? Dans la plupart de cas, le contexte social et la sociabilité restent obscurs. La rivalité des artistes paraît évidente, la lutte constante pour le marché aussi, mais il ne faut pas oublier également l'attrait pour les nouveautés, le respect ou même une certaine curiosité pour les spécificités locales. Bien évidemment, ces artistes internationaux transportaient souvent le juste milieu artistique (italo-français), bien vu et apprécié par la plupart des cours princières entre Lisbonne et Saint-Pétersbourg ; or, la richesse des nuances est aussi prisée et elle est due aux rencontres et contacts divers, échanges et inspirations se croisant entre Vienne, Dresde, Varsovie, Copenhague... Le *francophilisme* des grands mécènes d'ailleurs étant comparable dans la deuxième moitié du siècle, il n'était aucunement monolithique et exclusif<sup>17</sup>.

Le terme de cosmopolitisme est-il opérant ici ? Mieux vaut-il peut-être se servir de la notion de République des peintres ou des pinceaux, en jouant sur les connotations avec celle des Lettres<sup>18</sup>. Elle permettrait de déplacer l'accent des recherches des relations se cachant sous le terme de mécénat (prince-artiste) vers les relations entre les artistes mêmes.

16] Concernant Vigée-Lebrun, je présente une tentative analogue de recherche à celle proposée ici dans : A. PIENKOS, *Pani Vigée-Lebrun obraz Szwajcarii*, in : *Élisabeth Vigée Le Brun i jej czasy. Kobieta – artystka – Europejka*. Materiały sesji naukowej w Muzeum w Nieborowie i Arkadii w 2016 r., I. DANIELEWICZ, P. IGNACZAK (dir.), Varsovie, 2017, <http://www.nieborow.art.pl/publikacje/>.

17] Voir entre autres M. FUMAROLI, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, De Fallois, 2003 ; P.-Y. BEAUREPAIRE, *Le Mythe de l'Europe française. Diplomatie, culture et sociabilités au temps des Lumières*, Paris, Autrement, 2007 ; *Le rayonnement français en Europe centrale du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, M. FIGEAC, O. CHALINE, J. DUMANOWSKI (dir.), Bordeaux, MSH de l'Aquitaine, 2009 .

18] Le terme est de Marc Fumaroli.

Pour aborder ce problème très général et vaste, il faut, j'en suis convaincu, non seulement constater la diversité des nationalités, dresser les lignes des voyages des artistes, s'amuser à suivre ces zigzags sur la carte, mais réétudier aussi la confession ou la religion, les langues parlées<sup>19</sup>, ainsi que les sources de l'éducation des artistes mentionnés, puis leur fonctionnement sur place (Rome, Vienne, Varsovie etc.) au sein des *colonies* ethniques/religieuses de leurs compatriotes, dans d'autres cercles sociaux ou même, pour certains, dans une vie et un travail solitaires. Mengs, qui doit son prénom à Raphaël, devient vite le messenger de l'italianisme cosmopolite en Espagne et en Allemagne<sup>20</sup>. Ce culte de la renaissance italienne, présent également dans ses écrits, lui permet de se retrouver facilement partout, même à la cour *française* de Madrid. Bacciarelli, avec sa femme saxonne protestante, trouve un *poste* stable en Pologne, mais pourquoi, auparavant, abandonne-t-il la Vienne impériale ? On sait que son salaire, les honoraires temporaires, les dons de Stanislas Auguste (dont des propriétés privées) le situaient parmi les artistes les plus *choyés* dans l'Europe de l'époque. Dès 1768, Bacciarelli reçut un titre polonais de noblesse avec un blason assez curieux. Cet aspect d'ailleurs – de l'anoblissement des artistes au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle – devrait être étudié séparément ; ne mentionnons ici que les situations de Mengs et de son élève autrichien, Anton von Maron, ou de Pietro, comte ou graf (!) Rotari à Verone et Dresde<sup>21</sup>. Le musée Ferdinandeum d'Innsbruck possède le très curieux diplôme impérial de noblesse de Giovanni Battista Lampi, avec les *panoplia* artistiques, les éléments chevaleresques, ainsi qu'un singe<sup>22</sup>.

Pour revenir à la question des motifs de Bacciarelli qui resta si longtemps à Varsovie, il faut mentionner la relation privée, amicale presque, entre le peintre et le roi de Pologne. Cet aspect aussi ne

19] Quelles étaient les modes de communication des artistes en question ? Les lettres écrites en français entre Bacciarelli Italien et Stanislas Auguste Polonais ne forment nullement une exception ; le français dominait aussi la correspondance parmi les artistes, mais entre eux, artistes et artisans, comment parlaient-ils ?

20] Son cas est d'autant plus spécial qu'il a été formé à Rome, y passant son enfance pendant le long séjour de son père ; également spécial du point de vue de la foi : baptisé officiellement dans le rite romain, il ne pratiquait que la confession luthérienne et se convertit officiellement au catholicisme en 1749, à l'âge de 21 ans.

21] Voir V. CIANCIO, « *Signor Conte Rotari, diletante di pittura* » am *Dresdener Hof. Archiv-Nachforschungen*, in : *Pietro Graf Rotari in Dresden. Ein italienischer Maler am Hof König Augusts III*, Dresde, Imorde, 1999, pp. 7-9.

22] Reproduit dans *Un ritrattista nell'Europa delle corti Giovanni Battista Lampi 1751-1830*, F. MAZZOCCA et al. (dir.), Trento, Servizio Beni Culturali, 2001, p. 97.

devrait pas être négligé. À propos des rapports personnels des artistes, nous oublions fréquemment le rôle de leurs familles *cosmopolites* : Bacciarelli et Casanova se marièrent à Dresde avec des Allemandes ; le peintre français, Pierre Subleyras, épousa à Rome une Italienne, peintre elle aussi ; Mengs, une Romaine également. Giovanni Paolo Pannini, par contre, devait à sa femme française plusieurs contacts importants avec les Français en Italie, et on connaît son rôle important en tant que professeur de l'Académie de France au palais Mancini. Nous savons aussi dans quelle mesure la carrière internationale de Vernet dépendit de l'activité de sa femme irlandaise et de son beau-père.

Ce mélange du sang, si l'on peut dire, intéresse les biographes en raison de la descendance éventuelle des artistes étrangers s'installant en famille à Dresde, à Vienne ou à Londres. Nous savons bien, à Varsovie, que les Norblin, les Schuch et autres descendants d'artistes actifs au siècle des Lumières sont devenus, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, des familles polonaises, et les Bacciarelli vivent encore aujourd'hui en Pologne. Moins connu ou inconnu est l'aspect historique de cette assimilation : prenons l'exemple d'un couple artistique italo-saxon (les Bacciarelli à Varsovie) qui se *polonise*, mais qu'entend-on exactement par là ? Et cette assimilation (éventuelle, cela n'était pas une norme) agissait-elle au niveau de leur art ?

En mentionnant seulement quelque cas choisis et mieux connus, je ne me propose que de signaler la mission de l'histoire de l'art du XVIII<sup>e</sup> siècle, de poser une ou deux questions et d'ouvrir le travail sur la carte envisagée. Dessiner soigneusement une telle carte est une tâche à accomplir pour pouvoir disposer ensuite d'une base pour un travail plus approfondi : l'analyse des attitudes des artistes, de leur dépaysement éventuel, l'assimilation authentique ou stylisée<sup>23</sup> etc. Une carte des voyages et des séjours reste donc à dresser, certes ; puis une table chronologique, un arbre généalogique de ces artistes-voyageurs (dynasties artistiques, parentés, descendance aussi des maîtres et des élèves) ; et enfin une liste de leurs rencontres plus ou moins fructueuses, suivies peut-être encore de statistiques concernant les conditions de vie, salaires, domiciles etc., « tout ce qui donne de cette épaisseur humaine<sup>24</sup> ». Tous ces faits et schémas, confondus et

23] Rappelons ici Bernardo Bellotto se représentant habillé à la vénitienne, mais Bacciarelli posant dans un de ses autoportraits en costume polonais.

24] Jérôme Grévy s'exprime ainsi au sujet des conditions matérielles des voyages (*Introduction. Regards d'historiens sur les voyages*, in : *Voyage d'artistes en Italie du Nord XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, V. MEYER et M.-L. PUJALTE-FRAYSSE (dir.), Rennes, PUR, 2010, p. 13).

disposés ensuite par un software comparatif dont je rêve, produisant une base de données interactive...

Le terme « Grand Tour » n'a été utilisé ici que pour suggérer une certaine analogie avec le grand voyage des aristocrates européens, proprement dit. On devrait plutôt parler ici d'un grand pèlerinage ou tout simplement du grand « voyageursime »<sup>25</sup>. On devrait parler des déplacements et des séjours d'acclimatation, des transferts et des déplacements, par exemple de l'éducation italienne dans un milieu francophile protestant. Il nous faut mentionner enfin un facteur toujours négligé jusqu'ici : celui de ces galeries princières ou impériales où ces artistes-voyageurs étaient souvent employés comme conservateurs de musée avant la lettre, et où ils trouvaient une source d'inspiration, des suggestions pour leur propre travail<sup>26</sup>. Ils se sont rencontrés ainsi virtuellement, œuvrant dans diverses capitales européennes, mais souvent parmi les mêmes modèles artistiques, les mêmes maîtres anciens à copier, à restaurer ou à reproduire. Ce réseau des interférences – visible lors de la recherche de ce problème – est une notion qui peut sans doute nous servir plus que celle de « cosmopolitisme », trop statique, montrant plutôt un état des choses que les processus et les échanges, même si elle ne sert pas tant « à sa modélisation théorique qu'aux champs de recherche qu'elle peut ouvrir », pour reprendre la formule et la méthode de Béatrice Joyeux-Prunel travaillant sur les « transferts culturels »<sup>27</sup>.

Je me suis permis aussi d'employer légèrement la quasi-notion de République des peintres ou des pinceaux. Pour être conséquent, je

25] N'oublions pas, malgré tout, cette convergence profonde du Grand Tour et des voyages des artistes avec les Lumières ; voir par exemple la réflexion proposée par Y. HERSENT, « *Grand Tour* » et *Lumières*, in : *Les Voyages. Rêves et réalités*, J. PIGEAUD (dir.), Rennes, PUR, 2008, pp. 67-76.

26] Signalons seulement ici la correspondance concernant ce sujet et les contacts entre Joseph Roos, peintre de Vienne et directeur de la galerie impériale des tableaux, et Bacciarelli (D. JUSZCZAK, H. MAŁACHOWICZ, *The Stanisław August collection of paintings at the Royal Łazienki : catalogue*, Varsovie, Muzeum Łazienki Królewskie, 2016, p. 335).

27] B. JOYEUX-PRUNEL, *Les transferts culturels. Un discours de la méthode*, « Hypothèses », 1 (6), 2003, pp. 149-162 : <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2003-1-page-149.htm>. Pour les dispositions méthodologiques, nous allons probablement nous tourner vers les textes de M. Espagne mentionnés en note 8, vers l'article de S. RAUX, *Visualizing Spaces, Flows, Agents, and Networks of the Art Markets in the 18th Century : Some Methodological Challenges*, « *Artl@s Bulletin* », vol. 2, Issue 2, 2013, pp. 25-37. Dans *Artistes, savants et amateurs : Art et sociabilité au XVIII<sup>e</sup> siècle (1715-1815)*, J. FRIPP, A. GORSE, N. MANCEAU, N. STRUCKMEYER (dir.), Paris, Mare et Martin, 2016, est présenté tout l'éventail des champs de recherche, ainsi que des méthodes de cette nouvelle *Sozialkunstgeschichte*.



devrais donc développer, dans l'avenir, le concept de réseau existant entre les artistes des différentes cours, nationalités, langues, confessions, de leur correspondance éventuelle, collaborations aux projets communs, mais aussi de l'entraide, souvent oubliée de nos jours ou mal documentée, comme le logement du jeune Francisco Goya à Rome qui lui fut offert par « Taddeo Polacco », Tadeusz Kuntze-Konicz<sup>28</sup>, peintre d'origine polonaise. La sociabilité des artistes et artisans européens s'étendait entre la rivalité et l'amitié.

J'ai mentionné déjà l'aide de Bacciarelli à Rome envers son jeune collègue polono-allemand Kamsetzer. Des années plus tôt, ce peintre italien au service polonais, juste au début de ses fonctions auprès du roi, conseillait à Stanislas Auguste un Français, Jean Pillement déjà mentionné. Dans une longue lettre écrite à Vienne en 1764, le « très humble, très soumis, et très obbeissant serviteur Bacciarelli » présente à son mécène royal toute la liste des exigences sociales et économiques du peintre français dont un appartement pour sa famille, une promesse de commandes etc.<sup>29</sup> La même démarche, dans une lettre en français, adressée cette fois à Bacciarelli et écrite de Vienne par Francesco Casanova en 1788, concernait Giovanni Battista Lampi. Ce célèbre portraitiste italo-autrichien allait profiter de l'amitié des deux artistes, ses compatriotes agissant sur la scène culturelle de l'Europe centrale :

Mon très ancien ami,

Je ne vous écrit que deux mots, et ces mots seront assurément suffisants pour que vous traitiez avec bonté et amitié monsieur Lampi peintre de portraits qui profitant des vacances va faire un tour chez vous assez loin et passera peut-être par Varsovie. Si dans des pareilles rencontres ou vous penserez que je puis être bon à quelque chose, vous jugerez d'user avec moi, comme j'en use avec vous, vous verrez, mon bon ami, que j'emploierai tous mes soins pour que vous soiez content de moi. Adieu, mon bon ami aimez moi toujours comme je le ferai à votre égard. Présentez mes honnetetés à madame de Bacciarelli, et embrassez pour moi monsieur votre fils et croiez moi pour la vie.

Votre ami Casanova<sup>30</sup>.

28] Prenons le cas de Mengs dont la biographie nous donne plusieurs faits intéressants : il ouvrait par exemple sa collection de plâtres antiques à Rome aux artistes anglais, allemands, français. L'histoire de l'aide qu'il apporta à l'Espagnol José Nicolas de Azara, qui plus tard s'est occupé de son héritage à Rome, est de même très curieuse (S. ROETTGEN, éd. cit., vol. 2, pp. 260-261).

29] M. GORDON-SMITH, *Jean Pillement at the Court of King Stanislaw August of Poland*, « Artibus et Historiæ », n° 52, 2005, pp. 159-160.

30] R. PANCHERI, *Un ritrattista nell'Europa delle corti Giovanni Battista Lampi 1751-1830*, éd. cit., p. 43.

## SUMMARY

*Both Cimitero Acattolico and the tombstones of numerous foreign artists located in many churches in Rome remind us of the international character of the artistic milieu in the 17th and 18th centuries. Among these gravestones are the commemorations of Anton Raphael Mengs and Angelica Kauffmann, artists whose lives included events from all over Europe. Painters in the Age of Enlightenment moved around between St. Petersburg, Stockholm, Warsaw, Dresden, Vienna, Rome, Ireland and Portugal. A map of these migrations has yet to be drawn up, nor is there a record of their stays or artistic exchanges, the latter often being at the highest level – the first painters of the royal courts. Such a map should include transfers and their reasons, mutual contacts between artists (often friendly ones). Not only economic factors affected these journeys: artists had to take into account, among other things, the dominant religion in any given country, language skills required, the presence or absence of compatriots at court. Taking the example of Warsaw and the artistic court of King Stanisław August, the author reveals the international character of the “Republic of Painters” (their mobility) and brings out the motives that led them to abandon Vienna or Dresden for Poland. Some of these stays were short, others lasted for decades (Bernardo Bellotto, Marcello Bacciarelli). Some of the artists became assimilated in the country of their work, but the specific nature of this assimilation is not yet well known to us. Bacciarelli, a Roman Catholic, lived in Warsaw with his wife from Saxony, a Protestant. He supported fellow artists – and not only those of Italian origin. The details of their social life, including all the Italian and Saxon colonies in Warsaw, remain unknown to us in many details. This also applies to international circles in Vienna or Dresden, Madrid, Naples, etc. The Bacciarelli family remained in Poland after the death of the painter and her descendants live here to this day. Most often, however, painters moved every few years, such as Mengs, from the court to the court, transferring patterns and artistic conventions.*



## JEAN POTOCKI, COSMOPOLITE EUROPÉEN ?

Peut-on dire, selon la définition du mot « cosmopolite » dans le *Trésor de la Langue Française*, que Jean Potocki « voyage à travers le monde sans se fixer, par goût ou par nécessité (politique ou professionnelle) » ? Pour répondre, une première remarque s'impose : à examiner ses relations de voyages, il outrepassa l'Europe, parcourut la Turquie, l'Égypte, le Maroc, le Caucase, s'avance même aux confins de la Chine. On pourrait presque avancer que sa patrie est l'Europe : ne souhaite-t-il pas se faire naturaliser français<sup>2</sup>, lui qui a été élevé en Suisse, qui parle français ? Ne sert-il pas aussi fidèlement la Russie où il meurt que la Pologne où il naît ? Son grand roman n'est-il pas d'abord méditerranéen ? Ainsi, il écrirait, comme n'importe quel voyageur, quand il met le pied hors de ses frontières : au-delà de la mer Noire ou de la Méditerranée, sur les bords de la Caspienne ou du lac Baïkal ; en revanche, il serait silencieux sur sa patrie européenne puisqu'on n'écrit jamais que pour son entourage et que cet entourage est précisément celui de la patrie, qu'il la connaît, qu'il n'est donc pas besoin de la lui raconter.

Jean Potocki a pourtant laissé deux petites relations « européennes », écrites aux deux extrémités de sa vie comme s'il avait pris la peine de poser ces deux ponctuations en regard : l'une s'écrit en 1787 pendant quelques semaines passées en Hollande, l'autre en 1810 pour une étrange opération immobilière en Crimée. Extrémités chronologiques

---

1] Université de Montpellier, IRCL, UMR du CNRS 5186.

2] Fr. ROSSET et D. TRIAIRE, *Jean Potocki – Biographie*, Paris, Flammarion, 2004, p. 182.

donc, extrémités géographiques aussi. Sans doute le Potocki de 1787 n'est-il plus le même en 1810, mais existe-t-il un continuum, un fond sur lequel s'édifie sa représentation de l'Europe ? Lui qui parle la langue alors « universelle », qui est reçu à Paris comme à Vienne, qui fréquente Talleyrand et le roi de Pologne, qui court de Madrid à Saint-Pétersbourg, est-il cet « homme qui n'est étranger nulle part<sup>3</sup> » ?

Depuis 1785, Jean Potocki est installé à Paris ; il a passé l'été de 1786 en Italie entre son épouse et sa belle-mère, la princesse Lubomirska. L'été suivant, il est à Spa, le « Café de l'Europe », où le rejoignent Mme de Genlis et ses proches<sup>4</sup>. C'est probablement de là qu'il prend la route d'Anvers en septembre dans l'idée de « passer en Angleterre ». Son intérêt pour la politique s'éveille doucement : il a vu les soubresauts de l'Égypte trois ans plus tôt et il vient d'apprendre que la Hollande s'agite. Les premiers signes des grands mouvements qui vont secouer l'Europe dans les années suivantes apparaissent. Il bifurque donc vers Rotterdam. Les Patriotes, issus de la bourgeoisie et sensibles aux idées nouvelles, sont entrés en conflit avec le stathouder, Guillaume V d'Orange, qui se voit contraint de fuir. Sur les conseils de sa femme, nièce de Frédéric II, il fait appel à la Prusse qui envoie en Hollande des troupes sous le commandement du duc de Brunswick<sup>5</sup>. C'est de ce bref affrontement dont Jean Potocki est témoin.

Entre le 10 septembre et le 11 octobre 1787, il rédige six lettres. Lors de la publication en 1789 sous le titre *Voyage en Hollande, fait pendant la révolution de 1787*, il ajoutera deux pages concernant la Pologne. C'est le second et dernier voyage qu'il présente sous forme épistolaire. Le premier, en Turquie et en Égypte, avait été *construit* à partir des lettres authentiques qu'il avait envoyées à sa mère lors de son périple. Malgré des remaniements assez lourds entre les différentes versions, manuscrites et imprimées, la forme épistolaire, fondée sur l'état premier du document, s'expliquait donc. Pour le voyage en Hollande, la situation est beaucoup moins claire. Il est bien difficile de trouver pour chaque lettre une unité thématique ou géographique. La longueur varie considérablement (Lettre I *vs* Lettre V) ; on verra, au Caucase par exemple, que la longueur des courriers qu'il adresse à Stanislas Auguste s'ajuste aux dimensions de la feuille de papier (quatre pages). Comme ce sera le cas dans les voyages sui-

3] *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, 1754, t. IV, s. v. « Cosmopolite », p. 297.

4] *Liste des étrangers qui sont venus aux eaux de Spa pendant la saison de 1787*, s. l. n. d.

5] Le même qui « manifestera » en 1792.

vants (Basse-Saxe, Maroc, Caucase) et même pour le *Manuscrit trouvé à Saragosse*, la seule scansion du récit hollandais semble bien être la journée. Le document premier serait donc un journal que l'auteur aurait ultérieurement découpé en lettres. Deux raisons pouvaient le pousser à procéder ainsi : d'abord l'unité de forme avec le *Voyage en Turquie et en Égypte*, d'autant que les deux relations bénéficieront d'une édition conjointe à l'Imprimerie Libre en 1789, mais aussi une esthétique « européenne » : la forme épistolaire triomphe encore sur le continent tant dans la fiction que dans la publication abondante de correspondances authentiques. La forme épistolaire est également la manifestation d'un certain type de société ou de sociabilité, caractérisé par la conversation, l'échange, la civilité.

Lettres ou journal, la question du destinataire doit être posée. Il s'agit d'un homme (p. 115)<sup>6</sup>. Bien sûr, Potocki a pu user d'un artifice ; ce qui ne ferait qu'accentuer le caractère européen de ces lettres. Faire comme, faire semblant de : il saura jouer avec la même habileté quand il écrira ses *Parades* quelques années plus tard. Mais enfin, il désigne explicitement un destinataire, même s'il ne fournit aucun indice à son sujet et brouille encore les pistes en reprenant, pour sa troisième et dernière apparition (« Sans doute vous vous étonnez » p. 1217), un passage<sup>8</sup> adressé à sa mère dans la première édition du *Voyage en Turquie et en Égypte* ! Essayons donc de cerner ce destinataire mystérieux : il est assurément au courant des événements hollandais puisque Potocki ne se donne la peine de présenter ni la situation ni les acteurs – point dont je reparlerai. Le ton général traduit sinon de la familiarité, au moins de la proximité. Parmi les « Seigneurs et Dames » en résidence à Spa, aucun ne semble être le destinataire de Potocki<sup>9</sup>. Deux noms toutefois peuvent être avancés, deux hommes, proches du voyageur et qui appartiennent alors à son entourage : le premier surveille toute cette petite coterie *lubomirskienne*, c'est Julian Ursyn Niemcewicz à qui est attribuée la traduction polonaise du *Voyage en Hollande*. Le second appartient à la coterie puisqu'il est chargé de l'éducation d'Henri Lubomirski, fils adoptif de la princesse, c'est...

6] J. POTOCKI, *Voyages*, éd. Fr. Rosset et D. Triaire, Paris, Garnier – Flammarion, 2015. C'est à cette édition qu'il sera fait référence.

7] Le destinataire apparaît p. 107 (« comme vous le savez ») et p. 115 (« Ne soyez donc point étonné »).

8] J. POTOCKI, *Voyage en Turquie et en Égypte fait en l'année 1784*, Varsovie, 1788, p. 143.

9] L'abbé Sieyès séjournait à Spa dans le même temps que Potocki, mais peut-on pour autant en faire le destinataire des lettres de Hollande ?

l'abbé Piattoli. Arrêtons nos hypothèses et espérons que l'ouverture de sa correspondance nous apportera des informations.

Jean Potocki, en route pour l'Angleterre, est à Anvers où les bruits de la révolution hollandaise arrivent jusqu'à lui, il saute dans une barque de poste et remonte au nord. Les premières lignes de la relation ont souvent été commentées :

Mon dessein comme vous le savez était de passer en Angleterre, mais j'ai cru la guerre civile un *spectacle* digne d'arrêter un voyageur et je prends le chemin de la Hollande. Ainsi fidèle au plan de n'en point avoir, je veux encore quelques années courir les *théâtres* des événements et me tenir aussi près de la *scène* que le peut faire un *spectateur*. (p. 107 ; c'est moi qui souligne)

Potocki ne veut être qu'un œil, une espèce de caméra avant l'heure. Héritier de Locke et de Condillac, il veut rester extérieur, se fiant à sa seule expérience, garante de vérité et d'exactitude. Il n'aura pour fil conducteur que la chronologie, s'en remettant aux événements pour diriger ses pas, ou plutôt son embarcation. Il verra et il écrira. Ce choix a une conséquence immédiate : toute esquisse de réflexion, d'analyse, de commentaire est sinon à rejeter, au moins à ne produire qu'avec la plus extrême prudence. Aussi le lecteur se trouve-t-il sans délai plongé *in medias res* – nous verrons qu'il s'agit de *res* inattendues. Aucune information sur l'historique de la révolution, les forces qu'elle met en jeu ; aucune présentation des acteurs : que s'est-il passé avec la princesse de la Lettre III (p. 118) ? Qui d'ailleurs est cette princesse ? Assurément, le destinataire, s'il a existé, avait en tête tout ce contexte. En admettant même que ces événements se comprenaient en toute clarté pour les lecteurs contemporains, le récit, ainsi suspendu à un compte rendu d'expérience, dégage une impression étrange : le voyageur erre par les canaux ou les rues, et se déroulent devant lui des scènes qu'il ne cherche pas à expliquer. Ce voyage « spectaculaire » garde pourtant une portée européenne puisqu'il ne sera édité (et donc lu) qu'à l'autre bout du continent : en Pologne. Et ce n'était pas caprice de grand seigneur : il dut se trouver un public puisque le *Voyage* fut traduit en polonais, un public pour qui la réalité hollandaise n'était pas si lointaine.

Comme il ne nous sera pas dit pour quelles causes les Patriotes se soulèvent (l'invocation de la liberté reste très vague), essayons au moins d'analyser cette société hollandaise telle que le « spectateur » la voit. Il la divise en quatre ensembles. Le premier réunit les forces

du pouvoir : le stathouder et sa femme, la « princesse », le duc de Brunswick et les Prussiens. Potocki parle peu des individus. Raideur lapidaire de Brunswick : les Patriotes s'affrontent pour savoir s'il faut lui envoyer des députés :

Le 25

Le duc de Brunswick a envoyé ce soir un trompette chargé d'une lettre pour demander quand les députés partiront.

Le 26

Les députés sont partis ce matin. (p. 117)

Et cette déclaration d'une concision rare : « Ma commission sera terminée au moment où vous serez soumis » (p. 125). Portrait d'un militaire qui ne s'embarrasse pas de subtilités diplomatiques. Le peintre ne s'attache guère plus aux Prussiens, force qui va, dont il entend parler et qu'il ne rencontre jamais, sauf trois prisonniers « que l'on avait trouvés embourbés dans un fossé » (p. 116) !

Le deuxième ensemble est celui des paysans qui présente une fêlure dans la représentation européenne de Potocki. Le paysan hollandais n'apparaît que dans deux occurrences : pour son attachement « aux choses de fantaisies qui caractérise proprement le luxe » (p. 115) et, très logiquement, dans les « combats sanglants » qui l'opposent au bourgeois révolté (p. 117). En deux traits, l'œil de Potocki dit beaucoup : la richesse du paysan, son ouverture sur le monde (« porcelaine du Japon »), l'attachement féroce à ses biens. On l'imagine sans peine à l'église de Delft, le dos courbé et l'esprit reconnaissant devant le tombeau de Guillaume le Taciturne (p. 111). Mais comment Potocki, qui est si attentif à la terminologie<sup>10</sup>, peut-il parler quelques pages plus loin des « paysans polonais » (p. 126) dont le sort est si différent de celui des Hollandais, évoquant même les improbables conditions de leur affranchissement ? Les deux années qui s'écoulent entre la relation hollandaise et les pages sur la Pologne ne suffisent pas à expliquer l'emploi du même nom pour deux réalités aussi étrangères : l'opulent propriétaire terrien et le serf misérable. Le cosmopolite Potocki peut unir les deux extrémités de l'Europe sous le même vocable ; l'union n'en est pas moins artificielle.

Le troisième ensemble est celui des Patriotes, les « bourgeois armés », les « magistrats séditieux ». Potocki manifeste d'abord peu de sympa-

10] « J'appelle "multitude" les compagnies bourgeoises »... (p. 116).

thie pour eux : il est question de désertion, d'armée qui recule, de tumulte, de « démarches violentes et inconstitutionnelles » (p. 118), de discorde avec les chefs, de « multitude inconsidérée » projetant même de rompre les digues. Rejeton d'une antique noblesse, Potocki goûte peu ce comportement duquel il ne fournit aucune explication. Mais il mentionnera aussi la tristesse des Patriotes qui voient sombrer leurs espoirs (p. 124), qui tentent de maintenir l'ordre et de défendre la liberté. Pour le coup, il y a bien dans cette attitude, apparemment contradictoire, un parallèle à établir avec celle de Potocki pendant la Grande Diète : même distance méfiante envers les excès oratoires des nonces polonais à qui il donne à lire ce *Voyage* qui sort en 1789 de son Imprimerie Libre. Le Potocki qui s'éloigne de Varsovie en octobre 1790 ressemble fort à celui qui tourne le dos à Amsterdam trois ans plus tôt ! Et la compassion (passagère) qu'il éprouve en 1792 pour le sort de la Pologne et de son roi<sup>11</sup>, brisés sans ménagement par l'armée russe, rappelle la tristesse des Patriotes hollandais subissant la loi de l'armée prussienne.

Le quatrième ensemble est celui de la « populace ». Pour Potocki, le peuple de Paris tel qu'il sera magnifié par la Révolution n'existe pas : peuple et populace sont synonymes<sup>12</sup>. Il en donne un rapide aperçu :

Les poissardes quittaient leurs boutiques pour former des contredanses dans les rues. Les juifs, doublement heureux de voir triompher le parti qu'ils favorisaient en secret et de vendre fort cher des bouts de rubans, hurlaient à étourdir ; et les portefaix, charpentiers de vaisseaux, matelots et autres gens de cette espèce y répondaient de leur mieux. (p. 124)

Deux caractéristiques marquent principalement la populace : la propension au pillage (« la populace [...] ne demande qu'un prétexte pour piller », p. 115) qui peut mener au massacre des juifs en particulier (p. 125) – horrible expérience que l'enfant Potocki avait pu connaître à l'occasion de la confédération de Bar<sup>13</sup>. La seconde caractéristique de la populace est le mouvement : elle parcourt les rues, avance, vire, reflue, installant une menace continue que les « bourgeois armés » s'efforcent d'écarter au besoin à coups de fusil. Le mouvement n'est pas que physique : la faveur de la populace est aussi mobile que

11] J. POTOCKI, *Œuvres*, éd. F. Rosset, D. Triaire, vol. V, Louvain, Peeters Publishers, 2006, p. 30.

12] Nous avons vu que pour les bourgeois, il parle de *multitude* (note 10).

13] Stanislas AUGUSTE, *Mémoires*, éd. A. Grzeskowiak-Krwawicz, D. Triaire, Paris, Institut d'études slaves, 2012, p. 365.

ses déplacements. Le 20 septembre, elle « se met en fureur au seul nom d'Orange » (p. 115), mais dix jours plus tard, « une troupe de gueux » contraint Potocki à arborer la couleur orange (p. 119) et le 9 octobre, « les Prussiens ont pris possession de la porte de Leyde aux acclamations de la populace. » (p. 123)

Cette instabilité de l'opinion (que Potocki a tendance à oublier quand il y voit le nouveau culte de « ce siècle de philosophie », p. 125) non seulement reste inexpiquée : la populace est-elle restée dans un état d'enfance, est-elle abrutie par l'alcool, obéit-elle à des meneurs ?..., mais n'est pas même développée dans la continuité : ici et là, les notations du spectateur pointent l'inclination momentanée de la populace. Il en ressort, à la lecture, une impression d'éclatement, de désordre : des phénomènes se produisent sans que la raison puisse s'en saisir. Forme d'écriture somme toute très moderne qui se retrouvera dans le roman noir américain (Dashiell Hammett). L'impression de désordre est renforcée de la même façon sur un autre aspect : Potocki disperse ses observations sur les affrontements entre ces quatre ensembles ; les paysans se battent avec les bourgeois, les bourgeois se battent avec la populace, et les Prussiens battent tout le monde. De nouveau, Potocki ne brosse pas un vaste tableau où figureraient, reliés et expliqués, ces divers affrontements : ils ne sont mentionnés qu'au court moment où ils sont constatés, laissant le sentiment d'une société en pleine crise qui peut basculer d'un instant à l'autre dans les pires excès.

On pourrait admettre qu'il s'agit d'un choix esthétique de Potocki : finalement, il ne ferait autre chose qu'appliquer la résolution clairement exprimée au début de la relation : n'être qu'un spectateur. À la manière d'un roman épistolaire : des points de vue (à la lettre) divers, non de différents épistoliers, mais d'un seul ; il revient au lecteur, là de construire une histoire, ici de comprendre l'Histoire. À y regarder de plus près, le choix du voyageur-voyeur est moins libre qu'il n'y paraît. Très vite, la méconnaissance de la langue élève un obstacle important : « La lettre était en hollandais et personne dans l'assemblée ne m'a paru disposé à la traduire en ma faveur. » (p. 114) Il est bien éloigné des considérations qu'il fera au Maroc :

La facilité que je trouve sans savoir la langue, à saisir les idées des autres et à faire comprendre les miennes m'a bien convaincu que la connaissance de l'ensemble des notions d'un peuple était bien plus essentielle pour converser avec lui que celle de sa langue. (p. 166)



Potocki sur les canaux de Hollande serait-il plus *étranger* que sur les pistes du Maroc ? Il semblerait pourtant que les « notions » hollandaises fussent, pour un comte polonais, plus faciles à assimiler que celles du Maroc. Ajoutons qu'aucune remarque sur la langue ou sur une quelconque difficulté de communication n'est signalée pendant le voyage en Turquie et en Égypte. Bien au contraire : Potocki rapporte les propos des habitants de ces pays, écoute leurs contes et s'en inspire, se fait expliquer ce qu'il voit. Il est possible qu'il ait eu en permanence à ses côtés un « drogman<sup>14</sup> » ; il est possible aussi qu'il possédait assez de rudiments de turc ou d'arabe pour comprendre et être compris, mais il reste que, contrairement à ce qu'il écrira au Maroc, les « notions » ne suffisent pas ou, plus précisément, que la langue est indispensable pour les acquérir ; faute de quoi, le regard vide, le spectacle d'où tout sens s'est retiré n'est plus un choix délibéré, une expérience qui se veut objective et impartiale, mais une espèce d'aveuglement<sup>15</sup>. Il y a plus : sans la raison pour le guider, l'œil perd de son acuité :

Sa principale consigne *m'a paru être* d'empêcher la désertion (p. 109)  
 Il *m'a semblé voir* aussi quelque mouvement dans la populace d'Amsterdam (p. 114)  
 Mais *il y a tout lieu de croire* que (p. 117 ; c'est moi qui souligne)

Même si, par cette vision *insensée*, l'écriture de Potocki séduit indiscutablement, la démarche qu'il a choisie le conduit à l'échec ; ce qu'avec son habituelle lucidité, il reconnaît :

Jamais un voyageur ne se trouve aussi étranger dans un pays qu'au moment d'une révolution. Il voit un grand mouvement dont il ignore le but et les causes. Les gens auxquels il est adressé, souvent ne savent rien et ceux qui savent ont autre chose à faire qu'à l'instruire. Les connaissances acquises sur la constitution d'un tel pays [comprendre, bien sûr, les « notions »] ne servent qu'à l'égarer davantage, car il cherche le pouvoir où il n'est plus, et trouve les gens qui ordonnent, et non pas ceux qui gouvernent. Il cherche la loi et la raison, et ne

14] Serait-ce le fidèle Ibrahim (Fr. ROSSET et D. TRIAIRE, *Jean Potocki...*, éd. cit., p. 98) ou Stanislas Kostka Pichelstein (J. POTOCKI, *Œuvres*, V, p. 11) ?

15] Saint-Simon n'est pas si aveugle à la mort du dauphin : « Il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur, ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, pour cacher leur élargissement et leur joie. » (*Mémoires (1711-1714)*, Paris, Gallimard, 1985, IV, p. 67).

trouve qu'inconséquence et animosité, enfin il voit courir et ne sait pas pourquoi l'on court, il voit le peuple s'attrouper et ne sait pas pourquoi l'on s'attroupe.

Potocki a-t-il vraiment cherché « les buts et les causes » ? « la loi et la raison » ? Son désarroi est souligné par l'apparition exceptionnelle<sup>16</sup> du destinataire qui suit ces lignes : « Ne soyez donc point étonné si je ne puis vous rien apprendre aujourd'hui si ce n'est [...] » (p. 115). Potocki, pendant la révolution de Hollande, c'est un peu Fabrice à Waterloo :

Il n'était resté enfant que sur un point : ce qu'il avait vu, était-ce une bataille ? et en second lieu, cette bataille était-elle Waterloo<sup>17</sup> ?

Cependant était-ce bien un reportage circonstancié et commenté que nous attendions, que son mystérieux destinataire attendait de Potocki ? Au moins, comme il ne cesse de l'affirmer, fait-il ce à quoi il s'était engagé : « spectacle... scène... spectateur ». Potocki a l'œil du curieux : il voit la surface des choses, s'émerveille de leur rareté ou de leur variété, craint en les expliquant de les dénaturer. En fait, il nous trompe et peut-être se trompe-t-il lui-même. Potocki a vingt-six ans. Jusque là, son existence a été partagée entre son éducation en Suisse et en Autriche, une brève expérience militaire, ses voyages méditerranéens<sup>18</sup>, ses premières recherches d'histoire, la vie familiale à Paris. Le voyage en Hollande marque ses premiers pas en politique : le ferme engagement ne se produira que l'année suivante quand il rentrera précipitamment en Pologne, redoutant une invasion prussienne (et ayant en tête celle de Hollande). Il faut, me semble-t-il, inverser la lecture des premières lignes du *Voyage* : ce n'est pas par choix intellectuel que Potocki décide de ne suivre aucun plan et de se limiter au seul exercice sensoriel, c'est parce qu'il ne peut en être autrement. Il reste ce « wan der Zegel<sup>19</sup> » comme il se plaît à se dénommer, ce M. *de la Voile*, curieux de voir une révolution, mais encore peu touché par elle. En cette attitude légère, Potocki révèle son cosmopolitisme : « étranger nulle part »... et partout, pourrait-on

16] On se souvient qu'il n'apparaît qu'à trois reprises (note 7).

17] STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*, première partie, chap. cinquième.

18] Depuis 1778, il a vu la Méditerranée chaque année, à l'exception de 1783.

19] J. POTOCKI, *Œuvres*, V, p. 23. Il avait déjà employé cette tournure dans une lettre à Stanislas Félix Potocki du 22 août 1788 (à paraître).

ajouter. Il reste un « touriste<sup>20</sup> », se laissant guider au gré du vent, et il faut attendre le sixième jour du voyage pour qu'il aperçoive enfin « bourgeois armés, barques chargées de soldats, exercices militaires » etc. (p. 111). Jusque là, il a flâné le long des canaux, jouissant de sa cabine (« je ne me sens nulle impatience de la quitter », p. 108), admirant la paisible maîtrise des marins, multipliant les haltes et les visites ; il n'est question que de vues agréables, de temps passé à dessiner, de « jolie ferme », de « jardin bien soigné ». Le regard n'est pas celui d'un témoin politique, mais d'un esthète qui se délecte de ce qu'il voit avec un solide arrière-plan culturel. Il ne serait pas interdit de penser que l'art qui ne connaît pas de frontière favoriserait le cosmopolitisme de Potocki ; c'est pourtant le contraire qui se produit. Ici, l'œil de Potocki au lieu de parcourir horizontalement des événements décousus, découvre verticalement l'art d'un pays dans la nature de ce pays et inversement :

j'ai passé la matinée à dessiner ce que je voyais autour de moi et sans m'en douter j'ai fait un tableau flamand, ce qui n'est pas bien singulier puisque j'avais la même nature sous les yeux. (p. 109)

Idée profondément ancrée en lui puisqu'il y reviendra sept ans plus tard, en Basse-Saxe, insistant sur la fonction de l'œil comme fidèle instrument par lequel le peintre copie la nature. La beauté n'est pas dans l'œuvre d'art, mais dans la nature qui l'inspire :

Aujourd'hui le temps était brumeux et le ciel offrait ces nuances de gris, de violet et de citrin que nous admirons dans les peintres hollandais : je crois que ces sortes de ciels sont particuliers aux côtes de l'Est et du Nord-Zée. Au moins ce qu'on appelle sur la mer Méditerranée *aria inschirocata* n'y a aucun rapport et ses couleurs vont du bleu au blanc ; j'ai vu dans ce pays-ci plusieurs tableaux assez médiocres, mais dont le ciel était précisément dans ce même genre et faisait illusion sur leur mérite en rappelant les grands paysagistes flamands ; partout les artistes ne rendent bien que ce qu'ils ont continuellement sous les yeux<sup>21</sup>.

C'est avant tout pour découvrir la sensibilité flamande que Potocki ouvre les yeux ; la révolution, qui le déçoit vite, ne l'atteint pas (encore) assez profondément pour qu'il y attache son esprit. En revanche, l'art donne immédiatement de la profondeur à son texte – il est vrai qu'en

20] L'anglais *tourist* est apparu en 1780 dans l'avertissement de l'*Ode to the genius of the lakes in the north of England* de William Cockin.

21] J. POTOCKI, *Œuvres*, I, Louvain, 2004, p. 221.

ce domaine, la langue n'est plus un obstacle et l'éducation qu'il a reçue lui a fourni les « notions » nécessaires. Il lui suffit de quelques lignes pour que se déploie une ambiance :

Chaque bordée nous conduisait au pied d'une jolie ferme ou contre le pavillon d'un jardin bien soigné. Partout on prenait le thé dans un grand silence. Rien n'interrompait le calme de la soirée et l'air était assez chaud pour nous permettre de rester sur le pont. (p. 110)

Au cours de cette navigation sinueuse, soumise au vent, où le temps n'a plus prise, dans l'ordre et le silence, se détache un peuple équanime sur lequel nous devinons déjà que la révolution sera sans effet.

« loin des grands canaux et des grandes routes » (p. 119) : comme en Turquie et en Égypte, Potocki aime à quitter les circuits obligés, à prendre les chemins de traverse, à se mêler à la population, mais ici, ce n'est pas pour mieux l'observer et la connaître, et cette Lettre IV va prendre une tournure inattendue. La Lettre III a offert une succession d'événements secs et brefs sur une dizaine de jours. Un événement de plus, au début de la Lettre IV, rompt brutalement cette séquence : le tableau hollandais se couvre de touches orange. Au lieu d'évaluer le sens politique de cette nouvelle couleur, Potocki n'y voit qu'un trait esthétique qui le jette dans une longue réflexion sur paysage et peinture. « Les voyageurs en général ne font point connaître la Hollande ». Le regard de Potocki retrouve toute sa finesse, son sens aigu de la nuance, opposant (« Cela n'est point. ») sa propre expérience à celle, simpliste, des voyageurs et des peintres. Le bon peintre est celui qui peint la nature telle qu'elle est, sans lui plaquer ses préjugés ou ses « pressentis », en étant sensible à son infinie variété. Il y reviendra dans un passage fameux du *Voyage dans l'Empire de Maroc* :

À peu près comme certains peintres qui croient avoir fait à merveille, lorsqu'ils ont mis toute la lumière d'un côté et toutes les ombres de l'autre. Mais bon Dieu ! où ces gens-là ont-ils les yeux ? que font-ils de cette multitude de reflets, d'ombres portées, de clairs-obscurs et de nuances ? Ils ne s'en doutent seulement pas. Un beau travail serait vraiment de tout placer dans le même tableau et puis comme disent les peintres, de passer la queue de blaireau qui est un pinceau dont ils se servent pour achever de fondre les teintes. (p. 168)

Et Potocki, dont le talent de dessinateur n'est pas la moindre qualité, va lui-même *écrire* un tableau. L'intérêt bien sûr n'est pas dans ce qu'il *peint*, mais dans ce qu'il voit. Regard de peintre qui distingue

« l'air peigné » de « l'art léché », mais regard aussi qui éclaire, qui explique, qui donne vie, comme ces ponts qui « ne sont que pour amuser les enfants » (p. 120). Le sens toutefois n'est que suggéré : « De grands vitrages laissent apercevoir dans leur intérieur souvent le luxe et toujours la propreté. Souvent aussi les plantes rampantes d'un autre hémisphère en tapissent les parois. » ; ces quelques mots en disent assez sur les habitants. Et tout naturellement, parce qu'il ne peut en être autrement, parce que cette réflexion est trop personnelle, parce que l'œil ne peut plus être qu'une simple machine à « décrire », le *je* apparaît.

Potocki *soude* alors un très beau passage qui se situait originellement, comme je l'ai signalé plus haut, à la fin de la première édition du *Voyage en Turquie et en Égypte*. Il y exprime toute sa passion pour la mer, mais il dit deux autres choses qui viennent en quelque sorte corriger ou compléter ce *Voyage en Hollande*. La première concerne son passé intellectuel : il y est question de « la poussière des *in-folio* », de « ces longues nuits consacrées à l'étude dans le silence du cabinet » (p. 121) ; Potocki n'a pas encore fait le lien entre l'histoire d'un pays (les « *in-folio* ») et son ardeur patriotique comme il le fera deux ans plus tard<sup>22</sup>. Ce volet politique s'ouvre en Hollande ; jusque là, le jeune homme ne s'y était guère intéressé. La seconde chose corrige le regard objectif de Potocki : « ma pensée [...] se portait au-delà de toutes les choses existantes ; et c'est alors que j'habitais des vaisseaux. ». Le *Voyage en Hollande* attend donc que son auteur aille « au-delà de toutes les choses existantes », mais est-ce possible ? La méditation ne suppose-t-elle pas le silence, le repos des sens, à tout le moins, l'éloignement du monde, la retraite sur les « vaisseaux » ? C'est dans la douce oscillation de la barque, devant des vues (à la manière des védutistes comme Bellotto qu'il dut admirer dans les appartements de Stanislas Auguste) qui la touchent que la pensée va « au-delà de toutes les choses existantes », qu'elle les inscrit dans une perspective, qu'elle en distingue les menus traits, qu'elle se fait entendre. Dans le brouhaha de la révolution, elle se tait : le cosmopolite redevient étranger. Il est cependant une exception : alors qu'il est plongé dans l'agitation politique à laquelle il ne comprend rien,

22] « Semblables aux sons qui bérçoient notre enfance, aux jeux dont elle fut amusée, les souvenirs des tems réculés, les réminiscences locales de l'existence des héros, font sur notre ame des impressions inéfaçables & mieux que tout autre sentiment peuvent nous attacher à notre patrie. » (J. POTOCKI, *Œuvres III*, Louvain, 2004, p. 133).

le voyageur retrouve des repères : par un étonnant spectacle dans le spectacle, il assiste à une comédie. Aussitôt les schémas intellectuels se reforment : comme le bon peintre copie la nature, le bon acteur copie la *vraie vie* et forge « un véritable fer à cheval » (p. 116). On comprend mieux l'amitié qui naîtra entre Potocki et Talma<sup>23</sup>.

C'est donc dans l'approche esthétique que le cosmopolite Potocki, *alias* wan der Zegel, profite de ces journées hollandaises. Il en *recycle* d'ailleurs certains épisodes dans ses « journées espagnoles » : Woerden qui inspirera le nom de son héros, mais aussi le « cabaret borgne » de Woerden, abandonné par son hôtesse comme les *ventas* de la Sierra Morena, ou les papiers oubliés à Rotterdam (p. 118) qui annoncent ceux de Velasquez<sup>24</sup>.

Enfin, si Potocki demeure « étranger » à la révolution, il vit toutefois une première expérience politique dont il tirera rapidement profit ; et les dernières pages du *Voyage* exposent une réflexion approfondie sur l'opinion qui guidera son action en Pologne ; elles établissent ensuite (lors de la publication, en 1789) et de manière explicite un lien entre la révolution de 1787 et la Grande Diète polonaise, même si le rapport entre l'échec des Patriotes et la question du servage paraît fort mince. C'est qu'au moment de la parution du *Voyage*, la « liberté des paysans » était âprement débattue par la Diète ; Potocki y reviendra quelques mois plus tard dans une Lettre acide au *Journal Hebdomadaire de la Diète*<sup>25</sup>.

\* \* \*

En 1810, Jean Potocki a changé de vie : sa première épouse est morte, il a divorcé de la seconde. Depuis 1808, plus ou moins contraint, il s'est retiré en Ukraine où il fréquente le palais de Tulczyn, résidence de la belle Sophie Potocka. La famille (et Jean lui-même) s'était taillé de beaux domaines dans les territoires nouvellement conquis par la Russie sur les bords de la mer Noire, particulièrement en Crimée. Et voilà que Sophie, conseillée par son amant, le duc de Richelieu, gouverneur de la Nouvelle Russie, décide de mettre en valeur ses biens de Crimée et lance le projet de construire une ville balnéaire entre Simeiz et Alupka, à la pointe sud de la presqu'île ; elle se nommera,

23] J. POTOCKI, *Œuvres*, V, p. 27.

24] J. POTOCKI, *Œuvres*, IV, 2, Louvain, 2006, p. 210. L'épisode ne se retrouvera pas dans la version de 1810.

25] J. POTOCKI, *Œuvres*, III, Louvain, 2004 p. 271.

en toute simplicité, Sophiopolis. La première mention du projet figure sous la plume de Richelieu dans une lettre qu'il adresse à Sophie en août 1809<sup>26</sup> ; la dernière mention par Auguste de Lagarde dans son *Voyage de Moscou à Vienne*<sup>27</sup> à la date de juillet 1811. Entre les deux, Joseph de Maistre évoque le projet, non sans humour, dans une lettre du 19 décembre 1810 :

Une dame excessivement marquante dans ce pays est la comtesse Potocka, qui a quatre-vingt mille paysans et deux cent mille sequins de revenus : elle avoue trente-neuf ans comme un assassin convient d'une rixe ; cependant elle est encore très séduisante [...] La comtesse veut faire bâtir une ville en Crimée, sur un terrain charmant qui lui appartient. Le duc de Richelieu est grand promoteur de cette entreprise. Le programme est imprimé, et la mode est de s'inscrire pour bâtir à *Sophiopolis* (la comtesse s'appelle Sophie). L'autre jour, elle me demanda, à table, devant beaucoup de monde, si je ne voulais pas aussi une maison à *Sophiopolis* ? Je lui répondis : « Oui, Madame ; mais je veux qu'elle soit sur quatre roues, comme celles de certaines nations nomades. – Et pourquoi donc ? – Comment, pourquoi ? la chose saute aux yeux : si je vais à Sophiopolis, c'est pour vos beaux yeux, c'est parce que vous êtes charmante ; mais vous n'aurez pas demeuré là huit jours, que vous en partirez pour aller vous faire adorer ailleurs ; et ceux qui auront bâti à chaux et à sable seront dupes, au lieu que moi je vous suivrai sur mes quatre roues. » Elle riait à gorge déployée. Ensuite on demanda si les habitants s'appelleraient *Sophiens*, ou *Sophéens* ; moi, je dis *Sophistes*. Nouveaux éclats de rire<sup>28</sup>.

Le « programme » avait été écrit par Jean Potocki et sera rapporté par Lagarde, mais le projet déclinait déjà : avec sa clairvoyance ordinaire, Richelieu écrivait à Sophie le 7 octobre 1810 :

La Crimée entière attend avec grande impatience l'exécution de votre projet de Sophiopolis, il fera époque dans les annales de la Tauride. Mais croyez moi, si vous voulez que cela soit effectivement une petite ville ou on puisse bâtir 50 maisons, il n'y a que la vallée de Jalta qui convienne<sup>29</sup>.

On sait quel succès remportera le site recommandé par le gouverneur.

Même s'il a obtenu un « congé », Potocki doit repartir en février 1810 pour Saint-Petersbourg afin de le prolonger. Il profite de ce séjour

26] *Lettres d'Odessa du duc de Richelieu 1803-1814*, Ferney-Voltaire, 2014, p. 178.

27] A. de LAGARDE, *Voyage de Moscou à Vienne par Kiow, Odessa, Constantinople, Bucharest et Hermanstadt ; ou Lettres adressées à Jules Griffith*, Paris, Treuttel et Würtz, 1824, p. 104.

28] *Lettres et opuscules inédits du comte J. de Maistre*, Lyon, 1883, t. premier, p. 250-251.

29] *Lettres d'Odessa...*, éd. cit., p. 202.



dans la capitale pour publier chez Alexandre Pluchart, imprimeur avec qui il a déjà travaillé, le « programme » que Maistre signalera ; il est intitulé *Sophio-polis sur la côté méridionale de Crimée entre Simos et Alupka*. Son intention est de susciter l'intérêt pour Sophiopolis afin d'y attirer de riches « spéculateurs ».

Comment peut-on être cosmopolite ? Le cosmopolite circule sur un axe inscrit entre l'autochtone et l'étranger. Selon qu'il partage plus ou moins la représentation du pays avec l'autochtone, il s'en rapproche plus ou moins<sup>30</sup>. Le partage est rarement homogène. Ainsi, quand il voyage en Hollande, Potocki partage assez exactement avec les habitants la représentation du paysage ; en revanche, les événements de la révolution lui sont aussi mystérieux que pour un étranger. Quand il évoque la Crimée de Sophiopolis, sa position est sensiblement différente, il est proche de l'autochtone ou plus précisément il est autochtone dans la mesure où ceux qui habitaient la Crimée, les Tartares, ont été chassés par le conquérant russe ; sur ce point, Potocki a oublié les mots très durs qu'il écrivait dans son *Voyage en Turquie et en Égypte* et particulièrement dans le manuscrit de Cracovie (p. 52). C'est un visage nouveau du cosmopolite qu'emprunte Potocki en Crimée, un visage proche de celui de Volney en Syrie et en Égypte : les connaissances acquises servent ou serviront à la colonisation. Potocki connaît bien la Crimée : il l'a parcourue à maintes reprises, il en étudie l'histoire depuis plusieurs années<sup>31</sup>, il a probablement rencontré Peter Simon Pallas<sup>32</sup>, mais il ne jette aucun regard politique sur les Tartares qui y vivent encore, sauf à remarquer courtement leurs habitations « pittoresques » (p. 459), ou qu'ils « sont eux-mêmes des monuments vivants, difficiles à déchiffrer [... qu'ils] ont tous la même physionomie, monstrueusement étroite et longue, type inconnu d'une nation perdue. » (p. 461) ; autrement dit, les habitants de la Crimée n'ont d'existence que préhistorique – encore ne subsiste-t-elle qu'à l'état de trace, de vestige. Potocki parle ici d'un pays qui est devenu le sien : non parce que la Russie l'a conquis, mais parce que tout y fait sens pour lui. Il *lit* la Crimée comme une autre Italie, une autre Provence : le voisinage d'une mer dont la charge mythologique n'est

30] S'il faut en croire Mme de Staël, la confusion complète des deux représentations est impossible : « nul homme, quelque supérieur qu'il soit, ne peut deviner ce qui se développe naturellement dans l'esprit de celui qui vit sur un autre sol et respire un autre air » (*De l'Allemagne*, II, 31).

31] Voir par exemple son *Mémoire sur un nouveau pèryple du Pont-Euxin, ainsi que sur la plus ancienne histoire des peuples du Taurus, du Caucase, et de la Scythie*, Vienne, 1796.

32] P. S. PALLAS, *Tableau physique et topographique de la Tauride*, Paris, Guillaume, an VII [1799].

pas moindre que celle de la Méditerranée, le climat, la végétation. Et quand la Crimée diffère de ses sœurs occidentales, les particularités sont recueillies dans un discours qui les *naturalise* :

Les rochers que l'on traverse sont en partie de l'espèce appelée *trap* ; elle a la propriété de se briser en formes régulières, cubiques ou prismatiques. (p. 458)  
La faune taurique ne mérite pas moins d'attention : elle offre la gerboise, le lézard bipède et d'autres animaux encore peu connus. (p. 460)

Par touches successives, Potocki s'approprie l'histoire de la péninsule : de Pline aux « dynastes du Moyen Âge » (p. 461) et jusqu'à la vision de Catherine II qui laisse présager un futur éclatant : « L'Euxin qui s'élevait jusqu'à son horizon comme pour lui cacher Constantinople, attachait longtemps ses regards. » (p. 458). Il reste même de quoi aiguïser la curiosité de l'historien qui redouterait l'ennui : outre la « physionomie » des habitants déjà évoquée, « On y trouve des villages chrétiens où l'on ne parle que le turc, des villages musulmans où l'on parle un dialecte grec qui n'est point le grec vulgaire. » (p. 461)

À partir du voyage au Caucase (1797-1798), les préoccupations colonisatrices prennent chez Potocki une importance croissante ; elles sont poussées par le rôle que joue à ses yeux le développement du commerce, source d'enrichissement pour l'État, vecteur aussi de civilisation pour les peuples colonisés. C'est l'axe central du *Système asiatique*<sup>33</sup>. Le « Supplément » de *Sophio-polis* (p. 460) s'inscrit dans cette perspective et montre que « cet établissement [peut être] avantageux à l'État ». Toutefois, chez Potocki, l'intérêt public n'est jamais très éloigné de l'intérêt personnel ou, mieux encore, familial : en enrichissant la Russie, Sophiopolis enrichira aussi les siens. Sans doute le Potocki de 1810 n'est-il plus aussi ingambe que le jeune homme qui courait en Hollande, mais on peut se demander si la liberté aurait encore été un motif suffisant pour le lancer sur les routes.

*Sophio-polis* résonne d'échos intimes : Potocki est alors âgé de quarante-neuf ans, la vieillesse approche et l'importance donnée aux « valétudinaires » qui trouveront en Crimée un remède à leurs « souffrances » n'est pas seulement commerciale ou publicitaire. Il y a dans *Sophio-polis* une aspiration au repos en un lieu qui réunit les racines slaves (auxquelles Potocki est plus attaché qu'il ne veut bien le dire<sup>34</sup>)

33] J. POTOCKI, *Œuvres*, III, p. 349.

34] Même s'il enrage contre « ce chien de vilain Tulczyn » (*Œuvres* V, p. 119), il ne faut pas oublier les belles lignes sur l'attachement à la patrie par les récits historiques (note 22).

et le rêve méditerranéen. Plus que dans aucun autre texte, *Sophio-polis* révèle à la fois une fusion de l'individu et une totale perméabilité entre extérieur et intérieur. L'analyse, cette fois, n'est plus tournée, comme en Hollande, vers l'extérieur, le paysage, mais vers l'intérieur. Au lieu de sortir de soi pour se porter vers les « objets extérieurs », c'est par le flux inverse que la vie du corps et de l'âme se régénère :

Si l'esprit pouvait toujours penser, le cœur désirer, l'âme s'agiter et vouloir, les saisons ne feraient sur nous que des impressions à peine ressenties. Les passions nous déroberaient à l'influence des climats.

Mais l'esprit s'épuise de pensées, le cœur de désirs, et notre âme fatiguée nous invite au calme qu'elle troublait par ses agitations.

Alors nous demandons aux objets extérieurs cette chaleur et cette richesse qui n'est plus dans nos sentiments et dans nos idées ; alors nous tournons nos regards vers un ciel pur, vers des sites plus riants ; nous voulons respirer les douces haleines du midi. (p. 457)

C'est sur ce magnifique commencement de *Sophio-polis* que je vais terminer cette communication. Il s'y opère la synthèse du sujet, mais un sujet fatigué, qui ne voyage plus, que la jeunesse a définitivement quitté. L'Europe de Potocki est asymétrique : du voyage de 1787 à celui de 1810, le cosmopolite passe de l'attraction passive à l'attraction active : il est attiré, dérouté vers la Hollande où il court d'un bout du pays à l'autre, poursuivant un sens qui lui échappe en grande partie ; au contraire, il attire en Crimée, non seulement des « valétudinaires » ou des « spéculateurs », non seulement pour le bien de l'État ou le sien propre, mais tel une masse épuisée et inerte, il attire à lui le monde qui l'entoure, il l'embrasse et se concentre en ce spectacle, trouvant dans cette contemplation une forme ultime de jouissance.

#### SUMMARY

*Can we say that Jean Potocki is a European cosmopolitan? To answer, Dominique Triaire analyses two European travel stories. The first was written by Potocki at the age of 26 on the occasion of a visit to Holland when the country had risen up against the Stadtholder: Voyage en Hollande, fait pendant la révolution de 1787. The traveller, despite his European culture, seems to remain an outsider: his gaze remains on the surface of things,*

*powerless to grasp the real meaning. He is in the opposite circumstance when he writes a short text of propaganda in 1810 to boast of an urban project in Crimea: Sophio-polis sur la côté méridionale de Crimée entre Simos et Alupka ["Sophio-polis on the southern coast of Crimea, between Simos and Alupka"]. In this case, everything makes sense. Even though Potocki belongs to the European literary heritage, he remains very attached to his Slavic roots as evidenced by the themes of his historical research.*

## L'ITALIE DE JEAN POTOCKI : UNE ARCHÉOLOGIE DU SAVOIR

Ce n'est pas par courtoisie vis-à-vis des organisateurs, ni par manque d'imagination au moment où il s'agissait de trouver une idée pour ma propre contribution à cette belle rencontre romaine, que je me suis tourné vers le plus attendu, le plus banal et en même temps le plus périlleux des sujets : Jean Potocki et l'Italie.

Périlleux, parce que l'histoire d'une certaine littérature comparée nous a montré les limites de ce genre d'études où l'on dresse des inventaires mélangés de faits et d'images pour aboutir le plus souvent à des constats sans grand intérêt sur l'attachement ou non de tel auteur à tel pays qui lui était étranger, sa compréhension de ce pays, les jugements qu'il a portés sur lui, l'inspiration qu'il lui a donnée.

Cependant, pour ce qui regarde notre sujet, on ne peut pas dire qu'il y ait eu pléthore d'approches de ce type. On connaît un article de Michele Colucci « Jan Potocki e i *motivi italiani* nel *Manoscritto trovato a Saragozza* », publié en 1973 et repris dans un recueil en 2008 (mais sans la mise à jour qui semblait pourtant s'imposer après le renouvellement complet du dossier Potocki opéré ces vingt dernières années)<sup>2</sup>. L'année précédente, en 2007, parut un article de Cristiano Cei dans la revue culturelle de la ville de Livourne, intitulé

1] Université de Lausanne.

2] M. COLUCCI, *Jan Potocki e i « motivi italiani » nel Manoscritto trovato a Saragozza*, in : *Italia, Venezia e Polonia, tra Illuminismo e Romanticismo*, V. BRANA (dir.), Firenze, Olschki,

« Livorno settecentesca nel capolavoro di Jean Potocki<sup>3</sup> » – texte en réalité bien moins limité à l'enjeu local annoncé par le titre ; et c'est à peu près tout si l'on ne prend pas en considération les choses pourtant les plus importantes qu'ont été, en Italie, les éditions successives du *Manuscrit trouvé à Saragosse* et de plusieurs *Voyages*<sup>4</sup>, ainsi que des contributions significatives dans le domaine de la critique littéraire à proprement parler, en particulier, ces dernières années, les travaux d'Isabella Mattazzi<sup>5</sup>.

Je voudrais donc tenter de rouvrir le dossier italien de Potocki, en m'efforçant de changer quelque peu la perspective pour considérer l'Italie comme une collection disparate de données qui peuvent servir à une meilleure compréhension des démarches intellectuelles et créatives de l'auteur du *Manuscrit trouvé à Saragosse*. Collection disparate de données : c'est un peu comme cela que se présente le très riche fonds manuscrit de Scipione Piattoli conservé dans cette belle et déjà vénérable institution qu'est l'Accademia polacca delle scienze a Roma. Potocki lui-même aurait été très désireux d'y farfouiller, ravi de passer, comme il l'a fait si souvent dans son œuvre, de sujets en sujets, de langues en langues, de questions en questions, de formes en formes, toutes aussi différentes qu'il est possible les unes des autres.

C'est d'ailleurs dans ce genre de fonds réunis en Italie qu'il a aimé travailler, que ce soit à Velletri, en 1784, dans les collections remarquables mais assez hétéroclites du futur cardinal Stefano Borgia, à Florence – où il séjourna à plusieurs reprises – à la Biblioteca Marucelliana et à la Biblioteca Mediceo Laurenziana, à Bologne ou encore à Rovereto, au Nord de Vérone, où on pourrait se demander pourquoi il s'est arrêté, venant de Vienne au début d'octobre 1803, si l'on ne savait pas que cette petite ville possédait la première bibliothèque publique ouverte dans cette région (en 1764) sur le fonds des immenses col-

1973, pp. 273-292 ; M. COLUCCI, *Tra Dante e Maiakovskij : saggi di letterature comparate slavo-romanze*, Roma, Carocci, 2008, pp. 48-67.

3] C. CEI, *Livorno settecentesca nel capolavoro di Jean Potocki*, « Comune Notizie », n. 59/60, 2007, pp. 47-61.

4] Il serait trop long d'énumérer toutes ces éditions ; on peut seulement faire observer qu'aucune édition italienne disponible aujourd'hui dans le commerce n'a été fondée sur la connaissance de l'œuvre de Potocki telle qu'elle a été mise au jour par l'édition des *Œuvres* chez Peeters à Louvain en 2004-2006. Il serait à souhaiter que de nouvelles traductions soient entreprises, comme cela a été fait en langues espagnole, catalane et polonaise.

5] Voir en particulier I. MATTAZZI, *Il labirinto cannibale. Viaggio nel Manoscritto trovato a Saragozza*, Milano, Arcipelago Edizioni, 2007 ; idem, *L'ingannevole prossimità del mondo. Forme della percezione nel romanzo moderno*, Milano, Arcipelago Edizioni, 2011.

lections de l'érudit Girolamo Tartarotti. Et significativement, c'est justement à Florence, en cette fin d'année 1803, qu'il fit imprimer ses *Dynasties du Second livre de Manéthon*, ouvrage de pure érudition, en les dédiant au désormais cardinal Stefano Borgia<sup>6</sup>.

L'Italie est donc un espace où l'homme de cabinet aura toujours trouvé de quoi se satisfaire. À vrai dire, on connaît mal le détail de ses différents séjours dans ce pays, mais on constate que la recherche y est un élément récurrent. Y compris lorsqu'il se trouve en compagnie d'une encombrante famille dominée par la belle-mère en chef, la princesse maréchale Lubomirska (en 1786). Celle-ci fait presque mine de se plaindre de ne pas avoir droit à toute l'attention de son gendre qui, dit-elle ironiquement de Bagni di Lucca, lieu où l'on devrait plutôt penser aux loisirs qu'à la recherche, « a donné dans le goût de grandes études : c'est du grec et de la chronologie toute la journée<sup>7</sup> ».

Il est vrai qu'au cours de ce séjour qui avait les airs troublants d'un voyage de noces sous le contrôle de Maman, Potocki n'avait pas seulement choisi les bibliothèques pour s'évader. Il était aussi parti faire des études de terrain dont on ne sait malheureusement rien, sinon qu'il les a effectuées sur les îles de Corse, d'Elbe et de Capraia, en quête de vestiges, morts ou vifs, des temps possiblement les plus reculés. Mais ce qu'il réalisait ainsi, c'étaient les éléments d'une méthodologie qui l'accompagnera durablement, qui se fonde sur le va-et-vient interactif entre les connaissances acquises dans les livres et celles qu'il faut aller chercher au milieu des paysages et du monde vivant. C'est ce qu'il dira une petite dizaine d'années plus tard, sur les routes du Caucase, lorsqu'il se souviendra d'une halte à Bologne qu'il avait consacrée à l'examen des ouvrages conservés avec soin sur les rayons de la bibliothèque de l'Institut :

Je me souviens que, dans l'âge où l'esprit voudrait embrasser à la fois toutes les connaissances, dans cet âge heureux où l'homme est plein d'ardeur et d'énergie, j'aurais désiré lire, dans un été, tous les livres qui existaient alors sur l'histoire naturelle. Bientôt le hasard me conduisit à l'institut de Bologne, où je trouvais, à mon ravissement extrême, tous les objets de mon étude, rangés par ordre. J'éprouve ici la même chose. L'histoire des peuples de la Haute-Asie m'a beaucoup occupé, mais seulement dans les livres. Maintenant je les vois devant moi, ces

6] Pour les détails de la vie de Potocki, voir F. ROSSET et D. TRIAIRE, *Jean Potocki. Biographie*, Paris, Flammarion, 2004.

7] Lettre d'Isabelle Lubomirska à sa fille Alexandra Potocka, 13 août 1786, Varsovie, Archiwum Głównie Akt Dawnych, APP 293, p. 2.



peuples, avec leurs traits caractéristiques, leurs ressemblances, leurs différences, leurs idiomes et leurs traditions<sup>8</sup>.

Le lien est alors facile à faire avec le *Manuscrit trouvé à Saragosse* où l'on rencontre un personnage qui est poussé par son père à faire l'apprentissage de cette même méthode. Giulio Romati est un jeune érudit très prometteur, fils du « plus illustre des hommes de loi de Palerme, et même de la Sicile<sup>9</sup> ». Voyant la santé du jeune homme décliner à cause de son acharnement à l'étude, le père lui impose de voyager à travers l'Europe pendant quatre ans. La révélation est immédiate : « Je ne fus pas plus tôt en route que s'opéra en moi un changement très favorable » (132). Les beautés de la nature au cœur de la Sicile, les expériences de physique appliquée qu'on peut faire en grimpant sur l'Etna, Catane, ville d'archéologues occupés à extraire de terre les monuments de l'antiquité, Messine, « fameuse par le commerce qui s'y fait » (234), Reggio et sa région, redoutables pour leurs bandits, Salerne dont l'école, au temps de la Renaissance des arts, « avait été leur berceau en Italie » (237). On croirait suivre les notes de voyage qu'aurait pu prendre Potocki en personne en suivant le même chemin. Mais le récit bascule bientôt dans les territoires de l'imaginaire et voici notre érudit confronté à l'apparition diabolique de la princesse de Mont-Salerne. Suit alors une histoire dans la plus pure tradition gothique, histoire attestée par une bulle papale et certifiée authentique par une trace imprimée à jamais sur le bras de Romati. Preuve vivante qui a été vue par Avadoro, le chef des bohémiens, qui, dans le roman de Potocki, raconte l'histoire que Romati lui-même lui avait racontée. Alphonse van Worden qui écoute attentivement ce récit ne manque pas alors de faire observer qu'il avait lu « une histoire à peu près semblable » (252) dans un recueil d'histoires variées de Happelius.

On voit ainsi que la leçon recueillie par le jeune Giulio Romati dès les premières semaines de son long voyage est profondément paradoxale : envoyé dans le monde pour s'aérer l'esprit, Romati rencontre des personnages et des situations qui, tels ces vestiges qui sortent de terre à Catane porteurs d'inscriptions qu'il faut tenter de déchiffrer, sont sortis tout droit des livres, certes pas des ouvrages savants, mais

8] J. POTOCKI, *Œuvres*, t. II, éd. F. Rosset et D. Triaire, Louvain, Peeters, pp. 154-155.

9] J. POTOCKI, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, version de 1810, éd. F. Rosset et D. Triaire, Paris, Garnier-Flammarion, 2008, p. 231 ; pour les citations suivantes, le renvoi aux pages de cette même édition est donné entre parenthèses à la suite des citations.

de la littérature, de cette tradition narrative à laquelle l'Italie a contribué avec une prodigalité si généreuse.

On comprend aussi, à travers cet exemple, que l'interaction entre les connaissances consignées dans les in-folios et celles que procure l'expérience immédiate du monde, se voit enrichie d'un troisième terme, l'imagination, faculté peut-être suspecte du point de vue des savants caparaçonnés dans la rigueur de leurs disciplines, mais rehaussée par le roman au rang le plus élevé. L'imagination ne crée rien *ex nihilo*, elle s'empare des bribes, des fragments épars et des signaux confus pour les habiller d'un sens nouveau qui peut être un costume d'apparat, une tenue informe et neutre ou un déguisement pour une comédie à double ou triple fond. C'est l'imagination qui fait le sens, ou plutôt les sens, puisque sa capacité première est d'imposer le régime de la multiplication dans la diversification.

C'est sous cet éclairage que l'on peut essayer de revenir sur une des énigmes encore non résolues du *Manuscrit trouvé à Saragosse* ; je veux parler de l'origine des deux histoires (celle de Trivulce de Ravenne et celle de Landulphe de Ferrare) qui sont racontées à Alphonse au début de son expérience d'apprentissage, pour mettre à l'épreuve son courage. Personne à ce jour n'a retrouvé la trace de ces deux histoires qui portent pourtant tous les traits du récit à l'italienne tel que l'ont fixé à la Renaissance les Boccace, les Bandello, les Giraldi. On a eu beau passer et repasser les répertoires et les index, relire les recueils, questionner les meilleurs spécialistes, on a finalement dû se résoudre à penser que Potocki, habile pasticheur, avait produit lui-même des histoires « à l'italienne » comme il avait écrit plus tôt des contes « à l'orientale » ou recomposé telle « histoire tragique » ou revêtu telle autre narration d'un costume médiéval. Pourtant, il s'avère que Landulphe de Ferrare et Trivulce de Ravenne ne sont pas des inconnus ; seulement ce ne sont pas des héros de contes, mais des personnages historiques tout ce qu'il y a de plus honorables, qu'il faut aller rechercher dans le confinement des bibliothèques ou l'espace intersidéral d'internet.

La chronique de l'évêché de Ferrare nous apprend qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Landulphe fit bâtir dans sa ville de Ferrare une cathédrale, en vue de marquer l'autonomie revendiquée par la cité par rapport à Ravenne dont elle était jusqu'ici dépendante<sup>10</sup>. Quant à l'histoire de la commune de Castelnovo Bariano, bourgade située

10] [http://www.isco-ferrara.com/?page\\_id=67](http://www.isco-ferrara.com/?page_id=67)

sur la rive gauche du Pô, à la frontière entre la Vénétie et la Lombardie (c'est-à-dire pas très loin de Rovereto), elle nous apprend qu'à cette même époque, Mathilde de Canossa fit construire un château-fort qu'elle légua à l'évêque du lieu nommé Landulphe de Ferrare<sup>11</sup>. On n'apprendra pas grand-chose de plus, sinon que ce site, au cours des siècles, fut placé sous la domination de maîtres qui changèrent souvent, l'évêque étant bientôt remplacé par le duc de Ferrare qui lui-même se rangea sous l'autorité pontificale, avant que Bonaparte n'impose un nouveau découpage des territoires au Nord de l'Italie.

Pérennisé lui aussi dans les chroniques, Trivulce de Ravenne est pour ainsi dire un cousin de Landulphe de Ferrare, cousin, au demeurant, beaucoup plus jeune. C'est au XVI<sup>e</sup> siècle, dans le contexte des guerres d'Italie, que ce personnage entre en scène. La famille Trivulzio appartient depuis longtemps à la noblesse milanaise. Gian Giacomo, l'un de ses jeunes représentants, s'engage dans les troupes de Louis XII où il fait bientôt valoir ses qualités de bravoure et ses talents pour le commandement. Il se distingua tout particulièrement à la bataille de Ravenne en 1512. Auréolé de ses succès, il se vit confier pour quelque temps la charge de gouverneur de Milan, puis François I<sup>er</sup>, en 1526, le nomma maréchal de France. Il fut aussi gouverneur de Gênes, puis de Lyon où il mourut en 1532, au temps où l'on disait qu'un certain Thibaut de la Jaquière faisait le méchant diable dans les rues, les tavernes et les alcôves de la même ville<sup>12</sup> ; c'est à Lyon aussi, dans l'église des Dominicains, que se trouve la sépulture de Gian Giacomo di Trivulzio, le héros de Ravenne<sup>13</sup>.

Il faut bien reconnaître que ces trouvailles ne sont pas sensationnelles. Elles pourraient même relever d'assez ordinaires coïncidences ou encore, plus vraisemblablement, d'exploitations antérieures, dans le champ des narrations drolatiques ou apologétiques, de ces noms qui sonnent si bien pour les protagonistes d'histoires de fantômes. Mais ne pourrait-on pas y voir une illustration possible de cette méthode Potocki, quand elle prolonge son action jusque dans le roman ? En Italie ou ailleurs, dans les livres ou sur les chemins, dans les auberges, des morceaux sont recueillis, qui se mêleront bientôt à d'autres, venus d'ailleurs, des séquences, des figures et des trames déjà constituées

11] <http://www.araldicacivica.it/stemmi/comune/castelnovo-bariano/>

12] Voir J. POTOCKI, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, pp. 194-205.

13] L. ARCANGELI, *Gian Giacomo Trivulzio marchese di Vigevano e il governo francese nello Stato di Milano (1499-1518)* in : *Vigevano e i territori circostanti alla fine del Medioevo*, G. CHITTOLINI (dir.), Milano, Unicopli, 1997, p. 15-81.

dans d'autres discours venant servir de liant pour donner finalement de nouvelles histoires, qui n'ont de nouvelle que l'apparence. De la Sicile à la Haute-Adige, en passant par la Calabre et la Campanie, les îles et la Toscane, la Lombardie, la Ligurie et la Vénétie, en parcourant aussi les livres qui ont déjà donné telle forme et même telle orientation de sens à toute cette géographie physique et humaine, Potocki a ramassé partout ce qu'il appelle ailleurs des « fossiles » qu'il s'agira de ranger de telle ou de telle autre façon : « Je ramasserai les fossiles à mesure qu'ils se rencontreront sur mon chemin, et le lecteur les rangera à son gré selon le système de Cronstedt ou celui de Wallerius<sup>14</sup> ».

L'Italie est pleine de fossiles, qu'ils soient indices d'histoire, d'histoire naturelle, de folklore ou de littérature. Mais en cela l'Italie n'est pas différente de tout autre pays habité depuis longtemps par les hommes ; elle est seulement peut-être un peu plus familière, un peu mieux identifiée.

Qu'est-ce que cela implique concrètement pour les travaux de l'historien, les réflexions de l'historiosophe avant la lettre, la composition vertigineuse du romancier ? Cela veut dire que les livres de Bologne et de Florence, les enquêtes de terrain sur l'île d'Elbe, les conversations d'auberge en Calabre, les histoires qu'autour de Malte les marins se racontaient pour se désennuyer par temps plat<sup>15</sup>, les collections de Velletri déjà extraites de leur environnement et configurées dans un sens imposé par le classement, les histoires de brigands racontées par Archenholz ou d'autres arpenteurs de la Sicile<sup>16</sup>, les observations faites sur les variations dialectales de la langue italienne, les inévitables figures de prélats libertins paradant autour et dans le périmètre du Vatican – tout cela génère de la connaissance et se prête à l'entreprise de reformatage des données à laquelle s'essaie l'historien dans ses tentatives héroïques de synthèse et que le romancier ne cesse de reconcevoir et de recommencer.

14] J. POTOCKI, *Voyage dans l'Empire de Maroc, fait en 1791*, in : idem, *Voyages*, éd. F. Rosset et D. Triaire, Paris, Garnier-Flammarion, 2015, p. 168.

15] On peut très bien imaginer que toutes sortes d'histoires ont été recueillies par Potocki de la bouche des innombrables personnages qu'il a rencontrés sur les routes, dans les auberges ou sur les bateaux ; et pourquoi pas quelques-uns des éléments qu'il réunit dans l'« Histoire de Monseigneur Ricardi et de Laura Cerelli, dite marquise Paduli » : le premier amoureux éconduit de Laura, Ceco, « s'en alla faire le mousse sur un bateau maltais. Je n'en ai plus entendu parler » (1810, p. 620) – Potocki, comme on sait, passa deux ans à sillonner la Méditerranée sur les bateaux de l'ordre de Malte.

16] Voir notamment H. TUZET, *La Sicile au XVIII<sup>e</sup> siècle, vue par les voyageurs étrangers*, Strasbourg, P.-H. Heiltz, 1955.

Faute de connaissances plus précises sur les expériences italiennes de Potocki, assurément innombrables et très diverses, mais tombées dans le domaine de l'insu défini par les destructions, les pertes ou le classement défectueux des documents en archives, il ne nous reste plus qu'à traiter l'Italie de Potocki sous une optique d'exemplarité. Sous ce rapport, Potocki nous enseigne principalement que la perspective singulière n'est jamais la bonne pour qui vise à la compréhension globale. Il pense aux livres de Bologne quand il scrute le paysage du Caucase, mais il pourrait en dire autant des bibliothèques allemandes. D'ailleurs, c'est justement cette focale localiste qui l'irrite dans les travaux des érudits italiens :

Une sorte de patriotisme municipal devint la vertu favorite des érudits de l'Italie ; chacun d'eux se proposa d'illustrer la ville où il avait pris naissance et entassa les in-folio pour prouver qu'Hannibal y avait passé, qu'un proconsul y avait changé de chevaux ou d'autres découvertes aussi satisfaisantes, auxquelles on ne parvient encore qu'à travers une suite de phrases fleuries et vides de sens, productions spontanées de la langue italienne, dont l'harmonie entraîne ces auteurs<sup>17</sup>.

On peut savoir quelque gré aux chroniqueurs lombards d'avoir pérennisé les noms de Trivulce de Ravenne et de Landulphe de Ferrare, mais il fallait tout le génie d'un romancier aux visées totalisantes pour leur redonner une consistance propre à rayonner au-delà des limites étriquées du répertoire ou de l'anecdote. De même, les livres de Bologne ne voient actualisé tout leur potentiel qu'au moment où le voyageur est en situation de confronter leur contenu avec les paysages du Caucase.

L'Italie de Potocki n'est donc pas un pays qu'il y aurait à singulariser. Au reste, l'infinie diversité de ce pays lui-même serait à elle seule un obstacle suffisant à toute tentative de définition d'une entité cohérente et particulière qui aurait pour nom l'Italie. Pour tout dire, se proposer de présenter un exposé sur le sujet de « l'Italie de Jean Potocki » pourrait ne pas avoir beaucoup de sens, tout au moins s'il devait s'agir de distinguer l'Italie pour célébrer sa richesse, sa splendeur, ses charmes ou son apport immense à ce qu'on peut vaguement appeler la culture européenne.

Le comte Jean lui-même livre dans une lettre adressée de Florence, le 17 décembre 1803, à son cousin et beau-père Stanislas Félix Potocki, quelque chose de significatif dans la perspective qui est ici tracée :

17] J. POTOCKI, *Œuvres*, III, p. 126.

« L'Italie est admirable, mais nous y sommes extrêmement étrangers, et les cœurs bien nés aiment à se faire une patrie en quelque lieu que ce soit<sup>18</sup> ». L'Italie émerveille, fascine, réjouit, quand elle ne permet pas même de soigner les affections du corps et de l'âme ; dans le prospectus de publicité qu'il rédige pour vanter les qualités de la station balnéaire de Sophiopolis qui devrait voir le jour au bord de la Mer Noire, Potocki ne manque pas de rappeler ceci :

Quelque fois nous avons trop hâté la vie, ou bien nos esprits sont affaîssés par les peines morales, ou les organes de la respiration ont reçu quelque atteinte. Dans tous les cas, la médecine ordonne le voyage de l'Italie ou de la Provence, mais l'Empire Russe possède une Provence<sup>19</sup>.

L'Italie s'impose comme lieu de régénération physique et morale, sanatorium des phtisiques autant que des spleenétiques ; mais elle n'est pas unique. La Provence ou la Crimée peuvent jouer le même rôle. De même que les vestiges excavés près de Catane ne sont ni plus, ni moins importants que ceux qu'on trouve sous les tumuli de la Basse-Saxe réellement arpentée par le savant-voyageur ou sous les ronces des cimetières dans le Mexique fictionalisé du *Manuscrit trouvé à Saragosse*.

Ce que Potocki aura visé, toujours et partout et donc aussi en Italie, puisqu'il y est allé si souvent, c'est de retrouver, comme en tout autre lieu, un sentiment d'appartenance universelle comme ces « cœurs bien nés [qui] aiment à se faire une patrie dans quelque lieu que ce soit ». Ce sentiment, ce n'est pas en isolant les sensations qu'il peut être satisfait, mais en les multipliant, puis en cherchant à percevoir, dans la confusion du multiple, les linéaments d'une totalité qui s'imposerait par le jeu des comparaisons, des analogies, des rapprochements même aléatoires ou fondés seulement sur l'imagination.

Dès lors, si elle s'impose, l'Italie, c'est à la manière d'une métonymie : la variété qu'elle présente en elle-même, la multiplicité et la diversité des signes qu'elle délivre, la richesse des expériences auxquelles elle invite l'observateur ne sont finalement qu'une réplique, aux proportions réduites, de ce qu'offre le monde tout entier à celui qui, bravant auto-ironiquement la naïveté du savoir total, s'est fixé pour horizon la reconstitution raisonnée de l'histoire universelle.

18] J. POTOCKI, *Œuvres*, V, p. 69.

19] J. POTOCKI, *Œuvres*, II, p. 267.

## SUMMARY

*In the writings that document his life (correspondence and various notes), as in his works as a historian and novelist, Jean Potocki never ceases to refer to Italy. We may notice and record the innumerable and highly diverse references to the history and geography of Italy, to the customs of its inhabitants, to the legends that circulate there, to the clichés that are repeated about it. It would be a mistake, however, to isolate Italy, in Potocki's texts, by considering it as a singular case. It seems preferable to view it as a kind of metonymy: the variety Italy presents, the multiplicity and diversity of the signs it delivers, the wealth of experiences to which it invites the observer are finally kind of microcosm of what the entire world offers to one who, with ironic self-awareness, assumes the naïve position of total knowledge. That is to say, one who has set for himself the reasoned reconstitution of universal history.*



## COSMOPOLITE, OU PATRIOTE FRUSTRÉ ? LE CHEVALIER DE SAINT-PIERRE ET LE COMTE POTOCKI, ERRANCES CROISÉES

La *science des textes* ne vise pas des certitudes, mais l'épuisement des possibles<sup>2</sup>.

Il semble que la fortune réserve aux étrangers des succès qu'elle refuse aux nationaux ; ils y trouvent comme une compensation des douceurs de leur patrie<sup>3</sup>.

Des « nationaux » en quête d'estime se déplacent d'un pays à l'autre, en créant ainsi tout un réseau d'aventuriers expatriés, parfois – expérience aidant – réputés cosmopolites. « Nul n'est prophète en son pays », moyennant quoi il a de fortes chances de le devenir à l'étranger. La mutation d'un aventurier effronté en un cosmopolite respecté demande une attention soutenue : c'est un processus tout sauf évident, plusieurs échecs (de Casanova à Balsamo) en témoignent. Mais l'origine d'un cosmopolite n'est pas

---

1] Université de Varsovie.

2] F. MOUREAU, « Ouverture », in : *L'Éveil des Muses. Poétique des Lumières et au-delà. Mélanges offerts à Édouard Guillon*, rassemblés par C. Seth et présentés par M. Bertaud et F. Moureau, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 22. Mots soulignés par F. Moureau.

3] J.-H. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Projet d'une compagnie pour la découverte d'un passage aux Indes par la Russie*, in : *Œuvres complètes*, éd. J.-M. RACAULT, Paris, Garnier, t. 2 (*Voyages*), sous presse. Ici, le nom de Bernardin est cité de manière traditionnelle, avec l'ordre interverti des deux derniers prénoms, Bernardin et Henri. Dans la bibliographie des OC chez Garnier: SAINT-PIERRE, Jacques-Bernardin-Henri de, forme retenue pour dorenavant la seule correcte.

toujours immergée dans une vie tumultueuse. Question de naissance, donc question de goût, sans doute aussi.

Entre le chevalier de Saint-Pierre, prénommé Jacques-Bernardin-Henri, et le comte Potocki, prénommé Jean, un parcours parallèle serait-il à établir ? Avec le décalage d'une génération, puisque né en 1737, Bernardin a vingt-quatre ans de plus que le comte, étant presque le copain d'âge du père, Józef Potocki (celui-ci étant né en 1735). Cela veut dire qu'il avait eu le temps de connaître la France et l'Europe de l'Ancien Régime, ce monde qui est en voie d'extinction sans vraiment y croire, et auquel Potocki n'a goûté que durant une dizaine d'années. En revanche, tous les deux en ont connu ensuite l'ébranlement graduel et ses conséquences. Juste avant ce cataclysme, tous les deux ont réussi – le mot s'applique à Bernardin surtout, au bout d'une trentaine d'années d'efforts – à s'établir, même si le premier mariage de Bernardin, avec la fille de son imprimeur, aura lieu seulement en 1793, cinq ans après le mariage de Jean avec la belle Julie, née Lubomirska.

Si Bernardin semble avoir mieux résisté au bouleversement révolutionnaire, serait-ce grâce à sa capacité indubitable d'adaptation, jointe à sa réserve affichée vis-à-vis de l'aristocratie – lui-même optant pour la méritocratie ? Ou peut-être parce que, plus facilement qu'au comte Jean Potocki, il lui est arrivé de passer de l'état de patriote (frustré) à celui de cosmopolite ? Encore faudrait-il voir, d'abord, quand et en quoi leur patriotisme pouvait être frustré. Ensuite, si ce qui devait les consoler, chacun à sa manière, tenait vraiment du cosmopolitisme. Enfin, il convient de voir à quoi pouvait correspondre leur état respectif et quelle relation cet état pouvait entretenir avec ce qu'on entendait par cosmopolitisme à l'époque, sans perdre de vue leur cheminement réciproquement éloigné, mais parallèle (cheminement ou errance ?), dans l'espace-temps physique (se sont-ils rencontrés ? je n'en ai aucune idée) ainsi que dans la métaphysique des deux destinées qui se glosent l'une l'autre, *sub specie æternitatis*, sinon du point de vue d'un historien de littérature et de civilisation.

Commençons par la définition du mot « cosmopolite ». Sa connotation change durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La notion même de « cosmopolitisme », inexistante dans le *Dictionnaire de langue polonaise* de Samuel Bogumił Linde<sup>4</sup>, a pris

4] S. B. LINDE, *Słownik języka polskiego* [1808], 2<sup>e</sup> édition corrigée, Lwów, 1855, reprint à Poznań, Zakład Graficzny im. M. Kasprzaka, 1951, t. 2 (G-L). Les composés de KOSM(o)- que l'on

des connotations négatives dans les années soixante du XX<sup>e</sup> siècle en Pologne, pour des raisons politiques avérées. Ainsi, le « cosmopolitisme », selon le *Dictionnaire polonais des noms étrangers* de Kopaliński<sup>5</sup>, garde une ambivalence : l'affirmation de la communauté avec le monde entier y va de pair avec la passivité envers son environnement national ; le « citoyen du monde », comme le lexicographe définit le cosmopolite<sup>6</sup>, fait triste figure puisqu'il « ne se sent pas responsable du devenir de son environnement national » – « national » étant en consonance avec « naturel » dans ce reproche que le lecteur-traducteur y décèle. L'article de Kopaliński est repris par d'autres dictionnaires polonais<sup>7</sup>. Par contre, l'absence de toute valorisation frappe dans *Le Petit Robert* en ligne<sup>8</sup> : avec son étymologie grecque du « citoyen (*politès*) du monde (*cosmos*) », cet adjectif (il n'y a qu'ensuite que le nom dérivé : « cosmopolitisme ») désigne (1<sup>o</sup>) au sens vieilli (*sic*) celui « qui vit indifféremment dans tous les pays, s'accommode de tous » avec pour exemple un emploi substantivé chez Balzac : « Paris est la ville du cosmopolite ». Ensuite (2<sup>o</sup>), l'accent est mis sur la quantité et l'hétéroclite, l'adjectif désigne ce « qui comprend des personnes de tous les pays, qui subit des influences de nombreux pays (opposé au *national*). *Ville cosmopolite*. » Son opposition au « national » semble un incident dans ce contexte, qui donne au « national » l'aspect d'un archaïsme obscur. Enfin, un sens non modal, mais didactique (3<sup>o</sup>), est celui que nous retrouvons ci-dessous, sens lié aux domaines géographique et biologique.

Car le *Petit dictionnaire du polonais*<sup>9</sup> donne aussi un ensemble d'occurrences du mot « cosmopolite », substantif et adjectif : elles renvoient à une plante ou à un animal dont les représentants se trouvent sur toute ou presque toute la surface du globe (on aurait donc, par exemple, un *parasite cosmopolite*). Errant un peu partout, à travers l'Europe et dans d'autres continents, les deux hommes du tournant

---

y trouve, nous éloignent du sujet (*kosmobrody* vel *kosmatobrody*, *kosmonogi*), le préfixe étant slave, bien sûr. Juste insérée entre les deux mots, entre parenthèses (*sic*), *kosmografia* ou *światopistwo*, avec un préfixe grec.

- 5] W. KOPALIŃSKI, *Słownik wyrazów obcych i zwrotów obcojęzycznych*, éd. V, Warszawa, Wiedza Powszechna, 1968, p. 413.
- 6] Le mot 'cosmopolite' (*kosmopolita*) même n'y paraît pas ; dans le corpus de l'article, il s'agit de la « citoyenneté du monde », propre au cosmopolitisme (*kosmopolityzm*), *ibid.*
- 7] *Mały słownik języka polskiego*, S. SKORUPKA, H. AUDERSKA, Z. ŁEMPICKA (dir.), Varsovie, PWN, 1969, p. 306. Les mots définis: *kosmopolita*, *kosmopolityczny*, *kosmopolityzm*.
- 8] *Le Petit Robert de la langue française*, 2014 (version numérisée).
- 9] *Mały słownik*, op. cit., p. 306.

des siècles auraient droit à cette appellation (de *cosmopolites*, pas de parasites !). Les Antilles et l'Afrique (les Mascareignes, à défaut de Madagascar) ont vu Bernardin ; l'Afrique (le royaume de Maroc après l'Égypte) et l'Asie (le pied du Caucase après la Turquie et avant la Mongolie, à la frontière de la Chine) ont été foulées par le comte Potocki. Mais les motivations de ces déplacements, dans un espace lointain et parfois fort exotique, furent différentes chez l'un et chez l'autre.

Jean Potocki, éduqué avec son frère cadet en Suisse par un pasteur natif de ce pays (grand bien lui en fut : à part les comtes Mniszech, peu avaient bénéficié de cette sorte d'éducation à l'étranger, conçue pour ouvrir les horizons), ne fit que poursuivre, au départ du moins, le mouvement qui lui avait été inculqué par son milieu aristocratique. Il suffit de comparer son itinéraire avec les allées et venues de sa mère, Anna Teresa, née Ossolińska, et de sa future belle-mère, Izabela Lubomirska, née Czartoryska. Le jeune comte ne fit que (mais ce *que* est d'un poids encyclopédique) donner une orientation aussi, voire plus, scientifique que mondaine à ses déplacements, préférant la poussière des bibliothèques et les entretiens avec des érudits au babil des belles dames.

À l'instar de nombreux fils cadets de familles nobles, Bernardin se fit connaître dans le Nord de l'Europe comme *chevalier de Saint-Pierre*. Seulement la noblesse du jeune homme ne tenait qu'à une légende familiale qu'il rapportait avec complaisance : il aurait eu pour aïeul l'un des « bourgeois de Calais », le noble et généreux Eustache de Saint-Pierre, dès avant la Révolution reconnu pour modèle du patriote local, dévoué jusqu'à sacrifier sa vie à la cité d'origine, comme le voulait l'histoire mythifiée de ce tournant dramatique<sup>10</sup>.

Après des études aux collèges jésuites de Rouen et de Caen, ingénieur sans diplôme de l'École des Ponts et Chaussées, Bernardin entama ses périples par un service dans le corps de génie à Malte, en 1761

10] Selon J.-M. Racault, le premier promoteur de Bernardin à notre époque, ce dernier était d'origine petite-bourgeoise ; Bernardin finit pas le reconnaître au seuil de la Révolution, rejoignant alors, par son origine « honnête mais commune », le Tiers-État dont il se proclamait le porte-parole dans les *Vœux d'un solitaire* (1789). Six bourgeois de Calais, avec Eustache de Saint-Pierre à leur tête, furent proposés par la ville au roi Édouard III d'Angleterre comme otages, au bout d'un siège de onze mois. Philippa de Hainaut, son épouse, originaire de Valenciennes, aurait imploré la grâce du vainqueur pour les six braves citoyens. Leur attitude est devenue modèle de patriotisme civique local dans la France républicaine. Dès avant, ils avaient inspiré des romanciers (Mme de Tencin, *Le Siècle de Calais*) et des dramaturges qui adaptèrent son roman.

(date de naissance du comte Jean). Dans l'armée de 1759 à 1761, il y avait fait la campagne de Westphalie et participa à la bataille de Corbach. En Westphalie ou en Méditerranée, des conflits avec ses supérieurs ou avec ses pairs (le corps d'ingénieurs qui refusaient de l'admettre comme un des leurs), joints à l'absence de réponse à ses demandes d'emploi, le décidèrent à partir pour l'étranger : il parcourut l'Europe d'ouest en est et vice versa. De la Hollande, il alla en Russie (d'où il fit une inspection en Finlande), de la Russie en Pologne (durant l'été 1764, à la veille de l'élection de Stanislas Antoni Poniatowski), de la Pologne en Prusse via la Saxe. Il ne trouva guère de quoi satisfaire son ambition et son goût de liberté qu'il entendait concilier. Il semble que la Pologne, pour des raisons particulières, soit le pays qui l'ait attiré le plus ; du moins si l'on croit cette lettre à Pierre-Michel Hennin (ancien chargé d'affaires français en Pologne), lettre postée à Varsovie le 14 novembre 1764, lorsque le *chevalier de Saint-Pierre* rentra de Vienne « dans la résolution [...] de [se] fixer [en Pologne] ». « Je me plais beaucoup dans ce pays et je ne désire rien tant que d'y trouver un état convenable et d'être utile à une nation qui a toutes les qualités du Cœur », assure-t-il à son ami et créancier<sup>11</sup>. Selon son secrétaire et biographe, Louis Aimé-Martin, derrière cette déclaration pouvait bien se loger l'idée d'une union non conformiste avec la « princesse Miesnik<sup>12</sup> ».

Deux mois après, dans une lettre pleine d'amertume, il rend compte d'un retournement de situation :

- 
- 11] *Correspondance de J.-H. Bernardin de Saint-Pierre précédée d'un supplément aux Mémoires de sa vie*, par L. AIMÉ-MARTIN, Bruxelles, P. J. de Mat, 1826, t. I<sup>er</sup>, pp. 34-35.
- 12] Maria Radziwiłł, née Lubomirska (env. 1730-1795) s'oppose à la Famille Czartoryski pro-russe, tout comme ceux qui embauchent Bernardin dans le service d'intelligence et d'influence, dit le Secret du Roi, créé par Louis XV. Nous manquons de preuves que Bernardin ait travaillé pour ce réseau, mais ses relations et sa correspondance l'indiquent. Les spéculations de L. Aimé-Martin sur sa vie intime affleurent dans *l'Essai sur la vie de Bernardin de Saint-Pierre*, in : *Œuvres posthumes de Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre, mises en ordre et précédées de la Vie de l'auteur* par L. Aimé-Martin, Paris, Lefèvre, 1836, p. XXVI. Dans le récit du secrétaire peut-on entendre des échos du récit bernardinien ? Mais alors le portrait de Karol Stanisław Radziwiłł (p. XXI), qui fait rêver (on croirait à un héros antique), rend ce récit sujet à caution. Selon lui, Maria, l'ex-épouse Radziwiłł, aurait rompu avec Bernardin à la demande de sa vieille mère mourante. En cela, son adieu rappellerait celui de Julie d'Étanges à Saint-Preux dans *La Nouvelle Héloïse* (1761), ainsi que la fatalité déclenchée dans le roman que Bernardin écrira plus de vingt ans après son séjour en Pologne : *Paul et Virginie* (1788), dont l'héroïne quitte la vie idyllique à l'île de France et part chez une vieille tante pour satisfaire au vœu de sa mère ; de retour, elle périt dans le naufrage de son bateau. On ignore tout de la vie de Maria après l'échec de la Confédération de Bar, aucune monographie n'ayant été consacrée à la princesse 'Miesnik'. Voir E. ROSTWOROWSKI, *Polski Słownik Biograficzny*, t. 30, Wrocław, Ossolineum, 1987, pp. 402-409.

J'ai quitté Vienne où j'aurais pu trouver du service, mais dont tout le monde m'a dégoûté, je suis retourné en Pologne où je n'ai trouvé que des compliments et point d'état. Si je trouve du service dans ma patrie, j'ai assez d'expérience pour préférer les peines que j'y pourrais rencontrer, à tous les mécontentements qu'on éprouve dans tous les pays étrangers<sup>13</sup>.

Rédigé en été 1766 à Ville-d'Avray et destiné au Ministère des Affaires Étrangères, ce passage des *Observations sur la Pologne* où Bernardin déplore l'accès interdit aux étrangers à de hauts offices, civils ou militaires, de la République, résonne à l'unisson, quoiqu'en mineur, avec la conviction exprimée quatre ans auparavant, dans le *Projet* remis à l'impératrice de toutes les Russies, composée en majeur et citée en exergue de l'article :

Cependant, on sait que les empires ont dû souvent leur grandeur à des étrangers. Eugène n'a-t-il pas fait la gloire de l'Autriche ? Maurice, celle de la France ? Et de nos jours, ne connaît-on pas Munich en Russie, Fouquet en Prusse ? Il semble même qu'il y ait des succès réservés à des mains étrangères, *comme si l'ambition se portait avec plus de force vers un seul objet, lorsqu'elle est sevrée des douceurs de la patrie*<sup>14</sup>. [nous soulignons]

Oui, il faut souligner la dernière phrase qui, à quatre années d'intervalle, reprend la réflexion du *Projet d'une compagnie pour la découverte d'un passage aux Indes par la Russie* : la fortune ayant cédé la place à l'ambition, en 1766, cette seule figuration rhétorique nous permet d'apprécier la maturité du chevalier. L'enjeu du *Projet*, soumis à Catherine II après son couronnement en 1762, était d'établir une compagnie d'aventuriers de toutes les nations sur les bords du lac Aral, afin d'encourager et de protéger le commerce entre l'Inde et la Russie, sur la plus ancienne voie commerciale entre l'Asie et l'Europe. Pour justifier son offre, le chevalier de Saint-Pierre soulignait :

Il faut donc que cette expédition soit confiée à des mains étrangères, afin qu'il paraisse qu'elle est plutôt faite du consentement, que par les ordres de la cour de Russie, et qu'on a plutôt eu égard à l'établissement de quelques familles étrangères, que le dessein d'entreprendre sur ses voisins<sup>15</sup>.

13] J. H. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Correspondance*, op. cit., pp. 42-43.

14] J. H. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Projet d'une compagnie* [...], op. cit., sous presse.

15] Ibid.

L'impératrice daigna à peine y jeter un coup d'œil, tout comme son favori Orlov qui, le lendemain, reçut Bernardin dans son bureau ; depuis, de retour en France, le malheureux aventurier aurait en vain sollicité les bureaux des Affaires Étrangères : ni pension en reconnaissance de ses services anciens, ni emploi en perspective. Enfin, grâce à des protections renouvelées, la fortune sembla lui sourire : il devait partir avec le comte de Maudave à Madagascar. Il imagina aussitôt une colonie idéale dans laquelle la beauté de la nature favorisait l'édification morale.

Ingénieur surnuméraire à l'île de France (auj. l'île Maurice), il ne vit jamais Madagascar et dut encore s'en féliciter, vu la mortalité qui avait affecté l'expédition de Maudave. Les trois années passées dans l'île lui rapportèrent, en 1773, un succès très mitigé avec la parution (grâce au soutien de d'Alembert) d'une relation par lettres de son voyage dans l'océan Indien. Elle fut éditée sous forme de lettres adressées à son ami le joaillier Duval de Saint-Petersbourg, lettres prétendues authentiques, comme le seront celles de Jean Potocki à sa mère, durant le voyage en Turquie et en Égypte, son premier texte publié. C'est durant l'année de parution de ce dernier, en 1784, que Bernardin parvient à se faire un nom. Dorénavant, il accepte des pensions et des gratifications, refusées lorsqu'elles ont tout l'air d'une aumône ; et pourtant, ses amis se donnent bien de la peine pour en obtenir lorsque Bernardin travaille à ses notes de voyages. En cette mémorable année 1784, paraissent les trois premiers volumes des *Études de la nature* : « excellentes ventes » ; trois éditions avant 1788, lorsque Bernardin y ajoute un 4<sup>e</sup> volume avec *Paul et Virginie*, succès assuré durant plusieurs générations. Il peut payer toutes ses dettes, y compris en Russie. Il peut se marier (il n'est pas pressé). Il peut aussi se tourner vers les devoirs d'un patriote durant l'année des États-Généraux : en 1789, il rédige les *Vœux d'un solitaire* auxquels il va ajouter une suite (1790-1791 ?). Les *Vœux* sont adressés au roi Louis XVI, puis aux trois corps ou états qui doivent former l'Assemblée nationale : au clergé, à la noblesse et au peuple. Anticlérical invétéré, il a le moins de choses à dire au clergé. Viennent ensuite la nation, « une éducation nationale » – naturelle, dans le sillage de Jean-Jacques, qui vise l'utilité – et les nations, dont la France<sup>16</sup>. Bernardin refuse l'émulation, lui-même ayant trop souffert

16] Déjà dans l'*Étude XIV* des *Études de la nature*, il proposait l'établissement d'« écoles de la patrie » : neuf à Paris, une pour chaque année ou classe d'âge, ne prévoyant éduquer les futurs citoyens, filles et garçons, dans des amphithéâtres en plein air, que durant neuf ans,



de celle éveillée en lui par les Pères<sup>17</sup>. Enfin, dans les *Vœux pour les nations* ou le dernier chapitre, il proclame une vision de la France, contrée hospitalière pour tous les malheureux du monde :

Ô France ! Puisse ton roi se promener sans garde au milieu de ses enfants, et les voir à leur tour apporter au pied de son trône les tributs de leur reconnaissance ! Puissent les nations de l'Europe y rassembler leurs États-Généraux, et ne faire avec nous qu'une seule famille dont il soit le chef ! Puissent enfin tous les peuples du monde, dont nous aurons recueilli les infortunés, y envoyer un jour des députés, bénir Dieu dans toutes les langues, et y servir l'homme dans tous ses besoins<sup>18</sup> !

Cosmopolite frustré, Bernardin finirait-il en patriote heureux ? Le fragment ci-dessus tendrait à le confirmer. Aventurier cosmopolite, il semble concentré sur son propre confort dans un milieu étranger qu'il tend à instrumentaliser ; en tant que frère, membre de la famille humaine, il souhaite aider les hommes du monde entier, chez lui comme chez eux, si possible<sup>19</sup>.

Les envolées bernardinienne correspondent à la période où, de retour au sein de la patrie polonaise, pour une fois, Jean Potocki s'y reconnaît utile : la convocation de la Grande Diète en 1788 libère son énergie. Il n'est plus seulement ethnographe ou historien en herbe, mais éditeur et journaliste aux prises avec l'actualité politique ; député à la diète, c'est Julian Ursyn Niemcewicz qui traduit et lit ses discours. De 1788 à 1792, le comte Jean a une patrie pour laquelle il peut faire quelque chose et qui veut de lui : son projet de levée en masse parmi les Kurpie (défense territoriale à la suisse ? plutôt une tradition locale) est retenu par l'assemblée législative polonaise ; il prend part (durant quelques mois ?) à la guerre polono-russe pour défendre la Constitution du 3 Mai, la première en Europe : l'enfant des Lumières dans la version polonaise.

---

de l'âge de 7 à 16 ans. Voir *Œuvres de Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre, mises en ordre* par L. AIMÉ-MARTIN, Paris, Lefèvre, 1836, pp. 468-478.

17] G.-R. THIBAUT, *"L'éducation rouennaise", Bernardin de Saint-Pierre. Genèse et philosophie de l'oeuvre*, Paris, Hermann Editeurs, 2016, p. 59-61.

18] *Vœux d'un solitaire*, in : J. H. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Œuvres [...]*, éd. cit., p. 718.

19] Le mot « frère » n'a ici aucune connotation maçonnique même si Bernardin manifestait de la sympathie pour les « frères » professant la religion naturelle dans *l'Histoire d'un Indien*. Voir M. SOURIAU, *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*, Paris, Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 1905 ; Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 78. En ligne : [https://archive.org/stream/bernardindesain00sour/bernardindesain00sour\\_djvu.txt](https://archive.org/stream/bernardindesain00sour/bernardindesain00sour_djvu.txt).

Et puis, fin. Changement de bord ? Ou ne s'agissait-il que de jouer au patriote polonais ? En l'espace de quelques mois, durant l'été 1792, le comte Jean Potocki voit son projet concernant les Kurpie voté, il interrompt l'édition de son *Journal Hebdomadaire de la Diète*, se bat en Lituanie contre les Russes qui soutiennent les confédérés de Targowica, enfin, il déclare quitter le théâtre politique, dans une lettre au roi Stanislas Auguste, pour rejoindre la scène de Łańcut où il fait monter ses pièces. Il finit par tourner son regard vers la Russie puisque ses biens se trouvent aux frontières de l'Empire. Son frère Séverin, lancé dans une carrière à la cour de Saint-Petersbourg, le maintient dans cette voie. Son voyage dans les steppes d'Astrakhan et au pied du Caucase (1797-1798) est une mission de reconnaissance au profit du pouvoir impérial. Il en est récompensé, non seulement par la satisfaction de son insatiable désir de connaître, mais aussi par le poste de conseiller privé d'Alexandre I<sup>er</sup> en 1802. Malheureusement, le nouveau souverain va le décevoir, tout comme sa seconde femme, Constance, née Potocka, fille de Stanislas Félix, que Jean épouse en 1799<sup>20</sup>. Cependant les vingt dernières années de la vie de Bernardin de Saint-Pierre s'affirment dans une plénitude de ses rêves personnels accomplis – même si, après la mort de sa première femme en 1795, il perd aussi deux de ses trois enfants : le tout jeune Bernardin, l'unique fruit de la seconde alliance, et son aîné Paul. Lui-même s'éteint le 21 janvier 1814 (anniversaire de l'exécution de Louis XVI) après des années remplies par de vastes travaux (*Les Harmonies de la nature*, continuation et complément des *Études*) qui ne seront publiés qu'au lendemain de sa mort, en 1815, par les soins de son secrétaire et légataire universel (il épouse même la seconde femme du patron décédé).

Dans ses écrits, moraliste naturaliste et prophète à la fois, Bernardin ambitionne – encore – de totaliser ses expériences et émotions, études et hypothèses sur l'univers entier, lui assignant un ordre perceptible dans la jonction du beau, utile (bon) et vrai. Comme si, devenu « citoyen du monde » par la gloire de *Paul et Virginie* autant, voire plus, que par celle des *Études de la nature*, il avait entrevu le second sens du mot « cosmos » : non seulement *le monde* mais aussi *l'ordre*, *le bel ordre*, l'ordre harmonieux. Citoyen d'un tel ordre du monde, l'ordre qu'il avait aspiré à démontrer dans la seconde moitié de sa

20] Ici comme avant, les informations sur Jean Potocki s'appuient sur la chronologie établie par François Rosset et Dominique Triaire (*De Varsovie à Saragosse. Jean Potocki et son œuvre*, Louvain, Peeters, 2000, pp. 3-24).

vie par des moyens poétiques – ceux de l'analogie parmi d'autres figures<sup>21</sup> – il put mourir réconcilié avec lui-même et les hommes, contrairement à son ami Rousseau, entre autres.

Le comte Jean Potocki, chronologiste toujours mécontent, mais romancier plus heureux qu'il n'aurait cru, avant de dépasser Bernardin dans la gloire cosmopolite uniquement posthume – grâce au *Manuscrit trouvé à Saragosse* –, semble avoir manqué de cet *autre* ordre qui l'aurait soutenu et aidé à braver le mauvais sort. Sans patrie (la Russie d'Alexandre I<sup>er</sup> daigna une ou deux fois employer ses services sans y donner de suites), sans la consolation de la famille, il vécut dans une solitude que même la littérature ne parvint pas à combler. Son descendant tardif, le comte Marek Potocki, écrivait dans un préambule à la biographie de l'ancêtre, élaborée par François Rosset et Dominique Triaire :

Jean Potocki se sentit le citoyen de l'Europe de son temps, de l'Europe des Lumières. Il fut Polonais, patriote à sa manière, mais après les partages, après la défaite de Kościuszko, [...] il fut plus à l'aise dans l'ambiance cosmopolite de Paris, de Londres, de Naples, ainsi que dans celle de Pétersbourg, plutôt qu'à Varsovie<sup>22</sup>.

Si la patrie n'existe pas, n'existe plus, ni celle politique (la Première République polonaise) ni celle spirituelle (le milieu aristocratique français en France), que faire ? Vu la fin qu'il a choisie, le cosmopolitisme ne semble pas avoir offert de solution à la quête éternelle du comte.

Encore que, selon ses deux biographes et éditeurs, l'ultime chance de refuge, à défaut de patrie, lui aurait été donnée, après le désenchantement procuré par la science, la carrière politique et la famille, par ce livre qu'il ne finissait pas de – une Shéhérazade de la plume ? – de rédiger<sup>23</sup>.

21] Il aurait même contribué à la renaissance de cette figure au XVIII<sup>e</sup> siècle, avant les romantiques, tel le voyageur, historien et poète Chateaubriand. Voir A. GUYOT, *Analogie et récit de voyage. Voir, mesurer, interpréter le monde*, Paris, Classiques Garnier, 2012, pp. 116-147.

22] M. POTOCKI, „Kilka słów do polskiego wydania”, in : F. ROSSET, D. TRIAIRE, *Jan Potocki. Biografia*, trad. A. Wasilewska, Varsovie, Wydawnictwo WAB, 2006, p. 7. Le fragment cité en français a été traduit par nos soins.

23] L'idée de cette chute (l'allusion à Shéhérazade en moins) m'est venue du débat à la fin de la dernière séance du colloque, consacrée justement à Jean Potocki. Dominique Triaire y avait interrogé François Rosset sur cette interprétation du rôle du *Manuscrit trouvé à Saragosse* dans la vie du comte.

## SUMMARY

*Can cosmopolitanism bring happiness to those who have been deceived in their efforts to help their country? What does the notion mean in the 18th century and what are its relations to the attitude that, according to some Polish dictionaries from the 1960's, is its opposite – i.e. the attachment to national values connected to patriotism? This paper describes the lives, motivations, successes and failures of two writers and travellers: Bernardin de Saint-Pierre and Jan Potocki. The Frenchman, who was nearly the age of the Polish Count's father, achieved a professional success and fulfilled his dreams about a family life with a beloved woman (there were even two of them, one after another), working on his life's oeuvre and thereby reflecting his belief in cosmic and transcendental harmony ("Les Harmonies de la nature"). Potocki's writings were rediscovered in the 20th century, the impact being heightened by the screen adaptation of his book "The Manuscript Found in Saragossa" by Wojciech Has. While working on this novel (which he left in two versions), Potocki tried to find a response to the deceptions caused by science, politics and family life. But did he really succeed in this endeavour?*

DEUX COSMOPOLITES SUÉDOIS  
AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
LE ROI GUSTAVE III ET LE NATURALISTE  
CARL PETER THUNBERG

**E**n 1784, Gustave III, roi de Suède, mais né de parents allemands, rencontre à Rome le Français Louis Jean Desprez, architecte, peintre et décorateur. Le monarque invite sur-le-champ l'artiste à venir diriger l'atelier de décoration de l'Opéra de Stockholm, et Desprez s'installe en Suède où il fera œuvre de pionnier dans un nouveau style monumental, néo-classique<sup>2</sup>. Cinq ans plus tard, à la veille de la Révolution française, Carl Peter Thunberg, fidèle sujet de Gustave III et professeur de médecine et de botanique à l'université d'Uppsala, envoie au jardinier du roi de France, André Thouin, des graines rares de Sibérie et de « nos Alpes de Laponie » (les montagnes de la Laponie suédoise). Thouin, en retour, expédie à Uppsala 90 espèces de graines du Chili, de Chine etc. Le Suédois Thunberg

---

1] Université d'Uppsala.

2] Sur Desprez et Gustave III, voir par exemple la présentation de Magnus Olausson dans le catalogue *Le Soleil et L'Étoile du Nord : La France et la Suède au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1994, pp. 348-352, et en suédois le catalogue *Louis Jean Desprez. Tecknare, Teaterkonstmär, Arkitekt*, Stockholm, Nationalmuseum, 1992.

a acquis une notoriété internationale dans le monde de l'histoire naturelle grâce à son voyage au Japon dans les années 1770<sup>3</sup>.

Dans cet article, nous présenterons brièvement deux Suédois contemporains, Gustave III (1746-92), cosmopolite européen, et Carl Peter Thunberg (1743-1828), cosmopolite à l'échelle planétaire, et nous nous interrogerons sur les tensions inhérentes aux rôles respectifs de souverain et de naturaliste à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tensions qui imposent des limites et des infléchissements au cosmopolitisme.

### GUSTAVE III, COSMOPOLITE ET PATRIOTE

Gustave III est cosmopolite de naissance<sup>4</sup>. Les hasards de la politique et des alliances dynastiques ont amené en Suède ses parents, Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, élu prince héritier par la Diète suédoise en 1743, et son épouse Louise Ulrique, princesse prussienne francophone, sœur de Frédéric II. Ils deviennent roi et reine de Suède en 1751. À la différence de son contemporain polonais, Stanislas Auguste, Gustave est destiné à la couronne dès sa naissance : il est prince héritier dans une monarchie héréditaire (l'élection de son père à la



Ill. 1. Lorens Pasch le Jeune – Portrait de Gustave III, 1777, Nationalmuseum, Stockholm.

- 3] M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician : Career-Building across the Oceans in the Eighteenth Century*, Uppsala, Swedish Collegium for Advanced Study, 2014, p. 243.
- 4] Sur Gustave III, voir p. ex. : *Gustave III par ses lettres*, éd. G. von PROSCHWITZ, Stockholm, Norstedts & Paris, Touzot, 1986, et les contributions de G. von PROSCHWITZ, E. LÖNNROTH et M.-C. SKUNCKE dans *Le Soleil et l'Étoile de Nord...*, op. cit. ; M.-C. SKUNCKE, *Stanisław*

succession du roi de Suède est due au fait que celui-ci n'a pas de fils légitime). Le royaume de Suède où grandit le prince Gustave est une monarchie parlementaire. C'est « l'Ère de la liberté » (1720-1772 selon l'historiographie suédoise). Le pouvoir politique est aux mains de la diète, en suédois le *Riksdag*, ou plus précisément aux mains du parti dominant au sein de la diète. L'autorité royale est strictement limitée ; le monarque n'a même pas le droit d'abdiquer. Un tel système ne saurait plaire à la sœur de Frédéric II, et l'enfance de Gustave III est placée sous le signe du conflit qui oppose ses parents, aspirant à renforcer le pouvoir royal, à la diète, fermement résolue à défendre ses droits.

Devenu roi en 1771, Gustave III rétablit une monarchie forte l'année suivante par un coup d'État, le 19 août 1772 ; il a 26 ans. Dans son discours au *Riksdag* deux jours après sa « Révolution », comme il appelle son coup de force, il invoque pour légitimer son action l'« exemple terrible » de la Pologne qui vient de subir son premier partage<sup>5</sup>. Il s'est assuré du soutien de jeunes officiers nobles pour mettre un frein aux revendications égalitaires des nouvelles élites roturières qui font entendre leurs voix au *Riksdag*. Celui-ci est composé non pas de trois mais de quatre ordres ou états, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, et, fait rare en Europe, les paysans, ce qui permet aux trois ordres roturiers de coaliser contre la noblesse. En 1789, peu avant qu'éclate la Révolution à Paris, nouveau coup d'État à Stockholm : Gustave III s'arroge un pouvoir quasiment absolu, s'appuyant cette fois sur les ordres roturiers pour diminuer les privilèges de la noblesse suédoise qui s'oppose à sa politique. Gustave III règnera jusqu'en 1792, lorsqu'il est assassiné sur la scène de l'opéra qu'il avait fait construire à Stockholm.

Par sa naissance et son éducation, Gustave III appartient au monde francophone qu'évoque Marc Fumaroli dans son ouvrage *Quand l'Europe parlait français* (le livre a été traduit récemment en polonais<sup>6</sup>). La mère de Gustave, Louise Ulrique, correspond avec Voltaire qui lui faisait la cour à Berlin. Les gouverneurs du prince, Carl Gustaf Tessin

*August i Gustav III*, in: *Orzeł i Trzy korony. Sąsiedztwo polsko-szwedzkie nad Bałtykiem w epoce nowożytnej (XVI-XVIII w.)*, Varsovie, Zamek Królewski w Warszawie, 2002 ; C. T. ODHNER, *Sveriges politiska historia under konung Gustaf III*, Stockholm, Norstedts, 1885-1905, 3 vol. ; Erik LÖNNROTH, *Den stora rollen. Kung Gustaf III spelad av bonom själv*, Stockholm, Norstedts, 1986.

5] M.-C. SKUNCKE, *La liberté dans la culture politique suédoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, in : *Liberté : Héritage du Passé ou Idée des Lumières ?*, A. GRZEŠKOWIAK-KRWAWICZ, I. ZATORSKA (dir.), Cracovie, Varsovie, Collegium Columbinum, 2003, p. 39.

6] M. FUMAROLI, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, de Fallois, 2001 (sur Gustave III : pp. 345-362).



et son successeur Carl Fredrik Scheffer, ont tous deux été ambassadeurs de Suède à Paris où ils ont tissé d'importants réseaux, artistique pour Tessin qui commande des toiles à Boucher et Chardin, intellectuel pour Scheffer qui correspond notamment avec les Physiocrates<sup>7</sup>. Le terme « cosmopolitisme », si on l'applique à Gustave III, dénote l'appartenance à une communauté culturelle d'expression française, communauté européenne d'élite au-delà des frontières politiques. Les idées des Lumières y sont une référence évidente, objet de débat, mais pas forcément d'adhésion. Ce cosmopolitisme, comme le souligne Charlotta Wolff, est en même temps un ensemble de pratiques : sociabilité des salons, correspondance, voyages, lecture de la presse, fréquentation des théâtres<sup>8</sup>...

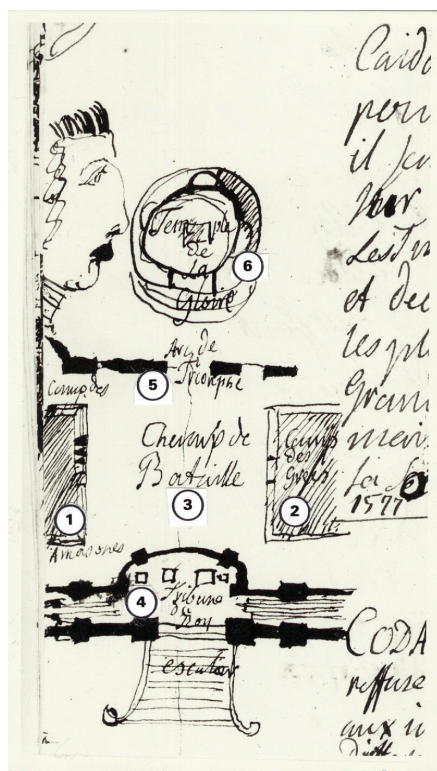
Chez le prince Gustave, l'apprentissage de ces pratiques commence dès sa petite enfance<sup>9</sup>. À trois ans, il donne audience au nouvel ambassadeur de France, le marquis d'Havrincour. Il s'initie à l'art de la conversation au « cercle » de sa mère Louise Ulrique, et il montre une facilité surprenante pour l'expression orale. À quatorze ans, le prince apprend par cœur les trois premiers chants de la *Henriade* de Voltaire, plus de mille vers, qu'il récite « avec les inflexions d'une voix de Declamateur<sup>10</sup> ». Son nouveau gouverneur Scheffer, que la

- 
- 7] Sur Carl Gustaf Tessin, voir par exemple le catalogue *Un Suédois à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : La Collection Tessin*, Paris, LienArt, 2016 (exposition au Louvre 2016-17). Sur Carl Fredrik Scheffer, voir par exemple C. WOLFF, *Le comte Carl Fredrik Scheffer, traducteur des physiocrates français et promoteur de la monarchie renforcée en Suède*, in : *Pratiques et enjeux scientifiques, intellectuels et politiques de la traduction (vers 1660-vers 1840)*, vol. 1, *Les enjeux politiques des traductions entre Lumières et Empire*, P. BRET, J.-L. CHAPPEY (dir.), « La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française », 12, 2017, <http://lrf.revues.org/1714>.
- 8] Pour cette acception du terme « cosmopolitisme », voir la thèse de C. WOLFF, *Vänskap och makt. Den svenska politiska eliten och upplysningstidens Frankrike*, Helsingfors, Svenska litteratursällskapet i Finland, 2005, pp. 15-18 ; Wolff souligne aussi la tension entre cosmopolitisme et patriotisme, p. 17. Voir G. van den HEUVEL, *Cosmopolite, Cosmopolitisme*, in : *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680-1820*, R. REICHARDT, E. SCHMITT (dir.), München, R. Oldenbourg Verlag, 1986, pp. 41-55 ; W. FRIJHOFF, *Conceptual History, Social History and Cultural History : the Test of 'Cosmopolitism'*, in : *History of Concepts : Comparative Perspectives*, I. HAMPSHER-MONK et al. (dir.), Amsterdam, Amsterdam University Press, 1998, pp. 103-114. Voir aussi *Sweden in the Eighteenth-Century World : Provincial Cosmopolitans*, G. RYDÉN (dir.), Farnham & Burlington, Ashgate, 2013.
- 9] Sur l'éducation de Gustave III, voir M.-C. SKUNCKE, *Un prince suédois auteur français : l'éducation de Gustave III, 1756-1762*, « Studies on Voltaire and the eighteenth century », Oxford, Voltaire Foundation, 296, 1992, pp. 123-163, et *Gustaf III – Det offentliga barnet : En prins retoriska och politiska fostran*, Stockholm, Atlantis, 1993.
- 10] M.-C. SKUNCKE, *Un prince suédois auteur français...*, op. cit., pp. 131-132 (ambassadeur), p. 134 (*Henriade*).

diète a imposé à ses parents en 1756, va l'entraîner systématiquement à manier le français par écrit. L'adolescent récalcitrant écrit des lettres à son gouverneur qui le fait dissenter sur Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau. « Mais quel dogme plus absurde et si je l'ose dire plus barbare, s'exclame Gustave avec tout l'aplomb de ses quatorze ans, que celui de Monsieur Rousseau de Genève. Quoi ? les lettres et les sciences rendraient-elles l'homme moins vertueux<sup>11</sup> ? »

Le prince apprend que les ouvrages des Lumières peuvent servir à légitimer des causes différentes. Ainsi Scheffer utilise le *Droit politique* du Genevois Burlamaqui pour inculquer à son élève la nécessité d'une monarchie limitée – mais ce même Scheffer se réclamera plus tard de Montesquieu pour motiver un renforcement de la monarchie en Suède : le pouvoir exécutif y est trop faible ! Scheffer sera l'un des artisans du coup d'État de Gustave III en 1772<sup>12</sup>.

C'est en traduction française que le prince étudie l'histoire universelle de l'érudit allemand Samuel von Pufendorf qui fut historiographe de la cour de Suède au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans son cahier d'histoire, Gustave, en 1760, rédige en français un abrégé de l'histoire de la Perse



Ill. 2. Le Prince Royal Gustave – Projet de carrousel, 1760. Dans la marge d'un devoir d'histoire qu'il rédige en français d'après un manuel de l'Allemand Pufendorf, le prince, à 14 ans, dessine un projet de combat entre Grecs et Amazones pour une fête à Drottningholm. Uppsala universitetsbibliotek (d'après Marie-Christine Skuncke, *Gustaf III – Det offentliga barnet*, 1993).

11] Scheffer et le prince Gustave : *ibid.*, (correspondance : pp. 153-158). Lettre de Gustave à Scheffer, 3 février 1760, in : *Gustave III par ses lettres*, éd. cit., p. 26.

12] Sur Burlamaqui, M.-C. SKUNCKE, *Gustaf III...*, op. cit., pp. 209-211 ; sur Montesquieu, ead., *La liberté dans la culture...*, op. cit., p. 33.

chez Pufendorf. Le devoir l'ennuie et il dessine dans la marge un projet de carrousel pour une fête, un combat entre Grecs et Amazones. On y voit le Camp des Amazones (1), le Camp des Grecs (2), un Champ de Bataille (3), la Tribune du Roi (4), un Arc de Triomphe (5), et au fond l'inévitable Temple de la Gloire (6), le but proposé au prince par ses maîtres depuis son âge le plus tendre<sup>13</sup>. Metteur en scène né, le prince Gustave puise ici dans une culture européenne des fêtes et du théâtre, qu'il fait sienne passionnément. Il assiste à chaque représentation donnée par la troupe de comédiens français que ses parents ont fait venir à Stockholm. Entre dix et quatorze ans, il compose toute une série de pièces de théâtre en français<sup>14</sup>.

Si l'orientation de Gustave III vers la culture d'expression française a été soulignée à juste titre par Gunnar von Proschwitz et Marc Fumaroli, il ne faut pas sous-estimer l'importance de la langue et de l'histoire suédoises dans son éducation<sup>15</sup>. Le suédois est la première langue de Gustave et c'est la langue qui prime dans les études du prince sous la férule de son premier gouverneur Tessin. Celui-ci envoie à l'enfant des lettres en suédois – notamment sur l'histoire de l'art de différents pays européens – qui seront publiées en plusieurs recueils. Il répète à son élève qu'il est le Troisième Gustave, après ses grands prédécesseurs Gustave Vasa et Gustave Adolphe, destiné à rétablir la gloire du royaume de Suède, et le prince s'enthousiasme pour le « Grand Rôle » (c'est le titre d'une biographie de Gustave III par Erik Lönnroth<sup>16</sup>) proposé à son émulation. On peut parler chez Gustave d'une double appartenance culturelle. Le français est pour lui le vecteur de la communication intellectuelle, mais le suédois est la langue de la politique intérieure, et il a sans cesse en vue sa place dans l'histoire de la Suède.

Le règne de Gustave III sera marqué par les tensions entre un cosmopolitisme d'expression française, ouvert et réceptif, et les contraintes inhérentes au rôle de souverain d'un État européen. Il est encore prince royal lorsqu'il arrive pour la première fois à Paris, en février 1771. Il est comme un poisson dans l'eau, aussitôt à l'aise dans le monde des salons et de la cour où le pilote son ancien gouverneur

13] M.-C. SKUNCKE, *Un prince suédois auteur français* [...], p. 134 ; ead., *Gustaf III* [...], pp. 228-232.

14] Ead., *Un prince suédois auteur français* [...], pp. 139-148.

15] Voir notes 4 et 6 ci-dessus. M.-C. SKUNCKE, *Gustaf III...*, op. cit., pp. 60-62, 142-163.

16] Voir note 4 ci-dessus.

Scheffer. Il court d'un théâtre à l'autre. Il rencontre les philosophes, « plus aimables à lire qu'à voir », écrit-il à sa mère, et il constate que Marmontel, qu'il avait soutenu dans l'affaire du roman *Bélisaire*, est « le plus grand républicain possible ». D'Alembert, secrétaire de l'Académie des sciences, lui rend hommage lors d'une séance en mars 1771. Gustave vient alors de recevoir la nouvelle de la mort soudaine de son père à Stockholm ; il se retrouve roi de Suède à 25 ans et doit quitter la France d'urgence pour retourner dans sa patrie. Il continuera à correspondre avec plusieurs dames de la haute société française dont il a fait connaissance à Paris, la comtesse de Boufflers notamment. Il suit l'actualité culturelle française, entre autres par la *Correspondance littéraire* manuscrite de Grimm et la presse imprimée francophone<sup>17</sup>.

Les déplacements à l'étranger, pour un monarque, sont limités. Ce n'est qu'en 1784 que Gustave III reverra Paris, voyageant sous le nom de « comte de Haga ». Auparavant (1783-84), il a visité l'Italie – Rome, Naples, les fouilles de Pompéi et Herculaneum, les temples de Paestum – voyage riche en résultats pour l'histoire suédoise de l'art, même si à court terme la présence du roi de Suède à une messe de minuit catholique, célébrée à Rome par le pape, n'est pas faite pour améliorer son image dans l'opinion publique de son pays, État luthérien. Le musée Pio-Clementino au Vatican va inspirer à Gustave III la création d'une galerie de sculptures antiques au palais royal de Stockholm, le Musée royal (Kongl. Museum) ; ce musée, qui sera ouvert au public en 1794 après la mort du roi, est le précurseur de l'actuel Nationalmuseum. À Rome, Gustave III a fait l'acquisition d'une importante collection de sculptures, grâce surtout à son agent Francesco Piranesi<sup>18</sup>. Nous avons déjà évoqué sa rencontre à Rome avec le Français Desprez, qui, en Suède, fera œuvre de décorateur de théâtre, peintre et architecte.

À Paris, où Gustave III séjourne en juin et juillet 1784, il déploie une activité fébrile. Il retrouve le monde des salons et des spectacles – il assiste deux fois au *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, alors sur toutes les lèvres – il visite bâtiments et monuments publics, il est présent à une séance de l'Académie française. À Versailles, il fait

17] G. von PROSCHWITZ, *Gustave III et la France*, in : *Le Soleil et l'Étoile de Nord...*, op. cit., pp. 293-298 ; lettre de Gustave à sa mère Louise Ulrique, 17 février 1771, in : *Gustave III par ses lettres*, éd. cit., p. 109.

18] Voir A.-M. LEANDER TOUATI, *Gustav III and the Craze for Antiquities*, in : *Catherine the Great and Gustav III*, M. OLAUSSON (dir.), Stockholm, Nationalmuseum, 1999, pp. 331-341.

connaissance de la cour de Louis XVI et Marie-Antoinette<sup>19</sup>. Il signe avec la France un traité de commerce qui accorde à la Suède une colonie outremer, la petite île antillaise de Saint-Barthélemy. De ce fait, le royaume de Suède entre dans le concert des États européens qui pratiquent l'esclavage<sup>20</sup>.

Au début de son règne, Gustave III avait introduit en Suède plusieurs réformes dans l'esprit des Lumières. Dans le domaine judiciaire, d'une part. Le jeune roi abolit la torture dès 1772 et il fait adopter par la diète de 1778-79 une réforme du droit pénal qui diminue le nombre de cas passibles de la peine de mort. Il s'est inspiré de l'ouvrage de l'Italien Cesare Beccaria, *Dei delitti i delle pene* (1764), qu'il a dû lire en traduction française<sup>21</sup>. Dans le domaine de la tolérance religieuse, d'autre part. En 1781, les catholiques et les juifs étrangers obtiennent la permission d'exercer leurs cultes en Suède ; le désir d'attirer capitaux et entrepreneurs en Suède a joué un rôle dans l'adoption de cette mesure. Au cours des années 1780, le gouvernement de Gustave III devient de plus en plus autoritaire, tandis que l'opposition durcit ses positions.

Dans le domaine de la liberté d'expression, le roi va s'écarter toujours davantage de l'idéal d'une libre circulation des idées et de l'information. Lors de son avènement, la législation suédoise sur ce point était la plus avancée au monde, grâce à la loi de 1766 sur « la liberté d'écrire et d'imprimer », adoptée par le *Riksdag* sous la pression des trois ordres roturiers<sup>22</sup>. Dès 1774, Gustave III promulgue une nouvelle loi sur la liberté de la presse. Il en envoie une version française à Voltaire comme preuve de son attachement aux Lumières, se gardant bien de signaler au philosophe que son édit, par des formulations floues et des omissions, restreint de fait les droits acquis en 1766. Cette politique s'accroît par la suite : des mesures successives vont juguler la liberté de la presse. En 1790 et 1791, toute mention imprimée des « affaires françaises » (la Révolution !) est prohibée. Il semble probable

19] G. von PROSCHWITZ, *Gustave III et la France*, in : *Le Soleil et l'Étoile de Nord...*, op. cit., pp. 299-302.

20] Sur la pratique suédoise de l'esclavage à Saint-Barthélemy, voir les recherches en cours de l'historien Fredrik Thomasson, Université d'Uppsala.

21] A. NELSON, *Beccaria och den svenska kriminalpolitiken*, « Svensk Juristtidning », 1979, 1, p. 670.

22] Sur la loi de 1766, voir *Fritt ord 250 år*, Stockholm, Sveriges riksdag, 2016 (ouvrage collectif publié par le Parlement suédois ; articles de M.-C. Skuncke, Rolf Nygren etc.).

que Gustave III, en 1785, ait interdit la représentation en traduction suédoise du *Mariage de Figaro*<sup>23</sup>.

Sur la scène internationale, l'idéal cosmopolite se heurte à l'obligation pour un souverain de défendre les intérêts de son royaume. Gustave III joue le jeu de la diplomatie, recherchant l'alliance de la France qui lui verse des subsides alors qu'il prépare son coup d'État de 1772. Dès son enfance, il a appris à considérer la Russie comme l'ennemi héréditaire de la Suède. Son premier gouverneur Tessin a écrit pour lui le conte de l'Hermine et du Dragon, où le vaillant petit animal – le prince Gustave – vient à bout du monstre qui dévaste le pays – la Russie<sup>24</sup>. Gustave III entrera en guerre contre sa cousine germaine, Catherine II, princesse allemande francophone (1788-90). Les hostilités entraîneront des pertes humaines des deux côtés, mais pas de perte territoriale pour la Suède. L'impératrice se venge de son petit cousin en le caricaturant dans un opéra où le roi Gustave paraît en « piètre héros<sup>25</sup> ».

Si la politique militaire de Gustave III prête à controverse, ses réalisations dans le domaine culturel sont incontestables. Il crée plusieurs institutions nationales qui existent encore aujourd'hui, réussissant une synthèse entre aspirations patriotiques suédoises et cosmopolitisme d'expression surtout française : l'Opéra royal de Stockholm (1773), l'Académie suédoise (1786), le Théâtre dramatique (1788). Les statuts de l'Académie suédoise et du Théâtre dramatique sont modelés sur ceux de l'Académie française et de la Comédie française. L'Académie suédoise a pour objets « la pureté, la force et la grandeur de la langue suédoise<sup>26</sup> », ainsi que l'éloquence et la poésie suédoises. Depuis 1900, l'Académie décerne le Prix Nobel de littérature.

Passionné de théâtre, Gustave III inaugure l'Opéra de Stockholm en janvier 1773, quelques mois seulement après son coup d'État en août 1772. Ses parents avaient fait venir en Suède une troupe de

23] Voir S. BOBERG, *Gustav III och tryckfriheten 1774-1787*, Stockholm, Natur och kultur, 1951 ; M.-C. SKUNCKE, in : *Fritt ord 250 år...*, op. cit., pp. 136-138. Sur le *Mariage de Figaro* à Stockholm : M.-C. SKUNCKE, *Sweden and European Drama 1771-1796 : A study of translations and adaptations*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis Historia litterarum 10, 1981, pp. 124-127.

24] M.-C. SKUNCKE, *Gustaf III...*, op. cit., pp. 170-171.

25] Sur la guerre de 1788-90, voir les articles de Jan GLETE et Lars ERICSON in : *Catherine the Great and Gustav III*, op. cit. Sur l'opéra *Görebogatyra Kosmetovitch* (1789, livret de Catherine II, musique de Vicente Martín y Soler), voir M.-C. SKUNCKE, A. IVARSDOTTER, *Svenska operans födelse. Studier i gustaviansk musikedramatik*, Stockholm, Atlantis, 1998, pp. 345-353.

26] « *Svenska Språkets renhet, styrka och höghet* » – voir S. ALLÉN, B. LOMAN & B. SIGURD, *Svenska Akademien och svenska språket*, Stockholm, Norstedts, 1986, p. 5.



comédiens français, et parfois des chanteurs italiens. Gustave, lui, mise sur la langue nationale. Les livrets sont en suédois ; une soprano et un ténor suédois incarnent les rôles de Thétis et Pelée dans l'opéra du même nom avec lequel la nouvelle institution ouvre ses portes<sup>27</sup>. Mais *Thetis och Pelée*, œuvre conçue par le roi lui-même, est fortement influencé par ses visites à l'Opéra de Paris deux ans plus tôt. Il y a été conquis par la tragédie lyrique française, avec ses ballets et ses machines spectaculaires, et c'est ce genre héroïque qu'il transpose en Suède, à l'heure où le public parisien s'enthousiasme pour l'opéra-comique et ses personnages du tiers-état. Gustave a choisi pour modèle un ouvrage du siècle de Louis XIV, *Thétis et Pelée* (1689, livret de Fontenelle), et il réutilise pour les décors des dessins de la même époque par le Français Jean Berain. Pour la musique, par contre, il fait appel à un compositeur italien, Francesco Antonio Uttini. Le rejet de la musique française est alors courant en Europe.

L'opéra gustavien culmine avec la création de *Gustaf Wasa* (1786), œuvre de grand format avec une dizaine de chanteurs solistes, plus de soixante choristes, une cinquantaine de danseurs et 90 soldats professionnels de la garde<sup>28</sup>. Le roi, qui a écrit le livret en collaboration avec le poète suédois Johan Henric Kellgren, abandonne ici les sujets mythologiques pour l'histoire nationale. Gustave Vasa, c'est l'ancêtre de Gustave III, qui bouta les Danois hors de Suède au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le parallèle entre les trois Gustave (que nous avons évoqué plus tôt) est un leitmotiv de la propagande royale. Un projet de décor représente l'assaut du château de Stockholm par les troupes suédoises. L'étendard suédois bleu et jaune vient d'être hissé sur la tour maîtresse, les Danois en fuite brandissent encore leur drapeau rouge et blanc. Ce n'est pas par hasard si l'opéra a été représenté alors que Gustave III projetait une guerre contre le Danemark. Mais *Gustaf Wasa*, œuvre patriotique sinon nationaliste, est en même temps une œuvre cosmopolite. Le décorateur est le Français Desprez ; il imagine pour la cathédrale de Stockholm une architecture italianisante qui n'a jamais existé. Le genre est français – la tra-

27] Sur *Thetis och Pelée*, voir M.-C. SKUNCKE, A. IVARSDOTTER, *Svenska operans födelse...*, op. cit., pp. 61-71. Voir aussi M.-C. SKUNCKE, *Le théâtre gustavien*, in : *Le Soleil et l'Étoile de Nord...*, op. cit., pp. 353-356.

28] Sur *Gustaf Wasa*, voir *Gustavian Opera : An Interdisciplinary Reader in Swedish Opera, Dance and Theatre 1771-1809*, Stockholm, Royal Swedish Academy of Music, 1991 ; M.-C. SKUNCKE, A. IVARSDOTTER, *Svenska operans födelse...*, op. cit., pp. 100-112, 181-194.





Ill. 3. Jean Berain – Projet de décor. Pour le décor du deuxième acte de *Thetis och Pelée*, le premier opéra en langue suédoise (1773), Gustave III a utilisé ce dessin français de l'époque de Louis XIV. Nationalmuseum, Stockholm.

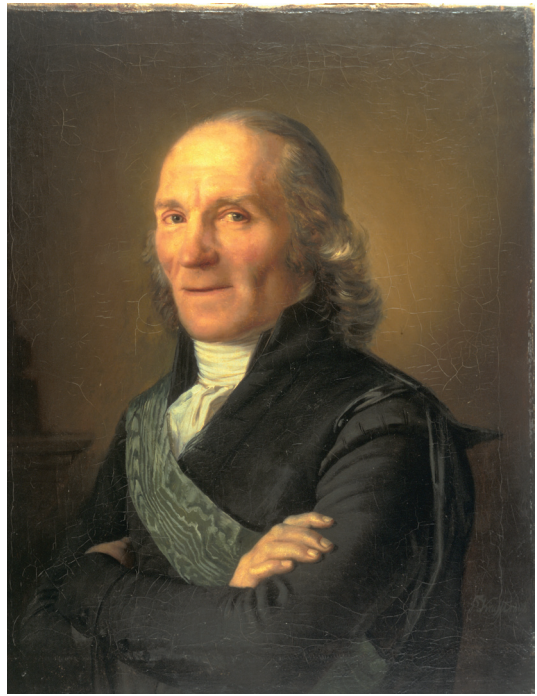


Ill. 4. Louis Jean Desprez – Projet de décor pour l'opéra *Gustaf Wasa*, 1786 : l'assaut du Château de Stockholm. Gustave III a confié au Français Desprez les décors de l'opéra national *Gustaf Wasa*. Au dernier acte, les troupes suédoises mettent en fuite les occupants danois. Nationalmuseum, Stockholm.

gédie lyrique – de même que la chorégraphie. La musique est due à l'Allemand Johann Gottlieb Naumann. L'héroïne nationale Christina Gyllenstierna est chantée par une soprano... danoise, Caroline Müller ! Le nationalisme suédois au XVIII<sup>e</sup> siècle est de nature dynastique, sans connotations ethniques.

#### CARL PETER THUNBERG – COSMOPOLITISME SCIENTIFIQUE ET ÉCONOMIE COLONIALE

Carl Peter Thunberg devient cosmopolite laborieusement<sup>29</sup>. Avec lui, nous quittons l'univers aristocratique de la cour pour le monde besogneux de la petite bourgeoisie suédoise. Ses parents sont commerçants dans la toute petite ville de Jönköping au sud de la Suède – moins de 3000 habitants. Élève modèle et travailleur acharné, Thunberg étudie la médecine et l'histoire naturelle à l'université d'Uppsala où il est l'élève de Linné, puis à Paris ; ses qualifications vont lui permettre de se rendre au Japon, en passant par l'Afrique du Sud, Java, et au retour aussi Ceylan, l'actuel Sri Lanka. Le Japon est fermé aux Européens au XVIII<sup>e</sup> siècle, à la seule exception de la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales, la VOC, et Thunberg voyage en qualité de chirurgien au service de la VOC ; il séjourne au Japon en 1775-76.



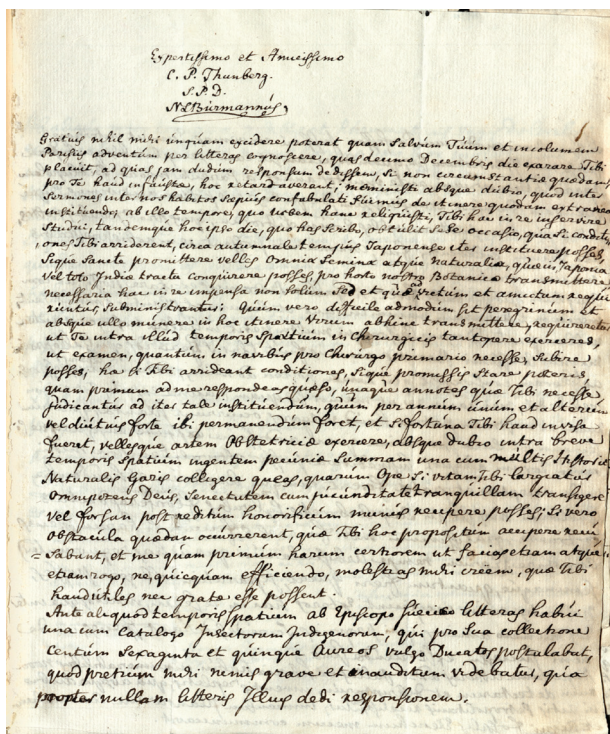
Ill. 5. Per Krafft le Jeune – Portrait de Carl Peter Thunberg, 1808. Konstsamlingarna, Uppsala universitet.

29] L'analyse qui suit est basée sur la monographie, M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit. (voir ci-dessus, n. 3), où le lecteur trouvera des références détaillées.



Au cours de son périple à travers les mers, Thunberg assemble d'immenses collections. Les objets qu'il rapporte du Japon sont uniques ; aucun naturaliste européen n'a visité cet empire depuis l'Allemand Kaempfer à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Thunberg est de retour en Suède en 1779, et grâce à ses collections, il va faire une carrière fulgurante à l'université d'Uppsala. Il y obtient la chaire de médecine et de botanique – celle de son maître Linné – en 1784, et il restera à ce poste jusqu'à sa mort 44 ans plus tard, ayant tissé des réseaux épistolaires sur quatre continents. Aujourd'hui, la Bibliothèque universitaire d'Uppsala conserve des lettres à Thunberg de 1385 correspondants. Les collections Thunberg au Musée de l'Évolution à Uppsala comprennent environ 27 000 plantes et 37 000 insectes venus du monde entier<sup>30</sup>.

Au printemps 1771, Thunberg est à Paris pour se perfectionner en médecine (il y est présenté au prince royal Gustave en visite dans la capitale française)<sup>31</sup>. Il suit les cours de l'Académie royale de chirurgie à Saint-Côme, à la pointe du progrès européen, et il acquiert une expérience clinique de premier ordre au grand hôpital de l'Hôtel-Dieu. Il apprend à écrire le français gentiment. Mais c'est une lettre en latin, ou plus exactement en néo-latin, qui va déterminer la carrière



Ill. 6. Lettre de Nicolaas Laurens Burman à Thunberg, 1771. Dans cette lettre en néo-latin, le botaniste néerlandais Burman propose à Thunberg un voyage au Japon. Uppsala universitetsbibliotek.

30] M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit., p. 18.

31] Ibid., pp. 50-52.

de Thunberg : le médecin et botaniste néerlandais Nicolaas Laurens Burman lui propose en cette langue un voyage au Japon<sup>32</sup>. Thunberg a visité la famille Burman à Amsterdam, en route vers Paris. Nicolaas Laurens a été l'élève de Linné à Uppsala, son père Johannes Burman est l'ami du botaniste suédois ; Thunberg et les Burman appartiennent au même réseau linnéen. L'étudiant accepte aussitôt l'offre hollandaise, et il quitte Paris pour Amsterdam.

La botanique, telle que la conçoit Linné, est une discipline qu'on peut qualifier de cosmopolite<sup>33</sup>. Il s'agit de faire rentrer toute la diversité du règne végétal de par le monde dans un système de classification unique, universel, porté par une nomenclature en latin. Pour réaliser cette visée taxinomique, il faut des spécimens de plantes de toutes les parties du globe. Des disciples de Linné partent vers des continents lointains pour en explorer la flore. La science moderne, comme le rappelle Françoise Waquet, suppose la collaboration, la communication. Thunberg et ses confrères naturalistes appartiennent à une République des lettres savante, une communauté internationale fondée sur la pratique de l'échange, et où le néo-latin reste longtemps une langue vivante. Souvent, un jeune naturaliste entreprend un voyage à l'étranger, envoyant des spécimens de plantes, oiseaux, poissons etc. à ses patrons et collègues qui lui fournissent des services en retour, par exemple en le soutenant dans sa carrière. Après son retour (s'il revient vivant de son périple), le naturaliste devenu sédentaire échange des spécimens avec des collègues à l'étranger, et il peut à son tour devenir patron de jeunes protégés qui partent en voyage d'exploration.

En pratique, l'idéal cosmopolite d'une coopération scientifique à travers les frontières se heurte à la réalité des conflits d'intérêts entre nations européennes. Depuis la mort de Charles XII au début

32] N. L. Burman à Thunberg, 24 mars 1771, *ibid.*, pp. 38-41. Sur la persistance du néo-latin comme langue scientifique, voir F. WAQUET, *Le Latin ou l'empire d'un signe, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.*, Paris, Albin Michel, 1978, pp. 110-119 ; H. HELANDER, *On Neologisms in Neo-Latin*, in : *Brill's Encyclopædia of the Neo-Latin World*, Philip FORD et al. (dir.), Leiden, Brill, 2014, pp. 52-53.

33] Sur Linné et son système, voir par exemple *Linnaeus : The Man and His Work*, T. FRÄNGSMYR (dir.), Berkeley, University of California Press, 1983. Le terme « cosmopolitisme » est peu usité dans les études sur l'histoire naturelle au XVIII<sup>e</sup> siècle. On y trouve par contre souvent des références à la « République des lettres » (en anglais « Republic of Letters »). Sur celle-ci, voir par exemple F. WAQUET, *Qu'est-ce que la République des lettres ? Essai de sémantique historique*, « Bibliothèque de l'École des chartes », 1989, n° 1 (en particulier pp. 477-478, 490-493) ; Hans BOTS, *Exchange of Letters and Channels of Communication : The Epistolary Networks in the European Republic of Letters*, in : *Wissen im Netz : Botanik und Pflanzentransfer in europäischen Korrespondenznetzen des 18. Jahrhunderts*, Regina DAUSER et al. (dir.), Berlin, Akademie Verlag, 2008.

du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Suède est un état pauvre. Des disciples de Linné, hautement qualifiés, mais impécunieux, mettent leurs services à la disposition de puissances étrangères : le royaume de Danemark-Norvège pour Peter Forsskål, l'empire espagnol pour Pehr Löfving, l'empire néerlandais pour Thunberg. Il en résulte pour ces naturalistes suédois des allégeances multiples. De plus, pour Löfving au Vénézuéla comme pour Thunberg dans les territoires néerlandais de l'Afrique australe, l'Indonésie et Ceylan, leurs voyages sont conditionnés par l'existence d'une infrastructure coloniale<sup>34</sup>.

Thunberg a pour mission d'envoyer des graines, arbres et arbustes vivants depuis le Japon à Amsterdam, au Jardin botanique (*Hortus Medicus*) où Nicolaas Laurens Burman est professeur, et à trois membres de l'oligarchie au pouvoir dans la cité, qui désirent des plantes japonaises pour leurs somptueuses propriétés près de Haarlem. À une époque où les végétaux exotiques font fureur parmi les élites européennes, des plantes nippones dans un jardin hollandais seraient le summum de l'exclusivité. Thunberg a donc des patrons néerlandais, et il est employé (nous l'avons vu) par la VOC. Au cours des sept ans qu'il passe au service de la compagnie hollandaise, dont trois dans la province sud-africaine du Cap avant de partir pour le Japon, il acquiert une maîtrise de la langue néerlandaise, ainsi qu'une identité professionnelle néerlandaise ; il signe « Carel Pieter Thunberg », à la hollandaise, dans les registres par la VOC. En même temps, il doit satisfaire aux exigences de ses patrons suédois, qui attendent sans patience ses envois de plantes : son maître Linné à Uppsala, bien sûr (mais le professeur meurt en 1778 lorsque son élève est à Ceylan), Peter Jonas Bergius, rival de Linné à Stockholm, et d'autres encore<sup>35</sup>.

Le problème des allégeances de Thunberg se pose de manière aiguë lorsqu'il revient du Japon. À Java, il reçoit une offre de mariage avantageuse, et il pourrait s'établir à Batavia – l'actuelle Jakarta, alors centre politique et administratif de l'empire néerlandais outremer – avec une riche héritière et des esclaves au service du couple : vie confortable, mais sous la menace permanente de la malaria qui fait des ravages en Indonésie sans qu'on en connaisse la cause. Il préférerait retourner en Suède, mais il ignore s'il obtiendra le poste de démonstrateur, c'est-à-dire d'assistant du professeur de médecine et

34] Voir K. NYBERG, *Linnaean apostles, scientific travel and the East India trade*, « Zoologica scripta », 38, Supplement, 2009, pp. 7-16.

35] M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit., ch. 1.

de botanique, pour lequel il a postulé à Uppsala. Une autre piste semble s'ouvrir : une carrière en Grande-Bretagne. La fréquentation du jardinier écossais Francis Masson, en Afrique du Sud, lui a ouvert les yeux sur la puissance montante de l'empire britannique. Il a dû prendre connaissance, en Asie du Sud, des récompenses promises par des sociétés britanniques à la personne qui parviendrait à transplanter aux Antilles l'arbre à pain que les Européens ont observé à Tahiti lors de la visite du capitaine Cook. Avant de quitter Ceylan, Thunberg déploie des efforts considérables pour collecter des informations sur l'arbre à pain, et il en transporte plus de cent jeunes plants à bord du vaisseau néerlandais qui le ramène vers l'Europe. S'il n'obtient pas le poste espéré à Uppsala, il pourra offrir ses services à Londres<sup>36</sup>.

Thunberg obtient le poste de démonstrateur et choisit de retourner dans sa patrie, mais il ne manque pas de passer en route par la Grande-Bretagne où il fait sa cour au puissant naturaliste Joseph Banks à Londres. Celui-ci vient d'être élu président de la Royal Society, et Thunberg publie dans la revue de la société, les *Philosophical Transactions*, un article en latin sur le fruit de l'arbre à pain, où il inclut une série de recettes culinaires collectées en Asie du Sud. Le but du transfert de l'arbre à pain aux Antilles britanniques, en effet, est de contribuer à l'alimentation des esclaves, mise en péril du fait de la guerre d'indépendance des États-Unis qui a interrompu les exportations des colonies insurgées vers les territoires antillais. Le projet britannique de transfert de l'arbre à pain, dans lequel s'est engagé Thunberg, est un exemple des liens qui unissent botanique et économie coloniale au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Dans un ouvrage récent, Alan Bewell voit en l'arbre à pain une plante devenue « cosmopolite » (« *transformed from a local into a cosmopolitan plant* ») au gré des besoins de l'empire britannique et de son économie de plantation<sup>38</sup>.

Thunberg considère les structures coloniales qu'il rencontre au cours de son périple, y compris l'esclavage, comme allant de soi. Il diffère en ceci de son collègue Anders Sparrman, disciple lui aussi de Linné, qui

36] M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit., pp. 163, 170-171.

37] Ibid., pp. 176-180. Sur les liens entre botanique et économie coloniale, voir par exemple *Visions of Empire : Voyages, botany, and representations of nature*, D. Ph. MILLER, P. H. REILL (dir.), Cambridge, New York & Melbourne, Cambridge University Press, 1996 ; *Colonial Botany : Science, Commerce, and Politics in the Early Modern World*, L. SCHIEBINGER, C. SWAN (dir.), Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2005.

38] A. BEWELL, *Natures in Translation : Romanticism and Colonial Natural History*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2017, p. 99.

prend parti contre l'esclavage et témoigne contre cette pratique devant un comité du *Privy Council* à Londres<sup>39</sup>. Thunberg, dans son récit de voyage, décrit sans sourciller le supplice d'un esclave en Afrique du Sud. Il fait siens les préjugés de ses employeurs hollandais. Les « Hot-tentots » – l'ethnie Khoïkhoï – sont « parfois à peine supérieurs aux animaux dépourvus de raison », affirme-t-il<sup>40</sup>. Il se montre plus positif lorsqu'il parle des Javanais. À Batavia, les mariages étaient fréquents entre fonctionnaires néerlandais de la VOC et femmes javanaises ; le statut social n'était pas une question de race, mais de classe, maîtres ou esclaves. Thunberg publie dans son récit de voyage un dialogue bilingue malais-suédois entre une maîtresse et son esclave, à l'usage des voyageurs européens ; aux Indes orientales, commente-t-il, le malais permet de se faire comprendre partout, comme le français en Europe. Le dialogue est inclus dans des traductions en allemand, anglais et français du récit de Thunberg. À Ceylan où les Hollandais ont encerclé de toutes parts le royaume indigène de Kandy pour s'assurer le monopole du commerce de la cannelle, épice lucrative, le botaniste suédois est affecté au contrôle de qualité des barres de cannelle<sup>41</sup>.

L'empire nippon par contre, grâce à la politique isolationniste de la dynastie des Tokugawa, a conservé son indépendance. Thunberg, arrivant à Nagasaki en août 1775, est soumis à la législation japonaise. Il est cantonné la plupart du temps dans la minuscule île artificielle de Deshima (environ 215 x 65 mètres), où se trouve le comptoir hollandais à Nagasaki. Au début, sa mission, envoyer des plantes vivantes à Amsterdam, paraît impossible, d'autant plus que les autorités japonaises viennent d'introduire des restrictions drastiques pour empêcher la contrebande hollandaise. Le Suédois devine la richesse de la végétation sur les collines qui entourent la baie de Nagasaki, mais il est enfermé – il le répète dans ses lettres à ses patrons européens<sup>42</sup>.

La solution va venir des interprètes japonais. Au moment de la visite de Thunberg, dans les années 1770, des membres des élites savantes

39] D. Taylor OGDEN, *Anders Sparrman and the Abolition of the British Slave Trade*, in : *Anders Sparrman. Linnean, världsresenär, fattigläkare*, G. BROBERG et al. (dir.), Uppsala, Svenska Linnésällskapet, 2012, p. 141.

40] *Resa uti Europa, Africa, Asia* [...], Upsala, 1788-93, 4 vol. (citation : « någon gång föga böjde up öfver de oskälige djuren », 1789, vol. 2, Dédicace au roi de Suède). Sur les traductions du récit, voir M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit., pp. 252-270 (entre autres *Voyages au Japon, par le Cap de Bonne-Espérance* [...], Paris, Benoît Dandré, An IV [1796], 4 vol.).

41] Ibid., pp. 93-99 (Batavia), 153-154 (dialogue bilingue), 157-160 (Ceylan).

42] Ibid., pp. 99-106.



japonaises s'intéressent aux sciences occidentales : médecine, anatomie, chirurgie, préparation de médicaments. C'est le mouvement qu'on appelle au Japon le *Rangaku* ou « études hollandaises ». Un an avant l'arrivée de Thunberg, une équipe de médecins a publié le premier livre japonais d'anatomie occidentale, le *Kaitai Shinsbo* (1774), basé sur un manuel allemand en traduction néerlandaise. Nagasaki, seul port japonais ouvert aux vaisseaux européens (c'est-à-dire hollandais), est une porte vers l'Occident. Des familles d'interprètes y pratiquent depuis des générations des éléments de médecine occidentale qu'ils ont appris des chirurgiens de la VOC en poste à Deshima<sup>43</sup>.

Tandis que des élites japonaises sont à l'affût de connaissances scientifiques occidentales, des élites européennes convoitent les plantes exotiques ; Thunberg va jouer un rôle de médiateur. Progressivement, il parvient à gagner la confiance de plusieurs interprètes japonais à Deshima, en particulier Yoshio Kôzaemon (ou Kôgyû), pionnier des « études hollandaises », qui dirige une grande école privée de médecine occidentale à Nagasaki, et Shige Setsuemon, personnage d'un rang modeste qui travaille à l'école de Kôzaemon et va devenir le plus proche collaborateur de Thunberg. Le Suédois et les interprètes japonais ont une langue commune, le néerlandais. Ensemble, ils développent un système d'échanges de services<sup>44</sup>.

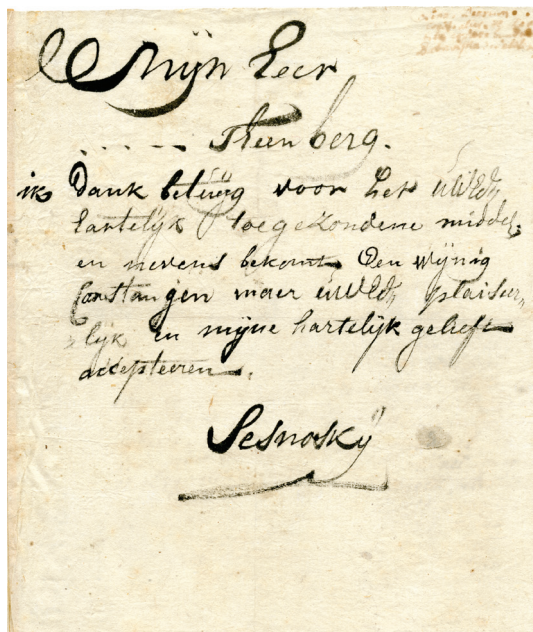
Thunberg enseigne aux interprètes la médecine occidentale, en particulier la préparation de médicaments à partir de substances naturelles (*materia medica* en latin, « matière médicale » en français) ; grâce à ses études à Uppsala et Paris, il est à la pointe des connaissances médicales européennes. Son grand succès est un remède au mercure contre la syphilis, qu'il a appris de Linné qui le tient lui-même du hollandais Gerard van Swieten. Les interprètes transmettent les méthodes du Suédois aux élèves de l'école de Kôzaemon. Dans des manuscrits de cet établissement, l'historien des sciences Matsuda Kiyoshi a retrouvé les traces des leçons de Thunberg – en japonais « Toinberuge » – par exemple des remèdes contre la lèpre et la rage. En retour, les interprètes lui fournissent des services dans toutes sortes de domaines. Ils l'aident

43] M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit., pp. 101, 117-119. Sur le *Rangaku*, voir par exemple, en français, Jacques PROUST, *L'Europe au prisme du Japon, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.*, Paris, Albin Michel, 1997.

44] M.-C. SKUNCKE, op. cit., pp. 114-117. Les spécialistes Matsuda Kiyoshi et Wolfgang Michel m'ont apporté une aide précieuse pour l'étude des sources en japonais ; à tous deux, je tiens à redire mes remerciements. Pour les noms japonais, je suis l'usage japonais de mettre le nom de famille avant le prénom.

avant tout à obtenir des plantes, mais aussi des poissons, des livres, des monnaies rares, des cartes géographiques qu'il est en principe interdit d'exporter, des renseignements sur le gouvernement du Japon, sa mythologie, sa langue, son économie etc. Des billets en néerlandais, écrits par les interprètes sur du papier japonais, généralement au pinceau et à l'encre de Chine, permettent de suivre les échanges au jour le jour : ainsi Shige Setsuemon (« Sesnoskij »), le collaborateur de Thunberg, le remercie pour des médicaments (« *middel* ») et lui envoie en retour quelques châtaignes (« *Castanjen* »), cadeau intéressant pour le Suédois dont les patrons hollandais réclament des arbres<sup>45</sup>.

Au printemps 1776, Thunberg participe à l'ambassade annuelle hollandaise à la cour du *Shogun* à Edo (aujourd'hui Tokyo). Le voyage à Edo est pour lui un moment de gloire : fils d'un commerçant dans une toute petite ville suédoise, il est porté en palanquin vers l'une des plus grandes cités du monde d'alors, sur des routes d'une qualité inégalée en Europe. À Edo comme à Deshima, la liberté de mouvement de Thunberg est restreinte, mais il rencontre des savants japonais, qui, comme tous les ans, viennent rendre visite aux membres de l'ambassade hollandaise dans sa résidence, l'auberge de Nagasakiya. Deux médecins de cour deviennent disciples de Thunberg : Nakagawa Jun'an, herboriste, et Katsuragawa Hoshû, fils aîné d'une famille



Ill. 7. Billet de Shige Setsuemon (« Sesnoskij ») à Thunberg, 1775 ou 1776. L'interprète japonais Shige Setsuemon est le plus proche collaborateur de Thunberg sur l'île de Deshima où se trouve le comptoir hollandais à Nagasaki. Il lui écrit en néerlandais, au pinceau et à l'encre de Chine. Uppsala universitetsbibliotek.

45] Thunberg, *Botanist and Physician...*, op. cit., pp. 120-128.



de médecins du *shogun*, brillant jeune intellectuel. Ils ont participé tous deux à la préparation du livre d'anatomie occidentale, le *Kaitai Shinsbo*, et leur connaissance de la langue néerlandaise leur permet de communiquer avec Thunberg. Comme à Deshima, le Suédois et les Japonais – Jun'an et Hoshû – développent ensemble un système d'échanges de services. Thunberg enseigne la médecine, la botanique etc., ses disciples lui apportent des plantes, des livres, lui apprennent les noms des plantes japonaises... Jun'an correspondra avec Thunberg après son départ du Japon, de même que l'interprète Shige Setsuemon<sup>46</sup>.

Grâce aux objets de tout ordre qu'il a obtenus par l'intermédiaire de ses collaborateurs à Deshima et à Edo, grâce aussi aux plantes qu'il a pu cueillir lui-même dans les montagnes du Hakone sur la route de la capitale, ou acheter au jardin botanique d'Osaka sur le chemin du retour, Thunberg quitte le Japon en décembre 1776 avec des collections et des informations uniques au monde.

De retour en Suède, Thunberg mène une vie sédentaire ; il voyage

Ill. 8. Coquillages dans le livre japonais *Umi no sachi*, 1762. Thunberg a rapporté à Uppsala du Japon un exemplaire de ce livre sur « les richesses des mers », recueil de poèmes (*haiku*) dont les illustrations ont servi, en Occident, de source sur l'histoire naturelle du Japon. Uppsala universitetsbibliotek.

46] M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit., pp. 128-139.

rarement en dehors de la ville d'Uppsala et ne remet plus les pieds à l'étranger. Cela ne veut pas dire qu'il renie ses attaches internationales, bien au contraire. Sa carrière à l'université d'Uppsala dans les années 1780 est rendue possible par le prestige de ses collections japonaises, sud-africaines, indonésiennes. Ces collections sont au premier plan de ses préoccupations de naturaliste. Il faut les organiser, ce qui suppose toute une infrastructure d'armoires, flacons en verre etc. Il faut les décrire : Thunberg fait œuvre de pionnier avec sa monographie en latin *Flora japonica* (1784), la première flore du Japon basée sur le système linnéen, qu'il choisit de publier à Leipzig et non à Stockholm pour atteindre le public scientifique international. Dans des thèses en latin et des articles tantôt en latin, tantôt en langue vernaculaire, Thunberg décrit inlassablement les espèces et les genres nouveaux qu'il a découverts<sup>47</sup>.

Ces collections, il faut aussi les enrichir. Cela suppose un va-et-vient incessant de lettres entre le professeur suédois et ses collègues et élèves à Londres, Paris, Berlin, Saint-Pétersbourg, aussi bien que Batavia ou Philadelphie. Les lettres accompagnent des spécimens de plantes – nous avons vu dans l'introduction de cet article comment Thunberg et le jardinier français Thouin échangent des graines rares de trois continents – et souvent des publications : livres, thèses etc.<sup>48</sup>. Pour les non-spécialistes, la lecture de ces lettres peut paraître aujourd'hui monotone : c'est comme un jeu de ping-pong où l'envoi de plantes d'une contrée suscite un envoi d'échantillons d'un



Ill. 9. Carl Peter Thunberg, *Icones plantarum japonicarum*, 1805 : Érable japonais (*Acer dissectum*). Dans la série *Icones plantarum japonicarum* (1794-1805), Thunberg a fait graver 50 plantes qu'il avait rapportées du Japon. Uppsala Universitetsbibliotek.

47] M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit., ch. 4-5.

48] Ibid., p. 243.





Ill. 10. Le Linneanum vu du Château d'Uppsala. Pour abriter les collections cosmopolites d'histoire naturelle de l'université d'Uppsala, Gustave III, à l'initiative de Thunberg, fait construire le Linneanum. La façade, inspirée par les temples de Paestum en Italie, est dessinée par Desprez. Swedish Collegium for Advanced Study, Uppsala. Photo : John Broome.

autre pays, indéfiniment. Pour les spécialistes, l'ampleur des réseaux épistolaires du professeur suédois et la richesse de ses spécimens font de sa correspondance et de ses collections une source de choix sur l'histoire naturelle au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Thunberg deviendra membre de 65 académies et sociétés savantes en Europe, en Asie et en Amérique du Nord<sup>49</sup>. À la fin de sa vie, il semble se survivre à lui-même, répétant chaque année depuis quarante ans les mêmes cours à l'université. Mais dans la force de l'âge, c'est un homme entreprenant. En 1786, il reçoit dans sa résidence le roi Gustave III en visite à Uppsala. Le professeur parvient à persuader le monarque que l'université d'Uppsala a besoin d'un nouveau jardin botanique et d'un bâtiment pour ses collections d'histoire naturelle, qui proviennent en grande partie d'une donation de Thunberg. Gustave III fait don à l'université des jardins du château royal où sera implanté le nouveau jardin botanique, et d'un fonds pour la construction d'un édifice qui abritera un musée d'histoire naturelle. Le roi choisit pour

49] *Carl Peter Thunberg. Linnean, resenär, naturforskare 1743-1828*, B. NORDENSTAM (dir.), Stockholm, Atlantis, 1993, p. 39.

architecte principal le Français Louis Jean Desprez ; celui-ci réalise, pour les collections botaniques et zoologiques venues du monde entier, un bâtiment monumental de style néo-classique, le Linneanum comme on l'appelle aujourd'hui, dont la façade est inspirée des temples archaïques que Gustave III a vus à Paestum pendant son voyage en Italie<sup>50</sup>.

\* \* \*

À la fois cosmopolite et patriote, le roi Gustave III appartient à une communauté culturelle francophone, où la référence aux idées des Lumières va de soi, comme la correspondance avec les philosophes parisiens. S'il introduit en Suède des réformes éclairées dans les domaines judiciaire et religieux, la volonté de consolider son pouvoir sur le plan intérieur le conduira à limiter toujours plus la liberté d'expression, et l'obligation de défendre les intérêts de son royaume tels qu'il les conçoit le mènera jusqu'à la guerre contre sa cousine germaine, Catherine de Russie. C'est dans le domaine culturel – le théâtre en particulier – que Gustave laissera une empreinte durable, par la création d'institutions nationales où il réalise une heureuse synthèse entre aspirations patriotiques suédoises et cosmopolitisme d'expression surtout française.

Thunberg pratique une discipline, la botanique linnéenne, où les voyages et les échanges à travers les frontières sont au cœur de l'élaboration du savoir. Par l'aisance avec laquelle il se meut d'un continent à l'autre, puis correspond avec des naturalistes du monde entier, Thunberg peut être qualifié de « citoyen de l'univers ». En même temps, ses voyages et ses échanges s'effectuent à la faveur d'un système colonial qui assujettit des populations non européennes. C'est au Japon, où il opère en dehors des structures coloniales européennes, que le botaniste suédois fait véritablement œuvre de novateur, intégrant dans la communauté savante de la République des lettres des intellectuels japonais – interprètes à Nagasaki, médecins de cour à Edo – avec lesquels il traite d'égal à égal, cherchant avec eux à résoudre des problèmes scientifiques communs.

50] M.-C. SKUNCKE, *Carl Peter Thunberg, Botanist and Physician...*, op. cit., pp. 215-225 ; sur Paestum, je dois cette interprétation à Magnus Olausson du Nationalmuseum à Stockholm. Le Linneanum est aujourd'hui la demeure du Swedish Collegium for Advanced Study (SCAS) où a été conçu mon ouvrage sur Thunberg pendant un séjour en 2007-2011 ; je tiens à exprimer ma gratitude envers le SCAS.

## SUMMARY

*The Swedish king Gustav III (1746-92) and his subject, the naturalist Carl Peter Thunberg (1743-1828), can both, in different respects, be characterized as cosmopolitans. Gustav III, born in Stockholm of German parents – his mother was the sister of Frederick the Great – belonged to an aristocratic European elite in which French was widely spoken and Enlightenment culture was an established point of reference. As a sovereign, though, he had to assert the interests of his realm on the international arena. He waged war against his first cousin Catherine II, born a German princess. His main achievement, in retrospect, is the creation of cultural institutions which successfully fused Swedish patriotism and European, chiefly French, cosmopolitanism: the Royal Opera in Stockholm and the Swedish Academy. The Linnaean naturalist Thunberg was born in a modest Swedish home, but his studies in medicine and botany in Uppsala and Paris enabled him to travel in Dutch service to remote Japan via Southern Africa and Java. He brought back unique African and Asian collections to Europe, which helped him secure the Linnaean chair at Uppsala University. As a professor there, he kept a vast correspondence network over several continents. During his voyages, his achievements in Dutch territories in Africa and Asia were conditioned by his acceptance of the colonial infrastructure. In independent Japan, meanwhile, he was able to set up a system of mutual exchanges with members of Japanese intellectual elites.*



# UN COSMOPOLITE ITALIEN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : ANGELO MARIA DURINI À VARSOVIE (1767-1772)

**A**ngelo Maria Durini, descendant de la vieille souche des comtes de Monza, membre de l'Académie d'Arcadie à Rome, nonce apostolique en Pologne dans les années 1767-1772, est un parfait représentant de la République des Lettres. Sa vie s'inscrit dans l'image de l'Europe des Lumières des cosmopolites, définis par Shaftesbury « *citizens or commoners of the world*<sup>2</sup> », où le philosophe, et aussi intellectuel, « n'est ni Français, ni Anglais, ni Florentin : il est de tout pays<sup>3</sup> ». En tant que représentant du monde de la diplomatie ecclésiastique, en plus d'être italien, ainsi que poète latin, Durini était destiné, dans une certaine mesure, à une telle vie.

La mission diplomatique de Durini en Pologne ne peut pas être comprise sans avoir recours à la vie de ce personnage si complexe et sans prendre particulièrement en considération les aspects qui l'ont prédestiné au rôle de citoyen du monde. Il est né dans une famille lombarde, devenue très importante au XVII<sup>e</sup> siècle en obtenant le titre de comte de Monza. Le sort de la famille, au cours des trois

1] Université Jagellonne de Cracovie.

2] A. A. COOPER, 3<sup>e</sup> comte de Shaftesbury, *The Moralists, a Philosophical Rhapsody, being a recital of certain conversations on natural and moral subjects* [Part I, Section I], in : *Characteristics of Men, Manners, Opinions, Times*, L. E. KLEIN (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 234.

3] VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie*, Genève, 1774, art. « Cartésianisme », t. II, p. 89.

siècles de son existence, ressemble à une parabole : début modeste, puis avancement rapide au patriciat de Milan et perte progressive de l'importance. Ceux qui, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, étaient marchands, atteignent déjà, au milieu du siècle, le statut de banquiers qui leur permet d'entrer dans le milieu aristocratique, d'obtenir les dignités de cardinal et de nonce apostolique, et de devenir mécènes et protecteurs des arts à la fin du siècle des Lumières. Deux représentants seulement de la famille ont réussi au XVIII<sup>e</sup> siècle à faire une brillante carrière dans l'Église quoiqu'ils soient devenus célèbres au-delà du milieu ecclésiastique : Carlo Francesco et Angelo Maria. En observant la vie de ces deux personnages, nous pouvons facilement conclure que pour eux la religion et les plus hautes fonctions qu'ils ont exercées semblaient plutôt un but en soi qu'un moyen efficace d'assurer le salut de leur âme. Il est impossible de ne pas voir dans leurs activités l'ouverture et la préparation à la laïcisation triomphante, malgré la soutane du prêtre, qui apportait l'amour du luxe et de la vie mondaine, lié à une particulière générosité, dans les cours de Rome, Varsovie et Paris. Dans la vie de l'un et de l'autre, surtout dans le cas d'Angelo Maria, certaines habitudes se mêlent : un bon goût et une sophistication presque princière, un amour bienveillant pour les artistes et les poètes avec une prédilection pour la poésie et les arts, un penchant au plaisir et au luxe dans une vie pleine de charme au palais en ville et à la villa en campagne, une nature passionnée lui ordonnant de prendre parfois une attitude ferme par rapport aux valeurs auxquelles il croyait, et une personnalité marquée par le charisme. Cette personnalité divisait les personnes qui avaient des relations avec elle en deux groupes : le premier l'adorait et l'autre éprouvait de la haine sincère pour elle. Tout cela faisait que personne ne restait indifférent à Durini. C'est un trait important de ce personnage, car ceci lui causera bien des problèmes au cours de sa mission à Varsovie<sup>4</sup>.

Destiné au sacerdoce, il commença son éducation dans ce domaine. Son mentor spirituel, protecteur de sa carrière et de ses promotions

4] J'ai consacré à la mission de Varsovie du nonce Durini, ma thèse de doctorat, soutenue à l'Université Jagellonne de Cracovie en 2011 sous la direction de Jadwiga Miszalska et publié sous le titre *Angelo Maria Durini – poeta i polityk w purpurze. Zarys działalności literackiej, kulturalnej i politycznej nuncjusza w Polsce (1767-1772)* [Angelo Maria Durini – poète et homme politique en pourpre. Un aperçu de l'activité littéraire, culturelle et politique du nonce en Pologne (1767-1772)], Cracovie, Collegium Columbinum, 2013. On y trouvera aussi des informations et une bibliographie sur la famille Durini et ses membres, en particulier pp. 17-40.

ecclésiastiques, fut son oncle, Carlo Francesco, futur cardinal, métropolitain de Pavie, nonce apostolique à Paris, qui surveilla personnellement les progrès de son neveu dans les études classiques<sup>5</sup>. Sous cet œil vigilant, le jeune Angelo étudia *in utroque iure*, c'est-à-dire le droit civil et le droit canonique, au Collège romain. Il acheva ses études par un doctorat en 1757. Il avait interrompu ses études de 1744 à 1754 afin d'accompagner son oncle, nonce apostolique installé à cette époque à Paris. Dans la capitale française, le jeune Durini se plut à la vie de cour, découvrant les règles de la diplomatie et le plaisir de fréquenter les salons littéraires où il rencontra de nombreux poètes. C'est à cette époque qu'il commence son œuvre poétique en latin, et qu'il approfondit en même temps la connaissance des langues classiques, en étudiant pendant un certain temps dans le collège des Jésuites à Lyon<sup>6</sup>. Le séjour de Durini à Paris coïncide avec une période d'effervescence culturelle : formation de l'idéologie des Lumières, publication des écrits de Voltaire, Montesquieu, Rousseau. À cette époque, commence aussi à apparaître la célèbre *Encyclopédie*. Certes, cette ambiance influence l'attitude d'Angelo Maria. Pourtant la vision conservatrice italienne des Lumières, sous le signe de l'Académie d'Arcadie à Rome, était plus proche de son esprit. En reconnaissance de sa plume légère, il fut admis dans cette Académie en 1756 après son retour à Rome, sous le nom de Crisauro Filomuso (dans les documents de l'Académie, il est mentionné comme Crisaurus Lesbios)<sup>7</sup>. Ces dix années passées à Paris furent cruciales non seulement pour son éducation humaniste, mais aussi pour sa formation politique et diplomatique, dominée par les sympathies pro-françaises, francophiles, mais aussi par la conviction de l'existence d'un cercle culturel commun en Europe.

5] Centre d'étude « Niccolò Rusca », Archives historiques du diocèse de Côme : Archives de la famille des comtes Durini de Monza (Archives Durini, AD), Tit. II, *Famiglia Durini in ispecie*, Cart. 11, Fasc. 7, *Lettres latines de l'archevêque de Rhodes aux neveux Angelo et Ercole Durini : Lettre à Angelo Maria Durini*, Lucerne, juillet 1743 ; voir M. WRANA, *Angelo Maria Durini – poeta...*, op. cit., p. 26.

6] [A. M. DURINI], *Poetarum Elegiographorum Par Nobile Simon Simonides Leopoliensis Magni Jo. Zamoscii a Secretis, Raymundus Cunich Ragusinus In Rom. Soc. I. Athenæo Eloq. Professor Nobili Iuventuti Polonæ Propositi in Exemplum Quibus Præfixa Est Dissertatio Crisauri Philomusi De vera Carminis Elegiaci natura & optima constitutione*, Varsaviæ, In Typographia Mizleriana, 1771, p. 6.

7] G. B. MARCHESE, *Un mecenate del Settecento (Il Cardinale Angelo Maria Durini)*, Milano, L. F. Cogliati, 1904, pp. 5-6 ; Angelus Durinus ex Modoetiæ Comitibus Mediolanensis, Melitæ inquisitor, inter Arcades Crisaurus Lesbios, *Elegiæ et epistolæ*, in : *Arcadium Carmina. Pars Tertia. Ad Eminentissimum et Reverendissimum Principem Flavium S. R. E. Cardinalem Chisium*, Romæ, Ex Typographia Josephi Philippi de Rubeis, 1768.

À son retour à Rome, Angelo Maria commença sa carrière ecclésiastique. Grâce à la protection de son oncle Carlo Francesco, il obtint de nombreuses dignités. La première, parmi les plus importantes, fut le poste d'Inquisiteur à Malte ; Durini y passa sept ans. Le séjour ne fut pas très absorbant. Il devait écrire des rapports destinés au Saint-Siège et put consacrer son temps libre au plaisir littéraire et aux salons littéraires avec beaucoup moins de contacts intéressants qu'à Paris<sup>8</sup>. Ennuyé par sa fonction qui ne correspondait pas à ses ambitions, il chercha des activités dignes de ses aspirations et obtint bientôt le poste correspondant à ses attentes : en 1766, il fut nommé nonce apostolique à Varsovie avec les prérogatives de légat *a latere*, son entrée en fonction étant prévue l'année suivante. Il fallut bien se préparer à cette fonction qui devait être extrêmement difficile<sup>9</sup>.

Cet homme orgueilleux joua un rôle important à Varsovie. Le manque d'humilité, la position plutôt ambivalente en tant que diplomate suscita de nombreux problèmes pendant son séjour à Varsovie, à une époque si difficile de par le déclenchement de la confédération de Bar et le premier partage de la Pologne. Le nonce, en raison de son tempérament et de ses croyances, ne resta pas un observateur passif de ces événements, mais il y participa de manière active. Revenu de Pologne dans sa propriété de Balbianello, il ordonna d'installer un tableau avec une devise surprenante qui est une citation de *Gargantua* de Rabelais : « Fay ce Que voudras ». Elle reflète avec précision l'attitude du nonce en Pologne, son indépendance et la proclamation de ses idées sans compromis, au risque d'encourir la disgrâce de ses supérieurs et de ne pas réaliser les objectifs fondamentaux de sa mission. Son indépendance excessive qui ne respectait pas les directives de Rome, malgré la situation politique en République de Pologne au début du premier partage, devint la cause de son isolement à la cour. Dans la correspondance avec Amélia Mniszech de 1772, il se nomme lui-même « un pauvre reclus de Varsovie<sup>10</sup> ». Finalement Durini fut démis de sa

8] Voir par exemple l'ode *Ad Fontem Magnum situm prope Villulam a me exstructam in Insula Melitce* ([A. M. DURINI], *Carmina*, Varsaviae, 1768, t. I, p. 506) où l'on peut voir des échos de la chanson horatienne sur la source de Bandusie, C. III.13.

9] AD, Tit. II, Cart. 2, Fasc. 5, Avis du secrétaire d'État à A. M. Durini sur sa nomination comme nonce apostolique, le 15 octobre 1766.

10] Bib. Czartoryski, ms 3470, Lettre d'A. Durini à Amelia de Brühl Mniszech, p. 405. Voir D. CACCAMO, *Il nunzio A. M. Durini (1767-1772) e la prima spartizione della Polonia*, in : *Italia, Venezia e la Polonia tra Illuminismo e Romanticismo*, V. BRANCA (dir.), Firenze, Olschki, 1973, p. 65.

fonction. Ce qui ne l'empêcha pas de fréquenter les salons de l'élite aristocratique et intellectuelle (en raison de ses convictions – plutôt d'opposition) et d'essayer de créer un réseau de liens culturels. Durini a rencontré, et pas seulement en Pologne, les meilleurs esprits de l'époque, de Metastasio à Parini, convaincu d'une appartenance commune à la République des Lettres. Lui-même a écrit sans cesse. Son activité littéraire se place entre le classicisme d'Arcadie et le siècle des Lumières. Ses ouvrages qui n'atteignent pas le plus haut niveau ont plutôt un caractère occasionnel. Pourtant ils attirent l'attention comme littérature typique de l'époque. Leur lecture permet d'évaluer l'importance de Durini pour le développement et la mise en forme de la littérature polonaise au siècle des Lumières. Ses œuvres ont été traduites à plusieurs reprises en polonais par les représentants les plus éminents de l'époque stanislavienne, entre autres par Adam Naruszewicz, Józef Epifani Minasowicz ou Franciszek Dionizy Kniaźnin. Durini, lui-même, s'est soucié de la traduction de ses poèmes en italien et en français afin de les diffuser à un public plus large encore<sup>11</sup>. Du point de vue politique, la mission d'Angelo Maria à Varsovie ne peut pas être considérée comme un succès, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des directives de Rome, la protection des intérêts du Saint-Siège, le maintien de relations correctes avec la cour où il résidait. Dans le domaine culturel et littéraire, le nonce a fait beaucoup. La mission polonaise fut certainement la tâche la plus importante réalisée par Durini au cours de sa carrière diplomatique.

Comme il est impossible de présenter ici une image complète de ses activités à Varsovie, nous allons nous pencher sur un moment crucial, d'ailleurs fortement marqué par un caractère cosmopolite<sup>12</sup>. Il s'agit de 1768, année difficile où activités politiques et activités culturelles se sont croisées au niveau international. En raison de la réaction russe de plus en plus forte contre la confédération de Bar, ainsi que de l'apparition de nombreux points de résistance des confédérés dans le pays, Durini prit une position explicite. L'événement qui marque cette transformation de l'attitude du nonce, est la célébration solennelle de huit jours après la mort de la reine de France, Marie Leszczyńska. La célébration fut organisée en août 1768 dans l'église

11] Pour plus d'informations sur l'activité littéraire de Durini, ses relations avec le monde littéraire à Varsovie et les traductions de ses œuvres, voir M. WRANA, *Angelo Maria Durini – poeta...*, op. cit., pp. 75-233.

12] Pour plus d'informations et une bibliographie sur la mission politique de Durini à Varsovie, ibid., pp. 40-74.

des sœurs du Saint-Sacrement<sup>13</sup> à l'initiative de Durini et à ses frais. Il avait marqué un grand respect pour la reine à partir de l'époque de la nonciature de son oncle, le cardinal, à Paris. Les célébrations les plus somptueuses, en présence du nonce, eurent lieu pendant trois jours, du 18 au 20 août. Durini avait pris soin de bien rendre publique son initiative. Les journaux français de cette époque (la *Gazette de France*, n° 76 du 19 septembre 1768 et la *Gazette de La Haye*, n° 118 du 30 septembre et n° 119 du 3 octobre 1768) décrivirent en détail le déroulement de la cérémonie, la splendeur, y compris des précisions concernant le décor intérieur de l'église qui ressemblait à la confession de Saint-Pierre de Rome. Durini avait embauché les meilleurs artistes de Varsovie. Il apparut « dans son magnifique carrosse d'entrée, attelé à six chevaux, précédé de plusieurs autres où étaient les chanoines, ses aumôniers, secrétaires, les écuyers, ses Suisses, et tous ses gens en magnifique livrée<sup>14</sup> ».

Durini, lui-même, transmet les informations sur les préparatifs et le déroulement de la cérémonie dans sa correspondance à laquelle il joignit des relations de témoins<sup>15</sup>. Sans aucun doute, la sympathie pour la reine, ses vertus spirituelles et ce qu'elle représentait pour l'identité politico-religieuse à l'époque de la décomposition de la société polonaise jouèrent un rôle dans la décision de célébrer ce service funèbre. Le nonce, cependant, était bien conscient de la signification réelle de son geste. Les contemporains le comprirent comme le désir de manifester ses sympathies politiques pro-françaises, ainsi que la volonté de promouvoir les valeurs nationales polonaises à travers lesquelles le nonce exprimait sa solidarité avec les patriotes de Bar. Le roi Stanislas Auguste, présent pendant les prières, malgré son admiration pour le côté artistique du projet, fit immédiatement cette remarque à Durini : « Ce n'est point une fonction funèbre, mais une apotheose de la Reine que vous avez faite<sup>16</sup> ». Bien que ces actions découlent d'une admiration personnelle pour le soulèvement patriotique des Polonais, ainsi que du

13] C'était un ordre bénédictin, fondé au XVII<sup>e</sup> siècle en France. Voir M. BORKOWSKA, *Życie codzienne polskich klasztorów żeńskich w XVII-XVIII wieku*, Varsovie, PIW, 1996, p. 331. Leur église varsoivienne de Saint-Casimir est située sur la place du marché de la nouvelle ville, Rynek Nowego Miasta.

14] *Gazette de France*, 19 septembre 1768, citée par G. B. MARCHESI, op. cit., p. 19.

15] Une description détaillée du déroulement de la cérémonie se trouve en AD, *Volumi rilegati : ms Nunziatura di Polonia di Monsignor Angelo Maria Durini arcivescovo d'Ancira*, t. I, pp. 238-244.

16] Ibid., t. I, 27 août 1768, p. 239, Lettre à C. F. Durini.



désir de protéger les intérêts des catholiques, elles témoignent d'un attachement aux racines européennes communes. Contrairement aux intellectuels français, le nonce attribuait une importance particulière à l'aspect chrétien de ces racines. L'orientation pro-française de Durini dans l'espace international provoqua l'inquiétude du Saint-Siège. Le cardinal secrétaire d'État, Luigi Torrigiani, réprimanda Durini pour ne pas avoir consulté la Curie et faisant référence aux jugements concernant l'attitude du nonce :

Et la façon dont en parlaient les journaux d'opinion publique ne fait pas honneur à Votre Excellence car Votre Excellence a été décrite plutôt comme le ministre de France que le ministre du Pape<sup>17</sup>.

En fait, à ce moment-là, la France, hostile à la Russie, s'était prononcée en faveur de la confédération de Bar. Pendant que le nonce célébrait les prières funéraires à Varsovie, les émissaires des confédérés séjournaient à Paris pour demander un soutien politique et financier, et l'obtenaient en octobre 1768 grâce à l'intervention du duc de Choiseul. L'attitude de Durini fut la cause de plaintes adressées à Rome par le marquis Tommaso Antici, représentant du roi auprès du pape. En déclarant ses convictions politiques, Durini rompait ses relations avec le secrétaire personnel du monarque, le très influent chanoine Gaetano Ghigiotti. Il expliqua sa décision par l'inégalité des rangs. C'était en réalité une rupture avec toute la cour. Après avoir été informée par le marquis Antici de cet événement, la Curie réagit immédiatement en ordonnant le rétablissement du *statu quo* dans les relations diplomatiques<sup>18</sup>.

Le service funèbre de la reine de France n'eut pas seulement une dimension politique. Durini prit soin de mettre en relief la cérémonie pour que toute l'Europe puisse en parler. Un événement politique et culturel de ce rang était aussi un prétexte à publier les œuvres poétiques de Durini qui, jusqu'alors, n'étaient pas connues. C'est à cette époque-là qu'Angelo publie son premier recueil *Lacrymæ in obitum Maricæ Galliarum Reginæ et Delphini*, dédié à Jean-François-Joseph de Rochechouart, dignitaire de Lyon, ami de Durini (le choix du destina-

17] « *La maniera ancora con cui ne hanno parlato le pubbliche Gazzette non Le fa onore perché L'hanno caratterizzata più per ministro della Francia che per ministro del papa* ». AD, Tit. II, Cart. 12, Fasc. 7. Lettre de L. Torrigiani à A. M. Durini, Rome, 22 octobre 1768.

18] D. CACCAMO, *Il nunzio...*, op. cit., pp. 46-47.

taire souligne la signification du geste de Durini)<sup>19</sup>. Ainsi ce recueil ne pouvait passer inaperçu, d'autant que Durini fit publier aussi, à côté de ses œuvres, les traductions en italien faites par son secrétaire Alessandro de Sanctis et les ouvrages de l'abbé Luigi Subleyras, à lui dédiés. Nous pouvons constater, sans exagération, que le fait d'entreprendre de telles démarches (le caractère très solennel de la publication de ses propres œuvres) mérite d'être nommé un cas littéraire, c'est-à-dire la série d'activités promotionnelles à l'occasion de la parution d'une œuvre littéraire en version imprimée. Certes, c'est aussi la façon de manifester l'attitude cosmopolite de Durini, citoyen du monde. Encore plus intéressante que le contenu de ces ouvrages situés dans la poétique traditionnelle funèbre et manifestant en sous-main les convictions du nonce dans la situation politique où il se trouvait, est leur forme. Il faut remarquer que le sujet, qui avait vraiment touché le poète, devint un prétexte pour présenter les preuves de son talent poétique en utilisant brillamment différents schémas métriques, présents dans ce recueil.

Deux volumes de *Carmina* publiés à Varsovie en 1768 et 1769 attirent également notre attention. C'est le moment de la publication qui est important, ainsi que la longueur du recueil, car il contient des œuvres pour la plupart écrites avant l'arrivée de Durini en Pologne. C'est un ouvrage particulier qui a paru peu après le premier recueil, *Lacrymæ*, dont nous avons parlé, qui a été imprimé à Varsovie et ensuite ajouté encore une fois au premier volume de *Carmina*<sup>20</sup>. Ceci montre un trait caractéristique de notre auteur qui est loin des visions romantiques (plus tardives) d'un poète solitaire : Durini n'avait pas l'intention d'écrire en secret et pour son propre plaisir. Apparemment, le milieu maltais, incapable de fournir une résonance culturelle adéquate, n'était pas favorable à une présentation publique de son œuvre poétique quoique cette dernière ait été conçue pour une grande part dans les années de l'Inquisitoriat à Malte. Entouré de luxe, prêt à construire un cadre unique pour sa poésie, à rassembler autour de lui d'autres écrivains pleins d'admiration pour lui, Durini attendit le moment propice ; il arriva en 1768 à Varsovie. Les événements politiques, la situation intérieure en Pologne qui s'aggravait,

19] [A. M. DURINI], *Lacrymæ in obitum Mariæ Galliarum Reginae et Delphini ad Franciscum Cardinalem De Rochecbouart Episcopum ac Ducem*, Varsaviæ, Typis S.R.M. & Reipublicæ in Collegio Scholarum Piarum, 1768.

20] Angeli DURINI, *Carmina* [...], pp. I-XL et 1-115.

la confédération de Bar que le nonce soutenait de tout son cœur, enfin les relations de la confédération avec la France si aimée par Durini dès sa jeunesse et la mort de la reine de France qui avait des racines polonaises lui donnèrent un prétexte pour révéler à la capitale polonaise et au monde culturel, ses opinions politiques, mais aussi ses brillants talents d'organisation et ses talents poétiques. Pourtant l'organisation des cérémonies après la mort de la reine et la publication du premier recueil ne mettent pas fin à ses activités. Le nonce ne se laisse pas oublier. Peu de temps après la première publication, Durini fit paraître le premier volume des *Carmina* commençant par un recueil en l'honneur de la reine de France de sorte qu'aucun lecteur ne pouvait douter que l'auteur de ce volume était le même nonce, organisateur des célébrations funèbres inoubliables. La réédition de l'ouvrage funèbre pourrait aussi être liée à la réussite réelle de cette œuvre et à son retentissement dans le cercle littéraire de Varsovie. De même l'écho qu'on entendit en Europe après les obsèques, très remarquables du point de vue artistique et littéraire, assura aux deux volumes de poésie latine du nonce un nombreux public relevant de la République des Lettres où le nonce avait trouvé un refuge parfait. Il écrivit au prince Adam Kazimierz Czartoryski dans une lettre de dédicace reproduite dans l'introduction de l'œuvre *In faustissimos atque optatissimos natales [...] Carmina genethliaca* (Varsaviæ, 1771), à l'occasion de la naissance de son fils :

Quand, en fait, à cause des malheurs de ces temps et à cause des conflits des parties, par lesquelles la Pologne est harcelée et détruite, je suis forcé, contre ma propre volonté, de m'enfermer dans la maison [...] Il nous est resté uniquement, dans ce trouble détruisant la Pologne, une seule chose : pouvoir écrire des chansons<sup>21</sup>.

Dans le même recueil *Carmina*, deuxième volume, on trouve aussi le recueil des œuvres de Pétrarque traduites en latin. Durini a traduit deux chansons : « Chiare, fresche e dolci acque » (126) et « Di pensier in pensier » (129) et trois sonnets : « S'amor non è » (132) qui est accompagné de la traduction du premier quatrain du sonnet « Ite,

21] *In faustissimos atque optatissimos natales celsissimi principis Adami Alexandri Felicis Czartoryski Angeli Durini [...] Carmina genethliaca [...]*, Varsaviæ, 1770, p. non num. : « Etenim dum temporum calamitate, atque istis partium studiis quibus Polonia vexatur, atque convellitur, invitus. cogor domi residere [...] ita nobis in medio hoc, quo Polonia agitur, turbine, versantibus, hoc solum reliquum fuit posse canere ».

caldi sospiri » (153), le sonnet « Se una fede amorosa » (224) sans avoir indiqué l'auteur du prototype/exemple italien évoqué à côté, et le sonnet « Era il giorno ch'al sol si scoloraro » (3)<sup>22</sup>. Les latinisations de deux œuvres du recueil *Trionfi* : « Triumphus Temporis » et « Triumphus Eternitatis<sup>23</sup> » constituent un groupe à part. Les traductions de Durini en Pologne, où peu de gens avaient découvert le lyrisme de Pétrarque à travers la lecture directe, ont certainement contribué à la popularisation de l'œuvre du poète toscan. Voici un cosmopolite qui traduit la poésie d'un autre. À part quelques traductions, Pétrarque était en fait peu connu dans la littérature polonaise<sup>24</sup>. Après 150 ans d'absence (environ) du poète italien en Pologne, les traductions de Durini en latin, langue internationale, jouèrent sans aucun doute un rôle important dans la popularisation de son œuvre. Le choix de l'auteur n'était pas aléatoire. Durini appartenait à l'Académie d'Arcadie de Rome qui redécouvrit l'auteur du *Canzoniere* après les tendances anti-pétrarquistes dans la poésie du XVII<sup>e</sup> siècle. À part l'influence sur le milieu concentré autour de l'évêque Józef Andrzej Załuski et les académies organisées par lui, ce serait encore une autre preuve de lier par Durini la culture de l'Arcadie à la culture émergente des Lumières en Pologne. Nous pouvons remarquer ainsi l'importance de son activité littéraire pour le développement de la culture polonaise. En effet, peu de temps après, Ignacy Krasicki et Albert Wojciech Mier donnent leurs traductions libres de Pétrarque en polonais, ouvrant la

22] Sante Graciotti croyait à tort que Durini n'avait traduit que deux *canzoni* de Pétrarque ; voir S. GRACIOTTI, *Nuncjusz Durini i życie literackie w Polsce stanisławowskiej*, in : id., *Od Renesansu do Oświecenia*, Varsovie, PIW, 1991, t. 2, p. 90.

23] Angeli DURINI, *Carmina* [...], Varsaviæ 1769, t. 2, *Elegiaca*, respectivement, *canzoni*, pp. 16-21, 22-29, sonnets, pp. 29-31, traductions de *Trionfi*, pp. 34-50. Le sonnet *Era il giorno* est inclus dans le même volume dans *Epigrammatum Libri III : Epigrammatum Liber II*, p. 69. Notez que le volume II de 1769 n'a pas de numérotation continue : les œuvres ont une numérotation indépendante. Sur les traductions latines de Pétrarque publiées par Durini à Varsovie, voir M. WRANA, op. cit., pp. 164-173 ; ead., *Angelo Maria Durini, nunzio apostolico in Polonia (1767-1772), traduttore delle opere volgari del Petrarca*, « Studi sul Settecento e l'Ottocento. Rivista Internazionale di Italianistica », t. 8 (2013), pp. 125-140 ; W. OLSZANIEC, *Angelo Maria Durini – traduttore di Petrarca o plagiatario ?*, « Neulateinisches Jahrbuch. Journal of Neo-Latin Language and Literature », 15 (2013), pp. 231-248.

24] Avant la publication des traductions de Durini en Pologne, avaient été imprimées une traduction de *Vergine bella* de Sebastian Grabowiecki, une traduction de trois sonnets et de *Triumphus Amoris* de Daniel Naborowski, ainsi que du sonnet 138 de Krzysztof Kraiński et de Meletius Smotrycki. Voir J. MISZALSKA, *Il sonetto 138 di Petrarca nel barocco polacco : tra letteratura e ideologia*, in : *Petrarca a jedność kultury europejskiej. Petrarca e l'unità europea*, M. FEBBO, P. SAIWA (dir.), Varsovie, Semper, 2005, pp. 445-453.

voie aux nombreuses traductions du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. En tant que véritable Arcadien, Durini ne pouvait pas résister à la tentation d'imiter son prédécesseur, ce dont témoignent l'ingéniosité et la sophistication formelle de ses traductions.

Il est fort probable que Durini, grâce à ses traductions latines, ait contribué non seulement à vulgariser les œuvres de Pétrarque, mais aussi à pousser les poètes polonais à tenter de traduire en *koiné* de l'Europe, c'est-à-dire en latin, les classiques de la littérature polonaise. Nous pensons surtout à la traduction des *Thrènes* et de la *Muse* de Jan Kochanowski faite par Franciszek Dionizy Kniaźnin<sup>26</sup>. L'analyse de la traduction des *Thrènes* a amené les chercheurs à formuler l'hypothèse que les traductions latines des œuvres de Pétrarque, faites par Durini et publiées en 1769 (époque des premières tentatives littéraires du jeune Kniaźnin), auraient pu lui donner l'idée de traduire l'œuvre illustre du poète de Czarnolas. Luigi Marinelli remarque que l'admiration de l'Académie d'Arcadie italienne pour Pétrarque peut correspondre au culte de la poésie de Jan Kochanowski en Pologne au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>.

Parmi les activités culturelles entreprises par Durini à Varsovie, il faut mentionner également l'édition latine des œuvres de Szymon Szymonowic. Cet auteur nommé plus tard par les chercheurs « le dernier grand poète de la renaissance polonaise », le « Pindare polonais », le « fils d'Apollon » ou le « représentant exceptionnel de l'humanisme polonais<sup>28</sup> » à l'époque de Durini était un poète « mort » et pas seulement dans le contexte scolaire. Ce maître de la muse latino-polonaise avait connu la plus haute reconnaissance des lecteurs polonais et

25] Voir M. GURGUL, J. MISZALSKA, M. SURMA-GAWŁOWSKA, M. WOŹNIAK, *Od Dantego do Fo. Włoska poezja i dramat w Polsce (od XVI do XXI wieku)*, Cracovie, Collegium Columbinum, 2007, pp. 289-331.

26] F. D. KNIAŹNIN, *Carmina*, Varsavie, Typis Aulicis Sacrae Regiae Maiestatis, 1781.

27] L. MARINELLI, *Kniaźnin – Kochanowski : antecedentni e implicazioni della traduzione latina dei Treny*, in : *L'eredità classica in Italia e Polonia nel Settecento*, a cura di J. HÜBNER-WOJCIECHOWSKA (dir.), Wrocław-Varsovie-Cracovie, Ossolineum, 1992, p. 96 ; voir aussi E. J. GŁĘBICKA, *Łacińska poezja Franciszka Dionizego Kniaźnina*, Wrocław, Ossolineum, 1993, pp. 136 sv.

28] Voir S. ŁEMPICKI, *Szymon Szymonowic jako lekarz*, « Kurier Lwowski », Lwów, 1920, p. 2 ; T. SINKO, *Pindarus Polonus (Rzecz o łacińskich odach Szymonowica)*, in : *Szymon Szymonowic i jego czasy. Rozprawy i studia*, S. ŁEMPICKI (dir.), Zamość, Komitet Obchodu 300-nej rocznicy zgonu Sz. Szymonowicza, 1929, pp. 39-69 ; W. HAHN, *Szymon Szymonowic jako najwybitniejszy przedstawiciel humanizmu polskiego*, « Kwartalnik Klasyczny », 1929, pp. 86-96 ; Z. NOWAK, *Ostatni wielki poeta polskiego renesansu – Szymon Szymonowic*, in : *Pisarze staropolscy. Sylwetki*, S. GRZESZCZUK (dir.), Varsovie, Wiedza Powszechna, 1997, t. 2, pp. 430-480.

européens du XVI<sup>e</sup> siècle qui avaient commencé assez tôt à comparer sa plume au luth dorien de Pindare. Ils avaient aperçu dans sa poésie l'élégance des mesures et des phrases poétiques comme chez Catulle. Juste Lipse, à côté d'Érasme de Rotterdam, l'humaniste hollandais le plus éminent, avait adressé ses compliments à Szymonowic<sup>29</sup>. Plus tard, la poésie de Szymonowic, par sa nature très élitiste, adressée à un petit groupe de lecteurs très instruits, avait été peu à peu oubliée. Elle connut un sort différent des œuvres de Maciej Kazimierz Sarbiewski, publiées à plusieurs reprises et traduites en langues modernes<sup>30</sup>. Le nonce ne pouvait comprendre comment il était possible que les Polonais ne connussent pas la poésie d'un si grand artiste – même si ceux qui étaient vraiment éduqués étaient peu nombreux, alors qu'en Italie une personne connaissant un peu la littérature connaissait et lisait Sannazaro, Politien, Fracastoro, Pontano, Vida et bien d'autres poètes<sup>31</sup>. La découverte de Szymonowic par Durini est tout à fait conforme à la tradition historiographique de l'Académie d'Arcadie italienne qui avait pour base la conviction rationaliste de la nécessité de reconstruire scientifiquement le passé de la nation. La publication des œuvres de Szymonowic et l'éveil de l'intérêt pour son œuvre, bien que temporaire, sont sans aucun doute dus au mérite du nonce Durini et à sa contribution au développement de la poésie latine du siècle des Lumières en Pologne<sup>32</sup>.

Plus tard dans la vie de Durini, le caractère cosmopolite est très visible, ainsi que les traces polonaises. Après son séjour à Varsovie, le nonce occupa, pendant une courte période, le poste de gouverneur d'Avignon. Au cours de son séjour en France, Angelo Maria relança ses anciennes amitiés et en noua de nouvelles. En automne 1774, en tant qu'invité du cardinal Jean-François-Joseph de Rochechouart

29] E. J. GŁĘBICKA, *Szymon Szymonowic – Poeta Latinus*, Varsovie, IBL PAN, Pro cultura litteraria, 2001, pp. 93, 172.

30] R. MONTUSIEWICZ, *Szymon Szymonowic w sądach współczesnych i potomnych. Dzieje sławy poety do końca XVIII wieku*, « Rocznik Lubelski », XXV/XXVI, 1983-1984, pp. 45-59 ; voir aussi M. KOROLKO, *Sarbiewski i jego « Liryki »*, in : M. K. SARBIEWSKI, *Liryki oraz « Droga rzymska » i fragment « Lechiady »*, trad. T. Karyłowski, dir. M. Korolko et J. Okoń, Varsovie, PAX, 1980, p. XLIV.

31] [A. M. DURINI], *Poetarum Elegiographorum [...]*, p. 55 : « Verum non possum satis intelligere, quomodo, tanti Viri carmina, Polonorum, si paucos excipias eruditos, notitiam effugiant. Equidem in Italia mea nemo est litteris vel leviter tinctus, qui Sannazarii, Politiani, Fracastorii, Ioviani, Vidæ, atque tot aliorum poetica laude præstantium Poemata non noverit atque etiam lectitave-rit ».

32] Voir M. WRANA, *Angelo Maria Durini – poeta...*, op. cit., pp. 157-164.



à Paris, il participa au sacre de Louis XVI à qui il adressa une ode de louange<sup>33</sup>. Il fit la connaissance d'hommes politiques comme Anne Robert Jacques Turgot, contrôleur général des finances et l'un des contributeurs de l'*Encyclopédie*, ou bien Charles Gravier de Vergennes, à l'époque secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Il rencontra aussi Jacques Delille, académicien et écrivain, à qui il dédia ses ouvrages en latin. En outre, il adressa au pape Pie VI qui venait d'être élu, *Carmen gratulatorium*, joignant cette chanson à l'hommage que les nobles d'Avignon envoyèrent au pape. Ils y faisaient la louange de Durini comme gouverneur<sup>34</sup>. La dédicace de ses œuvres à des personnes célèbres ou à des amis n'était pas propre au seul Durini, mais aussi à de nombreux auteurs de la poésie de circonstance au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Après le temps passé en France, Durini termina sa brillante carrière diplomatique en étant nommé cardinal. Les félicitations vinrent de presque toute l'Europe, ce qui confirme l'importance du cardinal et reflète ses nombreux contacts. Le nouveau cardinal revint en Italie et il séjourna dans ses nombreuses résidences comme le palais de Milan, la villa à Merate, la villa Mirabello à Monza où il construisit un petit palais, appelé villa Mirabellino, les villas à Balbiano et Balbianello où il accueillit les représentants du monde de la culture et des lettres de Lombardie. Dans ses nombreuses villas, son rythme de vie était réglé par de nouveaux ouvrages. Comme les académiciens au XVI<sup>e</sup> siècle, on renouvela les anciennes traditions classiques qui fleurissaient à nouveau en Italie arcadienne en réponse au génie français des Lumières. Cet héritage de l'Antiquité constituait la source d'inspiration pour les essais littéraires et les exercices de langue, mais il exprimait aussi une communauté culturelle européenne. Souvent, cette œuvre n'est que la combinaison de *topoi* banals du monde arcadien dans la langue latine ; pourtant elle fait preuve d'une érudition infatigable et elle encourage à étudier plus profondément les arcanes de la culture et à réfléchir sur les principes de l'histoire<sup>35</sup>. Après son retour en Italie, Durini se consacra aux activités qui jusqu'alors n'étaient cultivées que sur son temps libre. Il mena une activité culturelle intense, exerça le mécénat dans les arts et les lettres, écrivit des œuvres poétiques, développa et embellit ses nombreuses résidences, créa un cadre spécial pour

33] A. M. DURINI, *In sollemnium inaugurationem Ludovici XVI*, s.d., cité par G. B. MARCHESI, op. cit., p. 30.

34] Ibid., pp. 29-30.

35] Ibid., pp. 34-41.

les salons littéraires. Ces réunions informelles d'artistes et de poètes, avec le vin offert et la cithare dans les loggias des villas du cardinal, enracinées depuis longtemps dans l'académisme italien, ressemblent aussi aux dîners du jeudi de Stanislas Auguste Poniatowski qui, pour Durini, était certainement un modèle de mécène des Lumières malgré des opinions politiques opposées<sup>36</sup>. Ce n'est pas la seule trace polonaise dans les activités de Durini, après son retour de Varsovie. Dans les années 1776-1778, le cardinal fit peindre dans le grand salon de sa villa de Mirabello une série de tableaux d'hommes célèbres, « *Uomini illustri* », représentants des sciences et des lettres dont le fier propriétaire du domaine appréciait les œuvres. C'était un manifeste artistique pour faire savoir aux visiteurs quels idéaux (dans la pensée et la culture) étaient chers à celui qui avait commandé la fresque. Le panthéon de dix-huit personnalités était divisé en quatre groupes. Les personnages étaient représentés par quatre, selon le domaine, avec leurs noms. Le premier groupe était composé des classiques de la littérature italienne, représentés par Dante, Pétrarque, Boccace et l'Arioste ; le deuxième, des artistes, avec Léonard, Raphaël, Michel-Ange et un artiste dont le nom est illisible en raison de l'état des peintures (probablement Titien) ; le troisième, des auteurs de la littérature ancienne : Aristophane, Euripide, et deux autres personnages (probablement Homère et Sophocle, en raison de la comparaison avec d'autres représentations iconographiques) ; le quatrième, des scientifiques où, à côté de Galilée et de Descartes, apparaissent deux autres images, identifiées par Cristina Geddo sur la base du matériel iconographique, comme étant Newton et Copernic. Durini ajouta à ces peintures les portraits de deux personnages particuliers, proches de son cœur qui donnaient un caractère personnel à son panthéon, deux poètes latins qu'il avait découverts : Szymon Szymonowic (1558-1629) dont le nonce avait publié les œuvres à Varsovie, et Sigismondo Boldoni (1597-1630), originaire de Côme, dont Angelo Maria fit imprimer les œuvres pendant sa mission à Avignon<sup>37</sup>. Grâce à cela, cette galerie était

36] C. GEDDO, *Gli interni di Mirabello e Mirabellino fra ieri e oggi : decorazioni pittoriche e collezioni d'arte*, in : *Le ville Mirabello e Mirabellino nel parco reale di Monza*, F. de GIACOMI (dir.), Monza, Associazione Pro Monza, 2006, p. 137.

37] S. BOLDONI, *Sigismundi Boldoni Patricii Mediolanensis Larius cui accedunt epistolae triginta selectae nec non Carmina quaedam latina inedita et liber quartus poematis italici cui titulus La caduta dei Longobardi ubi multa de lacu Lario, Item Pauli Iovii Descriptio lacus Larii procurante Angelo Maria Durini Archiepiscopo Ancyrano Praeside prolegato Avenionensi*, Avignon, apud Ios. Guichard, 1776.

bien différente des autres dont les racines remontaient à l'Antiquité, et appréciées surtout à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance. Les fresques de Mirabello reflètent la passion que Durini éprouvait pour la littérature et les arts. Ces peintures recourent à la tradition de la Renaissance à l'époque de l'épanouissement du classicisme, avec le trait personnel de leur auteur de commande. Malgré tout cela, le panthéon a conservé des traits universels et jusqu'à présent il reste actuel. Il avait déjà éveillé l'admiration de ses contemporains. À partir de ce moment, Durini était considéré comme poète, mécène, favori des muses et d'Apollon, et Mirabello, comme une petite Arcadie gérée par un berger idéal<sup>38</sup>. Ceci est confirmé par le don généreux à la bibliothèque de Brera ouverte en 1773, actuellement bibliothèque nationale. Durini lui offrit une riche collection d'œuvres des auteurs classiques, grecs et latins, ainsi que des écrivains contemporains de toute l'Europe. Peu après, il ajouta ses propres ouvrages et un nombre important d'œuvres d'auteurs polonais. À cette occasion, le donateur commanda les reliures pour tous les livres avec l'ex-libris « *Bibliothecæ Braydensi Ang. M. Card. Durini D. D.*<sup>39</sup> »

Après des années passées à Varsovie et à Avignon, de retour dans son pays natal, Durini devint l'un des personnages significatifs de Lombardie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans ses nombreuses villas, il développa un mécénat artistique riche et généreux. Dans son entourage, il ne manquait pas de créateurs de petite importance et de talent moyen. Durini, lui-même, aimait la vie de salon, pleine de splendeur et d'éclat, caractéristique de la période de décadence culturelle. Pourtant, nous devons remarquer qu'il avait une sensibilité littéraire et un bon goût. Grâce à cela, il put apprécier et découvrir de vrais talents comme Szymon Szymonowicz en Pologne ou Giuseppe Parini en Italie. Même à Rome, dès ses premières années d'apprentissage, Durini avait appris à mener une conversation scientifique pour son propre plaisir, puis il ajouta le raffinement et la maîtrise des bases de la culture sophisti-

38] Cf. C. GEDDO, *Gli interni di Mirabello...*, op. cit., pp. 138-143.

39] *Il Fondo Cardinal Durini della Biblioteca Nazionale Braidense : Catalogo dei libri a Stampa*, a cura di A. R. ZANOBI, G. VALENTI (dir.), Milano, Biblioteca Nazionale Braidense, 2003, pp. V-VI. Sur la donation à la BN de Brera de Milan, voir L. ZUMKELLER, *Un mecenate del '700 e la Biblioteca Nazionale Braidense : il Cardinale Angelo Maria Durini e la donazione della sua biblioteca all'istituzione culturale milanese*, « *Il Bibliotecario* », 7/1990, n° 26, pp. 105-114. Sur la bibliothèque personnelle de Durini, voir G. COLOMBO, *La biblioteca del Cardinale Angelo Maria Durini (1725-1796)*, in : *Le ville Mirabello e Mirabellino nel parco reale di Monza*, op. cit., pp. 163-171.



Ill. 1. Peintre lombard inconnu (Paolo Borroni ?), « Apothéose du cardinal Durini couronné par Apollon au Parnasse », vers 1778, collection de la famille Durini, Villa Durini à Côme (photographie prise par l'auteur).

quée. Ainsi sa facilité à parler et à écrire en latin était alimentée par son expérience littéraire et la richesse de son langage poétique. À son retour de France, Durini partagea son temps entre le mécénat et le travail littéraire, nourri à chaque instant de réminiscences classiques, de sorte qu'il ressemble aux centons de l'Antiquité tardive composés de citations de divers ouvrages anciens<sup>40</sup>. À Milan et au bord du lac de Côme, il représentait le centre littéraire le plus brillant et d'une grande importance, non sans une certaine exagération. Raffaele Calzini et Piero Portaluppi remarquent justement que Durini était assis sur le trône du Parnasse, car il ne pouvait pas occuper le trône de saint Pierre<sup>41</sup>. Cette métaphore gracieuse a ses origines dans l'iconographie. Durini, conscient de sa position, voulant souligner précisément son

40] Exemple d'un tel centon virgilien, la poésie dans laquelle Durini rend hommage à Parini, citée par G. B. MARCHESI, *Un mecenate...*, op. cit., p. 53.

41] R. CALZINI, P. PORTALUPPI, *Il Palazzo e la Famiglia Durini in due secoli di vita milanese 1648-1848*, Milan, Bestetti & Tumminelli, 1923, p. 43.

goût pour les arts et la littérature, commanda, probablement vers 1778<sup>42</sup>, à un peintre inconnu de Lombardie, son apothéose sur le Parnasse : le cardinal en pourpre, entouré de muses et de nymphes qui jouent, parmi les sages qui le regardent, avec la villa Mirabellino dans le fond, poète penché sur son livre, éclairé par une gerbe de lumière brillante, reçoit une couronne de lauriers des mains d'Apollon, et l'un des amours soutient son blason. Cette peinture, illustration de l'affiliation idéologique de Durini à la République des Lettres, est restée dans la famille en mémoire de sa gloire ancienne.

### SUMMARY

*Angelo Maria Durini, a descendant of the old stock of the Counts of Monza, a member of the Academy of Arcadia in Rome, Apostolic Nuncio to Poland in the years 1767-1772, is an excellent representative of the Republic of Letters (Respublica litteraria). The diplomatic mission of Durini in Poland, the most important in his diplomatic career, cannot be understood without analysing the life of this complex character; those aspects of his life that predestined him to be a citizen of the world.*

*So in this paper, Durini's activities in Warsaw, France and Italy are studied from the perspective of his cosmopolitan activities (the French years and his participation in the Enlightenment culture, his diplomatic preparation and literary debut in their political and cultural context, his translation of Italian literature into Latin, and the promoting of the translation of his own poetry into foreign languages, patronage and his artistic credo).*

42] Voir C. GEDDO, *Gli interni di Mirabello...*, op. cit., p. 141.

## LES ITALIENS AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE DE STANISLAS-AUGUSTE : TOMMASO ANTICI ET GASPARO DE CURTIS

À l'époque moderne, plusieurs Italiens servent des princes européens dans des rôles très différents – en étant diplomates, par exemple. Selon Lucien Bély, « les méthodes de la diplomatie se sont en grande partie élaborées, au cours des siècles, en Italie qui n'a cessé de donner à l'Europe des négociateurs de premier plan<sup>2</sup> ». Leur service est utilisé également par des rois de Pologne<sup>3</sup> et Stanislas Auguste ne fait pas exception. Dans cet article, je voudrais me focaliser sur un aspect correspondant au sujet de notre conférence : les Italiens au service de la diplomatie de Stanislas Auguste, les Italiens qui – il faut le noter – étaient les principaux acteurs de la politique royale dans la péninsule italienne. Je voudrais, à partir de deux cas, réfléchir sur le mécanisme du fonctionnement de ces agents dans le cadre de la diplomatie italienne de Stanislas Auguste. Néanmoins, je souhaiterais souligner que je n'ambitionne pas d'épuiser les problèmes abordés dans cet article. Mes hypothèses

1] Université de Varsovie.

2] L. BÉLY, *L'art de la paix en Europe : naissance de la diplomatie en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.*, Paris, PUF, 2007, p. 410.

3] Sur les Italiens en Pologne à l'époque moderne, voir W. TYGIELSKI, *Włosi w Polsce XVI-XVII. Utracona szansa na modernizację*, Varsovie, Biblioteka « Więzi », 2005 ; plus particulièrement sur les diplomates, pp. 199-207.



ne sont fondées que sur la lecture de sources partielles dans le cadre d'une recherche préliminaire dans un domaine inexploré.

Le diplomate italien le plus important au service de Stanislas Auguste, au vu du rang, du volume de la correspondance et de l'importance des affaires traitées, fut le marquis Tommaso Antici, seul à posséder le titre proprement diplomatique de ministre plénipotentiaire de la République de Pologne à la cour de Rome. Je me concentrerai sur son séjour à Varsovie en 1777 par le prisme duquel on saisit bien les enjeux de sa coopération avec la cour de Pologne. Puis je voudrais présenter le procureur du roi de Pologne à la cour de Naples, le marquis Gasparo de Curtis, et son implication dans l'affaire particulière des sommes napolitaines, une dette de longue date contractée par les rois de Naples.

Il faudrait débiter par l'esquisse de l'organisation de la diplomatie polonaise à cette période. Un point est à souligner Stanislas Auguste n'hérite presque pas de service étranger. La noblesse polonaise, toujours méfiante envers les missions permanentes, se contentait de missions extraordinaires pour remplir des buts limités et concrets. Quant aux rois saxons, Auguste II et Auguste III, ils employaient plutôt des diplomates de leur électorat héréditaire<sup>4</sup>. Stanislas Auguste, en accord avec ses ambitions réformatrices, voulait organiser un service étranger efficace. La politique royale à l'extérieur a été concentrée dès les débuts du règne dans un organe nouveau, le Cabinet particulier, faisant partie des organes de la cour, indépendant des institutions de la République, responsables jusqu'ici (et depuis toujours) de l'entretien des relations extérieures. En créant son Cabinet, Stanislas Auguste s'inspirait d'une semblable institution à la cour de Saxe et cette inspiration se manifesta dans la personne du premier chef du Cabinet, Jacek Ogrodzki, qui s'était formé à la politique au cabinet de Dresde<sup>5</sup>.

Dans ce Cabinet, au moment de sa création, une personne fut responsable des relations avec la cour de Rome et en quelque sorte de la politique ecclésiastique royale : Gaetano Ghigiotti. Arrivé à Varsovie en 1760 avec le nonce Antonio Visconti, il devint l'agent d'Auguste III à Rome et revint à Varsovie après la mort du roi pour confirmer ses fonctions ; mais en gagnant la confiance de Stanislas Auguste, il prit la

4] Sur la diplomatie polonaise et saxonne pendant les règnes d'Auguste II et Auguste III, voir J. GIEROWSKI, *Dyplomacja polska doby saskiej (1699-1763)*, in : *Historia dyplomacji polskiej*, t. 2 : (1572-1795), Z. WÓJCIK (dir.), Varsovie, PWN, 1982, pp. 331-481.

5] M. RYMSZYNA, *Gabinet Stanisława Augusta*, Varsovie, PWN, 1962, p. 41.

position mentionnée ci-dessus dans le Cabinet à la tête du Département d'Italie<sup>6</sup>. Il la conservera pratiquement jusqu'à la fin de la République, malgré le changement dans l'organisation du pouvoir exécutif après le premier partage avec la création du Conseil Permanent<sup>7</sup>. Pour le moment, retenons que toute la correspondance liée aux affaires d'Italie passait par ses mains.

L'importance des intérêts traités à Rome, concernant toutes les affaires de l'Église polonaise, exigeait qu'y soit installé un diplomate efficace. Pourtant, les premières tentatives du roi pour créer une mission permanente à la cour de Rome rencontrèrent des problèmes considérables tant par l'insuffisance des fonds pour entretenir une ambassade convenant au prestige royal que par le manque de candidats capables de s'établir dans le contexte romain qui exigeait à la fois habileté mondaine et connaissance de la curie et du droit canon. Dans un premier temps, la responsabilité des affaires romaines reposa, comme à la fin du règne précédent, entre les mains du cardinal-protecteur de la Pologne, Gian Francesco Albani<sup>8</sup>. Son inefficacité exigeait pourtant un autre choix et c'est à ce moment qu'entra en scène la personne qui nous intéresse : le marquis Antici.

On peut facilement comprendre les raisons de son recrutement. Membre d'une noblesse pauvre des Marches, il sut par la carrière ecclésiastique bien s'intégrer dans la société curiale et mondaine de la Rome du règne de Clément XIII, acquérir, en tant que secrétaire du cardinal de Rossi, la connaissance intime des affaires des États pontificaux et se procurer la faveur tant du puissant cardinal-secrétaire d'État Torrigiani que du cardinal Cavalchini – à noter que la rivalité entre les deux était un facteur important dans la politique romaine de cette période. De plus, au service du roi, il était recommandé par Albani, mais aussi par le nonce en Pologne, Antonio Visconti, avec lequel Stanislas Auguste et sa famille, le puissant clan Czartoryski,

6] Ou « le Département de la Correspondance d'Italie » (Stanislas Auguste, *Mémoires*, éd. A. GRZEŚKOWIACZ-KRWAWICZ et D. TRIAIRE, Paris, Institut d'Études Slaves et Société Historique et Littéraire Polonaise, 2012, p. 727).

7] J. REYCHMAN, *Ghigiotti Kajetan*, in : *Polski słownik biograficzny* [PSB], t. 7, Cracovie, Wrocław, PAU, Ossolineum, 1948-1958, p. 418. Sur la diplomatie polonaise à l'époque de Stanislas Auguste, voir J. MICHAŁSKI, *Dyplomacja polska w latach 1764-1795*, in : *Historia dyplomacji polskiej*, op. cit., pp. 483-705. Sur le Conseil Permanent, voir W. KONOPCZYŃSKI, *Geneza i ustanowienie Rady Nieustającej*, Cracovie, Varsovie, Ośrodek Myśli Politycznej, Muzeum Historii Polski, 2014.

8] M. LORET, *Życie polskie w Rzymie*, Rome, Scuola Tipografica Pio X, 1930, pp. 91-100.

entretenaient des relations cordiales. Antici fut nommé chargé d'affaires en 1766 et ministre plénipotentiaire en 1768<sup>9</sup>.

Que gagnait Stanislas Auguste par ce recrutement ? Essentiellement du savoir, mais au prix de la loyauté partagée de son ministre qui, par ses relations, obtenait dans la même période la position d'agent des princes-électeurs de Cologne et de Palatinat. Comment traitait-on, surveillait-on un tel agent ? Un exemple intéressant de ces relations entre le maître (un parmi autres !) et le diplomate-à-louer est fourni par la visite d'Antici à Varsovie en 1777 ; il faut noter que ce fut son premier séjour dans le pays dont il était ministre depuis dix ans et dont en plus il reçut l'indigénat en 1768<sup>10</sup>. L'origine de ce voyage se situe probablement dans le contexte de la stabilisation politique intérieure en Pologne après la clôture de la diète de partage en 1775, alors que Stanislas Auguste faisait des démarches pour revivifier ses relations extérieures après l'agitation des dernières années. On peut suivre le séjour du ministre grâce au journal rédigé par Ghigiotti, enrichi par les relations plus détaillées des audiences données à Antici par Stanislas Auguste. Tant le journal que ces entretiens du roi avec Antici nous permettent de mieux comprendre le point de vue de Stanislas Auguste et de son cercle le plus proche sur Antici et ses propos à Varsovie.

Nous apprenons donc que le marquis, avant de se rendre en Pologne au début de mars, avait fait le tour de l'Allemagne en dix mois, se rendant dans le Palatinat, en Bavière, en Prusse et en Saxe. De Berlin, il écrivit à Ghigiotti une lettre dans laquelle il lui indiquait que le roi de Prusse lui offrait de servir à sa cour en qualité de ministre à Rome, mais qu'il avait suspendu sa réponse jusqu'à l'acceptation de Stanislas Auguste. La même information avait été délivrée au chef du Cabinet, Ogrodzki<sup>11</sup>. Quelle fut la réaction de Varsovie ?

Ni celui-ci, ni Ghigiotti ne donnèrent de réponse là-dessus pour ne pas compromettre leur Souverain vis-à-vis du roi de Prusse, et pour faire sentir dans le même temps au marquis Antici par leur silence qu'on n'approuvait pas cette démarche, et qu'on n'aurait pas eu plaisir qu'il se fût engagé à ce service. Il est manifeste qu'il devait interpréter de la façon ce silence, puisque à son départ de Rome lorsqu'il écrivit de même à Ghigiotti pour accepter le service de l'électeur de Bavière on lui avait répondu que Sa Majesté Polonaise lui en accordait avec plaisir son agrément. La différente conduite à l'occasion du roi de Prusse

9] Ibid., pp. 107-112.

10] M. LORET, *Antici Tomasz*, PSB, t. 1 : Cracovie, PAU, 1935, p. 135.

11] *Viaggio di Antici e sua Permanenza in Polonia*, Archiwum Główne Akt Dawnych [AGAD], Arch. Ghigiottiego 925b(1), pp. 3-49v (hors pp. 7-7v, 35-38v).

lui devait faire sentir qu'on n'avait pas de difficulté à la cour de Pologne qu'il serve à Rome d'autres princes souverains d'un rang inférieur, mais qu'on en avait beaucoup qu'il serve une autre cour royale et surtout il devait bien comprendre que celle de Berlin méritait encore plus d'exception à l'égard de la Pologne<sup>12</sup>.

Malgré tout, Antici accepta, fixa son salaire et même reçut le diplôme de conseiller d'État pour lequel il aurait dû, selon Ghigiotti, prêter un serment « qui contenait toutes les expressions les plus fortes de fidélité et de sujétion au roi de Prusse ».

L'objet du mécontentement n'était donc pas la loyauté partagée proprement dite, mais plutôt le souverain avec lequel on devait la partager ; l'importance était attachée à son rang : il fallait qu'il fût inférieur, mais aussi à la situation internationale dans laquelle se trouvait la Pologne. La raison pour laquelle Frédéric de Prusse, après le premier partage, avait besoin d'une diplomatie à Rome plus efficace était évidente. Antici admit lui-même, lors de l'audience que lui donna le roi le 24 mars, que,

de la second jour de son arrivé à Berlin deux ministres [les comtes von Fincenstein et von Hertzberg?] lui avaient parlé des intentions de Sa Majesté [Prussienne] de l'attacher à son service comme ministre en cour de Rome et pour mieux dire pour toute l'Italie, et lui avoient parlé de plusieurs projets, entre autres de former de nouveau évêchés à l'égard de tout ce que l'on avait acquis de la Pologne le séparant entièrement de la juridiction des évêques polonais<sup>13</sup>.

Une tâche bien difficile à concilier avec le service polonais<sup>14</sup>.

Quelle était la raison d'Antici de se mettre au service prussien ? Un politicien habile comme lui ne pouvait que comprendre les enjeux de cet acte. Voulait-il quitter le service d'un pays dont le sort, après la débâcle du premier partage, aurait pu être regardé comme précaire ? C'était une des possibilités envisagées par Ghigiotti. L'autre, bien plus intéressante, se présentait de la façon suivante :

12] Ibid., p. 3.

13] *Précis du discours entre Sa Majesté et M. le Marquis Antici du 24 de Mars 1777 tel que le Roi a eu la bonté de le communiquer*, AGAD, AG 925b(2), p. 36.

14] Sur les relations tendues entre Stanislas Auguste et Frédéric II, voir, entre autres, W. KONOPCZYŃSKI, *Fryderyk Wielki a Polska*, Cracovie, Universitas, 2010, et plus précisément sur la période après le premier partage, J. MICHAŁSKI, *Polska wobec wojny o sukcesję bawarską*, Wrocław, Wydawnictwo PAN, 1964, pp. 33-56 et id., *Sprawa zwrotu ponadtraktatowych nabytków austriackich i pruskich po pierwszym rozbiórze*, « Kwartalnik Historyczny », t. CXII, 2005, n. 1, pp. 77-127.

Il paraît que c'est le ressort politique de toutes les démarches qu'Antici a fait et que, même s'il a réfléchi d'avance à la difficulté que le roi de Pologne aurait eu à l'union des deux ministères, il n'a cherché celui du roi de Prusse que pour forcer d'une certaine façon le roi de Pologne à l'en dégager par la nomination au cardinalat, son premier et principal but<sup>15</sup>.

Effectivement, l'obtention du chapeau de cardinal était le principal moteur, l'ambition du marquis. D'un autre côté, le roi de Pologne, comme certains autres monarques européens, possédait la prérogative de nomination à son tour au collège cardinalice<sup>16</sup>. Le choix de Stanislas Auguste en cette matière était lié par une promesse qui avait été donnée par son prédécesseur, Auguste III, à la fin de son règne, au comte Charles-François de Broglie, membre du puissant clan français et alors ambassadeur de France en Pologne, qui désirait obtenir un chapeau pour son frère, l'abbé Charles de Broglie (plus tard évêque de Noyon). Sans entrer dans les détails, on peut supposer que Broglie n'était pas un candidat idéal ; aussi Stanislas Auguste n'a-t-il jamais réalisé la promesse de son prédécesseur. Cependant en 1776 et 1777, l'évêque de Noyon était sur son lit de mort et la question de la nomination royale se rouvrait ; on peut supposer qu'Antici veillait à se tenir bien informé de l'état de l'évêque. Pourtant Stanislas Auguste se décida en faveur d'un autre prélat français et sa correspondance avec son agent à Paris, Jean-Antoine Monet, montre qu'il voulait ainsi gagner l'amitié du nouveau roi de France, Louis XVI, et de ses ministres les plus importants, les comtes de Maurepas et de Vergennes<sup>17</sup>. Finalement ce sera le prince Louis de Rohan, évêque coadjuteur de Strasbourg, qui sera nommé<sup>18</sup>. Selon Ghigiotti, l'intrigue d'Antici aurait eu pour but de convaincre Stanislas Auguste de le

15] *Points à décider au départ du Marquis Antici*, AGAD, AG 925b(3), p. 39v.

16] O. CHADWICK, *The Popes and European Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 1981, pp. 313-315 ; J. F. BRODERICK, *The Sacred College of Cardinals : Size and Geographical Composition (1099-1986)*, « Archivum Historiae Pontificiae », n. 25, 1987, pp. 48-54.

17] « Dans le cas où sa mort amènerait une nouvelle nomination de ma part au cardinalat, je vous autorise à assurer dès à présent MM. de Maurepas et de Vergennes du plaisir avec lequel je référerai à la recommandation de leur maître dans le choix d'un nouveau sujet. Saisissez cette circonstance pour demander à M. de Maurepas son amitié », lettre de Stanislas Auguste à Jean-Antoine Monet, 15 juin 1776, Archives Cantonales Vaudoises, Fonds Glayre 433. Ces matériaux des ACV font partie des papiers de Pierre-Maurice Glayre, Suisse au service de Stanislas Auguste. La partie de cette correspondance a été publiée par E. MOTTAZ, *Stanislas Poniatowski et Maurice Glayre*, Paris, Calmann Lévy, 1897.

18] Sur l'affaire du chapeau pour Rohan, voir M. HAMON, *Mme Geoffrin. Femme d'influence, femme d'affaires au temps des Lumières*, Paris, Fayard, 2012, pp. 435-438.

nommer au cardinalat, en montrant qu'un cardinal, donc un proche conseiller du pape, ne pouvait être en même temps ministre d'un roi non-catholique ; ce qui aurait été une bonne excuse pour refuser le service prussien<sup>19</sup>.

Nonobstant les explications du roi sur ses engagements envers la cour de France, Antici continue de faire pression, disant qu'il venait dans l'espérance d'obtenir ce bienfait, qu'à Rome tout le monde, le pape inclus, croit déjà que c'est fait, que ce serait un coup à son prestige, et par là à celui du roi, s'il revenait sans la nomination ; il menace même de quitter le service – hors de la présence du roi<sup>20</sup>. Mais par la suite il proposa lors de l'audience du 24 mars une solution :

C'est fâcheux pour moi de trouver un engagement pareil [avec la cour de France] contre mon attente, mais toujours si Votre Majesté le veut, je puis atteindre mon but [...] La Pologne a tout le droit d'avoir de la cour de Rome un chapeau extraordinem comme l'ont eu toutes les autres Cours. Je pourrai prouver et soutenir ce droit. Je le ferai avec toute la chaleur possible, et il n'y aurait rien de plus plausible pour lors qu'il fit décorer de ce Chapeau son Ministre Résident à Rome.

Aussi promit-il ensuite de donner là-dessus au roi un plan plus détaillé<sup>21</sup>. Stanislas Auguste était favorable à cette démarche, à condition qu'Antici se dégageât du service prussien, mais sans laisser entrevoir que ce fût à cause du roi de Pologne. Évidemment, Antici proposa une solution lors de la même audience :

Le Marquis : Sire, je comprends Votre Majesté qu'en renonçant au service du roi de Prusse je ne la compromette [pas] avec lui, mais je sais de quelle façon je dois m'y prendre. Ce sera Rome qui m'en ouvrira le chemin, car ne me recevant pas sur le pied de Ministre public du roi de Prusse, me donnera l'occasion de m'excuser auprès de lui, le ce que je le remercie, puisque ne pouvant pas le servir sur le pied de Ministre, il ne m'est pas permis de le faire sur un pied inférieur à mon rang.

Le Roi : Et si Rome vous recevait et vous regardait avec le rang de ministre de Sa Majesté Prussienne ?

Le Marquis : Rome ne le fera pas.

Le Roi : Et moi, je dis que peut-être Rome le fera. Vous savez bien manier les cartes, vous avez du crédit, et enfin je ne vois pas assez bien pourquoi Rome devrait être contraindre.

19] *Point à décider* [...], ms. cit., p. 39v.

20] *Viaggio di Antici* [...], ms. cit., p. 5v.

21] *Précis du discours* [...], ms. cit., pp. 35-35v.



Le Marquis, après avoir un peu réfléchi : Eh bien, Sire, je vous avoue que assurément si je le voudrais, assurément, Rome devrait me reconnaître et me regarder publiquement comme ministre du roi de Prusse. Mais je travaillerai pour qu'elle fasse le contraire et d'ici même je mettrai la main à l'ouvrage. Votre Majesté me laisse agir, elle en sera bientôt convaincue, et je lui laisserai la minute de la lettre que j'écrirai ensuite à Sa Majesté Prussienne<sup>22</sup>.

Ainsi on voit que le marquis – pour atteindre son but – proposa finalement d'utiliser son savoir, ses relations afin de réaliser une affaire qui servait également le roi qui, en nommant le cardinal hors de son tour, pourrait montrer son influence grandissante à Rome, sa puissance etc. La même logique pourrait être perçue dans un autre exemple concernant le marquis : son salaire. Avant le départ d'Antici, Ghigiotti avait écrit au roi les points à décider indiquant « la réduction en commanderies des abbayes [...] et la suppression d'autres couvents opulents et inutiles qu'il [Antici] a projeté » comme une affaire à poursuivre à Rome. Dans la même note il mentionnait :

peut-être il [Antici] fera mention de sa pension : sur quoi il paraît que l'on peut répondre qu'à la vérité, le trésor est actuellement dans un aussi misérable état que l'on ne peut pas compter sur lui pour la fixation de sa pension au moins pour le présent. C'est pourquoi l'on a l'idée de la fixer sur les revenus des abbayes qui auraient été réduites en commanderies<sup>23</sup>.

L'utilisation des biens des ordres dans une voie plus profitable à l'État était l'ambition de plusieurs monarques de l'époque des Lumières<sup>24</sup>. La réduction des abbayes en commanderies – c'est-à-dire l'instauration d'un abbé commendataire – était en quelque sorte une demi-mesure parce que ledit abbé percevait une grande partie des revenus de l'abbaye. Selon le concordat polonais de 1737, le roi pouvait nommer treize abbés commendataires<sup>25</sup> sur plus de mille établissements des ordres religieux divers en République au moment du premier partage<sup>26</sup>. Ainsi de nouveau, il s'agit du même moteur : le profit personnel que le marquis pouvait se procurer par son service et ses succès.

22] *Précis du discours* [...], ms. cit., pp. 37-37v.

23] *Point à décider* [...], ms. cit., pp. 40-41.

24] D. BEALES, *Prosperity and Plunder : European Catholic Monasteries in the Age of Revolution, 1650-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

25] B. KUMOR, *Historia Kościoła*, Lublin, KUL, 1985, t. 6, pp. 113-114.

26] S. LITAK, *Kościół łaciński w Rzeczypospolitej około 1772 roku. Struktury administracyjne*, Lublin, Instytut Europy Środkowo-Wschodniej, 1996, pp. 82-101.

Naples offre un cas semblable à Rome, où il s'agit également d'un intérêt bien particulier pour la réalisation duquel il fallait un savoir spécifique. Pour bien le comprendre, on doit esquisser les contours d'un conflit diplomatique et juridique datant du XVI<sup>e</sup> siècle, appelé dans l'histoire polonaise les sommes napolitaines. Sans entrer dans les détails, la reine-douairière de Pologne, Bona Sforza, mourut dans le royaume de Naples en 1557, propriétaire de possessions considérables qu'elle tenait de sa mère, Isabelle de Naples. Juste avant sa mort, elle emprunta à son cousin, Philippe II d'Espagne et de Naples, la somme énorme de 430 000 ducats napolitains, placés sur la douane de Foggia à 10% d'intérêt. Philippe II s'empara des biens de la reine, fondant ses prétentions sur un faux testament<sup>27</sup>.

Toutefois, les intérêts de cette somme furent payés – plus ou moins régulièrement – aux héritiers de la reine, d'abord à Sigismond Auguste et ses sœurs, Anne, Catherine et Sophie, plus tard à Sigismond III, fils de Catherine, et subséquemment héritier des autres enfants de Bona Sforza. Sigismond III fit en 1587 une cession de la moitié du capital à la République à son avènement au trône. De la cession du capital à la République jusqu'en 1672, Sigismond III, Wladislas IV et Jean Casimir jouirent des intérêts, non comme propriétaires du capital, mais comme rois de Pologne et usufruitiers des revenus de la Couronne. Jean Casimir après son abdication reçut de la République la jouissance viagère des intérêts. Après sa mort ses biens passèrent à la famille de sa femme, les princes de Condé qui réclamèrent également le capital en question. L'élévation d'un prince de leur maison sur le trône d'Espagne et de Naples en 1700 fit pencher la balance de leur côté. Les intérêts de ce capital leur furent payés à différentes reprises, malgré les protestations inefficaces de la République. Pour compliquer les choses davantage, la moitié des intérêts constitua une dot de la fille de Sigismond III, Anne Catherine, mariée en 1651 au Philippe-Guillaume, futur électeur-palatin du Rhin. De là sont venus les prétentions à la somme en question de la branche palatine de la maison de Wittelsbach<sup>28</sup>.

27] R. ŻELEWSKI, *Dyplomacja polska w latach 1506-1572*, in : *Historia dyplomacji polskiej*, t. 1, M. BISKUP (dir.), Varsovie, PWN, 1980, pp. 690-692.

28] Sur les sommes napolitaines au XVI et XVII siècles, voir K. KANTECKI, *Sumy neapolitańskie. Opowiadanie historyczne*, Varsovie, Gebethner i Wolff, 1881, R. SKOWRON, *Dyplomaci polscy w Hiszpanii w XVI i XVII wieku*, Cracovie, Universitas, 1997 et id., *Bari, la Polonia, l'Europa. La eredità di Bona oggetto di gioco nell'arena internazionale nel XVI e XVII secolo*, in :

La situation changea à la fin des années 50. Un rescrit de Charles V de Naples, futur Charles III d'Espagne, donné le 3 octobre 1759, envisageait le remboursement du capital sous deux ans. Malgré les efforts des princes de Condé, ce rescrit ne fut point exécuté en leur faveur, même si l'électeur palatin en avait obtenu la moitié<sup>29</sup>. Apparemment, cette évolution dans l'affaire réveilla également la diplomatie de la République des Deux-Nations – pendant l'interrègne après la mort d'Auguste III, un négociateur, l'abbé Maciej Łubieński, avait été envoyé à Naples pour soutenir les droits de la République<sup>30</sup>. À son tour, Stanislas Auguste s'engagea à revendiquer les sommes dans ses *pacta conventa*<sup>31</sup>.

Le déroulement du procès légal et politique autour des sommes dans les années suivantes, impliquant tant Naples que la France (soutenant toujours les princes de sa maison), l'Espagne et la Pologne, requiert des recherches plus approfondies pour connaître les intérêts des divers acteurs de l'affaire. Cependant il y a une question à laquelle on peut répondre : comment employait-on un agent pour traiter une affaire si délicate ?

Un candidat convenable fut proposé par une des relations européennes de Stanislas Auguste, le ministre danois à la cour de Naples, Adolf Osten, précédemment accrédité à Varsovie et à Pétersbourg où le futur roi le rencontra dès les années 50<sup>32</sup>. Osten présenta au roi un avocat de Naples, Gasparo de Curtis :

Je ne connais personne plus capable pour traiter cette affaire que ledit marquis de Curtis qui à une grande pratique et connaissance des lois joint encore à des habitudes et liaisons personnelles qui seront toujours utiles et souvent nécessaires dans le cours du procès. Le succès qu'il a eu pour la cour palatine prouve

*Bona Sforza : regina di Polonia e duchessa di Bari : catalogo della Mostra*, Maria Stella Caltó, Giuseppe Dibenedetto (dir.), Rome, Nuova Comunicazione, 2000, s. 227-247.

29] Lettre de Louis-Joseph de Bourbon Condé à Charles Gravier de Vergennes, 20 juillet 1776, Arch. MAE, Correspondance Politique Naples 100, p. 46 ; *Mémoire pour les Sérénissimes Princes de Bourbon*, ibid., pp. 48-49.

30] M. ŁUBIEŃSKI, *Relacya Interessu Summ Neapolitańskich zleconego mi u Dworu Neapolitańskiego Imieniem Najwyższej Rzeczypospolitej od Jaśnie Oświeconego Xcia Jmci Prymasa przy delagacyi od tegoż Dworu z denuncyacyą śmierci Króla Jmci Augusta trzeciego w tym roku 1764 odprawioney*, AGAD, AG 955, p. 37-37v.

31] *Volumina Legum*, Petersburg, Jozafat Ohryzko, 1860, t. 7, p. 101.

32] J. NIEĆ, *Młodość ostatniego elekta. St. A. Poniatowski 1732-1764*, Kraków, Gebethner i Wolff, 1935, pp. 161-162.

l'opinion que j'ai de sa capacité, et le marquis d'Antici qui le connaît peut en rendre compte et témoigner<sup>33</sup>.

Deux facteurs donc faisaient de lui un candidat acceptable : la connaissance intime de l'affaire qui était prouvée par un mémoire détaillé envoyé à Varsovie, dans lequel il démontrait historiquement la légitimité des prétentions de la République<sup>34</sup>. Quelle était la source de cette connaissance ? Curtis était déjà représentant de la cour palatine et il revendiqua avec succès la moitié du capital. De plus, il avait su se procurer des soutiens convenables tant de la part d'Osten que d'Antici. En conformité avec le cas de ce dernier présenté ci-dessus, sa récompense fut établie d'après son succès éventuel :

Les dépenses du procès ne seront pas tant énormes. Le marquis de Curtis, s'il plaisait à Sa Majesté de le nommer son agent pour cette affaire, se chargerait de tous les frais tant pour les avocats que pour les écritures, moyennant 600 ducats de Naples par an [...] pour la récompense de 14 mille ducati di Napoli que Sa Majesté très gracieusement m'a permis de lui offrir, il ne l'aura que lorsqu'il aura réussi en plein et lorsque les dites sommes napolitaines seront payées à Sa Majesté, autrement il n'aura et ne prétendra rien<sup>35</sup>.

Stanislas Auguste suivit le conseil d'Osten. En décembre 1768 il envoya à Naples le diplôme d'agent à Curtis dans lequel il donna les pleins pouvoirs au marquis pour mener cette affaire<sup>36</sup>. En concluant, Tommaso Antici et Gasparo de Curtis semblent s'inscrire dans le même modèle. L'un et l'autre, bien intégrés dans leurs villes et possédant des connaissances adaptées (le monde romain pour Antici, le droit napolitain et l'affaire des sommes napolitaines pour Curtis), offraient leurs services aux princes européens divers. En particulier, les relations entre Antici, titulaire d'un titre diplomatique élevé, et la cour de Pologne dépassent le modèle du diplomate au service de son souverain, son maître unique. Il s'agit plutôt de relations contractuelles, fondées sur la règle du *quid pro quo*, dans le contexte de laquelle on traita le marquis presque comme un diplomate étranger – même

33] Lettre d'Osten à Stanislas Auguste, 3 décembre 1768, AGAD, AG 955, p. 121v.

34] *Pro Serenissima Polonia Republica Magnoque Lithuania Ducatu brevis Facti Narratio, Juris Disquisitio atque Consultatio de Summis Neapolitanis*, *ibid.*, pp. 107-120.

35] Lettre d'Osten à [Jacek Ogrodzki ?], 26 avril 1768, *ibid.*, pp. 105v-106.

36] Lettre de Stanislas Auguste à Osten, 31 décembre 1768, *ibid.*, pp. 123-123v ; *Diploma pro Agente Generoso Marchioni de Curtis ad promovendum negotium Summarum Neapolitanarum Regnum Poloniae concernentium datum*, *ibid.*, p. 151.

s'il était nommé ministre résident – grâce à qui la cour de Pologne protégeait ses intérêts en achetant son savoir, sans compter sur sa fidélité ou malgré son infidélité.

### SUMMARY

*The diplomacy of Stanisław August in the various Italian states – the Papacy included – was carried out mostly by Italians. This article briefly explores the problem of their involvement in the service of the last king of Poland. It does so by focusing on two examples: the visit of Tommaso Antici – the minister plenipotentiary of the Polish-Lithuanian Commonwealth at the Roman court – to Warsaw in 1777 and the mechanism of recruiting Gasparo de Curtis as a lawyer representing Stanisław August in a particular legal dispute called the “Neapolitan sums”.*

## « VOYAGES » DE JÓZEF BORUWLASKI EN DIVERS PAYS ÉLOIGNÉS, OU LE COSMOPOLITE MALGRÉ LUI

Dans la riche galerie de personnages que l'on appelle ou qui se disaient eux-mêmes cosmopolites, on trouve des gens d'origines très diverses et dont, surtout, les motivations étaient également très variées. Il y en avait parmi eux qui désiraient découvrir d'autres peuples et contrées, d'autres qui voulaient prendre leurs distances par rapport à leur pays ou parfois aussi leur milieu social, ce qui, dans les cas extrêmes, les amenait à porter des masques et à effacer soigneusement leurs traces derrière eux. Ils cherchaient à enrichir leurs connaissances, à élargir leurs horizons, parfois dans le but de faire carrière, parfois parce que leur métier le voulait. Ce qui réunit ces personnages, c'est le fait que dans une mesure plus ou moins importante – plutôt plus que moins –, ils avaient délibérément choisi cette existence plutôt qu'une autre. Même si, comme les aventuriers du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils tiraient parti d'un concours de circonstances favorables, c'étaient bien eux qui prenaient la décision. Nous allons voir si c'était vraiment le cas pour le personnage que je voudrais présenter ici.

Le titre de cet article est la paraphrase de celui d'un livre célèbre de Jonathan Swift. L'allusion n'est pas fortuite, car l'histoire du capitaine Lemuel Gulliver, et plus particulièrement l'un de ses voyages sur

---

1] Institut des Recherches Littéraires d'Académie Polonaise des Sciences.



lequel je reviendrai, semble convenir à merveille pour illustrer celle de mon personnage.

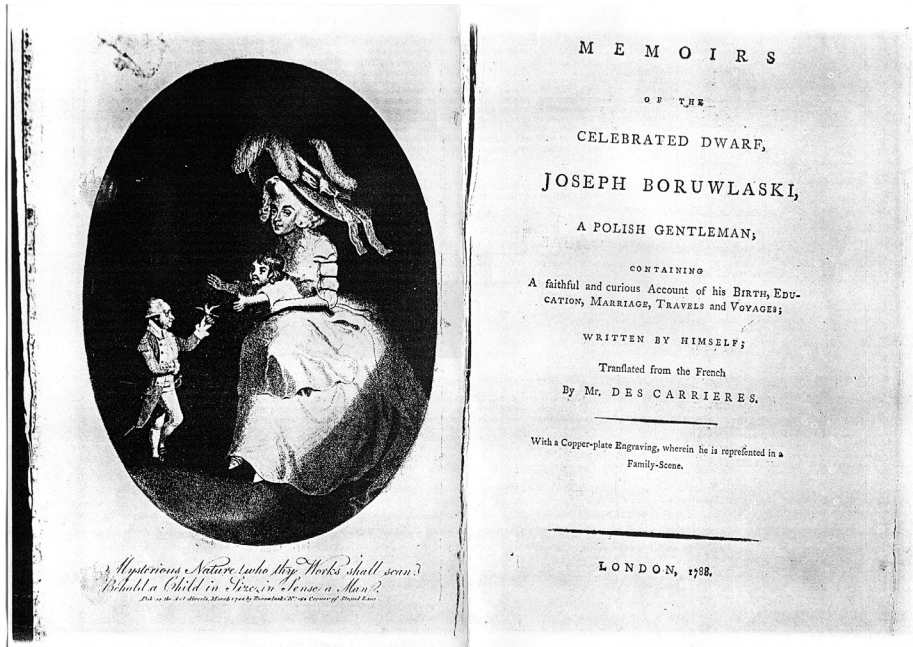
À certains égards, Józef Boruwlaski (1739-1837) semble avoir été un cosmopolite parfait d'après la définition de l'*Encyclopédie* « un homme qui n'a point de demeure fixe, ou bien un homme qui n'est étranger nulle part<sup>2</sup> ». C'était un représentant idéal de la culture de salon, capable d'évoluer et d'être à sa place pratiquement dans tous les pays et tous les milieux. Né en Pologne, il parlait et en tout cas écrivait mieux le français que le polonais, et il avait aussi appris l'anglais qu'il maniait avec aisance, même si, jusqu'à la fin de son existence, il allait en malmener la syntaxe autant que la prononciation. Sa vie fut un voyage ininterrompu, d'abord entre les cours et les salons de l'Europe, puis au Royaume-Uni d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Il était parfaitement à l'aise dans tous les pays et toutes les sociétés. Il se fit des connaissances dans les différents milieux et classes sociales, des princes et aristocrates aux savants, gens de lettres et ecclésiastiques, en passant par les acteurs, les bourlingueurs, et même les malfrats ou du moins les pensionnaires de la prison de Belfast. Dans la dernière édition de ses mémoires, il se présente comme un homme qui a « entrepris un voyage autour du monde pour trouver des moyens de subsistance et étudier l'esprit humain<sup>3</sup> ». Cette expression correspond à la définition exacte du cosmopolite, homme qui au-delà des frontières, des différences nationales, culturelles ou géographiques, cherche des « vérités<sup>4</sup> », ou tout simplement à trouver le bonheur ou à faire carrière. Mais était-ce réellement le cas pour Boruwlaski ?

Pour comprendre qui il était et ce qui a déterminé son histoire, il faut analyser son personnage. Dire que la personnalité, les origines ou l'éducation ont une influence considérable sur la façon dont nous voyons le monde qui nous entoure est un truisme. Dans le cas de Boruwlaski cependant, ces éléments ont compté davantage que d'ordinaire. Sa personne et surtout sa manière d'être le prédestinaient aux

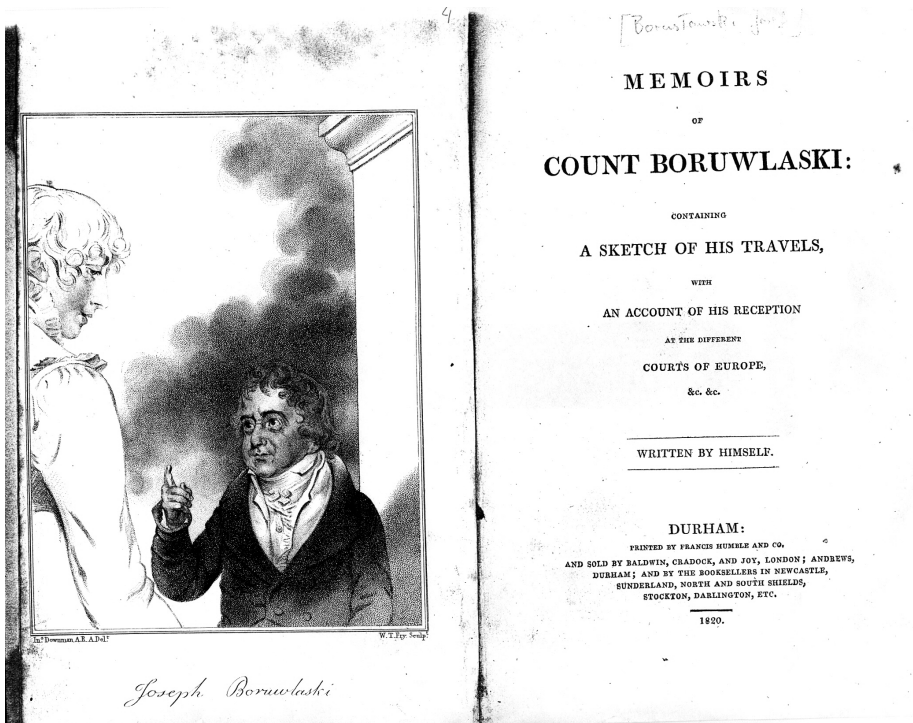
2] *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, 1754, art. « Cosmopolitain, ou Cosmopolite », t. IV, p. 297.

3] « *bad to make his way round the world, to support his existence, and study the human mind* », *Memoirs of Count Boruwlaski containing a sketch of his travels, with an account at the different courts of Europe written by himself*, corrected by Mr Burdon, Durham, F. Humble, 1820, p. 285.

4] M. E. KOWALCZYK, *Osiemnastowieczne podróże jako element kształtowania kosmopolitycznej kultury*, « Kultura – Historia – Globalizacja » n. 1, 2007, p. 36 (<http://www.khg.uni.wroc.pl/files/Microsoft%20Word%20-%20kowalczykt.pdf>).



Ill. 1. Page de titre, *Memoirs of Count Boruwlaski*..., édition London 1788



Ill. 2. Page de titre, *Memoirs of Count Boruwlaski*..., édition de 1820

rôles qu'il a eu à jouer dans son existence, et ces rôles ont à leur tour déterminé sa perception du monde.

Qui était donc Józef Boruwlaski ? Il se présentait lui-même comme un noble polonais – ce qui correspondait à la vérité – ou comme un comte polonais – c'est sans doute déjà moins vraisemblable. Il naquit en effet dans une famille de petite noblesse sans fortune, à Pokucie, en 1739. Helena Stadnicka, future comtesse Tarnowska, le prit en charge pendant son adolescence et quelques années plus tard, Anna Humiecka devint sa puissante protectrice pendant plus de vingt ans. C'est avec elle qu'il a fait le premier voyage en Europe dont il parle dans ses *Mémoires*. Ce voyage a commencé fin 1758 ou début 1759 par une visite à Vienne, à la cour de Marie-Thérèse. Après un séjour de six mois dans cette ville, Mme Humiecka se rendit ensuite à Munich où Boruwlaski et elle-même furent chaleureusement accueillis par l'électeur Maximilien Joseph et son épouse Marie-Anne, fille de l'électeur de Saxe et roi de Pologne Auguste III. À la fin de l'année, ils furent reçus à Lunéville par Stanislas Leszczyński et au tournant de 1759 et 1760, ils partirent pour Paris où ils allaient passer plus d'une année pendant laquelle ils rendraient souvent visite à Marie Leszczyńska à Versailles et fréquenteraient la haute société parisienne. Au printemps 1761, ils prirent le chemin du retour en passant par la Hollande, firent à nouveau un séjour à la cour de Lunéville, et à l'automne, ils traversèrent l'Allemagne pour rentrer en Pologne. On peut dire que Boruwlaski a eu de la chance : sa protectrice était une grande dame de l'époque, qui lui a permis de réaliser son *Grand Tour*, et qui l'a introduit dans les cours royales et les salons des mondains. Mais plutôt qu'introduit, mieux vaudrait-il dire qu'elle l'a... montré.

Car voici venu le moment de révéler ce qu'était Boruwlaski, de quoi il avait l'air. Son rôle social et son histoire sont en effet liés de près à son apparence physique et plus précisément, à sa petite taille. Lors de son voyage avec la comtesse Humiecka, il ne dépassait pas les soixante-quinze centimètres, et il n'atteindrait jamais le mètre, même s'il allait continuer de grandir jusqu'à l'âge de trente ans. Boruwlaski fut en effet le nain le plus célèbre de l'époque des Lumières. Il a non seulement conquis les cours et les salons, fait parler de lui dans les journaux, mais il s'est également retrouvé dans les encyclopédies et les dictionnaires, dont la fameuse *Encyclopédie* de Diderot<sup>5</sup>. Il le devait bien sûr à sa taille, mais également à sa personnalité, car il était doté

5] Dans l'article « Nain », *Encyclopédie*, 1765, t. XI, pp. 7-8.

d'une intelligence vive et d'un esprit brillant. Son histoire sensationnelle y est aussi pour quelque chose : à quarante ans, il est tombé amoureux et a épousé une femme de taille normale, Isaline Barboutan. Ce mariage lui a fait perdre la protection de Mme Humiecka, mais en échange, il y a gagné la bienveillance du roi de Pologne, Stanislas Auguste en personne. N'étant pas suffisamment fortuné pour mener une vie tranquille en Pologne, en 1781, il entreprit avec son épouse et ses enfants venus au monde entre-temps (il en aura quatre) un nouveau voyage à travers l'Europe. Comme la première fois, il visita à nouveau Vienne et les cours d'Allemagne avant de passer la Manche en 1782 pour s'établir en Angleterre. Dire qu'il s'y est établi est d'ailleurs une expression assez conventionnelle, car pendant plus de vingt ans, jusqu'en 1806, il n'a cessé de voyager à travers les Îles britanniques. Là également, du moins au début de son séjour, il fit sensation et bénéficia du soutien de puissants protecteurs, dont principalement la duchesse Georgiana Devonshire. Mais il dut également s'exhiber pour de l'argent ; du reste, il ne s'agissait pas de vulgaires spectacles de foire pour badauds. Boruwlaski était, si l'on peut dire, un nain de salon, et même quand il exposait sa difformité aux regards, il s'efforçait de sauver les apparences. Il organisait des concerts – il jouait bien lui-même de la guitare et du violon –, des bals, des déjeuners dont il était à la fois l'hôte et la principale attraction, mais aussi recevait chez lui contre rémunération (un shilling) ou rendait visite à domicile (pour une demi-couronne). Vers 1790, il fit un nouveau voyage en France, mais il allait rapidement en revenir, le pays étant en proie aux troubles révolutionnaires. C'est vraisemblablement à cette époque que sa femme le quitte ; quoi qu'il en soit, c'est à peu près à ce moment qu'il n'est plus fait mention de sa famille dans son existence et dans les éditions ultérieures de ses *Mémoires*<sup>6</sup>. Boruwlaski continue de parcourir la Grande-Bretagne et passe plusieurs années en Irlande qu'il quitte, chassé par la menace d'une invasion française en 1798. Sa situation devient de plus en plus précaire à mesure qu'il avance en âge, tout en continuant de mener une existence instable. Il écrit même avoir pensé à émigrer aux États-Unis, poussé par le désespoir. Heureusement pour lui (même si c'est dommage pour les lecteurs de

6] Isaline, décédée en 1842, a vécu le reste de son existence aux Îles vierges où elle s'était installée avec sa fille Fanny Georgiana Boruwlaska et son mari irlandais. Je tiens cette information de M. Alain Dupéron qui est en possession de la correspondance de Fanny avec sa fille. L'épouse de M. Dupéron était une descendante de cette fille, et donc de Boruwlaski.

ses *Mémoires*), ce projet ne se réalise pas. Une souscription lancée par de bienveillants protecteurs lui permet de récolter un capital grâce auquel il peut enfin abandonner son rôle de curiosité ambulante et gagner, sinon l'aisance, au moins une vie paisible. En 1806, il s'établit définitivement à Durham où il va passer les trente dernières années de son existence presque centenaire, entouré du respect et de la sympathie de la population locale<sup>7</sup>.

Si je viens de donner tous ces détails sur la biographie de Boruwlaski, c'est parce que sans eux, il n'est pas possible de répondre à la question centrale de mon article qui est de savoir s'il peut être compté parmi les cosmopolites de l'époque des Lumières.

Du point de vue formel, on peut certainement répondre par l'affirmative. Boruwlaski a passé l'essentiel de son existence à voyager sans relâche à travers l'Europe, et ses *Mémoires* rendent bien compte de tous ses voyages. Il n'était attaché à aucun lieu et se sentait à l'aise partout. Au début de sa carrière, on peut distinguer les traits caractéristiques de la vie des mondains, d'un habitué des salons européens, mais les pérégrinations qui vont suivre ressembleront plutôt à celles des fameux aventuriers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout comme eux, il devient peu à peu citoyen du monde, changeant sans cesse de lieu de séjour, ne possédant rien et ne s'attachant à rien ; comme eux, il cherche à gagner les bonnes grâces et le soutien de représentants des classes supérieures, sans correspondre lui-même aux structures de la société du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Mais au-delà de ces similitudes, il y a quand même une différence fondamentale. Contrairement à un Bernardin de Saint-Pierre, ou encore à un Casanova ou un Cagliostro, Boruwlaski n'a pas choisi lui-même son rôle, n'a pas décidé lui-même de la voie qu'il allait suivre. On peut dire que dans un certain sens, c'est la nature qui a décidé pour lui. Il n'a pas choisi d'être cosmopolite, il l'a été par nécessité. Il ne faisait partie de rien, et pendant la plus grande part de son existence, il est demeuré en dehors de toutes les structures sociales ou nationales. Il en était d'ailleurs tout à fait conscient : « ma taille m'a exclu irrévocablement du cercle ordinaire de la société », écrivait-il (p. 119)<sup>9</sup>. Ses *Mémoires* contiennent plusieurs expressions

7] Pour une biographie plus détaillée, voir A. GRZEŚKOWIAK-KRZAWICZ, *Gulliver in the Land of Giants. A Critical Biography and the Memoirs of the Celebrated Dwarf Joseph Boruwlaski*, Farnham, Ashgate, 2012.

8] Voir A. STROEV, *Les Aventuriers des Lumières*, Paris, PUF, 1997, pp. 12, 13.

9] Cette citation et les suivantes sont tirées des *Mémoires du célèbre nain Joseph Boruwlaski, gentilhomme polonais*, éd. A. GRZEŚKOWIAK-KRZAWICZ, D. TRIAIRE, Paris, Flammarion, 2008.



remplies d'amertume où il est question des « êtres de mon espèce » (p. 30) ou de « notre espèce », affublés de tel ou tel autre trait caractéristique. Dans une certaine mesure, il a toujours été un étranger, quel que fût le milieu dans lequel il se trouvait.

À la lecture de ses *Mémoires*, on est frappé de n'y trouver pratiquement aucune réflexion à propos des pays dans lesquels il a séjourné : il n'y a pas de descriptions de paysages, de monuments, des mœurs locales. Il passe même sous silence les événements marquants, y compris les événements historiques : alors qu'il était en Pologne en 1772, en France en 1790 et en Irlande dans la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne semble pas avoir remarqué les partages de la Pologne, les conflits et les troubles politiques en Irlande, et n'a fait qu'entrevoir la Révolution française, principalement parce que l'intérêt général du public pour la politique détournait l'attention de sa personne et l'amenait à avancer son départ. Il serait malvenu de lui en faire le reproche, mais on peut dire que Boruwlaski restait en retrait de toute société, que ce soit dans son pays natal ou à l'étranger. Pour dire brutalement les choses, il ne voyageait pas en Europe pour voir du pays, mais pour qu'on le voie. Il était comme Gulliver, précipité par la tempête au pays des géants. Tels sont d'ailleurs les mots qu'il emploiera, des années plus tard, pour décrire son arrivée à Paris : « J'étais comme Gulliver avec son maître le fermier<sup>10</sup> ». Il n'a cependant pas eu la chance du héros de Swift, celle de rentrer finalement chez lui et de retrouver son pays après tous ses voyages. Ce pays, Boruwlaski ne l'avait pas ; il était un Gulliver condamné à rester à Brobdingnag. Le salon aménagé pour lui par la comtesse Humiecka dans son propre salon symbolise bien sa situation : c'était une sorte de maison de poupée installée dans la salle de jeu de sa résidence varsovienne, il y avait là « un petit canapé, de petites tables et tabourets, un billard miniature et d'autres jeux et jouets<sup>11</sup> ». L'image de la maison miniature construite pour Gulliver par les géants s'impose d'elle-même.

Mais ce salon dans le salon a un sens symbolique également d'un autre point de vue. C'est là en effet que s'est formée la façon de voir le monde de Boruwlaski. Dans un sens, il était un produit idéal de la culture de salon. Jusqu'à une certaine époque au moins, les limites

10] « *So that I became like Gulliver with his master the farmer* », *Memoirs of Count Boruwlaski*..., op. cit., p. 35.

11] K. T. H. [Klementyna TAŃSKA HOFFMANOWA], *Józef Boruwlaski*, « Przyjaciół Ludu », t. 5, n° 12, 22 septembre 1838, Leszno, pp. 95 et sv. Information basée sur les témoignages de personnes « qui ont vu le nain Boruwlaski chez elles ».



du salon ont représenté, au sens propre, celles de son univers. Les habitués des salons, même les exemplaires les plus parfaits, passaient tout de même une partie de leur existence en dehors de ceux-ci : ils participaient à la vie politique, économique et scientifique de leur pays ; ils avaient de la famille et des relations ailleurs que dans les salons. Boruwlaski, en revanche, ne connaissait pas d'autre univers que celui-là. Depuis l'âge de quinze ans environ jusqu'à quarante, il a vécu presque complètement détaché de la réalité du monde. On peut dire que jusqu'à un certain moment, il n'a pas du tout remarqué ce monde. Ses réflexions pendant sa traversée des Pays-Bas le montrent bien ; il y exprime de façon banale combien il a apprécié le paysage local, après quoi il écrit :

Ce serait répéter ce qui a été dit mille fois que d'en entreprendre la description ; je me bornerai donc à dire qu'arrivés à La Haye, ce village étonnant et qui peut le disputer aux villes du premier rang, Mme la comtesse y fut reçue de la manière la plus affable et la plus polie par Son Altesse Royale le prince stathouder et sa famille qui firent tous leurs efforts pour lui en rendre le séjour agréable. Nous n'y fîmes cependant que peu de connaissances. (p. 36)

Un journal intime dans toute sa banalité. À la cour, « ils furent reçus à bras ouverts », dans les salons, ils firent sensation.

À notre retour à Paris, la curiosité que j'excitai attira bien des visites à ma protectrice ; et en moins de huit jours, tout ce que la cour a de grands seigneurs, tout ce que la ville a de personnes de mise se firent présenter chez elle. Je ne pus qu'être infiniment flatté de cette espèce d'enthousiasme et des honnêtetés sans nombre dont on m'honora. (p. 31)

Boruwlaski se présente au lecteur comme un mondain parfait ou peut-être plutôt comme un divertissement parfait pour la société raffinée. Il peut paraître paradoxal qu'un homme qui s'est vu refuser le droit d'occuper une place normale dans la société ait en même temps reçu accès à la « société des meilleurs » dans laquelle il ne serait jamais entré s'il avait eu une taille normale. Mais c'était un accès conditionnel, un accès limité. Il en était d'ailleurs parfaitement conscient :

On se tromperait cependant beaucoup si l'on s'imaginait que, séduit par les bontés qu'on avait pour moi et uniquement occupé des plaisirs qu'on me procurait, je n'éprouvasse pas quelquefois des sentiments pénibles et que je pusse me dissimuler toujours que, au fond, je n'étais aux yeux des autres qu'une poupée

un peu plus parfaite à la vérité et un peu mieux organisée qu'elles ne le sont ordinairement, et qu'on ne me regardait que comme un jouet. (p. 23)

Tel était son rôle : il était censé amuser à la fois par son apparence, mais aussi par sa conversation, en maniant les compliments et les reparties spirituelles. Et il essayait de jouer le mieux possible ce rôle. Comme le montrent ses *Mémoires* et d'autres témoignages, il s'en sortait d'ailleurs très bien. Ce qui ne signifie pas que ce monde l'acceptait comme l'un des siens.

Le monde des cours et des salons, même s'il est en apparence au centre des *Mémoires* de Boruwlaski, n'y est décrit que de manière assez superficielle, comme une sorte de décor pour ses souvenirs et ses impressions. Un décor assurément favorable : « L'enthousiasme que j'excitai avec tout ce qu'on racontait de ma figure, de mes reparties et de mon intelligence [...] » (p. 32). Mais toutes les descriptions du milieu dans lequel il vivait sont extrêmement générales. Exception faite de ses débuts en société à la cour de Marie-Thérèse – dont la description est détaillée –, on ne trouve presque rien non plus des brillantes conversations. Cela est dû en partie au fait que ces *Mémoires*, du moins dans leurs premières versions, ressemblent à des *confessions* dans lesquelles les descriptions ne viennent que pour préciser les réflexions intimes de l'auteur. Mais un fait s'impose : l'expérience de ses contacts avec les élites éclairées a convaincu Boruwlaski que celles-ci ne s'intéressaient surtout qu'à sa difformité. Il fait partie d'un certain groupe d'anomalies, de phénomènes naturels, et c'est en ce sens que son apparence ou son intelligence sont soumises à l'observation. Il rapporte une opinion de Marie Leszczyńska qui est significative à cet égard :

elle avait regardé jusqu'alors les êtres de mon espèce comme étant disgraciés de la nature autant par l'esprit et les facultés intellectuelles que par le corps, mais que je la détrompais d'une manière bien avantageuse et bien agréable. (p. 30)

Malgré toute l'admiration qu'il suscitait, il n'était qu'un jouet, une curiosité. Les aristocrates qui le protégeaient ne voyaient par exemple rien à redire à ce qu'un homme dont ils admiraient la sensibilité, l'intelligence et le charme en société s'exhibe pour de l'argent. Ils considéraient même qu'il était de leur devoir de lui rappeler quelle était sa place, et ils le faisaient parfois sans ménagement, comme Breteuil, ambassadeur français à Vienne :

« [...] il faut absolument opter entre l'amour-propre et la misère ; et si vous ne voulez pas mener la vie du monde la plus triste, si vous voulez jouir un jour de quelque tranquillité, il est indispensable que vous vous déterminiez à vous faire voir. » Le lendemain le prince Kaunitz me tint le même langage en plein cercle. (p. 85)

Boruwłaski cite ces phrases dans ses *Mémoires* sans faire de commentaires, mais à la lecture d'autres réflexions, on peut penser qu'elles l'ont fortement marqué. Une autre scène en dit long sur sa place dans les salons et aussi, dans un certain sens, sur les élites qui les fréquentaient. Il s'agit d'une conversation en sa présence sur les possibilités sexuelles des nains, et elle se termine sur l'idée de l'accoupler à sa propre sœur. Boruwłaski de conclure :

non seulement qu'on se croyait en droit de disposer de moi sans me consulter, mais que même on me regardait comme un être sans moralité sur lequel on pouvait tenter toute espèce d'expériences. (p. 24)

Cette phrase est la plus amère de tous ses *Mémoires*. L'impact de « l'espèce de mépris que paraissait emporter ce projet de m'unir avec ma sœur » fut sans nul doute très fort, comme en témoigne le fait que Boruwłaski n'en a parlé qu'un quart de siècle plus tard dans ses *Mémoires*, lesquels étaient adressés aux puissants de ce monde et faisaient plutôt l'apologie de ceux-ci qu'elles ne critiquaient leur comportement.

Ainsi peut-on dire que malgré sa capacité à évoluer dans un environnement d'élites internationales, Boruwłaski n'était pas cosmopolite. C'était un étranger. Un être dont il était impossible de faire abstraction de l'altérité, celle-ci étant la seule justification de sa présence dans ce milieu. Il en était conscient, comme en témoignent ses multiples tentatives de convaincre le lecteur de ses *Mémoires* qu'il est un homme comme les autres. À cette fin, il souligne notamment le fait qu'il est père de famille, et par conséquent digne de respect en dépit de sa différence. Il rappelle également pour la même raison qu'il est un noble polonais. Le passé et les origines sont pour Boruwłaski un élément important de son identité, comme en témoigne la fierté avec laquelle il souligne le fait que le roi d'Angleterre ne l'a pas traité « comme un objet de curiosité », mais bel et bien comme un aristocrate polonais : « Sa Majesté a daigné me traiter en gentilhomme polonais » (p. 102)<sup>12</sup>.

---

12] « et quoiqu'il n'y ait point d'humiliation à recevoir des présents d'un grand seigneur, qu'il n'y ait même que de l'honneur à en recevoir d'un roi, j'ai été plus flatté de cette marque

Cependant, ce n'est pas la culture du pays où il est né qui a fait de lui ce qu'il était, mais cette culture cosmopolite des salons. C'est à elle qu'il devait son entregent de mondain, sans doute aussi sa flexibilité, sa capacité d'être à l'aise dans toutes les situations. Quand il a perdu le soutien de Mme Humiecka et s'est échappé du cercle maudit des salons, quand est venu pour lui le temps des pérégrinations à travers l'Europe à la recherche d'un protecteur, il s'est senti chez lui partout, alors qu'il n'était chez lui nulle part. Il a su s'adapter pratiquement à toutes les conditions, et surtout, naviguer dans tous les milieux, de la haute aristocratie aux « pauvres culs-terreux d'Irlande ».

Peut-on dire dès lors qu'il était cosmopolite malgré tout ? Oui, mais cosmopolite malgré lui. C'était surtout un homme sensible, intelligent, douloureusement conscient de sa situation, qui s'efforça pendant toute sa vie d'échapper aux rôles que lui imposaient la société des hommes et la nature, fût-ce au prix de sa tranquillité. Son but était de trouver un endroit où il pourrait faire partie de la société ou tout au moins de la communauté locale, en tant que membre de plein droit. On peut dire que l'histoire de Boruwlaski n'est pas celle d'un cosmopolite, mais celle d'un homme qui a dû demeurer contre son gré en dehors des nations et des communautés. Un homme qui a essayé toute sa vie de trouver sa place, mais qui a été presque tout le temps rejeté, malgré l'intérêt et l'admiration qu'il suscitait.

Cette histoire a tout de même un *happy end*. À vrai dire, à l'inverse de Gulliver, Boruwlaski n'est pas revenu à son port d'attache puisqu'il n'en avait pas, mais par son obstination, son intelligence et ses qualités personnelles, et aussi grâce à la bienveillance d'autrui, il a fini par trouver un endroit où s'établir. C'était un endroit à tous points de vue différent de celui où il était né et de celui où il avait reçu son éducation. Un milieu de gens cultivés et instruits, la *gentry* d'une petite ville d'Angleterre et de ses environs. Il s'y trouvait bien, il y était accepté. Il se fit des amis et y mena désormais une existence paisible de rentier. Et c'est alors seulement qu'il commença à se créer une image de voyageur et de cosmopolite, d'explorateur de pays et de caractères humains. Enfin arrivé à bon port, il pouvait évoquer ses souvenirs devant un auditoire attentif.

[Traduction de Xavier Chantry]

---

de distinction qu'elle a bien voulu m'accorder que si elle m'eût fait venir dans son palais simplement comme un objet de curiosité. » (p. 102).

## SUMMARY

*In her article, the author analyses the case of Joseph Boruwlaski – the most famous dwarf of the Enlightenment age. At first glance his life is a model of cosmopolitanism. He interacted with numerous social groups in a variety of countries, apparently feeling at home in almost every milieu – so precisely suited to the theme of cosmopolitanism. But the author questions the veracity of these appearances. She shows that Boruwlaski, rather than being a cosmopolite, was a stranger everywhere. He remained “outside” every society and every nation, both in his own country and beyond its borders. Boruwlaski’s physical disability made him famous and yet at the same time kept him apart from society – a fact he was fully aware of. He was like Gulliver in the giants’ country. The story of Boruwlaski’s life is not a “history of a cosmopolite”. It is a tale about someone beyond all nations and societies. Someone who all his life strove persistently to be rooted within society, but who was constantly rejected by that society, despite the admiration and rapture he inspired.*

PEUT-ON DEVENIR COSMOPOLITE  
SANS QUITTER SA VILLE NATALE ?  
JEAN LUZAC – RÉDACTEUR  
DE LA « GAZETTE DE LEYDE »

Dans le monde des médias internationaux francophones au déclin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le rédacteur de la *Gazette de Leyde*, Jean Luzac, montrait des traits propres à un cosmopolite, bien qu'il voyageât peu.

Le titre du périodique remontait au siècle précédent. Au début, dans les années 1677-1679, il s'intitulait *Traduction libre des gazettes flamandes et autres*, puis, jusqu'à la fin de son existence en 1798, *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*<sup>2</sup>. Ce dernier titre, surtout dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, semblait quelque peu archaïque. Or, à l'instar d'autres gazettes de ce genre, il était universellement appelé d'après le nom du lieu de sa publication : *Gazette de Leyde*.

Son fondateur et premier rédacteur fut Jean Alexandre de La Font, huguenot français, originaire du Languedoc. Après sa mort en 1685, les fonctions de chef de rédaction furent exercées par son fils Anthony. En 1738, le privilège de la gazette fut racheté aux héritiers de son dernier

---

1] Institut d'Histoire, Université de Varsovie.

2] J. D. POPKIN, *News and Politics in the Age of Revolution. Jean Luzac's « Gazette de Leyde »*, Ithaca and London, Cornell University Press, pp. 17-23.



rédacteur par Étienne Luzac, appartenant aussi au même et alors très important milieu des huguenots français, installés dans les Provinces-Unies. C'est lui qui fut à l'origine du succès de la gazette qu'il diffusa sur le marché international. Pourtant son épanouissement complet fut l'œuvre de son neveu, Jean, co-rédacteur du journal à partir de 1772. La rédaction complète passa à ce dernier en 1787, au moment de la mort de l'oncle. L'impression fut le domaine de son frère, Étienne. Jean Luzac dirigea la gazette jusqu'en 1798, date à laquelle les Français, protecteurs de la République Batave, paralysèrent efficacement son activité.

Jean Luzac était un homme universellement instruit et actif dans plusieurs domaines. En 1768, il termina son droit à l'université de Leyde, en écrivant une dissertation sur Cicéron et le droit romain. Il pratiqua le droit dans la capitale La Haye, mais il arrêta en 1772 pour prendre les responsabilités de la rédaction dans la maison familiale, aux côtés de son père et de son oncle. Toutefois, au tout début des années 80, il participa à quelques procès à Leyde. Dans les années 1785-1796, il enseigna les langues anciennes et l'histoire contemporaine de la Hollande dans sa propre école ; en 1794, il en devint même recteur.

Dans la biographie de Jean Luzac, il est un peu surprenant de lire qu'à l'exception de son exercice près de sa ville natale, La Haye, et un bref voyage à Bruxelles en 1798, il ne quitta jamais Leyde. Cela ne l'empêchait pas de maîtriser, outre les langues anciennes, quelques langues modernes et d'être très bien informé des relations européennes politiques et culturelles, ce dont témoignaient un grand nombre de ses correspondants. Ses parents formaient un ménage mixte, son père venant d'une famille de huguenots français, sa mère étant Hollandaise. Sa langue maternelle fut le néerlandais et il n'apprit le français, d'ailleurs parfaitement, qu'à l'âge de sept ans.

À partir du moment où Jean Luzac prit les responsabilités de rédacteur en 1772, la *Gazette de Leyde* commença à compter parmi les titres de la presse internationale<sup>3</sup>. Elle se distinguait par son ton sérieux et modéré, ses informations consciencieusement acquises, la richesse et la variété de ses nouvelles.

Le point culminant du développement de la presse internationale politique se situe entre la fin de la guerre de Sept ans et le début

3] F. MOUREAU, *Censure, information et opinion publique dans la France des Lumières*, in : *L'information à l'époque moderne. Actes du colloque de 1999*, Paris 2001, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 159-173.

de la Révolution française. Quelques titres ont subsisté pendant le tumulte révolutionnaire, mais la fin de leur existence date des guerres napoléoniennes et de la naissance de l'Empire contrôlant strictement la presse.

Les journaux à portée internationale paraissaient principalement en Hollande, dans le Bas-Rhin, à Hambourg et en Altona, proche du Danemark et lui appartenant. La plupart de ces journaux étaient publiés en français. Une exception : *Staats und Gelehrte Zeitung des Hamburgischen Unparteyischen Correspondenten* qui avait sa version française publiée en Pologne dans les années de la diète de Quatre ans.

Les titres des journaux de ce genre contenaient habituellement le lieu de publication, par exemple, la *Gazette d'Utrecht*, la *Gazette d'Amsterdam*, la *Gazette de la Haye*, la *Gazette de Cologne* ou la *Gazette des Deux-Ponts*. En dépit de leurs titres, elles montraient peu d'intérêt pour les problèmes locaux, et leur principale substance était les informations politiques de portée et d'importance internationales.

Il est donc clair que les rédactions de ces journaux se concentraient sur le territoire plutôt limité du nord de l'Europe occidentale. C'était une région centrale par rapport aux centres les plus importants de la politique européenne, ayant d'excellentes communications postales et, surtout, jouissant d'une large liberté d'expression. Ces journaux éloignaient la concurrence de la presse anglaise qui s'étendait alors avec force et qui n'était pas soumise aux limites de la censure. Cela résultait partiellement de l'aspect linguistique : la connaissance de l'anglais n'était pas aussi répandue que celle du français. Ce qui décidait, c'était aussi la situation insulaire de l'Angleterre qui rendait le chemin des correspondances et des rédactions londoniennes plus long de quelques jours que celui des rédactions de Hambourg, de Cologne, de la Haye ou de Leyde.

Dans la plupart des pays européens, la censure préventive des journaux et la concession par les monarques et les gouvernements étaient une obligation. Le plus souvent, les autorités distribuaient sous un strict contrôle le privilège d'édition d'un journal d'information sur la politique de leur propre cour. La *Gazette de France* était un exemple classique en Europe. Sur de semblables principes fonctionnait, lors du règne de Stanislas Auguste, la *Gazeta Warszawska* (*Gazette de Varsovie*). Bien que pour les sujets concernant la politique de leur propre État, les censeurs fussent particulièrement vigilants, pour les affaires concernant les pays voisins, ils étaient beaucoup moins scru-

puleux. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la presse internationale profitait de cette lacune afin d'assouvir l'appétit de plus en plus vif des lecteurs pour ce type de nouvelles.

Le tirage de la *Gazette de Leyde* est estimé à 7000-9000 exemplaires, y compris 400 exemplaires de copies pirates publiées dans quelques lieux de l'Europe. Le nombre précis de lecteurs reste inconnu. Selon Jeremy D. Popkin, le journal de Leyde était lu par 50 000 à 100 000 personnes, en admettant que chaque exemplaire tombait entre les mains de dix à douze personnes. Or, le nombre des lecteurs était beaucoup plus important que celui des abonnés. C'était l'effet de l'abonnement à la presse internationale par des salles de lecture, en vogue dans ce temps. En Europe environ mille lieux de ce genre étaient ouverts et dans plusieurs d'entre eux, on pouvait lire le journal de Leyde. Un rôle semblable était joué par les cafés au nombre de six cents à Paris au temps de la Révolution. En Pologne, on comptait une centaine d'abonnements à divers titres de la presse internationale ; le titre diffusé par Jean Luzac en formait une grande partie. La *Gazette de Leyde* était lue par des têtes couronnées : elle fut distinguée entre autres par Louis XVI et sa tante Mme Victoire ; elle était lue par le futur empereur Léopold II, alors prince de Toscane ; elle fut la lecture obligatoire de nombreux diplomates européens. Elle était très appréciée pour le professionnalisme de ses communications des fronts de guerre par les militaires. Des informations politiques, des cotations en bourse et des annonces payantes profitaient aux banquiers hollandais. En Pologne, nous la retrouvons dans les collections de la bibliothèque du roi Stanislas Auguste au château de Varsovie et dans les bibliothèques des magnats : les Radziwiłł à Nieborów et Izabela (Elżbieta) Lubomirska, née Czartoryska à Mokotów<sup>4</sup>.

Luzac entretenait certainement quelques correspondants dans les plus importantes capitales de l'Europe. En France, avant la Révolution, il s'agissait de Pascal Boyer qui s'occupait de rassembler des nouvelles de diverses sources, y compris gouvernementales et de la cour, ainsi que des nouvelles à la main. En se basant sur elles, il envoyait ses correspondances à Leyde, deux fois par semaine, conformément au rythme de publication du journal. Il recevait pour ses services 3000 livres par an. Boyer, précédemment correspondant du *Courrier de l'Europe* dans les années 1776-1780, travaillait pour Luzac depuis

4] P. UGNIĘWSKI, *Między absolutyzmem a jakobinizmem. « Gazeta Lejdejska » o Francji i Polsce 1788-1794*, Warszawa 1998, Wydawnictwo DiG, pp. 13-33.

1780. Sa collaboration s'acheva à l'automne 1789 lorsqu'il fonda son propre journal, la *Gazette Universelle*, un journal royaliste modéré. Il fut alors remplacé par Jean Antoine Gallois et Louis Joseph Faure ; ces deux jeunes hommes furent recommandés à Luzac par Filippo Mazzei, l'agent parisien de Stanislas Auguste. Nous n'en savons guère plus à leur sujet. Faure (1760-1837) était avocat et en même temps avait traduit en français l'œuvre de Mazzei, *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale*. Par contre, Gallois (1755-1828) avait gagné une certaine renommée grâce à sa traduction de l'œuvre de Gaetano Filangieri, *La Scienza della legislazione*. Nous savons que Hugo Kołłataj s'en est servi dans les *Listy Anonima*, lui empruntant la notion de « calme révolution ». Sur la recommandation de Mazzei, Gallois était non seulement le correspondant parisien de Luzac, mais aussi de Stanislas Auguste. Jerzy Michalski a restitué l'opinion de Stanislas-Auguste sur les événements des deux premières années de la Révolution en s'appuyant sur la correspondance entre le roi et son agent parisien, Mazzei<sup>5</sup>. Cet historien n'a pas saisi les convergences entre le point de vue de Stanislas-Auguste et la *Gazette de Leyde* sur la Révolution, ce qui s'explique par le choix de son informateur Gallois – protégé de Mazzei.

Mazzei a aussi recommandé ses propres services en qualité de correspondant de Stanislas Auguste – l'Italien fut au service du monarque polonais de juillet 1788 à décembre 1791. Ses lettres envoyées au roi de Pologne prouvent qu'il expédiait aussi à Leyde des articles recommandés par Poniatowski, qui présentaient sa politique sous un jour favorable. Quelquefois, il tâchait de cacher à Luzac la vraie source de ses informations. Son prédécesseur sur ce poste à Paris, le Suisse Pierre Maurice Glayre, procédait de la même façon : c'est lui qui a probablement publié dans les pages de la *Gazette de Leyde* une ample relation de la rencontre de Stanislas Auguste avec Catherine II à Kaniów, lors de son voyage en Crimée en 1787. C'est notamment Glayre qui a recommandé les services de Mazzei à Stanislas Auguste. Le Suisse avait fait connaissance de l'Italien grâce à l'entremise du compatriote de ce dernier, Scipione Piattoli. Les deux Italiens étaient devenus amis proches à Paris dans le salon d'une dame de l'aristocratie polonaise, Izabela (Elżbieta) Lubomirska, née Czartoryska. Elle était la

5) J. MICHALSKI, *Stanisław August obserwatorem Rewolucji Francuskiej*, « Kwartalnik Historyczny » t. XCVII, 1990, no 1-2, pp. 45-59.

cousine du roi de Pologne, ayant été son amie et même sa maîtresse, mais brouillée avec lui à cette époque.

L'exécution des ordres de Stanislas Auguste, consistant à fournir à la rédaction de Leyde des articles sur la Pologne, fut facilitée pour Mazzei par la connaissance de Luzac.

Dans l'inspiration du journal de Leyde, on trouve aussi trace du correspondant à Stockholm : Józef Sierakowski. Il séjourna dans la capitale suédoise de l'automne 1789 à l'été 1792, en qualité de secrétaire de l'envoyé polonais, Jerzy Michał Potocki. Son occupation secondaire était d'écrire de nombreuses et vastes relations sur les affaires de Suède, publiées par Luzac dans les colonnes de son journal ; elles contenaient des opinions critiques sur les tendances absolutistes de Gustave III. Pour cette raison, Sierakowski devint à la cour de Stockholm *persona non grata*.

La rédaction de Leyde profitait non seulement des nouvelles envoyées par les correspondants permanents, mais aussi de celles des diplomates. Luzac était informé des affaires américaines par le représentant des États-Unis à la Haye, Charles Dumas, et des affaires françaises, par le secrétaire de l'ambassade, Antoine-Bernard Caillard ; l'envoyé de la République de Pologne en Hollande dans les années 1790-1795, Augustyn Middleton, joua un rôle comparable.

Les nouvelles de la *Gazette de Leyde*, datées de toute l'Europe et de divers coins du monde, étaient toujours anonymes. Seule la correspondance de Jean Luzac nous informe du réseau de ses contacts. L'anonymat des articles de ce périodique donnait aux lecteurs une impression d'impartialité de la part du rédacteur de Leyde, car pour Luzac, l'impartialité constituait un principe majeur et en même temps la raison d'être de son entreprise de presse. Il en faisait souvent mention dans les commentaires liés quelquefois aux correspondances provenant d'autres pays, mais insérés anonymement sous la date de Leyde. Ce n'était pas une impartialité dénuée de jugement éthique. Sa lettre de 1783 au ministre prussien Ewald Friedrich von Hertzberg explique bien comment il entendait ses devoirs de rédacteur. Les Prussiens lui reprochaient alors sa partialité et son soutien des « patriotes » hollandais. Luzac répondit donc au dignitaire prussien :

Ayant l'impartialité pour première règle je tâche de l'observer non moins dans les affaires de la République [de Hollande, PU] que dans celles des puissances étrangères. Mais je ne crois point, que cette impartialité consiste dans une froide indifférence entre le bien et le mal. Selon l'idée, que je m'en suis fait, c'est être

impartial, que de juger sans motifs personnels, sans amitié, comme sans haine, et d'oser ensuite avouer ce jugement désintéressé. S'il fallait parler sur le même ton du bien et du mal, du vice et de la vertu, la profession de nouvelliste, non moins que celle de l'historien, serait bien pénible, pour ne pas dire impraticable, à un écrivain franc et honnête sans intérêt quelconque dans les divisions, qui agitent notre pays, ou plutôt conduit par mon intérêt, si je l'écoutais, vers le parti, auquel on me croit contraire, sans liaisons, sans rancune, parfaitement isolé dans ma sphère, je parle, au milieu de ces contestations, comme un cœur juste et sensible aux maux publics me le dicte<sup>6</sup>.

Jean Luzac était en effet lié au mouvement des « patriotes » hollandais, combattant le stathouder Guillaume V d'Orange, soutenu par la Prusse. Il agissait dans le cadre d'un courant modéré de ce mouvement, dans sa ville natale jusqu'en 1785, mais vers la fin de cette année, après la victoire des radicaux, il renonça à une participation active.

Malgré un certain engagement civique, le rédacteur de Leyde gardait une indépendance supérieure à celle de son concurrent sur le marché international des médias, Jean Manzoni. Ce dernier pourrait lui aussi être défini comme cosmopolite, car ce Piémontais rédigeait le *Courrier du Bas-Rhin*, paraissant à Clèves, principauté allemande située aux frontières des Pays-Bas et appartenant au roi de Prusse. Manzoni mit sa plume au service de la cour de Prusse. On l'appelait depuis « l'oracle de Berlin ». Les deux journalistes s'affrontèrent souvent en de violentes polémiques essentiellement à propos de la participation de la Prusse dans les affaires hollandaises et de l'attitude politique des « patriotes ». Cela attira sur le rédacteur de Leyde, de la part de l'ambassadeur prussien à la Haye, Friedrich Wilhelm von Thulemeyer, la menace de réduire la diffusion de la *Gazette de Leyde* dans les propriétés du roi de Prusse. En réponse, Luzac se réserva le droit d'exprimer ses opinions sur les matières concernant son pays et de réfuter les attaques de Manzoni. En conséquence, le cabinet de Potsdam renouvela, par l'entremise de Hertzberg, son attitude conciliatrice dans ce litige :

On n'approuve ici aucunement, écrit le ministre prussien à Luzac en 1783, la liberté avec laquelle Mr Manzoni rédige quelquefois sa gazette. On lui adresse souvent des admonitions. Ce qui se fait encore aujourd'hui ainsi qu'à son censeur et à la régence de Clèves ; et on leur a enjoint très rigoureusement de ménager non seulement toutes ces puissances, mais aussi en particulier la République de

6] J. LUZAC à F. E. von HERTZBERG, 21 mars 1783, Leiden Gemeentearchief, Van Heukelom Familie Archief t. Z/2 *Gazette de Leyde*.



Hollande ainsi que tous ses membres, de modérer les termes, de ne hasarder aucune réflexion, et s'en tenir aux faits notoires<sup>7</sup>.

La polémique entre les deux rédactions s'enflamma de nouveau pour atteindre un sommet lors de l'intervention militaire de la Prusse en Hollande en 1787. Cela nous pousse à présumer que les admonestations adressées à Manzoni par Hertzberg ne furent pas très sévères et, si elles eurent vraiment lieu, qu'elles avaient pour but d'adoucir temporairement Luzac, ce qui montre que l'influence sur l'opinion publique internationale devait être prise en considération même par Berlin.

La Révolution française mit Luzac devant la nécessité de définir plus clairement son rôle comme instrument formant l'opinion publique internationale de grande portée et disposant d'une force persuasive. Encore en mars 1790, il essayait de garder une position modérée entre les extrémités de la scène politique française. Pour preuve, la recommandation de Mazzei à Gallois et Faure en qualité de nouveaux correspondants de la *Gazette de Leyde* :

Mr Gallois e Faure vedono le cose come uomini buoni, giudiziosi e giusti, consequentemente nemici dei partiti e condannano egualmente (come fo io) gli *enragés* e *enrageants*. Il vostro contegno verso di loro urta spiacevolmente la mia delicatezza, tanto per la mia ben fondata amicizia che professo loro, come per la parte che ho avuto in questo affare<sup>8</sup>.

En 1791, il définit de nouveau ses devoirs :

A l'époque si intéressante pour les droits de l'Humanité, dont nous sommes témoins, nous regardons comme l'un de nos principaux devoirs d'éclairer le public par de fidèles rapports sur les succès qu'ont les généreux défenseurs de leurs concitoyens et les amis de la liberté, dans les divers pays de l'Europe, en s'opposant, d'un côté, à l'orgueilleuse ambition, qui fonde sa propre élévation sur l'avilissement et la corruption de tout ce qui l'entoure, d'autre part à l'anarchie démocratique et à la phrénésie de tout détruire pour tout réparer<sup>9</sup>.

Il est clair alors que face à une situation qui se radicalisait en Europe, Jean Luzac devait abandonner son principe d'impartialité et adopter une attitude au centre, modérée, ce qui était conforme aux idées des monarchies éclairées, menant un dialogue avec leurs sujets.

7] E. F. von HERTZBERG à J. LUZAC, 25 février 1783, ibidem.

8] F. MAZZEI à J. LUZAC, 22 mars 1790, Bibliotheek der Rijksuniversiteit Leiden, Fonds Luzac 29.

9] *Gazette de Leyde* no XXXV, 3 mai 1791.

Pour résumer, qu'est ce qui fait que dans la personne et l'activité de Jean Luzac, nous avons le droit de le présenter comme cosmopolite ? Sans doute, son identité nationale était double et les racines du père menaient en France où Luzac n'a jamais mis les pieds, ce qui ne l'empêchait pas de connaître les relations qui y régnaient. Il se servait des deux langues, française et néerlandaise, avec une égale habileté. Du reste, on pourrait aussi bien le définir comme polyglotte, eu égard à sa connaissance de quelques autres langues modernes et anciennes. Son milieu professionnel, le monde des médias francophones, était par définition cosmopolite. Les sources d'information de la rédaction de Leyde provenaient de plusieurs pays d'Europe et, dans une certaine mesure, aussi du monde. Luzac correspondait personnellement avec les représentants de plusieurs nations. Le panorama politique tracé dans les pages de la *Gazette de Leyde* présentait plusieurs perspectives, mais ne s'identifiait entièrement à aucune d'elles. Cette image générale n'était pas brouillée par l'engagement de Luzac dans le mouvement des « patriotes » hollandais. Les opinions modérées du rédacteur de Leyde renforçaient sa tendance à se situer entre les intérêts des pouvoirs principaux et à s'identifier avec les devises générales de l'humanisme des Lumières.

L'attitude cosmopolite du rédacteur de la *Gazette de Leyde* fut favorisée également par son indépendance (financière aussi) par rapport aux centres politiques d'où affluait directement ou indirectement une grande partie des informations publiées dans ses colonnes. Luzac, contrairement à d'autres rédacteurs de journaux, n'était pas rémunéré, se contentant du solide profit des ventes de son titre sur le marché international des médias. Son entreprise de presse avait un caractère entièrement commercial. Il ne dépendait donc pas des caprices des cours européennes, acceptant seulement les distinctions honorifiques, comme par exemple la médaille de l'empereur Léopold II.

Si la modération, l'observation impartiale de la scène politique internationale renforçaient, à mon avis, la tendance cosmopolite du rédacteur de Leyde, la Révolution l'a forcé à se déclarer plus clairement pour un des partis du conflit en France. Cela le mena à soutenir les forces en Europe qui se déclarèrent contre la Révolution et essayèrent de s'opposer au radicalisme jacobin. Ce choix fait par Jean Luzac devait, je pense, affaiblir sa position de cosmopolite. Bon gré, mal gré, il fut alors obligé d'appuyer les pouvoirs de la coalition anti-française et, à la fin, devint lui-même victime de l'entrée des Français en Hollande.

## SUMMARY

*The main character of this article is Jean Luzac. In the years 1772-1798 he was the editor of the "Gazette de Leyde". Despite the fact that he never left the Netherlands and his native town was almost his sole residence, he presented the attitude of a cosmopolite. An expert on political relations of European powers, in particular France, he was fluent in both modern and ancient languages and had an open mind, taking a broad view of international relations.*

*The paper edited by Jean Luzac is an example of informative press of international and not only local circulation, as one could easily be forgiven for thinking, in view of the title.*

*During the stormy years preceding and during the Revolution, Luzac adopted a moderate position, aiming to express a degree of partiality in relating events. Despite the strong polarization of the political situation, he endeavoured to keep detached from the interests of states and nations, thereby manifesting a cosmopolitan attitude.*

## AUGUSTE MIRYS ET LES DÉBUTS MYSTÉRIEUX DE SA CARRIÈRE EN POLOGNE

Considéré comme un peintre secondaire, Augustyn Mirys (1700-1790) a peu attiré l'attention des historiens de l'art. La littérature qui lui a été consacrée compte une courte monographie publiée en 1964 et quelques articles concernant ses écrits personnels<sup>2</sup>. Quant aux notes biographiques à son sujet, elles sont généralement brèves, et les références dans les publications concernant l'art polonais restent laconiques<sup>3</sup>. Même si l'artiste a été décrit par ses contemporains comme un Français<sup>4</sup>, il n'existe pas dans

- 
- 1] Institut d'histoire moderne et contemporaine, École normale supérieure, Paris ; Institut d'histoire de l'art, Université de Varsovie. Cet article est le fruit de recherches menées grâce à une Bourse du Gouvernement Français 2016-2017.
  - 2] S. SZYMAŃSKI, *Sylwester August Mirys*, Wrocław-Varsovie-Cracovie, Ossolineum, 1964 ; M. OLSZEWSKI, *Badania proveniencyjne nad książkami Augustyna Mirysa z Biblioteki Archidiecezjalnego Wyższego Seminarium Duchownego w Białymstoku*, « Bibliotekarz podlaski », n. 6/2003, pp. 3-17.
  - 3] E. RASTAWIECKI, *Słownik malarzów polskich tudzież obcych w Polsce osiadłych*, vol. 2, Varsovie, 1851, pp. 44-48 ; Z. BATOWSKI, *Mirys, Augustyn, Allgemeines Lexicon der bildenden Künstler*, U. THIEME, F. BECKER (dir.), t. 24, Leipzig 1930, p. 589 ; A. RYSZKIEWICZ, *Polski portret zbiorowy*, Wrocław-Varsovie-Cracovie, Ossolineum, 1961, pp. 52-56 ; id., *Francusko-polskie związki artystyczne. W kręgu J. L. Davida*, Varsovie, WAiF, 1967, pp. 24, 68 ; id., *Mirys Augustyn*, in : *Słownik artystów polskich i w polsce działających*, Varsovie, IS PAN, 1993, t. V, pp. 585-587.
  - 4] Julian Ursyn Niemcewicz a décrit Mirys comme un Français (*Pamiętniki czasów moich*, Lipsk, F. A. Brockhaus, 1868, p. 51).



Ill. 1. Augustyn Mirys, *Autoportret* (ok. 1755), Muzeum Narodowe w Poznaniu.

l'histoire de l'art français<sup>5</sup>. Sans exagérer, on peut écrire qu'Augustyn Mirys est tombé dans l'oubli.

La désuétude de l'œuvre de Mirys est un phénomène intéressant. Si on considère l'artiste à travers le prisme de sa vie, on verra un personnage peu commun. Né en France vers 1700, fils d'un immigré écossais, instruit – comme il le prétendait – à Rome, Mirys a passé presque toute sa vie adulte en Pologne. Là-bas, sa carrière fut surprenante : aventurier, militaire, peintre sans talent remarquable<sup>6</sup>, il a réussi à trouver de nombreux clients parmi les plus riches magnats polonais, les Jabłonowski, les Sapieha, les Târło, les

Poniatowski, les Bieliński. Dans les années 1750, il bénéficia également de la protection de l'hetman Jan Klemens Branicki, un des hommes les plus puissants du pays et un proche du roi Auguste III de Saxe.

La réputation de Mirys ne tenait pas seulement à son métier, mais aussi à son comportement en société. Le roi Stanislas Auguste le considérait comme un déséquilibré et parlait de lui avec une dose d'ironie. Sa situation familiale difficile, son mariage malheureux avec une alcoolique, le conflit avec son fils, Silvestre, et son départ précipité en France ont été sans doute des secrets de polichinelle. Les contemporains de Mirys ont remarqué son comportement atypique : il ne mangeait pas de viande, il refusait de manger des repas chauds, il prenait du tabac passionnément. N'ayant plus de toiles pour peindre, il utilisait les torchons de cuisine<sup>7</sup>... Enfin, la période de sa jeunesse et les circonstances mystérieuses de son arrivée en Pologne font une partie de sa légende, reprise à la fois par lui-même, ses contemporains et par des chercheurs.

5] E. BENEZIT, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, Paris, 1924, t. 3, p. 283. Mirys n'est pas mentionné par Louis RÉAU, *Histoire de l'expansion de l'art français moderne, Le monde slave et l'Orient*, Paris, Laurens, 1924.

6] Un seul chercheur appréciait l'art de Mirys : A. RYSZKIEWICZ, op. cit., pp. 23-24, 68.

7] E. RASTAWIECKI, *Słownik malarzów polskich...*, op. cit.

\* \* \*

Dans un livre provenant de la bibliothèque personnelle de Mirys, on trouve une note manuscrite où Mirys se présente comme « le capitane<sup>8</sup>, peintre de l'Academie Royale de France<sup>9</sup>, chevalier de l'ordre de l'Eperon d'Or». On trouve plus de détails dans *Reisen durch Brandenburg, Pommern, Preussen, Curland, Russland und Pohlen* de Johann Bernoulli qui a rencontré l'artiste en 1778 à Białystok dans son modeste appartement<sup>10</sup> et a passé une soirée avec lui. Dans son récit, Bernoulli raconte la vie de l'artiste :

Dieser wackere Mann hat sonderbare Schicksale gehabt. Sein Vater, ein Schottländer von Adel, folgte dem vertriebenen König Jacob nach Frankreich. Der Sohn, der eine große Neigung zur Malerkunst fühlte, legte sich darauf und bildete sich in Rom ferner aus; brachte es auch noch, dieweil er dort sich aufhielt, so weit, das ihn der Papst zum Ritter des goldenen Sporns schlug, wovon er die Ordenskette noch im Hause, als eine tröstliche Erinnerung an glücklichere Zeiten, am Halse trägt. Er war aber noch ein junger Mann, als ihn ein Fürst Jablonovsky beredte, Rom zu verlassen, und mit ihm nach Polen zu ziehen. Diese Verbindung war für ihn eine Quelle vieler Verdrießlichkeiten, und er klagte sehr über die Art, wie er von dem Fürsten behandelt worden; zudem kam noch ein langer Arrest, ferner ein Gefecht, in welchem er ein Paar seiner Gegner zu Boden legte, und dergleichen Abenteuer mehr, die mir zwar nach und nach wieder ins Gedächtnis zurückkommen, die ich aber hier nicht am rechten Orte zu sein glaube. Kurz: nachdem er sich bald in Klöstern, bald bei vornehmen Damen, die ihn in Schutz nahmen, als ein Flüchtling aufgehalten hatte, brachte er eine geraume Zeit in Danzig zu, wo, wie er mir sagte, vieles von seiner Arbeit soll zu sehen sein. Endlich nahm ihn der Krongroßfeldherr, Graf Branzky [Jan Klemens Branicki – KN], zu sich, und so lange dieser Herr lebte, hatte er es sehr gut; durch dessen Tod ist er aber wiederum in sehr mittelmäßige Umstände geraten: jedoch da ihm die Frau Witwe noch eine kleine Wohnung gelassen hat, und ihm einigen Verdienst zuwendet, er auch für eine Veränderung zu bejahrt ist, so erwartet er getrost sein

- 8] Dans les mémoires de Elżbieta Zawadzka, la fille de Mirys, le peintre n'est jamais nommé. Zawadzka écrivait que son père était capitaine au service de la Pologne (E. ZAWADZKA, *Kopia Annotacyj niektórych okoliczności życia mego*, Biblioteka Ossolineum (Wrocław), ms 9828/III. fol. 34. Mf 2940). À mon avis, il ne faut pas croire Zawadzka. Bernardin de Saint Pierre remarquait qu'en Pologne « on avilissait les titres militaires en les prodiguant : les valets de chambre du premier ministre étaient capitaines, tous les précepteurs étaient colonels, la plupart des généraux n'avaient pas vu la guerre » (J.-H. BERNARDIN DE SAINT PIERRE, *Observations sur la Pologne*, in : idem, *Œuvres complètes*, éd. L. AIMÉ-MARTIN, Paris, Méquignon-Marvis, 1818, p. 256).
- 9] Probablement l'Académie de France à Rome, et non l'Académie royale de la peinture et sculpture à Paris.
- 10] Mirys habitait ulica Zamkowa (rue du Château) à Białystok (Archiwum PAN, Varsovie, Materiały Zygmunta i Natalii Batowskich, III-2, 21 Mirys ojciec i syn, [coupure de presse, « Wiadomości litewskie », Petersburg 1910]).



Ende in dem abgelegenen Winkel von Europa, wo ihn das Schicksal hin versetzt hat. In jüngeren Jahren muss er ein sehr schöner und feuriger Mann gewesen sein, vielleicht auch ein noch größerer Künstler, als er sich in Bialystock, wo er schon etwas bejahrt hingekommen, zeigen können; ich wünschte nun, nachdem ich die Liebhaber der Kunstgeschichte auf die Spur gebracht habe, et was mehr von diesem merkwürdigen Künstler zu erfahren, der so wenig bekannt worden, dass er sich unter keiner mutmaßlichen Rechtschreibung seines Namens in dem allgemeinen Kunstlexicon findet<sup>11</sup>.

Edward Rastawiecki dans sa courte biographie de Mirys a répété presque entièrement les informations données par Bernoulli, ajoutant uniquement que Mirys avait étudié la peinture non seulement à Rome, mais aussi en France, à l'Académie Royale de peinture et de sculpture où il aurait obtenu une médaille d'or<sup>12</sup>. Bien que plusieurs chercheurs aient présenté l'hypothèse selon laquelle Mirys serait arrivé en Pologne *via* Dresde (où il était prétendument vers 1726<sup>13</sup>), la majorité d'entre eux accepte la version de Bernoulli, c'est-à-dire le passage direct de Rome à la cour du prince « Jabłonowski ». Ce prince fut identifié par Zygmunt Batowski comme étant Jan Stanislas Jabłonowski (1669-1731). Pourtant, la migration de Mirys en Pologne a coïncidé avec le voyage de Jabłonowski à Rome vers 1729-1730. Batowski a formulé aussi une théorie selon laquelle Mirys aurait travaillé à Rome pour l'ambassadeur français, Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. Cette hypothèse a été acceptée par les chercheurs – Stanisław Szymański et Andrzej Ryszkiewicz entre autres<sup>14</sup>.

Aujourd'hui, l'image de la carrière de Mirys est la suivante : l'artiste a commencé son éducation à Paris, à l'Académie Royale et l'a poursuivie à l'Académie de France à Rome. En Italie, il est entré au service du duc de Saint-Aignan, et à Rome, il a été reçu dans l'ordre de l'Éperon d'or du pape Benoît XIII. Vers 1729, il a quitté le duc de Saint-Aignan

11] J. BERNOULLI, *Reisen durch Brandenburg, Pommern, Preussen, Curland, Russland und Pohlen in den Jahren 1777 und 1778*, Lieptzig, Caspar Fritsch, 1780, pp. 59-62.

12] E. RASTAWIECKI, *Słownik malarzów polskich...*, op. cit., vol. 2, pp. 44-46.

13] S. SZYMAŃSKI, op. cit., pp. 21-24 ; J. MYCIELSKI, *Sto lat dziejów malarstwa w Polsce 1760-1860 : z okazji wystawy retrospektywnej malarstwa polskiego we Lwowie*, Cracovie, Druk. « Czasu » Fr. Kluczyckiego, 1897, p. 13 ; F. KOPERA, *Dzieje malarstwa w Polsce*, Varsovie, Drukarnia Narodowa, 1925, vol 2, p. 256 ; T. DOBROWOLSKI, *Polskie malarstwo portretowe ze studiów nad sztuką epoki sarmatyzmu*, Cracovie, PAU, 1948, p. 129.

14] Z. BATOWSKI, op. cit., p. 589 ; S. SZYMAŃSKI, op. cit., pp. 17-24 ; A. RYSZKIEWICZ, *Mirys Augustyn*, op. cit., pp. 585-587. Batowski, sans présenter ses sources, écrit que vers 1729, Mirys travaillait pour Saint-Aignan. Malgré mes recherches dans les archives des Batowski, je n'ai trouvé aucune note à ce sujet.

pour le prince Jabłonowski avec lequel il s'est rendu en Pologne. Là-bas, il a travaillé pour plusieurs aristocrates, non seulement en tant que peintre, mais surtout en tant que militaire.

Les faits évoqués ci-dessus sont difficiles à vérifier. Dans les archives de l'Académie Royale, on ne retrouve pas le nom de l'artiste, et il n'est jamais mentionné dans les publications consacrées à l'Académie de France à Rome<sup>15</sup>. On ne trouve pas trace de lui non plus dans la correspondance de son patron présumé, le duc de Saint-Aignan<sup>16</sup>, ni dans la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*<sup>17</sup>. Aucun tableau peint par Mirys pour son autre patron présumé, le prince Jabłonowski, n'est connu. La première œuvre de l'artiste réalisée pour un client polonais, le portrait de Józef Sapieha (Musée Palais de Wilanów), a été peinte vers 1740, soit dix ans après le départ présumé de l'artiste de Rome<sup>18</sup>. La plus ancienne lettre écrite en Pologne par Mirys date de 1742<sup>19</sup>.

Notre source principale sur le début de la carrière de Mirys en Pologne est, malheureusement, la relation de Bernoulli. Selon moi, il est très probable que cette version soit basée plutôt sur la *licencia poetica* de Mirys que sur des faits réels.

\* \* \*

L'analyse stylistique des tableaux de Mirys n'aide pas à préciser les lieux de formation de notre peintre. Même s'il a repris dans ses tableaux religieux des compositions de Nicolas Poussin, Michel Dorigny, Carlo Maratta ou Carlo Dolci, ces citations ne permettent pas de l'inclure ni

15] Par exemple : *Liste des pensionnaires de l'Académie de France à Rome : donnant les noms de tous les artistes récompensés dans les concours du Prix de Rome de 1663 à 1907*, éd. J. GUIFFREY, J. BARTHELEMY, Paris, Firmin-Didot, 1908.

16] Saint-Aignan est arrivé à Rome avec un Anglais, le chevalier du Bourg, qui s'occupait de ses affaires. Il est peu probable, me semble-t-il, que du Bourg et Augustyn Mirys soient la même personne. *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des batiment*, éd. A. de MONTAIGLON, J. de GUIFFREY, Paris, Charavay, 1887, vol. VIII, lettre écrite de Rome, 2 mai 1731, n° 3418, p. 203.

17] *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome* [...], op. cit., vol. VII-VIII.

18] Szymański présente le *Portrait de Michał Potocki* (mort en 1731, tableau conservé à Lviv) comme preuve de la présence de Mirys en Pologne vers 1731 (op. cit., p. 25). Aujourd'hui, ce portrait n'est plus attribué à Mirys ; on pense aussi qu'il représente un autre personnage, Jan Fryderyk Sapieha (mort en 1751). Voir *Sapiehowie : kolekcjonerzy i mecenas*, catalogue exp., Cracovie, Zamek Królewski na Wawelu, 2011, p. 211.

19] Lettre de Mirys à Marchand, gouverneur des enfants d'Ignacy Sapieha, 27 novembre 1742 (L'ivs'ka nacional'na naukova biblioteka Ukraïni imeni Vasilja Stefanika, 103/42). Ce document a été découvert par Andrzej BETLEJ, *Sibi, deo, posteritati. Jabłonowscy, a sztuka w XVIII wieku*, Cracovie, Societas Vistulana, 2010, p. 74. Voir aussi S. SZYMAŃSKI, op. cit., p. 28.

dans l'école italienne, ni dans l'école française<sup>20</sup>. On sait que ses clients, surtout Jan Klemens Branicki, l'ont obligé à copier des gravures dans ses peintures religieuses.

Les portraits de Mirys témoignent de circulations artistiques variées. Le *Portrait de Józef Sapieha*, réalisé par Mirys vers 1740, reprend la composition de l'autoportrait de François Desportes<sup>21</sup>. Le *Portrait de l'archevêque Andreas Jakob Dietrichstein* (vers 1750 ? Musée archidiocésain à Przemyśl) montre l'influence des tableaux d'Hyacinthe Rigaud<sup>22</sup>. Le *Portrait d'Urszula Lubomirska de domo Branicka* (vers 1760, Musée archidiocésain à Przemyśl), le *Portrait d'Ignacy Cetner* (Musée-Château de Łańcut) ou encore le *Portrait de Konstancja Poniatowska avec son fils, Stanislas* (futur roi Stanislas Auguste, Musée national de Varsovie) ne montrent pas l'appartenance de Mirys à « l'art français » du temps de la Régence, mais plutôt à un courant international représenté par Adam Manyoki, Pietro Longhi ou plusieurs portraitistes actifs à Gdańsk. D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'une grande partie des œuvres réalisées par Mirys en Pologne n'était pas ses propres compositions, mais des copies de tableaux de Charles le Brun, de Marcello Bacciarelli ou de Szymon Czechowicz<sup>23</sup>. Ainsi, toutes les tentatives d'identification de Mirys avec une *École nationale* échouent.



Ill. 2. Marcello Bacciarelli, *Autoportrait avec la médaille de Benoît XIV*, Palais Fesch d'Ajaccio.

- 20] Z. MICHALCZYK, *Wypożyczenie i wystrój kościoła parafialnego. Wartości artystyczne obiektów z czasów Jana Klemensa Branickiego*, in : *Tyczyn miastem Jana Klemensa Branickiego. Dzieje i znaczenie fundacji artystycznych*, Z. MICHALCZYK, A. OLEŃSKA, P. JAMSKI (dir.), Rzeszów-Tyczyn, Wydawnictwo Libra, 2009, pp. 112-125 ; et surtout : Z. MICHALCZYK, *W lustrzanym odbiciu. Grafika europejska w Rzeczypospolitej w czasach nowożytnych ze szczególnym uwzględnieniem wczesnego baroku*, Varsovie, IS PAN, 2016, pp. 686-701, 726.
- 21] Le tableau qui était présenté dans la salle d'assemblée de l'Académie au Louvre, dans les années 1730, était reproduit dans les gravures par François Joullain et Nicolas Gautrot.
- 22] Les plus proches analogies apparaissent dans le portrait de René François de Beauvau du Rivau, (conservé au Musée d'Allard à Montbrison, connu aussi par la gravure de Pierre Drevet) et dans celui d'Armand Jules de Rohan-Guéméné (localisation inconnue, repris en gravure par Gilles Edme Petit).
- 23] Z. MICHALCZYK, *Wypożyczenie i wystrój...*, op. cit., pp. 88-89, 107-109.

\* \* \*

La relation sur l'arrivée en Pologne de Mirys n'est pas moins problématique. Selon le schéma accepté par les chercheurs, Mirys a dû quitter le service de l'ambassadeur français à Rome, le duc de Saint-Aignan, vers 1730 pour le prince Jabłonowski. Le fait d'avoir travaillé pour Saint-Aignan a contribué à mettre en valeur notre artiste. Appelé par ses contemporains l'« homme d'esprit, d'une conversation douce, qui a des connaissances et des lettres<sup>24</sup> », le duc de Saint-Aignan était une figure importante dans le monde de l'art au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il était proche du duc d'Antin, directeur de Bâtiments du Roi, ainsi que de Nicolas Vleughels, directeur de l'Académie de France à Rome<sup>25</sup>. Saint-Aignan décida même de prendre un logement à l'Académie de France à Rome<sup>26</sup>. Dans les lettres adressées au duc d'Antin, Vleughels soulignait que Saint-Aignan aimait les curiosités et l'art. On sait qu'il possédait une importante collection de tableaux, de bustes et de pierres gravées, avant son arrivée à Rome<sup>27</sup>. Pendant toute sa vie, il protégea les artistes ; ses contacts à Rome avec Pierre-Charles Trémolières, Jean-Charles Frontier, Louis-Gabriel Blanchet<sup>28</sup>, Pierre Subleyras et Michel-Ange Slodtz, Jean-Baptiste Marie Pierre<sup>29</sup> en sont la preuve. Vleughels rapportait aussi au duc d'Antin que « M. l'Ambassadeur se servait des élèves » de l'Académie<sup>30</sup>. Dans le catalogue de sa collection, on retrouve, parmi 400 tableaux,

24] Charles de BOSSES, *Le président de Bosses en Italie*, éd. R. Colomb, Paris Didier, 1869, t. II, p. 79, cité dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, éd. G. HANOTAUX, Paris, Félix Alcan, 1888, vol. XX, t. III (Rome, 1724-1791), p. 73.

25] *Correspondance des directeurs de l'Academie de France a Rome* [...], op. cit., lt. VIII, lettre écrite de Paris, 2 décembre 1730, n° 3376, p. 165.

26] Ibid., lettre écrite de Rome, 21 décembre 1730, n° 3381, p. 168, 251. Un peu plus tard, en mars 1732, Saint-Aignan s'installait au Palais Ludovisi, près de la Piazza Colonna.

27] Ibid., vol. VIII, lettre écrite de Rome, 13 novembre 1731, n° 3606, p. 386.

28] Ibid., t. IX, lettre écrite de Rome, 21 septembre 1736, n° 4053, p. 279 ; lettre écrite de Rome, 26 novembre 1733, n° 3771, p. 25.

29] *Subleyras 1699-1749*, cat. exp., P. ROSENBERG, O. MICHEL (dir.), Paris, Éditions de la Réunion, 1987, pp. 71-73 ; M. Le MOËL, P. ROSENBERG, *La collection de tableaux du duc de Saint-Aignan et le catalogue de sa vente illustré par Gabriel de Saint-Aubin*, in : « Revue de l'Art », 1969, n° 6, pp. 53-54 ; S. COURTIER, *Introduction*, in : *Drawn to Art. French Artists and Art Lovers in 18<sup>th</sup> Century Rome*, cat. exp., Ottawa, National gallery of Canada, 2011, p. 14, p. 194.

30] *Correspondance des directeurs de l'Academie de France a Rome* [...], op. cit., t. IX, lettre du 27 décembre 1733, n° 3779, p. 32.

les 20 peints par ses protégés<sup>31</sup>. La liste ne cite aucun tableau d'Augustyn Mirys.

Une autre difficulté qui peut remettre en cause le contact présumé entre le duc de Saint-Aignan et Mirys est la chronologie. Entre 1729 et 1732, la période durant laquelle Mirys a quitté Rome pour la Pologne, le duc de Saint-Aignan habitait à Paris. Il fut nommé ambassadeur de France en Italie seulement en octobre 1730, mais il ne s'y est rendu qu'en mars 1732.

Certes, il est possible (mais peu probable) que Mirys ait travaillé pour Saint-Aignan à Paris avant 1730. Il est également possible que Mirys soit arrivé en Pologne non vers 1730, mais un peu plus tard, après la mort du prince Jabłonowski. Bernoulli qui (en répétant le discours de Mirys ?) aurait donné des informations sur sa relation avec le prince Jabłonowski n'indique ni le nom du prince, ni la date de son arrivée présumée. En effet, c'est Zygmunt Batowski qui a identifié le « prince Jabłonowski » comme étant Jan Stanislas Jabłonowski, le magnat qui a voyagé à Rome en 1729 et est décédé en 1731. Il faut souligner que Jabłonowski paraît être un bon candidat – son intérêt pour l'art français est bien connu : en 1700, il commanda deux portraits chez François de Troy, un des plus importants artistes à Paris à cette époque<sup>32</sup>. On sait que Jabłonowski connaissait aussi des institutions artistiques à Paris comme l'Académie Royale et la manufacture royale des Gobelins. En 1723, il recommanda à ses fils d'entrer en contact avec les artistes parisiens pendant leur séjour en France<sup>33</sup>.

En même temps, Jan Stanislas n'était pas le seul Jabłonowski intéressé par la peinture à cette époque. Il faut citer ici aussi son fils Jan Kajetan<sup>34</sup> (1700-1764) ou encore Józef Aleksander (1711-1777), fils

31] M. Le MOËL, P. ROSENBERG, *La collection de tableaux...*, pp. 51-67 ; *Catalogue d'une belle collection de tableaux originaux des bons maîtres des trois écoles, figures, bustes de marbre & de bronze, d'ancienne porcelaine de la Chine & du Japon, lacques, pierres gravées & autres, médailles, estampes & objets curieux, qui composent le cabinet de feu M. Le duc de Saint-Aignan, dont la vente se fera le lundi 17 juin 1776, en son hôtel rue Sainte Avoye*, éd. J.-B.-P. LEBRUN, Paris, Imprimerie de Prault, 1776.

32] Auparavant à Podhorce en Ukraine. Voir A. BETLEJ, op. cit., p. 26 ; M. GĘBAROWICZ, *Szkice z historii sztuki XVII wieku*, Toruń, Towarzystwo Naukowe w Toruniu, 1966, pp. 302-305.

33] Biblioteka Czartoryskich, Cracovie, 1162, k. 629R ; A. BETLEJ, op. cit., p. 66 ; A. MARKIEWICZ, *Instrukcja wojewody ruskiego Jana Stanisława Jabłonowskiego dla wyruszającego w podróż bratanka Józefa Aleksandra Jabłonowskiego z 1728 roku*, « Studia Historyczne », n° 50, 2007, pp. 79-89.

34] Jan Kajetan Jabłonowski a voyagé à travers l'Europe en 1738. Voir H. WERESZYCKA, *Jabłonowski Jan Kajetan*, in : *Polski słownik biograficzny*, t. 10, Wrocław-Varsovie, Ossolineum, 1962-1964, pp. 223-224.

d'Aleksander Jabłonowski. Même si ces deux magnats étaient dans les années 1730 encore assez jeunes, sans doute avaient-ils les moyens d'encourager un artiste à venir en Pologne ou d'organiser son voyage avec l'aide des leurs agents<sup>35</sup>. Cela vaut évidemment aussi pour Jeanne de Béthune, femme de Jan Stanislas (morte en 1744).

Comme je l'ai déjà mentionné, Batowski n'a donné aucune preuve étayant l'hypothèse de la transition de Mirys entre Jabłonowski et le duc de Saint-Aignan<sup>36</sup>. Les autres chercheurs soulignent surtout l'importance de l'activité diplomatique du duc et son engagement dans les affaires polonaises à Rome. Néanmoins, une analyse plus attentive apporte de nouvelles preuves. Les deux familles, les Jabłonowski et les Beauvilliers, étaient liées. Le grand-père du duc de Saint-Aignan, François Honorat de Beauvilliers, était frère de la comtesse Anne-Marie de Béthune, mère de François Gaston de Béthune. Celui-ci fut plusieurs fois envoyé diplomatique en Pologne – sa femme, Marie Louise d'Arquien de la Grange, était la sœur aînée de la reine de Pologne. Sa fille, Joanna, était mariée avec Jan Stanislas Jabłonowski. Sans doute, les deux familles, Jabłonowski et Beauvilliers, étaient-elles en contact au début du XVIII<sup>e</sup> siècle puisque Joanna voyageait en France régulièrement ; sa fille, Maria Jabłonowska, se maria en 1730 avec un Français, Anne-Charles Frédéric de La Trémoille, duc de Châtellerauld.

On sait par ailleurs qu'en 1724, Jan Stanisław Jabłonowski a cherché pour sa collection un portrait de Paul de Beauvilliers, premier gentilhomme de la Chambre de Louis XIV<sup>37</sup> et frère du duc de Saint-Aignan. Il est alors possible que les Jabłonowski, cherchant des artisans pour leur cour, aient demandé l'aide de Beauvilliers ou de Saint-Aignan, leurs cousins français. En tout cas, même si Batowski ne présente pas cet argument, il apparaît, en cherchant un patron français pour Mirys, qu'il a été guidé par la parenté entre les deux familles, Jabłonowski et Beauvilliers.

35] Józef Aleksander vint à Paris trois fois. Le premier séjour dura un an (septembre 1729-novembre 1730). Grâce à ses relations familiales avec Marie Leszczyńska, Jabłonowski habitait à Versailles ; il était sous la protection d'un certain Hilderbrandt. Józef est revenu à Paris en 1733 et 1734 (A. BETLEJ, op. cit., pp. 162-163).

36] Selon Batowski, Mirys était le prototype du capitaine écossais, héros de l'*Histoire d'un gentilhomme Ecossois, aux cours de Suede, et de Pologne, pendant les Regnes de Frederic Auguste et de Charles XII*, Hague, 1750, Première partie ; voir note manuscrite de Batowski dans ses archives (Materiały Zygmunta i Natalii Batowskich, loc. cit.) ; A. KRAUSHAR, *Drobiazgi historyczne*, Petersburg-Cracovie, Księgarnia Polska Rymowicz, 1891, tvol. I, p. 143, tvol. II, pp. 363-372.

37] Lettre de Jan Stanisław Jabłonowski à Adam Mikołaj Sieniawski, 15 juillet 1724, cité par A. BETLEJ, op. cit., p. 61.



\* \* \*

En analysant les relations possibles de Mirys avec son présumé patron français et avec l'art français, il ne faut pas oublier que l'artiste lui-même les a passées sous silence. Mirys déclarait seulement son attachement à Rome. Dans la note évoquée ci-dessus, il se présente comme un ancien élève « de l'Académie Royale de France » et il s'agit probablement de l'Académie de France à Rome et non pas de l'Académie Royale de Paris. Mirys soulignait aussi son attachement à Rome d'une façon plus visible que les déclarations écrites. Dans ses autoportraits, il s'est représenté avec l'Ordre de l'Éperon d'or<sup>38</sup> et on peut imaginer qu'il a porté son ordre dans certaines situations de la vie à la cour à Białystok.

La composition de ses autoportraits ressemble à un fameux autoportrait d'Anton van Dyck (collection particulière, Suisse ; autre version à Minneapolis Institute of Arts, Minnesota) reproduit, à l'époque, dans de nombreuses gravures<sup>39</sup>. Mirys a repris non seulement la pose du modèle, mais aussi son accessoire, la chaîne d'or. Van Dyck avait reçu cette décoration de la part du duc de Mantoue, Ferdinando Gonzaga, en 1622. Grâce à Giovanni Pietro Bellori, on sait que l'artiste s'affichait avec ce cadeau et qu'il le portait lors de ses voyages en Italie. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces gratifications étaient pour les artistes un objet de désir parce qu'elles confirmaient et explicitaient leur position sociale élevée. Antoine Coypel en est un bon exemple : en 1699, il demanda au roi de Suède « que la récompense [pour ses œuvres] consistât en quelque présent plutôt qu'en argent<sup>40</sup> ». Marcello Bacciarelli, Italien actif à Dresde, Vienne et Varsovie, inclut également dans son *Autoportrait* la médaille du pape Benoît XIV (Palais Fesch d'Ajaccio) ; Martin van Meytens, peintre suédois actif en Autriche, introduisit dans son *Autoportrait* des cadeaux de Marie-Thérèse d'Autriche (Musée des Beaux-arts, Budapest). Comme on le voit, Mirys n'était pas le seul dans cette parade particulière.

En présentant la chaîne et en mettant en évidence le « fait » qu'il avait reçu l'ordre du pape, Mirys affichait ses ambitions. Sa stratégie fait penser à ses prétentions au titre de noble. On connaît bien ses nombreuses démarches pour obtenir du roi Stanislas Auguste une

38] Malheureusement, je n'ai trouvé aucune liste des chevaliers de l'Ordre.

39] *Anthony Van Dyck as Printmaker*, éd. C. DEPAUW, G. LUIJTEN, Amsterdam, Rijksmuseum, 1999.

40] A. SCHNAPPER, *Le Métier de peintre au Grand Siècle*, Paris, Gallimard, 2004, p. 189.



confirmation de ses origines nobles qui n'aboutit que quelques années avant sa mort<sup>41</sup>. Sans doute, pour les clients polonais de l'artiste, l'importance de la décoration papale était indéniable. L'Ordre de l'Éperon d'or avait été attribué au plus fameux peintre polonais de cette époque, Jerzy Eleuter Siemiginowski (qui était, comme la famille Jabłonowski, en relation proche avec le roi Jan III Sobieski<sup>42</sup>).

\* \* \*

La stratégie d'autopromotion de Mirys était-elle efficace ? Les sources sur sa position sociale et sur son travail proviennent seulement de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Même si Mirys avait sa propre maison à Białystok et une pension régulière attribuée par le comte Branicki, il apparaît que l'artiste était traité par lui comme un artisan plutôt que comme un artiste au sens moderne du terme. On sait que les commandes de Branicki étaient très précises et Mirys était obligé de copier dans ses compositions des gravures provenant de la collection de l'hetman<sup>43</sup>. Les peintres travaillant pour Branicki étaient d'habitude strictement contrôlés et Mirys a sans doute été également<sup>44</sup>. Finalement, le fait que Mirys ait trouvé un protecteur en la personne du comte Branicki ne fait pas forcément honneur à l'artiste. Même si c'était l'un des plus riches aristocrates polonais, Branicki n'était ni un collectionneur réputé, ni un connaisseur. Le catalogue de sa collection montre un seul tableau d'un peintre canonique : Rubens. À part cela, la collection de tableaux de Branicki était composée d'œuvres de ses peintres de cour, comme Mirys ou Antoni Herliczka. Le groupe

41] On retrouve la copie de l'acte d'anoblissement de Mirys (provenant de Metryka Litewska) dans les archives de Zygmunt Batowski (Materiały Zygmunta i Natalii Batowskich, *loc. cit.*). Il faut souligner que Antoni Herliczka prétendait aussi à un titre de noblesse (A. BERNATOWICZ, *Malarze w Warszawie czasów Stanisława Augusta. Status – Aspiracje – Twórczość*, Varsovie, IS PAN, 2016, p. 105).

42] M. KARPOWICZ, *Jerzy Eleuter Siemiginowski, malarz polskiego baroku*, Wrocław-Varsovie-Cracovie-Gdańsk, Ossolineum, 1974.

43] Lettre écrite au début de l'année 1763, Jan Sękowski informait Jan Klemens Branicki que Mirys et les autres peintres avaient peint les tableaux en utilisant des gravures (« z kopersztychów malowali obrazy »), cité par E. KOWECKA, *Dwór « najrzędniejszego w Polsce magnata »*, Varsovie, IHKM PAN, 1991, p. 269. Grâce aux récentes recherches de Zbigniew Michalczyk, on sait que Mirys avait à sa disposition le *Recueil d'Estampes d'après les plus celebres tableaux de la galerie Royale de Dresde*, Dresde, Chrétien Henri Hagenmüller, 1753 (Z. MICHALCZYK, *W lustrzanym odbiciu...*, pp. 139, 221, 295 ; S. SZYMAŃSKI, op. cit., p. 66).

44] E. KOWECKA, op. cit.

d'ouvriers qui travaillait pour Branicki à Białystok formait une sorte de triste *fabrique*. Les sources dont on dispose sur son fonctionnement jettent sur elle le discrédit<sup>45</sup>.

\* \* \*

Mirys, en soulignant ses relations avec Rome, a essayé certainement de créer une identité alternative. Il paraît aussi que ses clients étaient plus sensibles à la provenance italienne que française. Pour les clients polonais pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, Rome était une capitale de l'art beaucoup plus importante que Paris. Les jeunes artistes étaient envoyés là-bas par leurs patrons (citons des artistes tels que Tadeusz Kuntze, Szymon Czechowicz, Stanisław Zawadzki, Jakub Hempel, Franciszek Pinck) ; on y achetait des œuvres d'art et des objets du luxe, en suivant les conseils des agents et des médiateurs italiens. Il faut souligner qu'on voit le même intérêt porté à l'Italie à Dresde qui n'était pas francisé autant qu'on le pense habituellement. Avant l'arrivée de Louis de Silvestre, le personnage-clé pour le monde de l'art en Saxe était Heinrich Fehling (1654-1725), peintre éduqué à Rome. Même Louis de Silvestre avait étudié à Rome (où il avait rencontré Carlo Maratta). On voit que pour Mirys qui recherchait une « bonne affiliation », Rome était alors un choix naturel.

Cependant, sa stratégie d'autopromotion semble un peu caricaturale, surtout dans le contexte de sa position réelle à la cour de Branicki, des années 1750 jusqu'à sa mort. Pour Branicki, les origines de l'artiste et son éducation n'étaient pas d'une grande importance. Parmi les artisans travaillant pour lui, on retrouve des Silésiens, des Tchèques, des Allemands, des Polonais, et assez rarement, des Français<sup>46</sup>. Le critère le plus important pour Branicki était le prix de leurs

45] E. KOWECKA, op. cit.; A. OLEŃSKA, *Jan Klemens Branicki. Sarmata nowoczesny. Kreowanie wizerunku poprzez sztukę*, Varsovie, IS PAN, 2011.

46] En 1748, avant l'arrivée de Mirys à Białystok, deux portraitistes travaillaient pour Branicki : un pastelliste venu de Dresde et un peintre tchèque, probablement Antoni Tallman (E. KOWECKA, *Dwór...*, op. cit., p. 117). Lorsqu'on parle d'artistes français en Pologne à cette époque, il faut être prudent. Même si on dispose d'un certain nombre de noms français, il apparaît que certains artistes faisaient partie d'une mascarade particulière. Par exemple, l'architecte Pallier, qui a travaillé pour Elżbieta Sieniawska dans les années 1720, malgré son nom français, est un Allemand, et son vrai nom est Franz Antoine Mayer (P. NESTOROW, *Pro domo et nomine suo. Fundacje i inicjatywy artystyczne Adama Mikołaja i Elżbiety Sieniawskich*, Varsovie, IS PAN, 2016, p. 103) ; pareillement, Jardinier Jean, qui depuis 1724 travaillait pour la famille Sieniawski à Przesławice, s'appelait en vérité Meseritz et venait de Dresde... (ibid., pp. 113, 127).

services<sup>47</sup>. On sait d'ailleurs que l'hetman avait du mal à trouver non seulement des artistes et des artisans, mais aussi des ouvriers ou des cuisiniers<sup>48</sup>. De plus, il faut souligner qu'à cette époque, les exemples d'artisans mécontents qui abandonnaient leurs patrons et fuyaient les chantiers étaient en Pologne assez nombreux<sup>49</sup>.

Pour gagner (et garder) sa position, Mirys n'était pas obligé de posséder des talents remarquables. Ce qui comptait chez ses patrons polonais, c'était l'absence d'exigences exorbitantes, la fidélité, l'efficacité et la rapidité d'exécution des œuvres commandées. Il apparaît que Mirys, en soulignant son cosmopolitisme, luttait non pour son gagne-pain, mais pour la reconnaissance de sa position sociale telle qu'il la rêvait.

Il semble que les autoportraits de Mirys et son autobiographie présentée à Bernoulli coulent de la même source, c'est-à-dire la frustration de l'artiste. L'*alter ego* de Mirys qu'on voit dans ses ouvrages (artiste mondial, cosmopolite, riche et respecté) n'a pas grand-chose de commun avec sa position sociale réelle.

La mascarade pratiquée par Mirys ne trouve pas d'imitateurs dans la génération suivante de peintres français en Pologne. Le plus éminent d'entre eux, Jean-Pierre Norblin de la Gourdain, ne se déguisait pas dans ses autoportraits « en mondain », mais plutôt « en artiste » ou « en Polonais ». Au lieu d'arborer une chaîne d'or, il tenait ses pinceaux et il portait un chapeau cosaque. Grâce à la correspondance entre Norblin et le prince Adam Czartoryski ou encore l'évêque Krasicki, on sait qu'il était respecté même s'il n'était pas traité sur un pied d'égalité<sup>50</sup> ; il visitait les salons et avait peut-être aussi son propre salon à Varsovie. Mirys par contre, dépourvu de toutes les caractéristiques de la mondanité, luttait constamment pour gagner le respect.

Dans ce contexte, la construction de sa propre image et celle d'un récit autobiographique que nous observons chez Mirys peuvent être définies (paradoxalement) comme les symptômes d'une faible position sociale des artistes étrangers en Pologne au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut souligner une fois encore que pendant de longues années, les actions de Mirys furent inefficaces. Il apparaît que les codes et les points de référence utilisés par le peintre n'ont pas été compris par

47] E. KOWECKA, *Dwór...*, op. cit., p. 101 ; K. GOMBIN, *Inicjatywy artystyczne Eustachego Potockiego*, Lublin, KUL, 2009, pp. 172-173.

48] E. KOWECKA, *Dwór...*, op. cit.

49] K. GOMBIN, *Inicjatywy artystyczne...*, op. cit., p. 155.

50] A. BERNATOWICZ, *Malarze w Warszawie...*, op. cit., p. 118.

ses clients – en tout cas, ils étaient incompréhensibles pour des clients comme Branicki ou Sapieha. Bien que, comme on l'a déjà mentionné, les académies françaises et italiennes fussent bien connues en Pologne et eussent une certaine réputation, cette renommée restait modérée – du moins, les artistes polonais envoyés à Rome n'étaient-ils pas toujours formés dans le cadre de l'Académie de Saint-Luc<sup>51</sup>. De plus, il n'y a aucune preuve qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on ait cru en Pologne au mythe de l'artiste mondain comme Rubens, Van Dyck ou encore Charles Le Brun. Dans les cabinets des collectionneurs polonais de ce temps, nous ne trouvons pas d'autoportraits d'artistes célèbres ; dans leurs bibliothèques, nous ne trouvons pas de *Vies*, ni modernes, ni anciennes. Par conséquent, il apparaît que les messages formulés par Mirys ont été envoyés dans le vide. Il est significatif qu'ils aient trouvé un terrain fertile seulement dans les années 1770. Le premier amateur qui s'intéressa à Mirys était non un aristocrate polonais, mais Johan Bernoulli, mathématicien suisse qui voyageait à travers les régions marécageuses de la Pologne de l'Ouest.

### SUMMARY

*The present study deals with the early period of Augustyn Mirys' (1700-1790) career and the circumstances of his migration to Poland. My aim is to analyse the narrative strategies and sources used by Mirys' biographers and show their entanglement in his own autobiographical recit presented to a Swiss voyager and noted mathematician, Johann Bernoulli, in 1778. The common belief is that Mirys grew up in Paris, then moved to Rome where he received a commission from Pope Benedict XIV and entered the service of duc de Sain-Aignan, French diplomat and collector, and finally, in 1730, met the Polish magnate and prince Jan Stanisław Jabłonowski, who brought him to Poland. As will be demonstrated, this version of events stands in opposition to chronology and well-known facts: de Saint Aignan only came to Rome only in 1732, when Jabłonowski was already dead. So Mirys could only have served one of these two patrons. The second part of the study deals with the problematic proof of Mirys' stay in Rome: the golden chain which – as he claimed – was a gift from the Pope and which we can see on his numerous self-portraits. It seems possible that this accessory is nothing more than a case of Mirys' licentia poetica.*

51] A. BERNATOWICZ, *Malarze w Warszawie...*, op. cit., pp. 66, 75.

## LES CONSTITUTIONS D'ANDERSON (1723) – UNE CHARTE MAÇONNIQUE COSMOPOLITE ?

Afin d'aborder le sujet de cette communication, il faudrait partir de deux vérités historiques tellement évidentes qu'elles peuvent aujourd'hui passer pour des axiomes, sinon des truismes. Premièrement, que le cosmopolitisme soit l'un des signes les plus flagrants de la franc-maçonnerie des Lumières, quelles que soient la diversité et la complexité indéniables de cette dernière, faut-il encore le prouver après tout ce que l'on a déjà dit, écrit et pensé à ce jour ? À une époque éclairée que l'on a tout à fait raison d'appeler « le siècle du cosmopolitisme<sup>2</sup> », les frères maçons contribuent sensiblement, eux aussi, pour ne pas dire en premier lieu, à propager l'idée de « citoyen de l'univers », de sorte que « la profession de foi cosmopolite est indiscutablement un des principaux *topoi* de la littérature maçonnique du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> ». Deuxièmement, les *Constitutions* d'Anderson de 1723, l'un des plus célèbres documents maçonniques de l'époque des Lumières sur lequel nous reviendrons d'ici peu, sont considérées en même temps comme l'un des textes fondateurs de la maçonnerie moderne. Leur rôle au moment de la naissance, puis de l'essor de l'Art Royal en Europe et en Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle demeure incontestable, au point que certains n'hé-

1] Université catholique de Lublin Jean-Paul II.

2] L. RÉAU, *L'Europe française au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1971, p. 8.

3] P.-Y. BEAUREPAIRE, *Franc-maçonnerie et cosmopolitisme au siècle des Lumières*, Paris, Éditions Maçonniques de France, 1998, p. 15.

sitent pas, aujourd'hui même à y voir la « Bible de la maçonnerie spéculative<sup>4</sup> ». Quels que soient leur sort et leur histoire postérieure, les critiques et les accusations qu'elles suscitent dès leur apparition, les différences d'approche et les divergences d'interprétation qu'elles provoquent par la suite quels que soient enfin les rectifications et les remaniements qu'Anderson fera quinze ans plus tard, il reste évident que ces *Constitutions* peuvent être qualifiées de monument fondamental de la franc-maçonnerie universelle.

Compte tenu de ces deux vérités factuelles incontestables, il faudrait se demander si et dans quelle mesure on pourrait en même temps faire, sur leur base, une déduction syllogistique probante. Autrement dit, si l'on considère l'axiome « la maçonnerie des Lumières est nécessairement cosmopolite » comme prémisses majeure du raisonnement, et que l'on prenne comme prémisses mineures l'évidence « les *Constitutions* d'Anderson sont le texte constitutif de la maçonnerie des Lumières », pourrait-on, *ergo*, en concevoir un syllogisme concluant, selon lequel le texte d'Anderson serait une profession de foi cosmopolite ? Contient-il des éléments et des vérités qui préparent tout frère maçon à se sentir « partout en sa patrie<sup>5</sup> », voire à devenir « un homme qui nulle part n'est étranger<sup>6</sup> », outrepassant les nations et les frontières ? Enfin, constitue-t-il une charte universelle qui, en proposant à l'homme l'idée d'appartenir à l'humanité plutôt qu'à son lieu d'origine, et en lui offrant ainsi le modèle d'une communauté internationale, fait débiter autant qu'elle l'explique l'expansion maçonnique à l'époque et dans le monde des Lumières ?

Avant de répondre à toutes ces questions, il faudrait commencer par rappeler brièvement l'histoire et l'idée des *Constitutions* d'Anderson. Sans vouloir ni pouvoir proposer ici un historique trop détaillé, résumons l'essentiel<sup>7</sup>. Le 24 juin 1717, quatre loges maçonniques londonniennes forment la *Grande Loge de Londres*, donc la toute première

4] T. CEGIELSKI, *Księga Konstytucji 1723 roku i początki wolnomularstwa spekulatywnego w Anglii. Geneza-fundamenty-komentarze*, Varsovie, Wydawnictwo Klio, Oficyna Wydawnicza Rytm, 2011, p. 200.

5] A. FURETIÈRE, *Dictionnaire universel* (1690), article « Patrie » cité d'après G.-L. FINK, « Cosmopolitisme », in : *Dictionnaire européen des Lumières*, sous la dir. de M. DELON, Paris, PUF, 1990, p. 277.

6] *Dictionnaire de Trévoux* (1721), article « Cosmopolitisme », cité d'après G.-L. FINK, op. cit., p. 277.

7] Nous n'avons qu'à renvoyer ici à l'excellente étude de Tadeusz Cegielski (voir la note 4) où la genèse et l'histoire des *Constitutions* d'Anderson ont été présentées de manière minutieuse et érudite (consulter surtout les pp. 3-290).



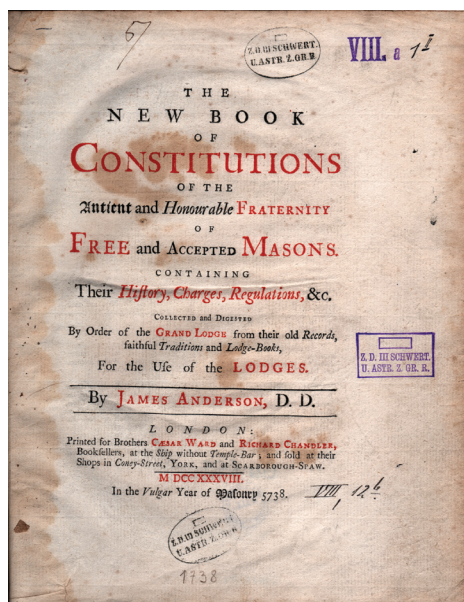
obédience dans le monde, ce qui à l'avenir sera considéré communément comme l'acte fondateur de la maçonnerie spéculative universelle. À peine un an plus tard, afin d'appuyer sa structure et ses travaux sur un règlement commun cohérent, la *Grande Loge de Londres* conçoit l'idée de retrouver et de comparer d'authentiques écrits corporatifs relatifs aux anciens règlements des maçons, en vue d'élaborer sur leur base un texte unique standardisé. Il s'agissait de ramasser, de relire, d'examiner et, enfin, de réviser les chartes originales des bâtisseurs (*Old Charges*), les anciennes constitutions maçonniques (*Old Constitutions*) qui, présentant les coutumes et obligations des compagnies des temps passés, devaient servir de fondement à un nouveau texte codificateur, rectifié et formé à l'usage des loges maçonniques<sup>8</sup>. La mission de lecteur et de rédacteur fut confiée au révérend James Anderson, pasteur presbytérien (1678-1739) qui, après de longues lectures et des examens comparatifs détaillés, proposa un travail de synthèse cohérent, où il sut « examiner, corriger et rédiger selon une nouvelle et meilleure méthode l'histoire, les obligations et les règlements de l'ancienne Confrérie<sup>9</sup> ». Son ouvrage, ayant reçu l'approbation officielle lors de la séance de la *Grande Loge de Londres* du 17 janvier 1723, fut aussitôt publié à Londres sous le titre de *The Constitutions of the Free-Masons*<sup>10</sup>. Quoique le nom du codificateur des constitutions maçonniques ne figure pas sur la page de titre de la première édition, on n'allait pas tarder à l'associer définitivement à l'auteur de la synthèse, de sorte qu'il s'est vite immortalisé, l'ouvrage étant communément connu jusqu'à ce jour sous le titre, un peu trompeur, des *Constitutions* d'Anderson.

L'histoire de celles-ci ne semble donc pas, au premier abord, annoncer un texte à caractère cosmopolite. Bien au contraire, comme tout,

8] Il faut remarquer que cette initiative de rectification n'est pas sans rappeler, *toutes proportions gardées*, l'idée formulée en 363 lors du concile de Laodicée de former la base du *Nouveau Testament* à partir de l'examen des différents écrits relatifs à la vie de Jésus et à l'enseignement de ses premiers disciples, afin de proposer un seul livre canonique qui garde et transmette la tradition du christianisme.

9] Notre étude renvoie à l'édition française suivante des *Constitutions* : J. ANDERSON, *Livres des constitutions maçonniques, reproduction du texte original anglais de 1723, accompagnée d'une traduction française, d'une introduction et de notes, et publiée par Mgr E. Jouin*, Paris, Émile-Paul Frères, 1930, in *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*. Le texte complet des *Constitutions*, précédé d'une longue introduction et numéroté séparément, se trouve aux pp. 1-163. Voir p. 127.

10] Le titre original complet fut *The Constitutions of the Free-Masons, containing History, Charges, Regulations etc. of that most Ancient and Right Worshipful Fraternity. For the Use of the Loges*.



Page de titre



Frontispice

Ill. 1. *Les Constitutions d'Anderson*, Londres 1738 (Bibliothèque de l'Université Catholique de Lublin Jean-Paul II, Département Réserve, Sections des Ouvrages Anciens, cote Ga 655)

du début à la fin, se passe à Londres dans un entourage anglais, on dirait qu'il s'agit plutôt d'un ouvrage élaboré par et pour les représentants d'une seule nation, dont l'initiative ne concernerait apparemment qu'un milieu assez restreint, sans aucune dimension internationale ni vocation universalisante. Cette première impression ne saurait d'ailleurs qu'être renforcée par le frontispice de l'ouvrage illustré par John Pine (1690-1756), graveur et cartographe anglais. Inspiré des travaux classiques et baroques des trois architectes britanniques contemporains, Christopher Wren (1632-1723), John Vanbrugh (1664-1726) et Nicholas Hawksmoore (1661-1736)<sup>11</sup>, l'artiste propose au premier plan de sa composition une mise en scène fort symbolique où, dans une pose bien théâtrale, le duc John Montagu (1690-1749), l'ancien grand maître de la *Grande Loge de Londres*, à qui d'ailleurs l'ouvrage a été dédié<sup>12</sup>, transmet à son successeur, le duc Philipp Warthon (1698-1731),

11] G. VINCENTEAU, *Le Frontispice des Constitutions d'Anderson*, in : *Renaissance Traditionnelle*, 2002, n. 131-132, juillet-octobre, p. 171.

12] L'auteur de la dédicace fut le député grand maître de l'époque, John Theophilus Desaguliers (1683-1744), grand maître de la *Grande Loge de Londres* entre 1719 et 1720.

le texte des constitutions élaborées par Anderson. L'idée de continuité qu'exprime le message de l'artiste est claire, à cette différence près que le spectateur a l'impression que le texte des constitutions est et sera transmis chaque année de grand maître en grand maître au sein de la même obédience, comme si elles n'étaient destinées et réservées qu'à la seule *Grande Loge de Londres*.

Or, une analyse plus approfondie de l'ouvrage d'Anderson permet de constater que ce qui paraît évident au premier abord l'est moins à la lumière de la lecture du texte. À commencer par les sources historiques auxquelles le pasteur presbytérien, lui-même un Écossais, a recouru lors de la rédaction des constitutions. Dans sa mission de réviser « les anciens documents » afin de les mettre « d'accord avec l'histoire et la chronologie, de façon à faire de ces Nouvelles Constitutions une exacte et juste relation de la Maçonnerie », « en sachant d'ailleurs conserver tout ce qui était réellement ancien et authentique<sup>13</sup> », James Anderson « a donc examiné plusieurs copies provenant d'Italie, d'Écosse et de diverses parties de l'Angleterre<sup>14</sup> ». Ainsi voit-on que les recherches ne se sont limitées ni à Londres ni même à la seule Angleterre, mais que leur auteur a puisé « au-delà de la mer<sup>15</sup> », dans des sources documentaires plus riches et étendues. Les fondements historiques de la maçonnerie devaient sans doute renvoyer à des références géographiques et civilisatrices plus larges que la seule dimension londonienne, l'initiative ayant d'emblée reçu une empreinte universalisante<sup>16</sup>.

Anderson le démontre parfaitement bien dans la première partie de son ouvrage, celle qui présente l'histoire de la franc-maçonnerie. Rappelons qu'il s'agit de la partie la plus longue du texte, car elle en constitue presque la moitié. L'auteur y propose un vaste tableau historico-topographique de l'Art Royal, depuis Eden jusqu'à l'Angleterre du début du XVIII<sup>e</sup> siècle : le premier terme qui ouvre le texte est le nom d'Adam, « notre premier père », le dernier qui achève le tout est l'évocation du « grand-maître actuel étant le très noble

13] *Constitutions...*, p. 9 (Dédicace).

14] *Ibid.*, p. 127.

15] *Ibid.*, p. 85.

16] T. Cegielski remarque avec justesse (op. cit., pp. 38-39) que les *Constitutions* d'Anderson montrent clairement les ambitions de l'obédience londonienne d'élargir son influence par-delà les frontières et les barrières existantes, qu'elles soient sociales, confessionnelles, politiques ou nationales.

prince Jean, duc de Montaigne<sup>17</sup> ». Sans vouloir résumer ici en détail le long exposé historique d'Anderson ni, surtout, prétendre en juger l'exactitude factuelle, il faut remarquer que l'auteur fait voyager le lecteur à travers le temps et l'espace, en composant ainsi une longue histoire du déplacement et de l'essor de l'idée maçonnique dans le monde. Celle-ci apparaît avec Adam qui « dut avoir les sciences libérales, et particulièrement la Géométrie, gravées dans son cœur », dont on retrouve ensuite « les principes dans le cœur de ses descendants », ce que prouve notamment la « grande arche » de Noé<sup>18</sup>. Ainsi l'idée de la géométrie, « en particulier de la Maçonnerie et de l'Architecture<sup>19</sup> », sera-t-elle continuellement transmise aux générations suivantes au cours de l'histoire humaine. Cette dernière constitue en effet un long tableau du cheminement continu de l'Art Royal, de continent en continent, de pays en pays, de nation en nation, depuis l'Assyrie, Babylone, l'Égypte, Jérusalem, la Grèce et la Rome antiques, jusqu'en Grande Bretagne. On dirait qu'Anderson emprunte ici, comme certains de son temps, l'idée médiévale de la *translatio studii* qui dessine le déplacement géographique du savoir et des connaissances selon le mouvement de la lumière solaire, d'Est en Ouest, d'Eden, par Jérusalem et Babylone, jusqu'à Athènes et Rome, et dont le point de rayonnement se trouverait à Londres au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelles que soient les sources de sa conception, il faut remarquer que l'histoire des maçons qu'il trace est avant tout celle d'une idée de transmission et de passage. Elle se répand partout dans le monde, traverse les frontières et les continents, concerne différentes nations et cultures. Décidément, l'histoire de la maçonnerie selon Anderson est celle d'une extension/expansion cosmopolite *par excellence*.

Ce caractère historique universel de l'Art Royal est souligné également par le frontispice de l'ouvrage dont il a été question plus haut. Le second plan de l'estampe que propose John Pine représente une longue colonnade située des deux côtés de l'image, laquelle reflète les cinq ordres d'architecture : dorique, ionique, corinthen, composite et toscan, base de l'architecture antique codifiée par Giacomo Barozzi/Jacques Vignole (1507-1573) dans son célèbre traité de 1562, *Regola delli cinque ordini d'architettura*. Le graveur anglais met en valeur l'héritage antique de l'architecture européenne et, en même

17] *Constitutions...*, pp. 11 et 83.

18] *Ibid.*, pp. 11-12 et 14.

19] *Ibid.*, p. 14.

temps, souligne l'universalité de l'art maçonnique, ce qui correspond parfaitement aux intentions de l'ouvrage d'Anderson. Ce qui renforce aussi leur idée commune, c'est la silhouette d'Apollon victorieux, dieu des arts, des sciences, de l'harmonie et de la lumière, conduisant son char du soleil dans les cieux nébuleux situés en haut de la gravure. De plus, en bas de celle-ci, on remarque une représentation graphique du fameux théorème de Pythagore qui, symbole de l'ordre géométrique de l'univers physique et fondement de tout calcul dans l'architecture, est en même temps, comme le rappelle Anderson, « le principe de toute Maçonnerie, sacrée, civile et militaire<sup>20</sup> ». Comme le résume très bien Guillaume Vincendeau, « ainsi le frontispice par son iconographie met l'accent sur une idée de passerelle, de lien entre les temps, dont les *Constitutions* seraient la clé de voûte<sup>21</sup> ». Il faut tout de même ajouter que cette idée de continuité et de transmission des valeurs à travers les temps reflète aussi l'idéal maçonnique du passage par-delà les frontières et les nations, l'art de la géométrie ne connaissant ni bornes ni limites.

Quelles que soient l'importance et l'épaisseur du volet historique de l'ouvrage d'Anderson, force est de constater que c'est la deuxième partie de l'ensemble qui constitue son panneau central, car elle explique et justifie, à vrai dire, le terme de « constitutions » que l'on retrouve dans le titre. Divisée clairement en deux éléments essentiels distincts, mais complémentaires, elle contient, d'un côté, les obligations (*charges*) des frères maçons classées en six catégories différentes et, de l'autre, les règlements généraux (*regulations*) auxquels ces derniers doivent se soumettre et qui sont au nombre de 39<sup>22</sup>. Comme l'objectif de notre communication n'est pas de présenter en détail le contenu exact des *Constitutions* d'Anderson, mais d'en rechercher et mettre en valeur l'esprit universel, il faut constater qu'outre le catalogue précis des devoirs qui devaient organiser le fonctionnement des loges et régler la vie de tous les maçons, on y découvre également, pour ne pas dire avant tout, leur profession de foi cosmopolite. À commencer par le fait incontestable que ce catalogue s'affirme fermement universel en soi,

20] *Constitutions...*, p. 38.

21] G. VINCENDEAU, *Le Frontispice...*, op. cit., p. 172.

22] Pour être précis, il faut rappeler que le tout se termine par des chansons maçonniques, les chants des maîtres, des surveillants, des compagnons et des apprentis, reprenant l'histoire de la maçonnerie ou faisant l'éloge de celle-ci. Voir *Constitutions...*, pp. 133-163. Même si l'ensemble de l'ouvrage d'Anderson est donc un triptyque, il est évident que les obligations et les règlements en constituent la partie centrale.



s'adressant à la maçonnerie « tout entière, en quelques lieux qu'elle soit dispersée sur la surface de la terre<sup>23</sup> ». Tout comme l'histoire de la maçonnerie a précédemment démontré la dimension internationale de l'Art Royal, de même les règlements et les charges des maçons ont un caractère universel et s'appliquent communément à tous, indépendamment de leur lieu de naissance ou de leur nationalité : « En tant que maçons [...], nous sommes de toutes les nations, de toutes les langues, de toute parenté et de tout dialecte<sup>24</sup> ».

Ce *credo* cosmopolite est encore renforcé par l'idée de fraternité qu'Anderson met en valeur tout au long de son ouvrage, et ce dès la page de titre où il rappelle que la maçonnerie est une « très ancienne et très vénérable confrérie<sup>25</sup> ». Certes, la notion de confrérie dépasse ici volontairement les limites d'une simple organisation corporative pour acquérir nettement une dimension communautaire. La maçonnerie apparaît en tant qu'union « des gens de bien, loyaux, de naissance libérale », se considérant membres élus de la famille humaine dont les travaux et les efforts sont menés « pour accroître et faire durer l'amour fraternel [...] qui est à la fois la base et la pierre terminale, le lien et la gloire de cette Ancienne Confrérie<sup>26</sup> ». L'Art Royal devient par là une notion cosmopolite *par excellence*, car il vise à rapprocher des gens issus de différentes nations et cultures, à réunir des personnes vivant dans toutes les parties du monde : « Tous les vrais maçons ont ainsi agi depuis le commencement du monde et agiront ainsi jusqu'à la fin des temps<sup>27</sup> ». On voit clairement que la maçonnerie possède une valeur unificatrice capitale où, par sa conception de fraternité universelle, se manifeste en premier lieu l'idée de l'unité humaine, les frères maçons contribuant tous ensemble, en dépit de leur altérité géographique évidente, à la solidité des liens qui les unissent et, par là, à leur propre solidarité : « La maçonnerie devient ainsi le centre de l'union et le moyen d'assurer une fidèle amitié entre des personnes qui seraient restées perpétuellement éloignées l'une de l'autre<sup>28</sup> ».

On ne saurait trop insister sur l'importance capitale de ce dernier propos d'Anderson. En soulignant le rôle unificateur indéniable de la maçonnerie dans la vie de la famille humaine, l'auteur rappelle en

23] *Constitutions...*, p. 124.

24] *Ibid.*, p. 94.

25] *Ibid.*, p. 2.

26] *Ibid.*, pp. 89, 92 et 96.

27] *Ibid.*, p. 98.

28] *Ibid.*, p. 87.



même temps le danger de désaccord auquel celle-ci est constamment confrontée de par sa nature. Il s'agit moins de proposer ici une idée anthropologique, empruntant à l'état de nature selon Hobbes, que de mettre l'accent sur l'existence de facteurs extérieurs qui concernent tout homme social et sont incessamment source de conflits et de disputes au sein du genre humain. Anderson en énumère trois, en constatant en même temps qu'ils sont également dangereux dans la vie des francs-maçons. Selon lui, « une discussion au sujet de la religion, des nations ou de la politique de l'État » risquerait de provoquer dans leur vie une « brouillerie ou querelle d'ordre privé », au point que « [leur] harmonie serait détruite et [leurs] louables desseins anéantis<sup>29</sup> ». En philosophe des Lumières *par excellence*, pour qui ces trois facteurs sont habituellement la cause principale des malentendus et des conflits dans l'histoire de l'humanité, Anderson constate que ce sont avant tout les divergences religieuses, politiques et nationales qui menacent de détruire l'unité des maçons. Or, dans la conception d'une fraternité « utile à l'humanité<sup>30</sup> », où toute particularité doit s'effacer en faveur du commun, le code maçonnique universel a pour objectif de bannir tout ce qui sert à diviser et de défendre tout ce qui vise à rapprocher.

On le voit parfaitement à travers les deux premiers articles, ceux qui présentent les obligations des maçons et qui, depuis toujours, ont suscité le plus d'intérêt et de discussions auprès des lecteurs critiques des *Constitutions*<sup>31</sup>. Il est vrai que l'article *Concernant Dieu et la religion* aussi bien que celui *Du Magistrat civil, suprême et subordonné* attirent une attention particulière grâce à leur caractère universel où le comportement des maçons est considéré par rapport à leur croyance et à leur sens civique, c'est-à-dire en fonction des phénomènes qui, apparemment, n'auraient rien de commun avec l'organisation de la vie des loges. En ce qui concerne la religion, on apprend qu'« un maçon est obligé, de par sa condition, d'obéir à la loi morale ; et s'il entend exactement l'Art, il ne sera jamais un stupide athée, ni un libertin irrégulier<sup>32</sup> ». Quant à la politique, Anderson constate qu'« un maçon est un paisible sujet des pouvoirs civils, en quelque endroit qu'il réside ou travaille : il n'a pas à se mêler aux

29] *Constitutions...*, p. 94.

30] *Ibid.*, p. 78.

31] Voir Ch. PORSET, « Franc-maçonnerie », in : *Dictionnaire européen des Lumières*, pp. 483-484.

32] *Constitutions...*, p. 86.

complots et conspirations contre la paix et le bon état de la nation, ni à se comporter indûment à l'égard des magistrats inférieurs<sup>33</sup> ». Les deux articles se suivant l'un après l'autre, il en résulte clairement deux impératifs complémentaires, l'un d'ordre moral, l'autre d'ordre politique : tout maçon doit nécessairement être croyant et il faut aussi qu'il demeure loyal à l'égard du pouvoir civil. Comme, dans l'optique des *Constitutions* d'Anderson, la source de la morale ne peut se situer ailleurs que dans la religion, il faut qu'un maçon soit, de par sa définition, un être religieux, de même qu'il doit absolument respecter la paix, c'est-à-dire ne pas déroger aux lois de l'ordre établi, quel que soit le système politique de l'État où il vit.

Ces deux axiomes qui ouvrent l'ensemble des obligations et des règlements des maçons, constituent par là même la base de tout l'ouvrage pour en être, à vrai dire, la véritable clef de voûte. Paradoxalement, la contrainte religieuse, ainsi que l'obéissance civile résultent du potentiel néfaste, car désorganisateur, des particularités confessionnelles, nationales et politiques évoquées ci-dessus que les *Constitutions* veulent maîtriser, pour ne pas dire neutraliser et éliminer. Pour cela, leur auteur propose, à l'instar d'un Pierre Bayle, la conception d'une religion universelle qui respecte les confessions de tous par la recherche de leurs valeurs morales communes, « en laissant à chacun ses opinions particulières, c'est-à-dire d'être des gens de bien et loyaux, autrement dit des hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les dénominations ou croyances qui puissent les distinguer<sup>34</sup> ».

Cette conception universalisante doit s'opposer à toute identification nationale de la religion et, par là, lutter en faveur d'une solution confessionnelle cosmopolite :

quoique, dans les temps anciens, les Maçons fussent tenus, dans chaque pays, d'être de la religion, quelle qu'elle fût, de ce pays et de cette nation, on considère maintenant comme plus à propos de les obliger seulement à cette religion en laquelle tous les hommes sont d'accord<sup>35</sup>.

On comprend que le changement capital qu'Anderson a introduit dans la question de la religion en faveur d'une idée universaliste a pour but d'outrepasser les différences confessionnelles et, par là, d'éviter tout conflit au sein de la maçonnerie européenne.

33] *Constitutions...*, p. 87.

34] *Ibid.*, p. 87.

35] *Ibid.*, pp. 86-87.

Il en est de même avec la déclaration de loyauté à l'égard de tout pouvoir civil que préconisent les *Constitutions* dans le domaine de la politique. Le respect de l'ordre public établi ne vient pas seulement du fait historique que « la guerre, les effusions de sang et les troubles ont toujours fait tort à la Maçonnerie<sup>36</sup> », mais aussi, sinon surtout, du danger de désaccord qui risquerait de rompre les liens de fraternité, ce qui fait que l'Art Royal doit être « résolument contre toute politique, car la politique n'a jamais contribué et ne contribuera jamais à la prospérité de la loge<sup>37</sup> ». C'est pourquoi les maçons, « à cause de leur caractère pacifique et de leur loyauté », doivent croire fermement que « si un frère se montrait rebelle à l'État, il ne devrait pas être soutenu dans sa rébellion<sup>38</sup> ». Tout comme dans le cas de la religion, les engagements, et surtout les différences politiques ne sauraient qu'être néfastes à la vie des loges et des frères maçons, car elles risquent de saper leur unité et, par conséquent, de détruire l'Art Royal. Le bien commun de ce dernier doit impérativement l'emporter sur le choix politique particulier de chacun de ses membres. Décidément, par rapport aux dimensions universelles de l'organisation cosmopolite qu'est la maçonnerie, aussi bien l'État, quel que soit son régime politique, que la religion, quelle que soit sa proposition confessionnelle, sont des entités inférieures, tant par leur espace géographique que dans leur idée.

En guise de conclusion, il faut se poser la question de savoir si le cosmopolitisme que prônent en 1723 les *Constitutions* d'Anderson reste absolu. On sait que, en dépit de leur universalisme, elles imposent tout de même quelques contraintes essentielles, voire d'importantes limites d'accès à la loge, comme le critère d'un « âge mûr et circonspect », mais surtout l'exclusion des athées, des femmes, des esclaves et des « hommes sans moralité et de conduite scandaleuse », notion qui, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, embrassait facilement une bonne partie du tiers état, surtout les paysans, mais aussi les comédiens<sup>39</sup>. Il est évident que, malgré leur caractère cosmopolite, les *Constitutions* ne savent pas encore s'affranchir de l'état de conscience et de la mentalité qui caractérisent les sociétés européennes à l'époque des Lumières naissantes. D'un côté, cet état des choses n'a rien d'étonnant et semble tout à fait normal en 1723, de l'autre, on sait bien

36] *Constitutions...*, p. 87.

37] *Ibid.*, p. 94.

38] *Ibid.*, p. 87.

39] *Ibid.*, p. 89. Voir Ch. PORSET, op. cit., p. 487.

que, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, la maçonnerie, réservée dans le texte d'Anderson à un certain groupe de citoyens de sexe masculin, réussira à changer sensiblement son attitude, surtout face aux femmes et aux bourgeois, en suivant par là l'esprit éclairé de son époque ou, comme le veulent certains, en y contribuant beaucoup<sup>40</sup>. De plus, il faut remarquer que, paradoxalement, le caractère universel, mais aussi élitiste, des *Constitutions* ne nuit aucunement à leur profession de foi cosmopolite. Au contraire : les contraintes qu'elles proposent sont, elles aussi, de nature universelle, concernant tous les exclus, quels que soient leur nationalité ou leur pays d'origine. L'exclusion outrepassa les nations et les frontières géographiques, sans contredire nullement l'idée d'universalité et d'appartenance à l'humanité. On est maçon, voire citoyen de l'univers partout, à condition que l'on sache garder et se transmettre « la faculté et l'ancienne coutume universelle de converser sans parler et de se reconnaître à distance<sup>41</sup> ».

### SUMMARY

*The following article is devoted to the history of Anderson's famous book The Constitutions of the Free-Masons of 1723, widely considered to be a founding text of modern Royal Art, even a "bible" of speculative masonry. An interesting issue is that all these themes and plots – regulated as they are by the code of the lives of Masonic lodges – reveal their cosmopolitan character. Written in England and initiated by the Great Lodge of London, The Constitutions, actually, is not only about one country but all Mason brothers from around the whole world, crossing national, geographical and political boundaries. The book has universal appeal, being addressed to all followers of Royal Art because they belong to humanity regardless of place of birth. Masons are citizens of the world, and the world is their homeland. Not strangers anywhere, because they feel at home everywhere. Thus, Anderson's Constitutions is one of the first and most important texts expressing the idea of cosmopolitanism in the European Enlightenment.*

40] Voir U. im HOF, *Europa Oświecenia*, Varsovie, Wydawnictwo Krag, Oficyna Wydawnicza Volumen, 1995, pp. 109-114 (« Wolnomularze »).

41] *Constitutions...*, p. 181.

## LE COSMOPOLITISME À ROME AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : DÉFINITIONS ET PRATIQUES FESTIVES

Ferdinand Gregorovius en 1892 qualifiait la Rome pontificale de « *città cosmopolita da 1500 anni e centro del mondo*<sup>2</sup> », et Federico Chabod écrivait en 1951 : « *Roma era dunque la missione, l'idea universale, il proposito cosmopolitico*<sup>3</sup> ». Parler aujourd'hui de cosmopolitisme, alors que la mode est à la globalisation, peut-être en crise, et à la valorisation de la diversité culturelle (UNESCO) montre l'actualité du thème.

### 1. HISTORIQUE DU MOT ET DU CONCEPT

Les études les plus récentes, monographies et actes de colloques, sont surtout de caractère philosophique et politique, rappelant les origines historiques du mot et du concept. Ainsi, en 2013, le colloque anniversaire en hommage à Nelson Mandela posait la question<sup>4</sup> :

- 
- 1] Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).
  - 2] F. GREGOROVIVS, *Römische Tagebücher*, éd. F. Althaus, Stuttgart, Cotta, 1892, p. 174.
  - 3] F. CHABOD, *Storia della politica estera italiana dal 1870 al 1896*, Bari, Gius. Laterza & Figli for Istituto per gli Studi di Politica Internazionale, 1951, p. 236.
  - 4] *Cosmopolitisme et internationalisme, théories, pratiques, combats, XV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Actes du séminaire de 2013 en mémoire de Mandela, L. CRY, N. GABRIEL, M. L. PELUS KAPLAN (dir.) (<https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-01288576>), 2016.

qu'est-ce qu'être citoyen du monde ? On y rappelait l'écrit théorique fondamental de P. Coulmas, *Un rêve d'humanité*, de 1995, qui commence lui aussi par un rappel historique<sup>5</sup>. Le philosophe Diogène de Sinope, dit le Cynique, comme premier citoyen du monde, crée le concept à partir des mots grecs *cosmos*, l'univers, et *polites*, citoyen ; il exprime la possibilité d'être d'un lieu et de toucher à l'universalité sans renier sa particularité ; mais être à tous revient à n'être à personne et donc pas même à soi. Puis le stoïcisme propose une figure différente : être citoyen du monde signifiait jouer son appartenance aux particularités du monde qui est une grande cité, une *cosmopolis* ; nous ne pouvons être citoyens du monde qu'en étant inscrits dans ce monde à des titres divers qui nous identifient et nous distinguent. Pour Étienne Tassin, le cosmopolitisme est l'instauration d'un monde commun entre les hommes<sup>6</sup>. Montaigne et Diderot firent coïncider les deux approches. Pour Montaigne, être citoyen du monde, c'est reconnaître que personne ne peut être figé dans son identité. Dans le *Supplément au Voyage de Bougainville*, Diderot écrit : « il s'agit de prendre le froc du pays où l'on va, et de garder celui d'où l'on est »<sup>7</sup>. C'est l'*essayeur*, en vertu d'une culture de l'extranéité, et l'on retrouve le thème de l'étranger, qui a suscité de nombreux travaux historiques ces dernières années, notamment à Rome. Donc respecter l'Autre dans son étrangeté pour se retrouver soi-même, c'est la leçon des philosophes du passé envoyée aux hommes du présent, était-il rappelé en 2013, et l'interrogation débouchait sur la question : comment surmonter les nationalismes ? En proposant comme réponse : passer du cosmopolitisme à l'universalisme, du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, et déboucher sur une nouvelle forme de cosmopolitisme.

Gérôme Truc propose une définition sociologique du cosmopolitisme, à la suite des travaux de Georg Simmel : « une mise en rapport de la socialisation quotidienne avec ce qui est au-delà de la société », sans rupture avec la sociologie classique, au contraire de la thèse défendue par Ulrich Beck ; c'est donc une sociologie réflexive<sup>8</sup>.

5] P. COULMAS, *Les citoyens du monde : histoire du cosmopolitisme*, J. Étoré (trad.), Paris, Albin Michel, 1995, p. 49.

6] É. TASSIN, *Un monde commun. Pour une cosmopolitique des conflits*, Paris, Le Seuil, 2003.

7] D. DIDEROT, *Supplément au voyage de Bougainville*, in : *Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédites*, Paris, Imp. de Chevet, 1796, p. 270.

8] G. TRUC, *Simmel sociologue du cosmopolitisme*, « Tumultes », n° 24, 2005/1, p. 77.



Le cosmopolitisme contemporain a été théorisé par le sociologue allemand Ulrich Beck (1944-2015)<sup>9</sup>. Les sociologues se sont, en effet, intéressés plus tardivement au mot, approchant le concept sous l'angle de l'ouverture ostentatoire à la diversité culturelle (Bourdieu, Friedman, Ollivier). Le cosmopolitisme fonctionne comme « un capital culturel », au sens de Bourdieu qui parle du capital culturel cosmopolite, dans *La distinction* de 1979<sup>10</sup> ; lors du colloque *Trente ans après la Distinction de Bourdieu*, on discutait de l'émergence d'un capital culturel cosmopolite et de son « appropriation avertie »<sup>11</sup>.

Deux grands moments dominant pour l'usage du mot et du concept, l'antiquité et le XVIII<sup>e</sup> siècle des Lumières<sup>12</sup>. *Cosmopolite* apparaîtrait à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle lorsque la définition devient concrète. Dans le chapitre sur « La pensée de la supranationalité : universalisme et cosmopolitisme », Jacques Ténier écrit qu'« à partir de la Renaissance, il faut une oreille attentive pour entendre la voix du cosmopolitisme, celle qui se donne le monde pour cité<sup>13</sup> ». Montaigne, qui voyage en Italie en 1581 et dont le *Journal* est publié en 1774, célèbre la commune condition des êtres humains : « J'estime tous les hommes mes compatriotes, et embrasse un Polonais comme un Français<sup>14</sup> » ; il n'est étranger nulle part. En 1721, dans le dictionnaire de Trévoux, *cosmopolitisme* remplace *cosmopolisme*. Louis-Charles Fougeret de Monbron, qui publie en 1750 *Le cosmopolite ou le citoyen du monde*<sup>15</sup> (fig. 1), est devenu cosmopolite par pessimisme et scepticisme ; pour lui « l'univers est une espèce de livre dont on n'a lu que la première page quand on n'a vu que son pays » ; avec cynisme il affiche un absolu mépris de la notion de patrie ; il emprunte à Cicéron sa devise, « la patrie est là où l'on est bien », et en fait l'épigraphe de son livre.

9] U. BECK, *Pouvoir et contrepuissance à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2003 ; id., *Der kosmopolitische Blick oder: Krieg ist Frieden*, Frankfurt am M., Suhrkamp, 2004, traduit en français : *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris, Aubier, 2006 ; G. TRUC, *Le soi cosmopolite. Cosmopolitisme et conscience de soi chez Simmel et Mead*, « Cahiers philosophiques », n° 128, 2012, pp. 59-70.

10] P. BOURDIEU, *La distinction*, Paris, Les Editions de Minuit, 1979.

11] *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Ph. COULANGEON et J. DUVAL (dir.), Paris, La Découverte, « Recherches », Paris, 2013, p. 12.

12] P. HAZARD, *Cosmopolite*, in : *Mélanges d'histoire littéraire et comparée offerts à F. Baldensperger*, Paris, Champion, 1930, vol. 1, pp. 354-364.

13] J. TÉNIER, *Encyclopaedia Universalis*, article « Supranationalité », ([www.encyclopaedia-universalis.fr](http://www.encyclopaedia-universalis.fr)).

14] M. MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, 52017, p. 1108.

15] L.-Ch. FOUGERET DE MONBRON, *Le cosmopolite ou le citoyen du monde*, Paris, 1750, p. 3.

L E  
COSMOPOLITE  
O U L E  
C I T O Ï E N  
D U  
M O N D E.

*Patria est ubicunque est bene.*

*Cic. 5. Tufcul. 37.*



Aux depens de l'Auteur.  
M D C C L.

Ill. 1. Fougeret de Monbron, *Le cosmopolite ou le citoyen du monde*, Paris 1750, frontispice.

au XVIII<sup>e</sup> siècle. En une reprise du cosmopolitisme culturel antique, on dit que le philosophe est de tous les pays, l'homme est citoyen du monde. Pour Voltaire, la patrie est le lieu où l'on se sent bien ; il parle du citoyen de l'univers : le cosmopolitisme s'oppose au fanatisme patriotique. Rousseau parle de fraternité universelle, et pourtant défend une éducation nationale. René Pomeau souligne que, bien loin d'être l'apanage des familles princières, le cosmopolitisme représente un idéal pour les hommes des Lumières, même si la fortune du mot a d'abord été modeste, souligne-t-il<sup>17</sup>. Mozart, Casanova et Laurence Sterne se sentent partout chez eux.

Au temps des Lumières (*Illuminismo*) où convergent nature et raison, au temps du royaume européen du Grand Tour qui est apprentissage de l'altérité au niveau local et à propos duquel Daniel Roche parle d'« une culture de la mobilité », l'usage du mot se répand, se rapportant à la doctrine et au concept philosophique, et assume de multiples formes et différents sens en rapport avec le cosmopolitisme culturel : sens étroit, de l'individu, et sens large, universel et international. L'utilisation de l'adjectif et du nom divergent. Les Jésuites se voulaient cosmopolites, s'habituant autant que possible aux coutumes et aux usages des pays dans lesquels ils transitaient.

Les discussions se concentrent au XVIII<sup>e</sup> siècle autour de cosmopolitisme et patrie, particulièrement en France sur la valeur opératoire des termes<sup>16</sup> ; les emplois de *nation* et *nationalisme* ont subi des évolutions de l'Antiquité

16] J.-R. SURATTEAU, *Cosmopolitisme et patriotisme au siècle des Lumières*, « Annales historiques de la Révolution française », n° 253, 1983, pp. 364-389.

17] R. POMEAU, *L'Europe des Lumières. Cosmopolitisme et unité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Stock, 1966.

En Italie, la confrontation est plutôt entre cosmopolitisme et universalisme – qui sont tous deux anti-localistes – même si le mot cosmopolitisme me semble moins souvent employé. L'*Enciclopedia Treccani* dit que « le cosmopolitisme est une attitude caractéristique de l'*Illuminismo* du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, au nom de la raison, aspirait à l'instauration d'un ordre universel qui, pour être fondé sur les Lumières de la raison, devait être capable de garantir la liberté et le progrès de chacun dans la fraternité de tous »<sup>18</sup>. L'*Illuminismo* et ses tendances rationalisantes, universalistes, cosmopolites, cherchait des lois valables pour tous les peuples, tous les temps, et toutes les situations. Verri, Beccaria, Genovesi, Filangieri, les Réformateurs se servent du cosmopolitisme comme instrument de renouvellement socio-politique. Norbert Jonard notait que « leur cosmopolitisme est basé sur la raison et son universalité, sur une culture sentie comme unitaire, dans une communauté qui ne saurait connaître de frontières<sup>19</sup> ». Enfin, Kant se fit le théoricien d'un ordre juridique global (1795) « pour la paix éternelle<sup>20</sup> ». Tout récemment le concept a fait retour dans la réflexion de Habermas (1996) et Derrida (1997). Ce dernier fait coïncider éthique et hospitalité, c'est-à-dire : rien de ce qui est humain ne m'est étranger, comme l'écrivait déjà Térence ; il s'agit d'être en dialogue avec les autres. Le droit cosmopolite est celui pour chacun d'aller partout, ce qui sous-entend cosmopolitisme et ouverture avec appropriation du monde, et serait donc contraire au Grand Tour<sup>21</sup>.

Les artistes étrangers installés à Rome aux XVIII<sup>e</sup> siècle pour des séjours plus ou moins longs, construisent une République des Arts comme on parle de République des Lettres. C'est le temps de la mode de l'exotisme ; turqueries et chinoiseries, parfois mélangées, s'expriment sur les décors des palais et des appareils éphémères, sur des produits telles les porcelaines des manufactures napolitaines, sur des tissus

18] <http://www.treccani.it/enciclopedia/>, s.v.

19] N. JONARD, *Le siècle des Lumières en Italie*, Lyon, l'Hermès, 1979.

20] I. KANT, *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht* (1784) et id., *Zum ewigen Frieden. Ein philosophisches Entwurf* (1795).

21] J. BOUTIER, *Le grand tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, « Bulletin de l'Association des Historiens modernistes des Universités », *Le voyage à l'époque moderne*, n° 27, Paris, PUPS, 2004, pp. 7-21 ; G. BERTRAND, *Le Grand Tour revisité : pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIII<sup>e</sup> siècle-début XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 2008 ; C. De SETA, *L'Italia nello specchio del grand tour*, Milan, Rizzoli, 2014.

et meubles prestigieux<sup>22</sup>. Des études récentes ont montré comment le cosmopolitisme des Lumières s'ouvre sur le Nouveau Monde, sur l'Orient et sur l'Afrique, voire sur la Russie. C'est l'époque où Montesquieu fait voyager Usbek et Rica, et dans les *Lettres persanes*, le mot *cosmopolite* devient de plus en plus courant renvoyant à une sensibilité universaliste. Mais le cosmopolitisme, défini en ce sens, soulève des difficultés ; ainsi, Rousseau écrit dans l'*Émile*:

Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins<sup>23</sup>.

De même, le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 enregistre une définition nettement péjorative de *cosmopolite* : « Celui qui n'adopte point sa patrie. Un cosmopolite n'est pas un bon citoyen ». Ainsi, la problématique soulignait que les Lumières, en même temps qu'elles soutiennent le cosmopolitisme, en dénoncent les inconséquences : si assoiffé d'universel qu'il soit, le cosmopolite ne peut guère prétendre être de tous les lieux à la fois, ni non plus méconnaître sa responsabilité envers les siens, son enracinement dans une culture.

Plus que des définitions théoriques le présent article s'attache à mettre en valeur les emplois du mot et l'expression du concept dans les pratiques, les manifestations plurielles du cosmopolitisme, notamment visuelles et dans le champ de la création éphémère pour les fêtes et les cérémonies qui sont manifestations d'agrégation sociale et d'autoreprésentation.

## 2. ROME, COMME UNITÉ COSMOPOLITE

Comment interagissent le cosmopolitisme et les nations à Rome, ville du pape, souverain de l'Église catholique universelle, et patrie commune des chrétiens ? Car le cosmopolitisme du XVIII<sup>e</sup> siècle romain

22] *L'Oriente. Storia di una figura nelle arti occidentali (1700-2000)*, P. AMALFITANO, L. INNOCENTI (dir.), Roma, « I Libri dell'Associazione Sigismondo Malatesta », Bulzoni, 2007, 2 vol.; A. PACIA, *Esotismo, cultura archeologica e paesaggio negli affreschi di Palazzo Colonna*, « Studi sul Settecento Romano », 3, 1987, pp. 125-180 ; id., *Esotismo decorativo a Roma fra tradizione rococo e gusto neoclassico*, « Studi sul Settecento Romano », 6, 1990, pp. 108-132.

23] J.-J. ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, éd. A. Charrak, Paris, GF Flammarion, 2009, Livre Premier, p. 49.

n'abolit pas les frontières, ni le jeu des différences, il les problématise dans les œuvres des créateurs faites d'échanges et d'emprunts, dans le contexte d'une culture de la mobilité.

Rome est une ville cosmopolite et internationale et d'abord, quantitativement, par le nombre des étrangers, d'une ampleur inégalée dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment durant la période de paix après le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748<sup>24</sup>. Le cardinal de Bernis, ambassadeur de France de 1769 à 1791, écrit en 1784<sup>25</sup> : « Depuis 15 ans révolus que j'habite Rome, je n'y ai jamais vu pendant la Semaine Sainte une si grande foule d'étrangers de toutes nations ». Rome est une unité cosmopolite au sens de Coulmas<sup>26</sup>. Elle compte 150 000 habitants, et les étrangers sont essentiellement dans la zone de la piazza di Spagna, pèlerins, intellectuels et savants, artistes, jeunes du Grand Tour, représentants des nations et pays étrangers. Les artistes se font concurrence : jusqu'en 1760 l'emportent les Allemands, et Winckelmann arrive à Rome en 1755 ; dès 1770, ce sont plutôt les Français avec l'Académie de France installée au palais Mancini sur le Corso, et David.

Rome est ouverte aux idées nouvelles et à la sociabilité des Lumières<sup>27</sup>. Un quartier est particulièrement concerné par le cosmopolitisme, celui de la piazza di Spagna : outre l'ambassade d'Espagne, on y trouve de nombreuses auberges, hôtels ou chambres à louer chez l'habitant, des cafés, tel le Greco investi surtout par les Espagnols, et le café des Anglais. Également cosmopolite et lieu de rencontres est le bas du Corso du côté de la piazza San Marco (aujourd'hui Venezia), qui est aussi le quartier français avec le palais De Carolis, qui devient la résidence de l'ambassadeur avec le cardinal de Bernis, situé en face de la librairie française et de l'Académie de France accueillant les artistes. Les nations s'approprient des espaces par les fêtes<sup>28</sup> ; ainsi

24] G. MONTÈGRE, *La Rome des Français au temps des Lumières : capitale de l'antique et carrefour de l'Europe, 1769-1791*, Rome, École française de Rome, 2011.

25] M. BOITEUX, *Le cardinal de Bernis et la fête romaine*, in : *Le cardinal de Bernis (1715-1794) médiateur et observateur de l'Europe monarchique et révolutionnaire*, G. MONTÈGRE (dir.), Taillandier-EFR, sous presse.

26] P. COULMAS, op. cit.

27] *Naples, Rome, Florence : une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, J. BOUTIER, B. MARIN, A. ROMANO (dir.), Rome, École française de Rome, 2005.

28] M. BOITEUX, *Lieux de fête et lieux de pouvoir dans l'espace public romain. Le palais, la ville, le peuple à l'époque moderne*, in : *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Cl. NICOLET, R. ILBERT, J.-Ch. DEPAULE (dir.), Paris, Maisonneuve et Larose, 2000,

la piazza Farnèse est demeurée un quartier français dans l'imaginaire des Romains<sup>29</sup>.

Rome est héritière de l'Empire romain et de la chrétienté, et le souverain pontife assume un double pouvoir : civil et religieux, local et universel<sup>30</sup>. La présence internationale

rispetto al carattere cosmopolita del sistema precedente, era espressione delle tendenze universalistiche del papato dopo il Concilio di Trento e dei nuovi paradigmi della cristianizzazione e della missione,

écrit Antal Molnar<sup>31</sup> qui conclut son introduction au volume sur les églises nationales en accord, une fois encore, avec Giovanni Pizzorusso pour souligner que ces représentations nationales contribuent à une meilleure compréhension des multiples facettes du cosmopolitisme millénaire de la ville éternelle transnationale et ville des nations ; Marcello Fagiolo démontre la puissance supranationale de celles-ci par les fêtes qu'elles organisent<sup>32</sup>. Les Jésuites, dont la compagnie est supprimée en 1773 sous la pression des États sur le pape, se voulaient cosmopolites : ils s'habituèrent autant que possible aux coutumes et aux usages des pays dans lesquels ils transitaient. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, faiblesse et isolement politique caractérisent le pouvoir pontifical. Malgré l'activité réformatrice de Benoît XIV Lambertini dans les années 60-70, se développe la crise de l'Église et de ses institutions, contre le modernisme des Lumières, comme l'ont bien montré les travaux de Mario Rosa<sup>33</sup> ; Voltaire est condamné en 1757.

Rome, *caput mundi*, est la capitale de la chrétienté où sont représentés tous les ordres religieux dans leur diversité nationale ; y sont représentées aussi les différentes nations, constructions idéologiques

pp. 311-350 ; ead., *Les lieux de la fête à Rome au XVII<sup>e</sup> s.*, in : *Les lieux du spectacle dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> s.*, Ch. MAZOUER (dir.), Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2006, pp. 219-240.

29] Ead., *Les fêtes publiques dans l'environnement du palais*, in : Ecole française de Rome et al., *Le Palais Farnèse*, Rome, Ecole française de Rome, 1980, I, 2, pp. 613-645.

30] P. PRODI, *Il sovrano pontefice. Un corpo e due anime : la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologne, Il Mulino, 1982.

31] A. MOLNAR, *Per una tipologia e topografia delle chiese e istituzioni nazionali a Roma in età moderna. Una introduzione*, in : *Chiese e nationes a Roma : dalla Scandinavia ai balcani*, A. MOLNAR, G. PIZZORUSSO e M. SANFILIPPO (dir.), Rome, Viella, 2017, p. 20.

32] M. FAGIOLO, *Corpus delle feste a Roma. 2. Il Settecento e l'Ottocento*, Roma, De Luca, 1997.

33] Parmi les dernières publications de M. ROSA : *Évocation de l'Antique et résistance à la modernité dans la culture des Lumières*, in : *Storia della Biblioteca Apostolica Vaticana. 4 .La Biblioteca Apostolica e le Arti nel Secolo dei Lumi (1700-1797)*, B. JATTA (dir.), Rome, Città del Vaticano, 2016, pp. 47-68.



dont l'identité est surtout linguistique pour ces groupes ethnico-politiques<sup>34</sup>, avec leurs églises et leur hospice comme centre d'accueil des pèlerins et regroupement de la communauté nationale, comme le sont les confréries nationales. Même si, pour la liturgie, le modèle romain s'impose dans les églises nationales avec une affirmation identitaire<sup>35</sup>, on assiste à une synchronisation des grandes cérémonies de l'année liturgique et à la célébration de « fêtes nationales » en une mise en scène d'un culte centré sur la fête du saint protecteur du royaume (saint Louis le 25 août, saint Jacques Matamore, symbole de la Reconquista le 30 décembre). Rome est une ville plurielle avec une culture largement fondée sur l'Antiquité, et où la fascination exercée par les ruines demeure. Mario Rosa, dans un texte récent, souligne qu'on peut y noter une certaine résistance à la modernité<sup>36</sup>. Un colloque sur *Roma Triumphans*<sup>37</sup> montrait comment la statue homonyme installée sur le Capitole en 1724 symbolisait Rome, médiatrice entre une culture classique et le patrimoine artistique et intellectuel de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle où le cosmopolitisme peut signifier l'appropriation d'une culture et d'un modèle romain, une cosmopolitisation qui est un processus. Montesquieu, à Rome en 1727-1728 après la publication de ses *Lettres persanes* à Amsterdam en 1721, écrivait : « chacun vit à Rome et croit trouver sa patrie ».

L'aspect intellectuel des conversations des salons féminins<sup>38</sup>, échos des salons parisiens, n'est plus en référence à la tradition chrétienne, mais en fonction de nouvelles valeurs laïques, telles la liberté de penser, la tolérance, l'utilité publique, la lutte contre le fanatisme et les superstitions<sup>39</sup> ; dans la ville cohabitent des savoirs antiques et un marché artistique international, où l'on constate le même goût du luxe qu'à Paris, comme le fait Joseph-Marie Vien qui revient à Rome vingt-cinq ans après un premier séjour à l'Académie de France pour en être le directeur de 1775 à 1781.

34] M. BOITEUX, *La ceremonialità delle chiese nazionali romane. Identità e rivalità nella prima età moderna*, in : "Studi romani", sous presse.

35] Je remercie B. Dompnier de m'avoir communiqué ses textes en cours de publication : *Entre affirmation identitaire et conformation au modèle romain. Le calendrier festif des églises nationales ; La Saint-Louis sous le règne de Louis XIII. Fête liturgique, fête nationale ?*

36] M. ROSA, op. cit.

37] *Roma Triumphans ? L'attualità dell'antico nella Francia del Settecento*, L.S. NORCI CAGIANO DE AZEVEDO (dir.), Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2007.

38] G. MONTÈGRE, op. cit., p. 11 souligne dans les années 70-80 une sécularisation et une féminisation de la vie culturelle.

39] *Dizionario di storia*, Rome, Treccani, 1995, s. v. *Illuminismo*.

Rome, *caput mundi* et théâtre du monde, où tout est représentation<sup>40</sup>, fait partie de la République des Lettres et des Arts ; c'est une scène du cosmopolitisme au siècle du Grand Tour<sup>41</sup>, où résonne l'écho des événements de l'Église universelle et du monde. Les cérémonies et les fêtes sont des moments et des lieux d'agrégation et d'autoreprésentation des nations ; c'est l'occasion pour elles de montrer leur présence sur la scène politique et culturelle romaine ; ces initiatives servent de critère pour une évaluation et une valorisation de leur identité en construction constante montrée à leurs invités de toutes nationalités. Rome est une image du monde même si elle a perdu toute prétention à une domination politico-diplomatique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré l'éclipse politique du Saint-Siège, Rome reste un lieu culturel fort où se rencontrent intellectuels et artistes ; Rome reste universelle, internationale, multiculturelle et cosmopolite. Kant, s'interrogeant sur une définition des Lumières, parlait de son idée d'une histoire universelle d'un point de vue du cosmopolitisme et soulignait la nécessité d'unification supranationale et du principe de l'union entre les peuples<sup>42</sup>. Rome est le lieu d'expression de la diversité culturelle, après le premier choc culturel à l'arrivée et la confrontation avec la multiplicité des lieux d'échanges culturels : salons, académies, collèges, collectionneurs et antiquaires, où s'entrecroisent les échanges et où se construit le cosmopolitisme romain, fait d'individualisme et de cosmopolitisme universaliste, individualisme et complémentarité qui favorisent l'essor du soi-cosmopolite et les « croisements des cercles sociaux » chers à Simmel<sup>43</sup>. Des liens de sociabilité féconds se tissent ; la Rome de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle s'ouvre aux idées nouvelles. Une intense circulation des personnes, des idées et objets culturels s'établit entre Rome et les principaux centres de l'Europe éclairée, comme l'a souligné un congrès récent à l'Institut autrichien de Rome sur les échanges d'objets<sup>44</sup>.

40] A. de WICQUEFORT, *Mémoire touchant les ambassadeurs et les ministres publics*, La Haye, Veneur, 1677 ; id., *L'ambassadeur et ses fonctions*, La Haye, Veneur, 1682.

41] C. De SETA, op. cit., pp. 127-263 ; G. BERTRAND, op. cit.

42] I. KANT, *Beantwortung der Frage: Was ist Aufklärung?* (1784).

43] G. SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, Paris, P.U.F., 1981. Contemporain de Durkheim, Simmel fait partie du courant interactionniste de l'Ecole de Chicago : E. GOFFMAN, *Interaction Ritual : Essays on Face to face Behavior* ; Anchor Books, 1967 ; id., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, 1973.

44] *Travelling Objects, Ambasciatori dello scambio culturale tra Italia e Regno Asburgico*, Istituto storico austriaco, Rome, 19-20 mai 2017.

### 3. PARTICULARISME ET LIMITES DU COSMOPOLITISME ROMAIN : LES IDENTITÉS NATIONALES

Les études historiques récentes se sont attachées aux identités nationales plus qu'au cosmopolitisme, soulignant que les deux notions se conjuguent à Rome. Un colloque récent réuni et publié sous la direction d'Antal Molnar<sup>45</sup> concernant les Nations et leurs représentations était centré sur les pays des confins européens et balkaniques, et montrait bien les multiples facettes d'un cosmopolitisme romain millénaire, même si son approche était celle des églises nationales. Les papes eux-mêmes ne sont pas toujours romains. *Stranieri* et *forestieri*, nombreux à Rome, composent et construisent le cosmopolitisme. Les représentants des États, ambassadeurs et cardinaux protecteurs, nations, églises nationales sont des représentations nationales très diverses, et elles s'expriment en une concurrence et émulation cérémonielle dans la mesure où les fêtes ont un objectif de communication politique, universel et cosmopolite, qui doit être compris de tous, ici pour la performance et au-delà par les relations et images diffusées.

Dans le présent article, la démarche est inversée : partir du cosmopolitisme romain millénaire et de ses multiples facettes, qui caractérise Rome, et l'exemplifier par son expression visuelle, artistique, et spécialement dans les créations éphémères liées aux cérémonies et aux fêtes<sup>46</sup>.

### 4. PRATIQUES FESTIVES ROMAINES

Quels sont les lieux, les temps, les occasions, les formes de l'expression du cosmopolitisme sur la scène romaine ? Qui sont les artistes et les commanditaires responsables de l'aspect spectaculaire du cosmopolitisme ?

45] *Chiese e nationes a Roma...*, op. cit.

46] Ch. M.S. JOHNS, *Visual culture and the triumph of cosmopolitanism in eighteenth-century Rome*, in : *Roma Britannica. Art Patronage and Cultural Exchange in Eighteenth-century Rome*, D. R. MARSHALL, S. RUSSEL and K. WOLFE (dir.), Londres, British School at Rome, 2010, pp. 13-22 ; *Il Settecento a Roma*, A. Lo BIANCO, A. NEGRO (dir.), Roma, Silvana Editoriale, 2005.

#### 4.1. LA RÉPUBLIQUE DES ARTS ET DES ARTISTES, ET LA POURSUITE DE LA GRANDE POMPE DU BAROQUE

Les artistes venus à Rome pour se former ou faire carrière sont souvent des *forestieri*, c'est-à-dire non romains, venus parfois de pays lointains. Récemment, Mario Bevilacqua rappelait que, dans les années 60, des Américains venaient à Rome à la recherche de modèles architecturaux. Ainsi Gian Paolo Panini, originaire de Piacenza, peintre de la vie mondaine, travaille pour le pape, les cardinaux, les grandes familles romaines ou étrangères à Rome, les ambassadeurs, français et espagnols ; proche du directeur de l'Académie de France à Rome, dont il a épousé la sœur, on pense à lui pour la direction, mais il n'est pas français : toutefois Vleughels, qui en fut directeur, était belge. Autre exemple : Giuseppe Vasi, graveur sicilien, est accueilli au palais Farnèse, propriété du roi des Deux-Siciles, pour lequel il travaille, sans négliger toutefois les commanditaires et le marché romain. Il existe une société internationale des artistes.

La commande est cosmopolite, et les artistes acculturés à Rome travaillent pour tous sans souci d'identité nationale. Michel Foucault, dans ses cours au Collège de France, parlait de la « logique d'état civil » ; on peut remarquer qu'elle ne joue pas dans le choix des artistes par leur commanditaire qui s'intéresse davantage aux compétences, à la notoriété de l'artiste, aux recommandations dont il dispose et aux prix qu'il pratique. On peut parler plutôt d'un modèle romain cérémoniel et de déclinaisons nationales.

#### 4.2. LES PRATIQUES DE L'ÉPHÉMÈRE

##### a. Les lieux identitaires dans la ville

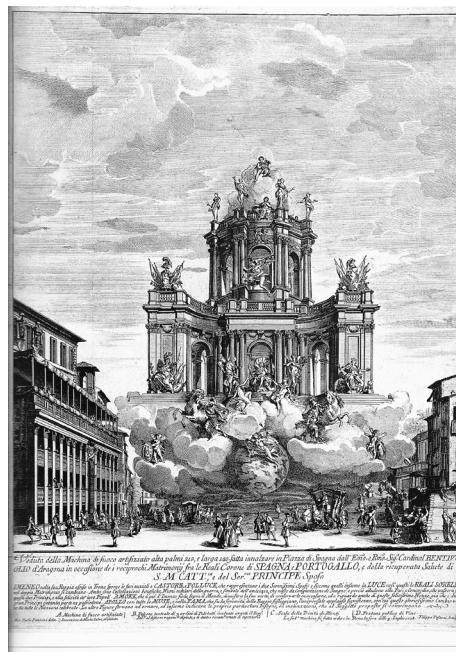
Fêtes et cérémonies identifient des lieux identitaires des diverses nations. Après un siècle de concurrence cérémonielle entre la France et l'Espagne<sup>47</sup>, la piazza di Spagna est désormais appropriée par les Espagnols comme le démontre l'utilisation de l'espace public pour les cérémonies commanditées par l'ambassadeur espagnol dont la résidence est située sur cette place depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Gian Paolo

47] M. BOITEUX, *Fête et identité nationale à la Trinité-des-Monts*, in : *La chiesa e il convento della Trinità dei Monti. Ricerche, nuove letture, restauri*, C. Di MATTEO e S. ROBERTO (dir.), Roma, De Luca, 2016, pp. 52-60.

48] A. ANSELMINI, *Il Palazzo dell'Ambasciata di Spagna presso la Santa Sede*, Roma, De Luca, 2001.

Panini, artiste lié à la France, n'hésite pas à figurer, sur l'image de la fête pour les mariages croisés entre les princes espagnols et portugais en 1728, l'escalier qui monte vers la Trinité-des-Monts, à peine achevé et dont la construction a été payée par la France (ill. 2). Au bas du Corso, un quartier très fréquenté pendant les cérémonies est devenu un lieu de rencontres internationales même s'il est connoté surtout par une identité française ; en effet, s'y trouvent réunies trois institutions marquées par la culture française<sup>49</sup> bien représentés sur un tableau de Hendrik Van Lint de 1740. Quant aux églises nationales, elles suivent le rite romain pour les célébrations liturgiques ; les cérémonies qui y sont célébrées portent les marques identitaires de la nation, mais elles accueillent un public cosmopolite.

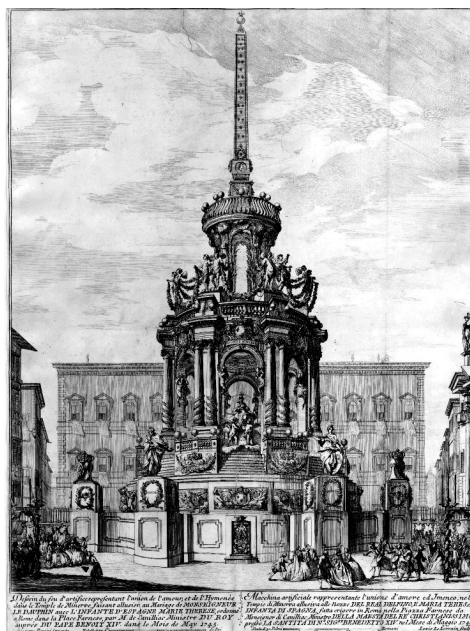
La piazza Farnèse reste, dans l'imaginaire des romains, un lieu lié à la France : ses ambassadeurs y ont certes résidé au XVII<sup>e</sup> siècle, et au XVIII<sup>e</sup> siècle, le palais est parfois emprunté à son propriétaire, le roi de Naples, un Bourbon, pour célébrer un événement dynastique français, ainsi en 1745 (ill. 3) et 1751. Toutefois, c'est dans le palais Altemps, sa résidence, que l'ambassadeur Polignac fête le mariage du roi Louis XV avec la polonaise Marie Leczinska en 1725 (ill. 4) et en 1729, la naissance du Dauphin ; des artistes, français et italiens, concourent aux magnificences des manifestations : concerts pour les invités, dans le *cortile* du palais, et feux d'artifice publics, sur la piazza Navona annexée, projetés par Pier Leone Ghezzi, représentés sur des tableaux par Gian Paolo Panini (Louvre et Dublin) et sur différentes gravures (ill. 5).



Ill. 2. Francesco Vasconi, Machine pyrotechnique piazza di Spagna offerte par l'ambassadeur d'Espagne pour les mariages espagnols, 1728, gravure sur invention de Gian Paolo Panini.

49] M. BOITEUX, *Le cardinal de Bernis et la fête romaine...*, op. cit.

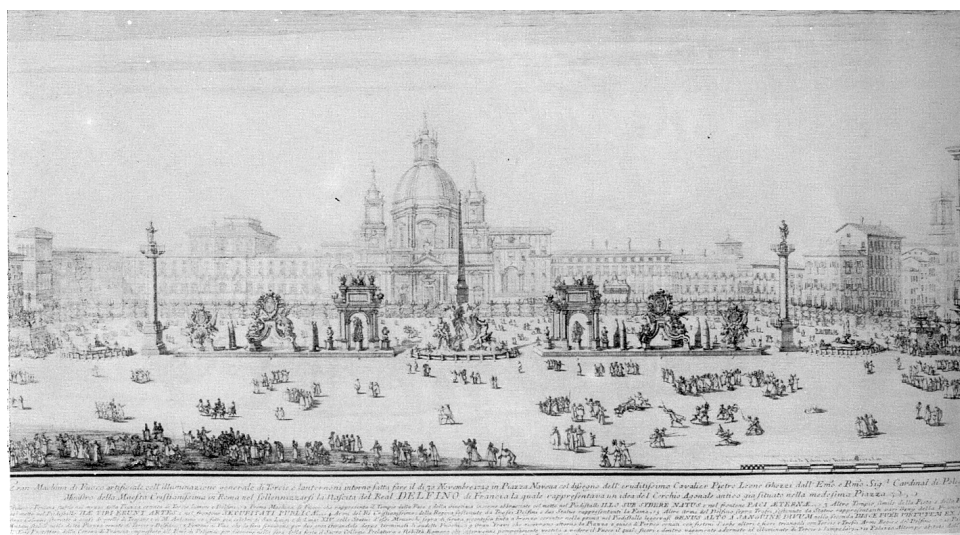




Ill. 3. Louis Le Lorrain, Machine pyrotechnique piazza Farnèse offerte par Mons. Canillac pour le mariage du Dauphin, 1745, gravure sur projet de Giuseppe Panini.



Ill. 4. Les noces de Cupidon et Psychée, feu d'artifice offert par l'ambassadeur cardinal de Polignac pour le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska, 1725, G. A. Crecolini architecte, P. L. Ghezzi graveur.



Ill. 5. Exemple de décors de la Piazza Navona pour les feux d'artifice sur le gravure de P. L. Ghezzi (1729).



## b. Lieux et fêtes populaires

Le Corso est le haut lieu des entrées et défilés officiels, des parades, courses et jeux carnavalesques qui parcourent toute la longueur de la rue. Les jeux populaires peuvent être racontés par des étrangers, comme Goethe qui regarde le Carnaval de sa fenêtre lors de son voyage en 1787-1788 ; des artistes romains et étrangers les racontent en images (ill. 6). L'exotisme est à la mode, pour la décoration des palais ou comme thème de mascarades, telle la Mascarade chinoise organisée en 1735 par les pensionnaires de l'Académie de France et représentée par Jean-Baptiste Marie Pierre, qui n'y a pas participé (ill. 7) ; un tableau de Van Lint de 1740 centré sur la piazza Colonna me semble reprendre le même sujet. Les pensionnaires font défiler sur le Corso en 1748 la caravane du sultan à la Mecque dont ils ont réalisé les costumes avec des toiles peintes par eux-mêmes ; Joseph Marie Vien publie un album avec les différents personnages. Le char représenté sur le tableau de Gian Paolo Panini devant le palais De Carolis me semble une représentation de cette même mascarade (ill. 8). Le



Ill. 6. Paul Sandby et David Allan, *Carnaval sur le Corso*, 1780, gravure.



Ill. 7. Jean-Baptiste Marie Pierre, *Mascarade chinoise*, 1735, gravure.



Ill. 8. Gian Paolo Panini, *Carneval à Piazza S. Marcello*, (1748), huile sur toile, UniCredit Art Collection.

projet du pensionnaire Barbault reprend en 1751 un thème récurrent à Rome : les quatre parties du monde ; toutefois la mascarade ne fut pas réalisée et il ne reste que les peintures de l'artiste conservées au musée de Besançon. C'est Claude-Joseph Vernet qui représente sur son tableau de 1750 les joutes d'été sur l'eau, intéressé comme Français par les jeux sur le Tibre, alors que les romains ne les représentent pas souvent et n'organisent que rarement des jeux nautiques au contraire des Français.

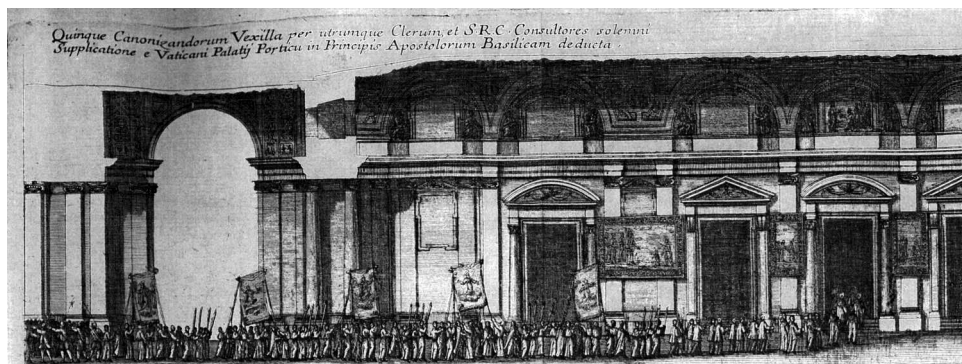
### c. Les fêtes pontificales

Ce sont les cérémonies liturgiques et professionnelles de l'exercice du pouvoir pontifical. La magnificence est une obligation qui suscite la création d'un appareil cérémoniel, en accord avec la culture baroque<sup>50</sup>. C'est le moment de la reprise du mouvement des canonisations à partir de 1588, dans la ligne du Concile de Trente clos en 1563, et d'une Église militante en lutte notamment contre le protestantisme<sup>51</sup>. Les cérémonies de canonisations sont des événements politiques autant que religieux, après la lente maturation du procès et les négociations internationales. Le rituel parle au monde puisqu'il s'agit de publier un culte devenu universel ; les invités sont les autorités civiles et religieuses, et aussi les représentants et personnalités d'États étrangers. Le spectacle théâtral suit la forme romaine, mais les postulants et financeurs sont le plus souvent de nationalité étrangère. Le cortège d'entrée des étendards est l'expression de l'universalisme romain lors des cérémonies organisées souvent pour plusieurs saints (ill. 9). En 1767 la négociation politique est longue pour la canonisation de sainte Jeanne de Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation avec saint François de Sales canonisé en 1665, un siècle auparavant ; une architecture éphémère est construite dans la basilique Saint-Pierre pour créer, comme l'habitude en a été prise, un espace sacré sous la direction d'un architecte italien, Carlo Marchionni ; les personnalités

50] M. BOITEUX, *Il cerimoniale. La necessità della magnificenza*, in : *Il Vaticano Barocco*, Fr. BURANELLI (dir.), Milan, Jaca Book, 2014, pp. 10-27.

51] M. BOITEUX, *La cerimonia della canonizzazione. Teatro, riti, stendardi e immagini*, in : *La canonizzazione di Santa Francesca Romana. Santità, cultura e istituzioni a Roma tra Medioevo e età moderna*, A. Bartolomei ROMAGNOLI et G. PICASSO (dir.), Florence, Edizioni del Galluzzo, 2013, pp. 99-121.





Ill. 9. Cortège des étendards pour la canonisation de cinq saints, 1746, gravure.

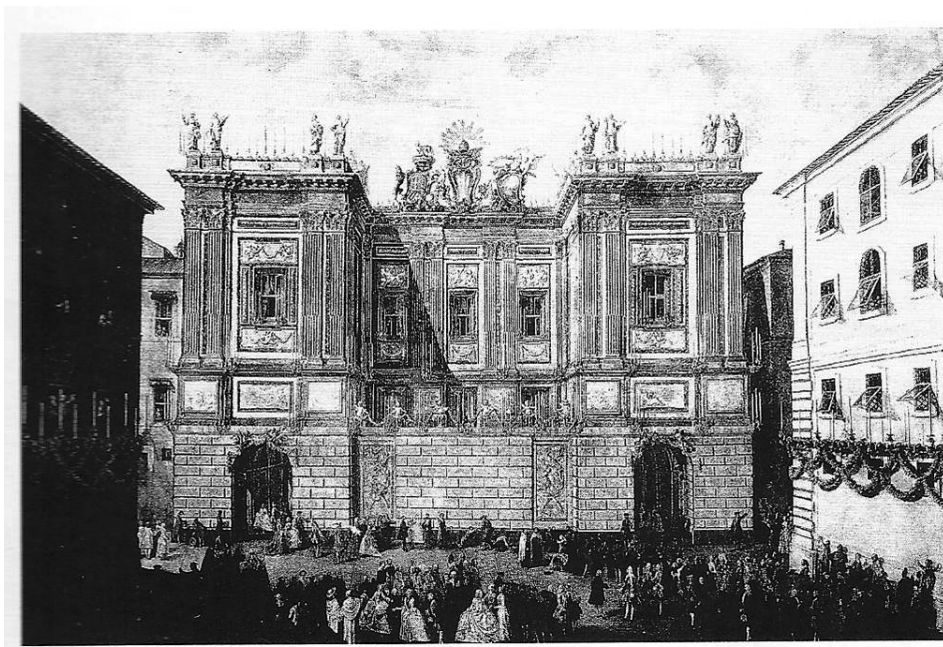
présentes sont nombreuses et chacun a sa place marquée<sup>52</sup> ; de nombreux artistes sont convoqués pour travailler aux décors, aux objets rituels et aux dons obligés et rituels.

#### d. Les Investitures des cardinaux

Les nouveaux cardinaux, italiens et étrangers, venus à Rome « prendre le chapeau » organisent de grandes fêtes publiques dans l'espace romain pour faire connaître et célébrer l'événement. Le nouveau promu reçoit ses invités dans son palais de résidence dont la façade a été recouverte d'une façade postiche avec un décor peint identifié par les armes des protagonistes : lui-même, sa famille et le pape régnant. Les artistes sont des architectes, sculpteurs, peintres et graveurs, italiens ou étrangers. Leur choix ne tient compte ni de leur nationalité ni de celle du nouveau cardinal. Ainsi, par exemple, l'architecte Clemente Orlandi projette l'apparat du palais Muti Pappazzuri, résidence du cardinal Stuart, Anglais, fils du prétendant au trône, promu en 1747, du côté de la piazza della Pilotta et non sur la piazza Santi Apostoli<sup>53</sup>, tandis que Gian Paolo Panini est le responsable de la représentation picturale du décor éphémère, même si certains l'attribuent à Giuseppe Valeriani (ill. 10).

52] Archivio dell'ufficio delle celebrazioni liturgiche del Sommo Pontefice. Je remercie Mons. Marini, Maestro delle Cerimonie liturgiche del Sommo Pontefice, pour m'avoir permis de consulter les documents de ses archives.

53] D. R. MARSHALL, *The Cardinal's Clothes : the Temporary Façade for the Investiture Celebration of Cardinal York in 1747*, in : *Roma Britannica...*, op. cit., pp. 55-71.

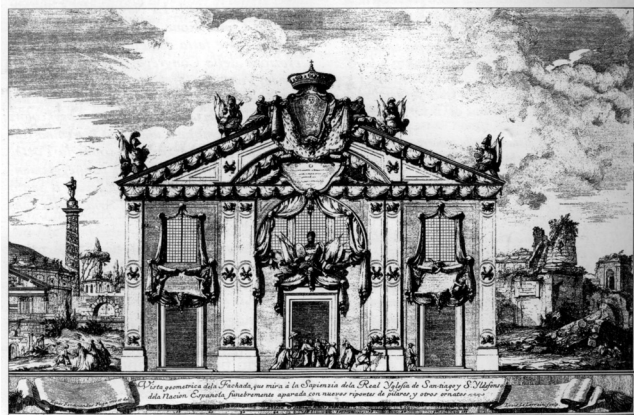
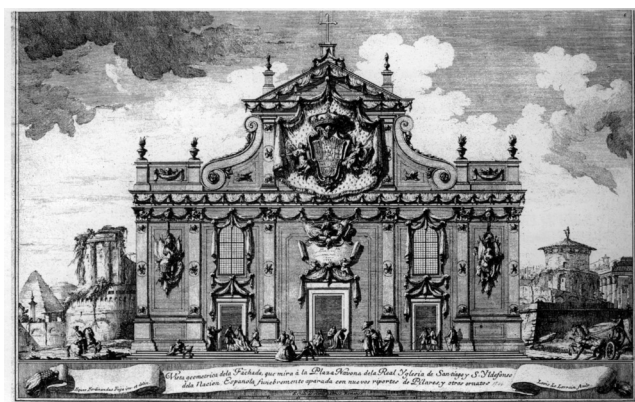


Ill. 10. Le prince Jacques Stuart reçoit son fils, devenu cardinal, devant son palais, 1747, National Galleries Scotland, Edinburgh.

#### e. Les fêtes nationales

Ces manifestations valorisent une stratégie de l'apparence pour les États Nations. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles sont surtout liées aux événements dynastiques que les ambassadeurs doivent célébrer avec faste ; ce sont des instruments de visibilité et de communication, utilisant les modèles romains avec des identifications symboliques nationales ; les emblèmes sont alors conquérants. Il peut exister une certaine ambiguïté entre cosmopolitisme et objectif national, mais la visibilité recherchée est universelle. Dans l'exercice de ce service du roi, s'affrontent et se concurrencent les ambassadeurs ou les cardinaux protecteurs des États ; et les grandes familles rivalisent pour montrer leur appartenance et alliance. Les événements liés à la famille régnante, naissance, mariage, guérison, funérailles, sont régulièrement célébrés avec des apparats importants projetés par des architectes de renom et dont l'image mémorielle est peinte ou gravée par de grands artistes, pas nécessairement de la même nationalité que le commanditaire. Ces cérémonies visent à la légitimation de la dynastie et son représentant se doit de faire une entrée officielle ; son arrivée et sa première visite au souverain pontife,

en grandes pompes, suscitent parfois la réalisation d'images mémorielles. Les célébrations se font plutôt dans des lieux identifiés à la Nation : église, palais, place, et mobilisent des artistes de toutes nationalités ; les funérailles commémoratives sont célébrées, sauf exception, dans les églises nationales (ill. 11).



Ill. 11. Funérailles royales :

- a) Façade de Saint-Louis-des-Français parée pour le Grand Dauphin, 1711, gravure de Girolamo Frezza sur projet de l'architecte Pierre Legros (illustration ci-dessus);
- b) Philippe V à San Giacomo degli Spagnoli, 1746, gravure de Louis Le Lorrain sur projet de l'architecte Ferdinando Fuga (illustration à gauche).

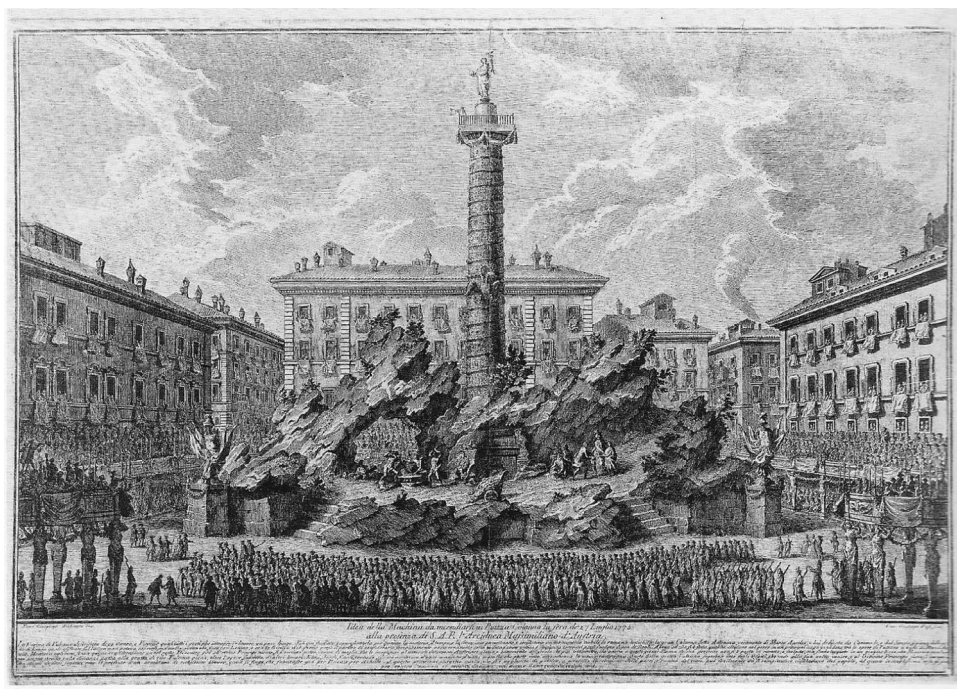


## f. Les hôtes de marque

Les artistes créent la mémoire des événements officiels et notamment l'accueil des hôtes de marque. Ainsi, lors du voyage du roi des Deux-Siciles, Charles III, en 1744, Gian Paolo Panini peint deux tableaux mémoriels datés de 1745 et 1746 ; l'un représente l'arrivée du roi à la piazza San Pietro et l'autre son accueil au Coffee House du Quirinal. Le pouvoir pontifical honore les personnalités en illuminant la *Girandola* du château Saint-Ange, manifestation dont le témoignage est conservée par les tableaux, ainsi celui du français Louis Jean Deprez en 1784 pour le roi Gustave III de Suède, ou celui de Joseph Wright en 1775-76. À l'occasion des voyages de personnalités étrangères, les grandes familles romaines et les ambassadeurs offrent des fêtes en leur honneur ; ainsi, en 1774, en l'honneur de l'archiduc Maximilien, archiduc d'Autriche, le prince Chigi fait construire devant son palais de la piazza Colonna, par l'architecte Pietro Camporesi, une gigantesque machine pyrotechnique représentant les forges de Vulcain dont Giuseppe Vasi, d'origine sicilienne, grave l'image (ill. 12). La fête la mieux documentée et connue<sup>54</sup> est celle offerte par le prince Doria Pamphilj dans son palais du Corso en avril 1769 pour la visite de l'empereur Joseph II et de son frère le grand-duc de Toscane Léopold, même si l'empereur était alors parti pour Naples. La fastueuse salle de bal aurait été construite en quatre jours par le Sicilien Francesco Nicoletti, l'architecte de la maison, aidé du jeune Giovanni Antinori, et des artisans qui travaillaient y compris la nuit : une pièce au premier étage couvre la cour intérieure, avec fenêtres, corniche, décors de stuc et de cornes d'abondance, trumeaux, miroirs et voûte décorée d'une peinture *a succo d'erba* représentant l'aigle impérial ; sont mobilisés plus de cent musiciens, habillés de vêtements faits pour l'occasion. Le dessin aquarellé de Nicoletti en porte témoignage. Certes, pour cette fête de Rome et de l'Empire, les hôtes étaient importants, et l'empereur était le parrain du fils du prince né l'année précédente, parrainage conclu après de longues négociations dont témoignent les archives Doria Pamphilj<sup>55</sup>.

54] Archivio Doria Pamphilj, Scaf. 93, B. 75, et Filza del Libro mastro B, B. 270, 271, 272 ; Chrakas, "Diario ordinario", 1769, n° 8009, p. 4-20 ; D. SILVANI, *La corte e la società romana nei secoli XVIII e XIX*, 1, p. 201.

55] Archivio Doria Pamphilj, Scaf. 93, B. 47. Je remercie la directrice des archives de m'y accueillir et de m'aider dans mes recherches.



Ill. 12. Les forges de Vulcain, façade éphémère sur le palais Chigi en l'honneur de l'archiduc Maximilien d'Autriche, 1775, gravure de Giuseppe Vasi sur projet de l'architecte Pietro Camporesi.

## CONCLUSION

Le cosmopolitisme romain, de l'élite cultivée, apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle comme une évidence et une nécessité, un idéal exprimé dans les fêtes, leurs lieux et leurs agents. C'est un processus en construction constante. Peut-on parler de limite du cosmopolitisme face aux identités nationales, ou plutôt d'intégration culturelle ? La commande artistique est toujours un geste politique avec un objectif national où la concurrence et l'émulation utilisent le cosmopolitisme et ses instruments. L'identité politique l'emporte sur l'identité de naissance. Les cérémonies et les fêtes affirment l'identité des nations et construisent le cosmopolitisme romain.

## SUMMARY

*The text starts from the thousand-year-old tradition of Roman cosmopolitanism and its multiple facets. This tradition is represented here by its visual and artistic expression and in particular by ephemeral creations related to ceremonies. After a brief summary of the history of the word and the concept of cosmopolitanism, an analysis is proposed of Rome as a case of cosmopolitan unity. This in turn makes it possible to clarify the significance of particularism and the limits of Roman cosmopolitanism when facing national identities. For this process – under constant construction – can we speak of the limit of cosmopolitanism in opposition to national identities, or rather of the limits of cultural integration? The festivals, many and various, express Roman cosmopolitanism of the cultured elite that appeared in the 18th century as both obvious and as a necessity, an ideal. The examples analysed show how artistic order is always a political action with a national objective where competition and emulation use cosmopolitanism and its instruments. Political identity prevails over birth identity. Ceremonies and festivals affirm the identity of nations and develop Roman cosmopolitanism.*

LES JARDINS COSMOPOLITES  
DES LUMIÈRES POLONAISES  
(PRATIQUES, RÉFLEXION THÉORIQUE,  
TÉMOIGNAGES, DESCRIPTIONS LITTÉRAIRES)

Les études actuelles sur l'époque des Lumières dévoilent la complexité des contextes et des significations du passage du jardin régulier à la française au jardin paysager à l'anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle et de l'apparition des parcs publics vers 1800. Bien entendu, l'opposition jardin français/jardin anglais avait déjà donné lieu à l'époque à des réflexions et des débats dans les ouvrages théoriques consacrés à l'art des jardins comme dans la littérature, mais par la suite, elle a fait l'objet de nombreuses recherches, et dans l'image traditionnelle que l'on a de l'époque des Lumières, elle est devenue l'un des traits distinctifs de sa culture.

Aujourd'hui cependant, nous distinguons mieux, dans cette transformation des jardins comme dans les débats sur le sujet, des thèmes et des questions clés, souvent même fondamentaux pour comprendre les Lumières. Il ne s'agit pas seulement d'un changement de sémantique et de rôle de la nature, ou de formation du paysage. Cette réflexion porte aussi sur des questions d'esthétique, les mécanismes de représentation du pouvoir, l'idylisme des Lumières, les transformations dans le domaine de l'épistémologie et la compréhension du rôle du

---

1] Université de Wrocław.

sujet spectateur. Il faut souligner qu'avec l'application de ces modes d'interprétation, nous sortons de l'approche inventaire ou catalogue qui prédominait encore il y a peu dans la réflexion sur les jardins du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons donc considérer désormais non seulement la beauté extérieure de ces œuvres d'art conjointes de la nature et de l'homme, mais encore comprendre exactement le rôle qu'elles ont joué dans la mise en place de la vision du monde de l'époque et dans sa façon de comprendre l'homme et l'humanité.

La question des jardins apparaît d'habitude aussi – ce qui se justifie entièrement – dans le contexte des réflexions sur l'unité et la variété des Lumières en Europe, leurs différences nationales. Les querelles et débats sur les jardins, qui ont débuté en Angleterre, se sont répercutés dans toute l'Europe et les modes d'aménagement des jardins et leurs éléments caractéristiques se sont ensuite répandus sur tout le continent. Le jardin régulier à la française se rattachait à un modèle de représentation du pouvoir lui-même associé à Louis XIV, et il est resté dominant pendant la première moitié du siècle. Son remplacement progressif par le parc paysager à l'anglaise est présenté dans les études consacrées à cette époque comme l'un des importants facteurs d'uniformisation introduits par les Lumières dans toute l'Europe. Cette uniformisation (selon les approches plus anciennes) aurait consisté en la présence généralisée sur tout le continent d'un même mode de pensée et d'un même modèle de civilisation, selon un caractère répétitif indépendamment des spécificités nationales ou culturelles. Ce modèle d'Europe des Lumières associait, pour reprendre le titre du livre de René Pomeau<sup>2</sup>, le cosmopolitisme et l'unité européenne. Actuellement, l'accent est mis davantage sur la reconstitution de la dimension nationale dans l'ensemble des Lumières européennes ; on se penche sur la signification, dans les pays et cultures réceptrices, du processus de modernisation réalisé sous l'influence d'inspirations venues de l'extérieur. En d'autres termes, il s'agit dans cette approche de montrer les conséquences locales d'un transfert d'idées qui s'est réalisé à la fois par l'intermédiaire de textes écrits ou imprimés, et grâce aux voyages, aux déplacements, à l'installation de personnes dans d'autres pays.

Dans le domaine de l'art des jardins, la question de ce transfert est plus complexe, car il faut de surcroît considérer l'aspect de la construc-

2) R. POMEAU, *L'Europe des lumières. Cosmopolitisme et l'unité européenne au dix-huitième siècle*, Paris, Stock, 1966.

tion du nouveau jardin, son aménagement, qui consiste souvent en l'adaptation d'un ancien arrangement préexistant au même endroit. Le rapprochement avec l'architecture ou l'aménagement d'intérieur s'impose certainement. Mais en même temps, la dimension technique de l'art du jardin et la nécessité de planifier soigneusement les opérations montrent clairement sa spécificité. Ainsi, le cosmopolitisme qui transparaît dans les jardins du siècle des Lumières se rattacherait non seulement à la propagation d'un certain style, mais aussi à la superposition aux traditions locales de nouvelles propositions venues le plus souvent d'Europe occidentale. Il se rattacherait à l'apparition de personnes convaincues de la nécessité de changer l'apparence de leur jardin et disposant de ressources pour le faire, au besoin de faire venir des spécialistes, à la rédaction et à la mise en circulation d'ouvrages spécialisés, et enfin, à la circulation également de textes, parfois littéraires, qui documentent les jardins européens – comme les œuvres de Jacques Delille ou Christian Lorenz Hirschfeld<sup>3</sup>, pour ne citer qu'elles. En d'autres termes, cette uniformisation du style des jardins en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle s'est réalisée grâce à des phénomènes relevant de domaines très divers, à toute une variété d'aspects du transfert du savoir, de la culture et de la technologie, à la circulation de personnes – autant de facteurs de la dimension particulière du cosmopolitisme de l'époque.

Je vais désormais examiner ces questions en m'appuyant sur le matériau des jardins polonais de l'époque des Lumières. À partir d'exemples choisis, je vais essayer de présenter le fonctionnement de ce cosmopolitisme associé aux jardins. Pour montrer son importance, il faut commencer par un bref rappel du caractère et du rôle des jardins polonais avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit avant le début des Lumières polonaises – dans le domaine des jardins en tout cas.

D'une manière générale, sous la Première République, c'est-à-dire du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les jardins des demeures des nobles (palais de magnats, petits et grands manoirs, maisons) s'étendaient souvent autour de celles-ci et remplissaient deux fonctions : représentative et pragmatique. La première servait à signaler l'importance du maître des lieux, la puissance de sa famille, l'étendue

3] J. DELILLE, *Les Jardins*, Paris, de l'imprimerie de Philippe-Denys Pierres, 1782; Ch. C. L. HIRSCHFELD, *Theorie der Gartenkunst*, Leipzig, bey M. G. Weidmanns Erben u. Reich., 1779–1785.



de son pouvoir et de sa richesse, mais aussi à montrer le savoir-faire des jardiniers à sa solde. La seconde se rattachait aux avantages que le jardin était censé apporter à son propriétaire, à une vision terrienne et utilitaire de la nature, supposée donner des fruits. Mikołaj Rej en rend très bien compte dans la *Vie d'un homme de bien* [*Żywot człowieka poczciwego*], une œuvre du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et cette vision persistera pendant l'époque des Lumières à travers le mythe des bons ancêtres, évoqué chez Adam Naruszewicz ou Ignacy Krasicki.

À l'origine et jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la fonction représentative ne se retrouvait que dans un nombre relativement restreint de jardins, car les élites du pouvoir de l'époque étaient peu nombreuses. Aux siècles suivants, avec l'élargissement des élites et la popularisation de la vision pragmatique du jardin, le nombre de manoirs et de palais a augmenté, et les jardins qui s'y rattachaient ont fait de même. Le modèle du manoir et du jardin s'est en outre répandu au-delà des élites (des magnats) pour devenir un élément caractéristique du modèle culturel de la moyenne noblesse, au centre duquel se trouvait le petit manoir typique polonais.

Basé sur le modèle de la Renaissance italienne, le jardin montrait la domination du maître des lieux sur l'espace et la nature, la maîtrise et la soumission de celle-ci. Cela explique la régularité des jardins des magnats et de la petite noblesse, qui se manifeste par leur géométrie, l'exposition de l'artificiel, la végétation taillée, les espaliers, en un mot, la soumission de la nature à un ordre imposé par l'homme. La régularité apparaissait même dans les plates-bandes du potager, dans l'alignement des fameux choux que l'on cachait pudiquement derrière la maison. Tel était le jardin du hobereau sarmate (souvent appelé « baroque », mais cet adjectif est trompeur, car le phénomène est antérieur à cette époque). On y voit une domination pragmatique de la nature par l'homme : elle est censée servir son maître. Cette singulière alliance du représentatif et du pragmatique est restée une dominante des jardins des magnats et des nobles jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, après quoi le modèle s'est révélé très résistant aux changements survenus dans l'art des jardins européens.

Les métamorphoses significatives du jardin de palais et du parc ont commencé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'apparition en Pologne des jardins paysagers à la mode anglaise. Le phénomène s'est toutefois surtout manifesté dans les propriétés des magnats :

ailleurs, et surtout en province, en dépit des critiques, les jardins des nobles allaient conserver leur style traditionnel.

À vrai dire, la phrase que je viens de formuler est imprécise au moins à un endroit, car ce ne sont pas véritablement les magnats, mais les femmes de leur milieu qui se sont surtout occupées des jardins à l'époque de la République éclairée. En un certain sens, cette particularité distingue d'emblée la situation polonaise de celle des autres pays. En Angleterre, le jardin anglais était « l'œuvre commune » de nombreux aristocrates propriétaires de jardins, et de nombreux jardiniers – ou plus précisément d'architectes et de bâtisseurs de jardins – qui étaient souvent aussi les auteurs des ouvrages théoriques en la matière. En revanche, dans l'histoire des jardins polonais du XVIII<sup>e</sup> siècle, les réalisations de premier plan portent la signature des dames les plus célèbres (et aussi les plus riches) de leur époque. Comme l'a écrit un historien de l'art des jardins,

Aleksandra Ogińska a inauguré un grand tournoi où les dames allaient rivaliser dans la réalisation des plus belles idylles bucoliques polonaises en matière de jardins, et dans la compétition pour la palme, la priorité est revenue aux coryphées de l'époque : Izabela Czartoryska née Fleming, Helena Radziwiłł née Przeździecka, Elżbieta Lubomirska née Czartoryska<sup>4</sup>.

Même si l'on admet que le plus beau des jardins de l'époque est né avec le réaménagement du parc royal de Łazienki par Stanislas Auguste, force est de noter le rôle majeur des femmes dans la création des jardins les plus importants de l'époque. Il y a lieu de mentionner aussi le cas du plus célèbre jardin de la fin du siècle, Sofiówka : c'est pour une femme que Szczyński Potocki l'a aménagé – pour son épouse Zofia. Cette dernière ne semble pas avoir personnellement beaucoup contribué à la conception du jardin, mais dans le cas des dames citées plus haut, il en est allé tout autrement. Parmi elles, Helena Radziwiłł et Izabela Czartoryska ont en outre laissé des commentaires sur leur activité jardinière qui montrent à quel point elles étaient au courant des dernières tendances dans ce domaine et de quelle invention elles-mêmes et leur architecte de jardin ont su faire preuve.

La question qui se pose alors est de savoir où ces dames puisaient leurs informations et leurs inspirations pour leurs projets de jardin. Szymon Bogumił Zug apporte une réponse à cette question dans ce

4] G. CIOŁEK, *Ogrody polskie*, 2. ed., Varsovie, Wydawnictwo „Arkady”, 1978, pp. 127-128.

qu'il écrit à propos de Powązki, jardin de la princesse Izabela Czartoryska. Zug est né en Saxe et s'est installé à Varsovie, en 1756. Il a été l'architecte, le constructeur et l'auteur de nombreux jardins, l'un des plus fameux et des plus actifs de la Pologne des Lumières, et il a fait deux voyages en Italie. Dans sa description des jardins de Varsovie publiée dans le cinquième volume de la *Theorie der Gartenkunst* de Hirschfeld, il écrit ceci à propos de Powązki :

On a tiré parti de tous les arbres les plus beaux ; chaque saule, chaque peuplier desséché a donné à la spirituelle princesse matière à quelque transformation : en un mot, elle a suivi la nature, elle ne l'a pas déformée par quelque artifice mal placé. Son voyage en Angleterre a permis à cette dame de concevoir des idées de bon goût qu'elle a appliquées à son retour. Ne vous attendez pas à entendre parler ici de palais [...] un groupe de jolies petites maisons campagnardes de formes et de tailles variées, près de chacune d'elles, un petit jardin tout simple, et entre elles, simplement quelque maison un peu plus grande [...]<sup>5</sup>.

L'auteur de cette description connaissait parfaitement l'histoire de l'aménagement du parc de Powązki (qui n'a rien à voir avec le cimetière actuel, dans ce même quartier de Varsovie), car il en était le co-auteur, l'architecte et l'exécutant, du moins pour une partie des travaux. On ignore en fait quelle fut la part exacte de Zug dans le projet de Powązki, car la documentation nous fait défaut. Néanmoins en tant que collaborateur de la princesse, il était parfaitement au courant de la part que celle-ci y avait joué, et il indique ses sources anglaises, c'est-à-dire les deux voyages de la princesse Czartoryska en 1768 et 1772, époque qui correspond à celle de l'aménagement de Powązki. Signalons aussi que pour ce parc, la princesse a probablement emprunté une partie de ses idées au livre de Thomas Whately, sans doute dans la traduction de Paul Latapie intitulée *L'art de former les jardins modernes*, publiée à Paris en 1771, un an à peine après l'original. Comme le montrent les recherches d'Agnieszka Morawińska, cet ouvrage a également servi de base à un traité de Fryderyk August Moszyński écrit en français et intitulé *Essay sur le jardinage anglois*, daté de janvier 1774. Il était destiné à Stanislas Auguste, alors que celui-ci était en train de planifier le réaménagement du parc de Łazienki, mais Zug l'a certainement lu lui aussi, comme en témoigne la présence,

5] Ch. C. L. HIRSCHFELD, op. cit., Bd. 5, Leipzig 1785, pp. 308-309; S. B. ZUG, *Ogrody w Warszawie i jej okolicach*, trad. F. M. Sobieszczański, „Kuryer Niedzielnny”, 1848, 28, p. 443; <https://polona.pl/item/3301559/1/>.

dans ses projets de jardins, de solutions caractéristiques de ce traité. Comme le résume Morawińska,

Moszyński, représentant d'un autre milieu et d'une culture non anglaise, a suivi les suggestions de la théorie et de la pratique anglaises et les a adaptées à son goût qui était aussi celui de son milieu environnant<sup>6</sup>.

Pourtant, le roi qui a vraisemblablement commandé le traité au fin connaisseur de l'art des jardins qu'était Moszyński, ne fera pas appel à lui et confiera le réaménagement de Łazienki à Jan Christian Schuch et à son collaborateur Dominik Merlini. On pourrait encore ajouter que dans les descriptions de Powązki, il est souvent fait mention de sa ressemblance avec le Petit Trianon de Marie-Antoinette, et surtout avec le Hameau. En raison de l'époque, la dépendance de ces deux jardins est impossible, mais leur évidente ressemblance résulterait, pour citer les mots de Morawińska, du « cosmopolitisme et de l'unification de la culture artistique de l'époque<sup>7</sup> ». Powązki a fait l'objet de nombreuses mentions littéraires, tant dans des œuvres poétiques purement descriptives que dans la poésie panégyrique au sujet de la princesse et du prince Adam Kazimierz Czartoryski. Toutefois, l'élément littéraire le plus évident relatif au jardin et à ses inspirations se trouve dans les relations d'étrangers qui ont voyagé dans la République, Johann Bernoulli et William Coxe, et c'est avec admiration qu'ils s'expriment à propos du jardin d'Izabela Czartoryska.

Dans le projet et la réalisation de Powązki, diverses lignes de transfert convergent comme à travers une lentille pour souligner de façon évidente l'importance d'une perspective supranationale et cosmopolite dans l'art des jardins polonais. La princesse Czartoryska a créé là un jardin dont la stylistique reposait sur des modèles répandus dans toute l'Europe. Elle n'y a introduit pratiquement aucun élément local ou national, mais a montré qu'en matière de style des jardins, elle appartenait à une communauté délocalisée<sup>8</sup>.

Lorsqu'on examine son deuxième jardin, Puławy, conçu et aménagé sur plusieurs dizaines d'années à partir du début des années 1780 après qu'elle eut quitté Powązki, c'est une perspective différente qui

6] A. MORAWIŃSKA, *Augusta Fryderyka Moszyńskiego „Rozprawa o ogrodnictwie angielskim”*, Wrocław, Gdańsk, Ossolineum, 1977, p. 80.

7] Ibid., p. 66.

8] « Délocalisée », dans le sens de non rattachée à un lieu donné ; « localisée », dans le sens de rattachée à un lieu donné.

apparaît. Elle varie aussi en fonction des phases de travail sur ce jardin – plusieurs d’entre elles se sont notamment rattachées aux destructions dues aux guerres des années 1790. James Savage, l’architecte de ce jardin créé dans la période qui a suivi la chute de la République, était certes un étranger – il venait d’Angleterre –, mais la princesse a subordonné les principes de conception de Puławy à la perspective de la mémoire nationale, au rappel du passé, à la glorification de l’histoire polonaise, approche qu’elle a toutefois également harmonisée avec la mémoire de grands personnages de l’art et de la littérature européens. Les idées d’architecture et d’aménagement du jardin ne visaient pas à l’universalité, mais cherchaient plutôt à évoquer la tradition européenne, notamment l’Antiquité, et elles étaient en accord avec ce qui comptait le plus dans la hiérarchie des valeurs de Puławy, c’est-à-dire la mise en relief de la polonité. On trouve un témoignage de cette attitude de la princesse Izabela, de sa réflexion sur la pratique des jardins marquée par une pensée patriotique, dans *Mysli różne o sposobie zakładania ogrodów*, un volume illustré et soigné, publié en 1805 par l’officine de Wilhelm Bogumił Korn de Wrocław ; c’est une sorte de guide pratique de la communauté localisée de style de jardins – et de guide des valeurs nationales.

Une autre variante du programme de conception de jardin et de la concordance entre les moyens employés et les phénomènes européens apparaît dans l’activité d’Helena Radziwiłł, créatrice du Jardin d’Arcadie, près de Nieborów, auquel la fondatrice a consacré quarante années de soins à partir du début des années 1770. D’un côté, elle rivalisait avec les jardins créés par d’autres propriétaires à la même époque, mais de l’autre, elle a visiblement fait des efforts pour s’en distinguer, alors même que, souvent, c’étaient les mêmes artistes, comme Zug ou Jean-Pierre Norblin, qui travaillaient sur l’ensemble des projets. Son jardin allait justement se distinguer par son programme de conception : ce devait être une Arcadie, c’est-à-dire qu’il s’agissait de construire un jardin sur la base de ce *topos* de la littérature et de la culture européennes, d’associer en un même lieu un large panorama de références littéraires, d’images, de sculptures, de témoignages de la grandeur de la culture européenne depuis les temps de la Grèce antique jusqu’à l’époque contemporaine. La forme du jardin était de façon évidente subordonnée à la personne de sa propriétaire, non pas en tant que maîtresse des lieux, mais en qualité de guide exposant la beauté de l’art et la façon de la ressentir. Cet état d’esprit subjectif, allié à certains

traits intimistes du jardin, apparaît de façon très claire dans *Le Guide d'Arcadie* qu'elle a écrit en français et qui a été publié à Berlin en 1800, à cent exemplaires (un tirage privé). J'en citerai deux extraits :

L'Arcadie peut être considérée comme un antique monument de la belle Grèce. L'on y voit des traces de l'hommage à la mythologie qui était d'usage autrefois dans l'art. [...] Les chaumières de Philémon et Baucis, en bordure de route, sont signes d'hospitalité, et l'inscription sur la fontaine : *On ne jouit d'un bien qu'autant qu'on le partage*, est une invitation à cueillir les fleurs colorées et odorantes qui s'offrent là, comme une offrande que chacun se plaira de faire aux sentiments de son propre cœur, en cette île uniquement réservée à cela.

Et le deuxième :

De là, les beaux clochers de Nieborów apparaissent à l'horizon. Cette vue que l'on aperçoit aussi depuis la rotonde du temple rappelait à Delille les ruines admirées des tableaux du peintre Robert. [...] En suivant la berge du ruisseau, l'on parvient enfin à l'île aux peupliers. Là, dans l'ombre des épaisses frondaisons, sur un socle de marbre noir, se dresse un personnage féminin inspiré de la sainte Cécile du Bernin, à Rome. Sur l'un des côtés du socle apparaît l'inscription *Et in Arcadia ego*, et sur l'autre, *J'ai fait l'Arcadie et j'y repose*. Le charme du lieu emplit l'âme d'un profond sentiment de paix. À partir de là, l'on poursuit son chemin le cœur empreint d'une tendre mélancolie, jusqu'au tombeau des illusions qui se trouve derrière l'île<sup>9</sup>.

On peut voir ici une évidente subordination du jardin à un projet érudit. Ce jardin fera maintes fois l'admiration des contemporains et sera souvent immortalisé dans la peinture et l'imagerie<sup>10</sup>. C'est une érudition de collectionneur, détachée de la réalité, mais elle se rattache à un appel aux sentiments qui est universel, elle se réfère à l'histoire et à la mythologie, et non à l'expérience – du moins au niveau du récit, car le tombeau de l'île rappelle les filles de la propriétaire, même si le fait n'est pas exposé. L'ensemble des signes rassemblés dans l'Arcadie renvoie à l'ordre de la culture et de la mémoire, mais il s'agit de la mémoire de la maîtresse des lieux. Elle est certes avare d'intimité,

9] La présente version est une retraduction à partir d'une traduction polonaise du XIX<sup>e</sup> s. : Helena z Przeździeckich RADZIWIŁŁOWA, *Opis Arkadii skreślony przez założycielkę księżnę Radziwiłłową*, trad. S. Żochowska, in : « Album Literackie », t. I, Varsovie 1848, pp. 145-146; 153.

10] A. ZACHARIASZ, *O badaniach Arkadii w latach 1997-1998*, dans : *Nieborów i Arkadia – 70 lat Muzeum. Księga pamiątkowa*, A. MORAWIŃSKA (dir.), Nieborów, Muzeum w Nieborowie i Arkadii, 2015, p. 363.



pourrait-on dire, mais elle est de façon évidente européenne, non-nationale, cosmopolite.

Le moment est venu de résumer brièvement. Les exemples que j'ai évoqués permettent, je l'espère, de voir, dans la réalité des jardins polonais de l'époque des Lumières, l'imbrication de quatre facteurs à l'origine des éléments cosmopolites, supranationaux, non-locaux ou régionaux. Il y est question d'abord d'une pratique des jardins dans laquelle des personnages extérieurs à la République, souvent polonisés, occupent une place importante, mais qui est aussi l'œuvre de Polonais ayant voyagé à l'étranger. Il y est question d'une réflexion théorique qui souvent, aux stades initiaux, s'est appuyée sur des textes étrangers pour ensuite se référer de façon claire (pas seulement chez Czartoryska, mais aussi chez Franciszek Ksawery Giżycki, Wacław Sierakowski, Stanisław Wodzicki ou Stanisław Bonifacy Jundziłł) à la réalité locale et aux jardins des nobles, plus petits que ceux des magnats. Il y est question également de témoignages de propriétaires des jardins ou de leurs hôtes, de voyageurs ou de connaisseurs (comme Delille ou Hirschfeld) qui présentent les programmes et la visite des jardins. Il y est question enfin de descriptions littéraires : de conventions de description, de leur application variée, du recours à des genres ou motifs apparaissant sous diverses variantes dans la littérature européenne des Lumières.

La dimension cosmopolite des jardins polonais qui en ressort est de deux ordres. Le premier se rapporte au fonctionnement de personnes et de lieux des Lumières polonaises dans la réalité européenne, à leur participation, à égalité de droits, à un certain mouvement ou phénomène malgré tout élitiste. Le deuxième montre l'importance de l'expérience européenne dans le processus de modernisation caractéristique des Lumières polonaises – ici, dans le domaine de l'art des jardins –, qui s'accomplit par le transfert du champ du non-enracinement propre au cosmopolitisme, dans un espace et un lieu – également les jardins – marqués dans une certaine mesure par leur caractère local.

*[Traduction de Xavier Chantry]*

## SUMMARY

*On the basis of selected examples, the article presents certain phenomena which occurred in Polish garden art in the second half of the 18th century in the context of broad tendencies in the transformation of gardens taking place in Europe. Wealthy aristocrat women played a special role in the design and creation of gardens in Poland. Through their travels and readings, and by employing foreign designers, they participated in the European transfer of theory and practice in the field of gardening. The most magnificent projects included gardens (discussed in the article) of Izabela Czartoryska in Powązki and Puławy, and Helena Radziwiłł's Arkadia in Nieborów.*

*These projects represented the new approaches of the gardens' owners and new ways of implementing European designs (in the case of Puławy, making clear reference to the history of Poland). They all appear to testify to the cosmopolitan dimension of the process of modernization of the Polish traditional garden.*

*In the Polish reality of the gardens of the Enlightenment, this cosmopolitan dimension can be observed in four interlinked fields: gardening practice, theoretical reflection, testimonies about programmes and visits of the gardens (texts written by the owners or visitors), and literary descriptions based on the various conventions that existed in the literature of European Enlightenment.*

# INDEX

- Adolphe-Frédéric (Adolf Fredrik) roi de Suède 108
- Adrien IV pape 52
- Albani Alessandro 54
- Albani Gian Francesco 150
- Alcan Félix 188
- Alembert Jean (Baptiste) le Rond d' 69, 102, 161, 113
- Alexandre I<sup>er</sup> empereur de Russie 104, 105
- Allén Sture 115
- Anderson James 197, 198, 200-205, 207
- Anjou Henri duc d' 32, 34
- Anne Catherine Vasa 156
- Anne Jagiellon reine de Pologne 156
- Antici Tommaso 6, 137, 148-159
- Antin Louis-Antoine Pardaillan de Gondrin, duc de 188
- Antinori Giovanni 228
- Aquilecchia Giovanni 18
- Arcangeli Letizia 91
- Archenholz Johann Wilhelm von 92
- Arendt Hannah 13
- Arioste (Ludovico Ariosto) 144
- Ariston 16
- Aristophane 144
- Armogathe Jean-Robert 35
- Arquien de la Grange Marie Louise 190
- Asseo Henriette 43, 44
- Atkinson Geoffroy 31
- Auguste II roi de Pologne 149
- Auguste III de Saxe, roi de Pologne 149, 153, 157, 163, 183
- Augustin (saint) 18, 20
- Autriche Maximilien François Xavier d' 228, 229
- Azara Nicolas de 66
- Bacciarelli Marcello 55, 58-60, 63-67, 187, 191
- Baldensperger Fernand 210
- Balmas Enea 36
- Balsamo Giuseppe 96, 165
- Balsamo Jean 6, 16, 26-39, 213
- Balzac Honoré de 98
- Bandello Matteo 90
- Banks Joseph 122
- Barbault Jean 224
- Barozzi da Vignola Jacopo *dit* il Vignola 201
- Barthelemy Jérôme 186
- Bathory Etienne 38

- Batowska Natalia 184, 190, 192  
 Batowski Zygmunt 182, 184, 185, 189, 192, 199  
 Bayle Pierre 205  
 Beales Derek 155  
 Beaumarchais Pierre-Augustin Caron de 113  
 Beaurepaire Pierre-Yves 49, 62, 196  
 Beauvau du Rivau René François de 167  
 Beauvilliers François Honorat de 190  
 Beccaria Cesare 21, 22, 114, 212  
 Beck Ulrich 40, 209, 210  
 Becker Felix 182  
 Bellori Giovanni Pietro 191  
 Bellotto Bernardo *dit* Canaletto 58, 64, 67, 79  
 Benda Julien 38, 39  
 Benda Julien 38, 39  
 Bénézit Emmanuel 183  
 Benoît XIV pape 187, 191, 215  
 Benoît XIII pape 185  
 Berain Jean 116, 117  
 Bergius Peter Jonas 121  
 Bernardin de Saint Pierre Jacques-Henri *voir* Saint-Pierre Jacques-Bernardin-Henri de  
 Bernatowicz Aleksandra 56, 192, 194, 195  
 Bernis François-Joachim de Pierre de 214  
 Bernoulli Johann 184-186, 189, 195, 237  
 Berns Thomas 34  
 Bertrand Gilles 48, 49, 212, 217  
 Bély Lucien 148  
 Béthune Anne-Marie de 190  
 Béthune François Gaston de 190  
 Béthune Jeanne de 190  
 Betlej Andrzej 186, 189, 190  
 Bewell Alan 122  
 Bieliński famille 183  
 Biskup Marian 156  
 Blanchet Louis-Gabriel 188  
 Boberg Stig 115  
 Boccace (Boccacio Giovanni) 90, 144  
 Boiteux Martine 6, 208, 210, 212, 214, 216, 218-220, 222, 224, 226, 228, 230  
 Boldoni Sigismondo 144  
 Bona Sforza 156, 157  
 Bonaparte Napoléon 91  
 Borgia Stefano 87, 88  
 Borkowska, Małgorzata 136  
 Borromée Charles (saint) 37, 38  
 Borroni Paolo 146  
 Boruwlaska Fanny Georgiana 164  
 Boruwlaska Isaline *née* Barboutan 164  
 Boruwlaski Józef 161, 163-170  
 Bosses Charles de 188  
 Bots Hans 120  
 Boucher François 110  
 Boufflers Marie Charlotte Hipplolyte comtesse de 113  
 Bourbon Condé Louis-Joseph de 157  
 Bourdieu Pierre 210  
 Boutcher Warren 35  
 Boutier Jean 5, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 212, 214  
 Boyer Pascal 175  
 Branca Vittore 134  
 Branicki Jan Klemens 183, 184, 187, 192, 193, 195  
 Breakspear Nicholas *voir* Adrien IV pape  
 Bret Patrice 110  
 Breteuil Louis Auguste le Tonnelier baron de 168  
 Broberg Gunnar 123  
 Broderick John F. 153  
 Broglie Charles-François de 153  
 Bruno Giordano 17, 18, 25  
 Brunswick Karl Wilhelm, duc de 69, 72  
 Buffon Georges-Louis de 23  
 Burdon William 161  
 Burlamaqui Jean-Jacques 111  
 Burman Johannes 120  
 Burman Nicolaas Laurens 119-121

- Caccamo Domenico 134, 137  
 Cagliostro Alessandro *voir* Balsamo Giuseppe  
 Caillard Antoine-Bernard 177  
 Calvin Jean 19  
 Calzini Raffaele 146  
 Camporesi Pietro 228, 229  
 Cantimori Delio 19  
 Cardevaque Louis de, marquis d'Havrincour 110  
 Casanova Francesco 61, 66  
 Casanova Giacomo 96, 165, 211  
 Casanova Giovanni Battista 61, 64, 66, 176  
 Catherine II impératrice de Russie 83, 101, 113, 115, 129, 130, 156  
 Catherine Jagiellon, reine de Suède 156  
 Catulle 142  
 Cavalchini Carlo Alberto Guidobono cardinal 150  
 Cécile (sainte) 239  
 Cegielski Tadeusz 197, 200  
 Cei Cristiano 86, 87  
 Cetner Ignacy 187  
 Chabod Federico 208  
 Chadwick Owen 153  
 Chantal Jeanne de 224  
 Chantry Xavier 170, 240  
 Chappay Jean-Luc 110  
 Chardin Jean-Baptiste-Siméon 110  
 Charles V roi de Naples (Charles III roi d'Espagne) 157, 228  
 Charles XII (Karl XII), roi de Suède 120, 190  
 Châtellerauld, duc de (Anne-Charles Frédéric de La Trémoille) 190  
 Chesterfield lord (Philip Dormer Stanhope) 44-48, 51, 53  
 Chigi prince *voir* Sigismondo Chigi Albani della Rovere  
 Chittolini Giorgio 91  
 Choiseul-Beaupré-Stainville Étienne-François de, duc de Choiseul et d'Amboise 137  
 Christ 15, 18  
 Cicéron Marcus Tullius Cicero (Cicéron) 12, 30, 34, 36, 43, 48, 173, 210  
 Cieński Marcin 6, 231, 232, 234, 236, 238, 240  
 Ciołek Gerard 235  
 Clément XIII pape 150  
 Cockin William 77  
 Colomb Romain 188  
 Colombo Giuseppe 145  
 Colucci Michele 86, 87  
 Condillac Étienne Bonnot de 71  
 Constantin 15  
 Cook James 122  
 Cooper Anthony Ashley *dit* Shaftesbury 131  
 Corsini Bartolomeo 49  
 Corsini Lorenzo 49  
 Coulmas Peter 209, 214  
 Coxe William 237  
 Coypel Antoine 191  
 Cronstedt Axel Fredrik 92  
 Curtis Gasparo de 6, 148, 149, 151, 153, 155, 157-159  
 Czartoryski Adam Jerzy 8, 194  
 Czartoryska Izabela *née* Fleming 8, 235-237, 240, 241  
 Czartoryski Adam Kazimierz 139, 237  
 Czartoryski famille 100, 150  
 Czechowicz Szymon 187, 193  
 Czubek Jan 38  
 Dante (Dante Alighieri) 87, 141, 144  
 Dauser Regina 120  
 David Jacques-Louis 21, 182, 214  
 De Rossi (De Rubeis) Ferdinando Maria 150  
 Delille Jacques 143, 233, 239, 240  
 Delon Michel 41, 197

- Démocrite 41  
 Depauw Carl 191  
 Desportes François 187  
 Deprez Louis-Jean 228  
 Desaguliers John Theophilus 199  
 Desan Phelippe 29, 35  
 Descartes René 24, 144  
 Desportes Philippe 32, 33, 187  
 Desprez Louis Jean 60, 61, 107, 113, 116, 117, 129  
 Devonshire Georgiana *née* Spencer 164  
 Diderot Denis 20, 21, 24, 69, 161, 163, 208, 209  
 Dietrichstein Andreas Jakob 187  
 Diogène de Sinope *dit* le Cynique 33, 34, 42, 209  
 Diogène Laërce 33  
 Dobrowolski Tadeusz 185  
 Dolci Carlo 186  
 Doria Pamphilj Giovanni Andrea prince 228  
 Dorigny Michel 186  
 Dréano Mathurin 27  
 Drevet Pierre 187  
 Du Bellay Joachim 36  
 du Bourg chevalier 186  
 Du Faur Guy *voir* Pibrac  
 Dubois Claude-Gilbert 36  
 Dumas Charles 177  
 Dupéron Alain 164  
 Durini Angelo Maria 6, 13, 147  
 Durini Carlo Francesco 136  
 Duval Louis 102  
 Dyck Anton van 191, 195  
 Edme Gilles Petit 187  
 Elsheimer Adam 55  
 Epictète 12, 13  
 Érasme de Rotterdam 142  
 Ericson Lars 115  
 Esclapez Raymond 36  
 Eugène prince de Savoie 101  
 Euripide 144  
 Fagiolo Marcello 215  
 Faure Louis-Joseph 176, 179  
 Febbo Monica 140  
 Fehling Heinrich 193  
 Ferrare Landulphe de 90, 91, 93  
 Ferrone Vincenzo 11, 20, 22, 25, 41  
 Filangieri Gaetano 21, 22, 24, 25, 176, 212  
 Finckenstein Karl Wilhelm von 152  
 Fink Gonthier Louis 41, 197  
 Fontenelle Bernard Le Bovier 116  
 Ford Philip 34  
 Forsskål Peter 121  
 Foucault Michel 219  
 Fouquet Charles Louis Auguste de Belle-Isle 101  
 Fracastoro Girolamo 142  
 François I<sup>er</sup> roi de France 91  
 Frängsmyr Töre 120  
 Franklin Benjamin 22  
 Frédéric II roi de Prusse 69, 108, 109, 152  
 Frédéric-Auguste II roi de Saxe 190  
 Friedman Milton 210  
 Friedrich Hugo 31  
 Frijhoff Willem 11, 41, 110  
 Fritsch Caspar 185  
 Frontier Jean-Charles 188  
 Fumaroli Marc 62, 109, 112  
 Furetière Antoine 42, 197  
 Galatin Ezéchiel 49  
 Galilée (Galileo Galilei) 24, 144  
 Gallois Jean-Antoine 176, 179  
 Gautrot Nicolas 187  
 Geddo Cristina 144, 145, 147  
 Genlis Stéphanie Félicité de 69  
 Genovesi Antonio 22, 24, 212  
 George III roi d'Angleterre 169



- Ghezzi Pier Leone 220, 221  
 Ghigiotti Gaetano 137, 149, 150-153, 155  
 Giacomi Francesco de 144  
 Gierowski Józef 149  
 Giraldi Giovanni Battista 90  
 Giżycki Franciszek Ksawery 240  
 Glayre Pierre-Maurice 153, 176  
 Głębicka Ewa Jolanta 141, 142  
 Glete Jan 115  
 Goethe Wolfgang 222  
 Gombin Krzysztof 194  
 Gontier Thierry 34  
 Gonzaga Ferdinando 191  
 Goya y Lucientes Francisco de 66  
 Grabowiecki Sebastian 140  
 Graciotti Sante 140  
 Gravier Charles comte de Vergennes 143, 157  
 Grégoire XIII pape 37  
 Gregorovius Ferdinand 208  
 Grimm Frédéric Melchior baron de 113  
 Grün Alphonse 27  
 Grześkowiak-Krwawicz Anna 1, 3, 6, 73, 109, 162, 164, 165, 166, 168, 170  
 Grzeszczuk Stanisław 141  
 Guaragnella Pasquale 5, 11, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24  
 Guiffrey Jules de 186  
 Guillaume le Taciturne 72  
 Gullaume V d'Orange-Nassau 69, 178  
 Gurgul Monika 141  
 Gustav(e) Vasa roi de Suède 112  
 Gustave Adolphe (Gustav II Adolf) roi de Suède 112  
 Gustave III (Gustaf III, Gustav III) roi de Suède 5, 61, 107, 177, 228  
 Gyllenstierna Christina 118  
 Hackert Jakob Philipp 61  
 Hadot Pierre 16  
 Hagenmüller Chrétien Henri 192  
 Hahn Wiktor 141  
 Hammett Dashiell 74  
 Hamon Maurice 153  
 Hannibal 93  
 Hanotaux Gabriel 188  
 Happel[ius] Eberhard 89  
 Has Wojciech 106  
 Hawksmoore Nicholas 199  
 Hazard Paul 210  
 Helander Hans 120  
 Hempel Jakub 193  
 Hennin Pierre-Michel 100  
 Herliczka Antoni 192  
 Hertzberg Ewald Friedrich von 152, 177-179  
 Heuvel Gerd van den 110  
 Heukelom familie van 178  
 Hirschfeld Christian Cay Lorenz 233, 236, 240  
 Hobbes Thomas 204  
 Hof Ulrich IM 207  
 Hoffmanowa Klementyna *née* Tańska 166  
 Homère 16, 24, 144  
 Hozjusz Stanisław (Hosius Stanislas) 37, 38  
 Hübner-Wojciechowska Joanna 141  
 Hume David 20  
 Humiecka Anna 163, 164, 166, 170  
 Ibrahim 75  
 Isabelle de Naples duchesse de Milan 156  
 Ivarsdotter Anna 115, 116  
 Jabłonowska Maria 190  
 Jabłonowski familie 183, 190, 192  
 Jabłonowski Jan Kajetan 189  
 Jabłonowski Jan Stanislas 185, 186, 188-190, 195  
 Jabłonowski Józef Aleksander 189, 190  
 Jamski Piotr 187  
 Jan III Sobieski roi de Pologne 192

- Jean Casimir roi de Pologne 156  
 Jean Jardinier *voir* Meseritz Johan  
 Jonard Norbert 212  
 Joseph II empereur 228  
 Joyeux-Prunel Béatrice 65  
 Jundziłł Stanisław Bonifacy 240  
  
 Kaempfer Engelbert 119  
 Kamsetzer Johann Christian 55, 66  
 Kant Emmanuel 42, 212, 217  
 Karpowicz Mariusz 192  
 Karyłowski Tadeusz 142  
 Katsuragawa Hoshû 125  
 Kauffmann Angelica 55, 58, 62, 67  
 Kaunitz Wenzel Anton 169  
 Kellgren Johan Henric 116  
 Kenny Neil 34  
 Kiprenski Orest 55  
 Klein Lawrence Eliot 131  
 Książnin Franciszek Dionizy 135, 141  
 Kochanowski Jan 33, 141  
 Kołłątaj Hugo 176  
 Konopczyński Władysław 150, 152  
 Kopaliński Władysław 98  
 Kopera Felix 185  
 Korn Wilhelm Bogumił (Gottlieb) 238  
 Korolko Mieczysław 142  
 Kościuszko Tadeusz 101  
 Kowalczyk Małgorzata Ewa 161  
 Kowecka Elżbieta 192-194  
 Krafft le Vieux Per 57  
 Kraft le Jeune Per 118  
 Kraiński Krzysztof 140  
 Krasicki Ignacy 140, 194, 234  
 Kraushar Alexander 190  
 Kumor Bolesław 155  
 Kuntze-Konicz Tadeusz 66, 193  
  
 La Boétie Etienne de 27, 36  
 La Font Jean-Alexandre de 172  
 Lampi Giovanni Battista 63, 66  
 Latapie Paul 236  
  
 Lavaud Jacques 33  
 Le Brun Charles 58, 62, 187, 195  
 Le Moël Michel 188, 189  
 Leander Touati Anne-Marie 113  
 Léonard (Leonardo da Vinci) 144  
 Léopold I<sup>er</sup> duc de Lorraine 41  
 Léopold II grand-duc de Toscane 175, 180, 228  
 Leszczyńska Maria (Leczinska Marie) reine de France et de Navarre 135, 163, 165, 168, 190, 220, 221  
 Leszczyński Stanislas 57, 163  
 Linde Samuel Bogumił 97  
 Linné Carl von (Carolus Linnaeus) 118, 119, 120, 121, 124  
 Lint Hendrik van 220, 222  
 Liotard Jean-Etienne 62  
 Lipse Juste 142  
 Locatelli Luigi 38  
 Locke John 19, 20, 71  
 Löfling Pehr 121  
 Loman Bengt 115  
 Longhi Pietro 187  
 Lönnroth Erik 108, 109, 112  
 Loret Maciej 150, 151  
 Lortz Joseph 37  
 Louis XII roi de France 91  
 Louis XIII roi de France 216  
 Louis XIV roi de France 58, 116, 117, 190, 232  
 Louis XV roi de France 44, 100, 220, 221  
 Louis XVI roi de France 102, 104, 114, 143, 153, 175  
 Louise Ulrique (Luise Ulrike, Lovisa Ulrika) reine de Suède 108-110, 113  
 Lubomirska Izabela (Elżbieta) *née* Czartoryska 99, 175, 176, 235  
 Lubomirska Urszula 69, 88, 187  
 Lubomirski Henri 70  
 Lucien Bély 148  
 Luijten Ger 191

- Luther Martin 13, 18  
 Luzac Étienne 173  
 Luzac Jean 6, 172-181  
 Lyttelton George 50  
 Lyttelton Thomas 50  
  
 Łempicki Stanisław 141  
 Łubieński Maciej 157  
  
 Magnien Michel 31, 34  
 Magnien-Simonin Catherine 31, 32  
 Maistre Joseph de 81, 82  
 Malborough Charles Spencer duc de 49  
 Mandela Nelson 208  
 Manéthon 88  
 Manyoki Adam 187  
 Manzoni Jean 178, 179  
 Maratta Carlo 186, 193  
 Marchand Louis 186  
 Marchesi Giovanni Battista 133, 136, 143, 146  
 Marchioni Carlo 224  
 Marie-Thérèse impératrice 163, 168, 191  
 Marie-Anne électrisse de Bavière 163  
 Marie-Antoinette reine de France 58, 114, 237  
 Marinelli Luigi 141  
 Markiewicz Anna 189  
 Marmontel Jean-François 113  
 Maron Anton von 63  
 Martin Louis-Aimé 100, 103, 184  
 Martín y Soler Vicente 115  
 Masson Francis 122  
 Matamore Jacques 216  
 Mathieu-Castellani Gisèle 36  
 Mathilde de Canossa 91  
 Matsuda Kiyoshi 124  
 Mattazzi Isabella 87  
 Matyasewski Paweł 6, 196, 198, 200, 202, 204, 206  
 Maudave Louis Laurent de Féderbe, comte de 102  
  
 Maurepas Jean-Frédéric Phélypeaux de 153  
 Maximilien III Joseph électeur de Bavière 163  
 Mayer Franz Antoine *voir* Pallier  
 Mayer Suzel 34  
 Mazzei Filippo 176, 177, 179  
 McGowan Margaret 39  
 Mcphail Eric 36  
 Mengs Anton Raphael 54-57, 63, 64, 66, 97  
 Méquignon-Marvis Augustin-Claude-François 184  
 Merlini Dominik 237  
 Meseritz Johan (Jean) 193  
 Messence de Lagarde Auguste de 81  
 Metastasio Pietro Antonio Domenico Bonaventura Trapassi de 135  
 Meunier de Querlon Anne-Gabriel 28, 29  
 Meytens Martin van 191  
 Michalczyk Zbigniew 187, 192  
 Michalski Jerzy 150, 176  
 Michel Olivier 188  
 Michel Wolfgang 124  
 Michel-Ange (Michelangelo Buonarroti) 144  
 Middleton Augustyn 177  
 Mier Albert Wojciech 140  
 Miller David Philip 122  
 Minasowicz Józef Epifani 135  
 Mirys Augustyn (Auguste) 6, 182-195  
 Miszalska Jadwiga 132, 140, 141  
 Mniszech Amelia *née* Brühl 99, 134  
 Mniszech Józef Jan Tadeusz Wandalin 99  
 Mniszech Michał Jerzy Wandalin 99  
 Molnar Antal 215, 218  
 Monbron Jean-Loius Fougeret de 43, 50, 51, 210, 211  
 Monet Jean-Antoine 153  
 Montagu John 199  
 Montaiglon Anatol de 186

- Montaigne Michel (Eyquem) de 5, 15-17, 25-39, 209, 210
- Montesquieu Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de 111, 133, 209, 210, 213, 216
- Montusiewicz Ryszard 142
- Moore John 51
- Morawińska Agnieszka 236, 237, 239
- Moszyński Fryderyk August 236, 237
- Mottaz Eugène 153
- Moureau François 96, 173
- Mozart Amadeus 211
- Müller Caroline 118
- Mycielski Jerzy 185
- Naborowski Daniel 140
- Naigeon Jacques 28
- Nakagawa Jun'an 125
- Naruszewicz Adam 135, 234
- Naumann Johann Gottlieb 118
- Nelson Alvar 114
- Nestorow Rafał 193
- Newton Isaac 19, 24, 144
- Nicoletti Francesco 228
- Nieć Julian 157
- Niemcewicz Julian Ursyn 70, 103, 182
- Niemira Konrad 6, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194
- Norblin de la Gourdain Jean-Pierre 194, 238
- Norblin famille 64
- Nordenstam Bertil 128
- Nowak Zbigniew 141
- Nyberg Kenneth 121
- Nygren Rolf 114
- Ockham Guillaume d' (ou Guillaume d'Occam) 15
- Odhner Clas Theodor 109
- Ogden Daniel Taylor 123
- Ogińska Aleksandra 235
- Ogrodzki Jacek 149, 151, 158
- Okoń Jan 142
- Olausson Magnus 107, 113, 129
- Oleńska Anna 187, 193
- Ollivier Émile 210
- Olszaniec Włodzimierz 140
- Olszewski Mieczysław 182
- Orlandi Clemente 225
- Orlov Grigori 102
- Osten Adolf 157, 158
- Pallas Peter Simon 82
- Pallier 193
- Pannini Giovanni Paolo (ou Gian Paolo Panini) 64, 219-223, 225, 228
- Parini Giuseppe 135, 145, 146
- Pascal Blaise 18
- Paul (saint) 14
- Pélage (Pelagius) 18, 20, 21
- Pétrarque (Francesco Petrarca) 139-141, 144
- Petris Loris 33
- Philippe II roi d'Espagne 156
- Piattoli Scipione 1, 3, 7-10, 71, 87, 176
- Pibrac Guy Du Faur de 33, 34
- Pichelstein Stanislas Kostka 75
- Pie VI pape 141
- Pieńkos Andrzej 5, 53-62, 64, 66
- Pierre Jean-Baptiste-Marie 188
- Pierre (saint) 15
- Pierres Philippe-Denis 233
- Pillement Jean-Baptiste 57, 58, 66
- Pilo Carl Gustave 57
- Pinck Franciszek 193
- Pindare 141, 142
- Pine John 199, 201
- Piranesi Francesco 113
- Pizzorusso Giovanni 215
- Platon 16
- Pluchart Alexandre 82
- Plutarque 30, 33
- Polignac Melchior 220, 221

- Politien Ange (Pietro Ambrosini *dit* Pietro Poliziano) 142  
 Pomeau René 211, 232  
 Poniatowski famille 183  
 Poniatowska Konstancja 187  
 Poniatowski Stanisław Antoni *voir* Stanislas-Auguste roi de Pologne  
 Pontano Giovanni 142  
 Popkin Jeremy D. 172, 175  
 Porset Charles 204, 206  
 Portaluppi Piero 146  
 Postel Guillaume 26, 42  
 Potocka Aleksandra 88  
 Potocka Anna Teresa *née* Ossolińska 99  
 Potocka Constance 104  
 Potocka Julia *née* Lubomirska 97  
 Potocka Sophie (Zofia Potocka) 80, 81, 235  
 Potocki Eustachy 194  
 Potocki Jean (Jan) 5, 68-84, 86-106  
 Potocki Józef 97  
 Potocki Marek 105  
 Potocki Michał Jerzy 177, 186  
 Potocki Piotr 7  
 Potocki Stanislas-Félix (Stanisław Szczęsny) 93, 104, 235  
 Poussin Nicolas 55, 186  
 Proschwitz Gunnar von 108, 112-114  
 Proust Jacques 124  
 Pufendorf Samuel von 111, 112  
  
 Quintilien 36  
  
 Rabelais François 134  
 Racault Jean-Michel 96, 99  
 Radziwiłł famille 175  
 Radziwiłł Helena *née* Przeździecka 235, 238, 239, 241  
 Radziwiłł Karol Stanisław 100  
 Radziwiłł Maria *née* Lubomirska 100  
 Raphaël (Raffaello Sanzio) 63, 144  
 Rastawiecki Edward 182, 183, 185  
 Réau Louis 183, 196  
  
 Reichardt Rolf 110  
 Reill Peter Hanns 122  
 Rej Mikołaj 234  
 Remaud Olivier 40  
 Reszka Stanisław (Stanislav Rescius ou Reske) 37, 38  
 Reychman Józef 150  
 Richelieu Armand Emmanuel duc de 80, 81  
 Rigaud Hyacinthe 187  
 Robert Hubert 239  
 Roche Daniel 11, 41, 43, 44, 50, 211  
 Rochechouart Jean-François-Joseph de 137, 138, 142  
 Rohan Louis-René de 153  
 Rohan-Guémené Armand Jules de 187  
 Roos Joseph 65  
 Rosa Mario 215, 216  
 Rosenberg Pierre 188, 189  
 Roslin Alexandre 57  
 Rosset François 5, 68, 70, 73, 75, 86, 88-90, 92, 94, 104, 105  
 Rossi Ferdinando Maria de 150  
 Rotari Pietro 63  
 Rousseau Jean-Jacques 21-24, 105, 111, 133, 211, 213  
 Rovere Sigismondo Chigi Albani della 228, 229  
 Rubens Pieter Paul 192, 195  
 Rydén Göran 110  
 Rymszyńska Maria 149  
 Ryszkiewicz Andrzej 182, 183, 185  
  
 Saint-Aignan Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de 185, 186, 188, 189, 199  
 Saint-Pierre Bernardin 104  
 Saint-Pierre Eustache de 99  
 Saint-Pierre Jacques-Bernardin-Henri de 96, 97, 99-106, 165, 184  
 Saint-Pierre Paul 104  
 Saint-Simon Louis de Rouvroy duc de 75  
 Sales François de 224

- Salwa Piotr 10, 19, 140  
 Sanctis Alessandro de 138  
 Sannazaro Jacopo 142  
 Sapieha famille 183, 195  
 Sapieha Ignacy 186  
 Sapieha Jan Fryderyk 186  
 Sapieha Józef 186, 187  
 Sarbiewski Maciej Kazimierz 142  
 Sarpi Paolo 14, 16, 17  
 Savage James 238  
 Saxe Maurice comte de 149, 163  
 Scheffer Carl Fredrik 110, 111, 113  
 Schiebinger Londa 122  
 Schmitt Eberhard 110  
 Schnapper Antoine 191  
 Schuch famille 64  
 Schuch Jan Christian 237  
 Sękowski Jan 192  
 Sénèque 30  
 Servet Miguel v19  
 Shaftesbury *voir* Cooper Anthony Ashley  
 Shéhérazade 105  
 Shige Setsuemon (Shige Setsunosuke, "Sesnoscij") 124-126  
 Siemiginowski Jerzy Eleuter 192  
 Sieniawska Elżbieta 193  
 Sieniawski Adam Mikołaj 190, 193  
 Sierakowski Józef 177  
 Sierakowski Wacław 240  
 Sieyès Emmanuel Joseph 70  
 Sigismond Auguste roi de Pologne 156  
 Sigismond III roi de Pologne 38, 156  
 Sigurd Bengt 115  
 Silvestre Louis de 193  
 Simmel Georg 209, 210, 217  
 Sinko Tadeusz 141  
 Skuncke Marie-Christine 5, 107-112, 114-116, 118, 119, 121-124, 126, 127, 129  
 Slodcz Michel-Ange 188  
 Smotrycki Meletius 140  
 Socrate 12, 16, 25, 28, 32-34  
 Sophie Jagiellon duchesse de Brunswick 156  
 Sophocle 144  
 Sozzini Fausto (Socinus) 19  
 Sozzini Lelio 19  
 Sparrman Anders 122, 123  
 Staël Germaine de 82  
 Stanislas-Auguste roi de Pologne 8, 55-57, 59, 60, 63, 65-67, 69, 73, 79, 104, 108, 136, 144, 148-151, 153, 154, 157, 158, 164, 174-177, 183, 187, 191, 192, 235, 236  
 Stendhal 76  
 Sterne Laurence 211  
 Stroeve Alexandre 165  
 Stuart Henry Benedict cardinal de 225  
 Stuart Jacques 226  
 Subleyras Luigi 138  
 Subleyras Pierre 64, 188  
 Surma-Gawłowska Monika 141  
 Swan Claudia 122  
 Sweet Rosemary 50  
 Swieten Gerard van 124  
 Swift Jonathan 160, 166  
 Szczucki Lech 19  
 Szymański Stanisław 182, 185, 186, 192  
 Szymonowicz Szymon 141, 142, 144, 145  
 Talleyrand-Périgord Charles Maurice duc de 69  
 Tallman Antoni 193  
 Talma François Joseph 80  
 Tarło famille 183  
 Tarnowska Helena *née* Stadnicka 163  
 Tartarotti Girolamo 88  
 Tassin Étienne 209  
 Tasso Torquato 38  
 Ténier Jacques 210  
 Tessin Carl Gustaf 109, 110, 112, 115  
 Thalès de Milet 41  
 Thersite 16, 17  
 Thieme Ulrich 182



- Thomasson Fredrik 114  
 Thouin André 107, 127  
 Thulemeyer Friedrich Wilhelm von 178  
 Thunberg Carl Peter 5, 107-130,  
 Tiepolo Giovanni Battista 61  
 Titien (Tiziano Vecellio) 144  
 Tokugawa dynastie japonaise 123  
 Torriggiani Luigi Maria 137, 150  
 Trémolières Pierre-Charles 188  
 Triaire Dominique 1, 3, 5, 68, 70, 72-76,  
 78, 80, 82, 84, 88, 89, 92, 104, 105,  
 150, 165  
 Trivulzio Gian Giacomo di 91  
 Truc Gérôme 209, 210  
 Turgot Anne Robert Jacques de 143  
 Tuzet Hélène 92  
 Tygielski Wojciech 148  
 Typhys (Tifide di Side, Tifi) 17  
  
 Ugniewski Piotr 1, 3, 6, 172, 174-176,  
 178, 180  
 Uttini Francesco Antonio 116  
  
 Valenti Giovanna 145  
 Valeriani Giuseppe 225  
 Valla Lorenzo 15  
 Vanbrugh John 199  
 Vasi Giuseppe 219, 228, 229  
 Vernet Claude-Joseph 61, 64, 224  
 Verri Alessandro 23, 212  
 Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France  
*dite* Madame Victoire 175  
 Vida Marco Girolamo 142  
 Vien Joseph-Marie 216, 222  
 Vigée Le Brun Élisabeth 62  
 Vincendeau Guillaume 199, 202  
 Virgile (Virgilio) 24  
 Visconti Antonio 149, 150  
 Vleughels Nicolas 188, 219  
 Volney Constantin de 82  
 Voltaire (François-Marie Arouet) 19, 20,  
 24, 25, 109, 110, 114, 133, 211, 215  
  
 Wallerius Johann Gottschalk 92  
 Waquet Françoise 120  
 Warthon Philipp 199  
 Waszczuk Rafał 6, 148, 150, 152, 154,  
 156, 158  
 Watkins révérend Thomas 51, 52  
 Weidmann Moritz Georg 233  
 Wereszycka Helena 189  
 Whately Thomas 236  
 Wille Johann Georg 62  
 Winckelmann Johann Joachim 54, 61,  
 214  
 Wladislas IV (Władysław IV) roi de  
 Pologne 156  
 Wodzicki Stanisław 240  
 Wójcik Zbigniew 149  
 Wolff Charlotta 110  
 Woś Jan Władysław 37  
 Woźniak Monika 141  
 Wrana Magdalena 6, 131-136, 138, 140,  
 142, 144, 146  
 Wren Christopher 199  
 Wright Joseph 228  
  
 Yoshio Kôzaemon (Kôgyû) 124  
  
 Zachariasz Agata 239  
 Zahorski Witold 25  
 Załuski Józef Andrzej 140  
 Zanobi Anna Rita 145  
 Zatorska Izabella 5, 96, 98, 100, 102,  
 104, 106, 109  
 Zawadzka Elżbieta 184  
 Zawadzki Stanisław 193  
 Zucchi Antonio 55, 58  
 Zug Szymon Bogumił 235, 236, 238  
 Zumkeller Laura 145  
 Zweig Stephan 27  
  
 Żelewski Roman 156  
 Żochowska Seweryna 239